MÉMOIRES

DE

SULLY.

MÉMOIRES

DE

SULLY.

Marillier del. *H.Godin Sculp.*

DUC DE SULLY.

Miniſtre digne d'Henri le Grand.

MÉMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BÉTHUNE,
DUC
DE SULLY,
MINISTRE DE HENRI IV,

Mis en ordre, avec des Remarques,

PAR M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue, corrigée & augmentée; avec des Observations sur les Remarques jointes auxdits Mémoires, l'Esprit de Sully & celui de Henri IV.

TOME PREMIER.

A LONDRES.

M. DCC. LXXVIII.

SC 11404A

Sp 64
944.031
S 57

AVERTISSEMENT DES LIBRAIRES.

LES Mémoires de M. de Sully *ont toujours été eſtimés & recherchés. Nous en avons nous-mêmes la preuve dans l'accueil favorable que l'on a fait aux éditions* in-4° *&* in-12 *que nous en avons publiées. Nous en donnons aujourd'hui une nouvelle, & nous la donnons ſans faire aucun changement. Il nous eſt cependant revenu que pluſieurs perſonnes prétendoient que nos éditions n'étoient*

ni ſi exactes, ni ſi completes que les anciennes, & nous n'avons pas négligé cette accuſation. Pour ſavoir ſi elle étoit fondée, nous nous ſommes empreſſés de conſulter un Ecrivain connu & eſtimé dans la République des Lettres. Il a bien voulu, à notre prière, prendre quelques moments ſur ſes importantes occupations, pour confronter les anciennes éditions avec la nouvelle. Qu'eſt-il réſulté de ſon examen? Que la différence la plus eſſentielle qui ſe trouve entre les Mémoires de M. de Sully, tels qu'ils ont paru in-folio, *& les mêmes Mémoires tels que nous les avons imprimés, & que nous les publions de nouveau, conſiſte en ce que les premiers ſont écrits en forme de Mémoires, conſiſtant en Lettres, Actes,*

Manifeſtes & autres Pieces, & que dans nos éditions tout eſt en récit : forme beaucoup plus convenable pour une Hiſtoire. Du reſte, celui que nous avons conſulté ne s'eſt point apperçu que le Rédacteur des nouvelles éditions ait omis aucun fait important. A l'égard des Notes, très-multipliées dans nos éditions, nous n'ignorons pas ce que beaucoup de Lecteurs ſenſés & inſtruits en ont penſé ; mais il ne nous a pas été libre d'en retrancher aucune. Ceux qui voudront connoître les vices qu'on leur reproche, & dont il ne nous appartient point de juger, peuvent avoir recours aux Obſervations *qu'un Anonyme a données ſur ce ſujet, il y a quelques années, & qui ont été réimprimées depuis*

peu, augmentées de plus de moitié. Nous eſpérons qu'après les avoir lues, on n'achetera pas moins notre nouvelle édition, que nous pouvons aſſurer être plus correcte que les précédentes.

PRÉFACE.

LES *Mémoires de Sully* ont toujours été mis au rang des meilleurs livres que nous ayons. Cette vérité, établie depuis long-temps par le jugement de tous nos bons critiques, & de tous les amateurs de la littérature, me diſpenſera d'entrer ici dans une diſcuſſion, inutile pour ceux qui connoiſſent ces mémoires.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus, il ſuffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé depuis la paix de 1570, juſqu'aux premieres années de Louis XIII, c'eſt-à-dire l'eſpace de plus de quarante années, d'un temps qui a fourni la plus abondante matiere aux hiſtoriens de notre monarchie; & qu'ils traitent du regne, ou pour mieux dire, de la vie preſqu'entiere de Henri le Grand. Ils ſuppoſent, à la vérité, quelque con-

noiſſance des troubles précédents, qui n'y ſont touchés que par occaſion : mais auſſi, ils en expoſent toute la ſuite dans le plus grand détail. Les événements y ſont auſſi variés, qu'ils ſont nombreux : guerres étrangeres & civiles, intérêts de politique & de religion, coups d'état éclatants, dénouements imprévus, efforts de l'ambition, ruſes de la politique, ambaſſades, négociations ; tout cela s'y trouve, & n'en fait encore qu'une partie.

Les mémoires de Sully tirent un autre prix, peut-être encore plus grand, d'une infinité de récits plus particuliers, qui ne ſont pas du reſſort d'une hiſtoire ; c'eſt l'avantage propre aux mémoires. Ils ſouffrent la multiplicité des ſujets & toute la variété des incidents qu'on y veut faire entrer : & d'ailleurs ils ne ſont point aſſujettis au joug que la néceſſité impoſe à l'hiſtoire, de ne rien omettre de ces choſes trop générales, dont on ſent ſoi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un prince dont on va parler ? Il faut que le tableau de ſa vie privée ſoit ſans ceſſe mis en regard avec celui de ſa

vie publique. Il faut le montrer au milieu de ſes courtiſans, avec ſes domeſtiques, dans les moments où il s'obſerve le moins; établir ſon caractere, par ſes lettres & ſes diſcours. Les paſſions ſe peignent mieux elles-mêmes, par une ſimple parole rapportée d'original, que par tout l'art que peut employer l'hiſtorien. Or les mémoires de Sully rempliſſent ſi parfaitement cette idée, par rapport à celui qui en eſt le ſujet principal, que ce n'eſt qu'après les avoir lus, que l'on connoît véritablement Henri IV. Ce qu'ils nous repréſentent de ce grand prince, dans la bonne comme dans la mauvaiſe fortune, enviſagé comme particulier, ou comme roi, comme guerrier, ou comme politique, enfin comme époux, pere, ami, &c. eſt marqué à des traits ſi ſenſibles, qu'on ne peut s'empêcher de s'intéreſſer aux particularités de ſa vie, même les plus indifférentes. Je n'en excepte tout au plus que certains détails militaires, peut-être un peu trop fréquents au commencement de l'ouvrage, & quelques autres, en petit nombre, d'un moindre agrément, quoique d'ailleurs ces détails y ſoient toujours liés avec

les affaires publiques, & diverſifiés, comme tout le reſte, par le rôle qu'y joue M. le duc de Sully.

Il en eſt, pour ainſi dire, le ſecond auteur, & cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt, s'il eſt permis de ſe ſervir ici de cette expreſſion, parce que ce miniſtre n'y dit preſque rien ſur lui-même, qui ne ſe rapporte ou à l'état, ou à la perſonne de ſon maître. On verra ſans doute avec plaiſir le jugement qu'on en a porté dès le temps où ces mémoires ont commencé à voir le jour : l'auteur d'un ancien diſcours qui ſe trouve dans les manuſcrits de la bibliotheque du roi, va nous en inſtruire. Voici certainement, dit-il, l'une des plus belles images de la prudence & fidélité humaines, que cette reddition de comptes, laiſſée au public par M. le duc de Sully, dans ces deux volumes, touchant la qualité des conſeils, & le nombre des grands ſervices qu'il a rendus à ſon roi & à ſon bienfaicteur, ſoit pour la gloire particuliere de ſa perſonne, ſoit pour la proſpérité de ſon état. Et de vrai, ce ſont deux choſes qui ſe ſuivent, voire qui ſe côtoient & s'entre-re-

Vol. 9590.

„ gardent ici perpétuellement, que la
„ fortune de Henri le Grand, la vertu
„ de ſon grand miniſtre. Cetui-ci ſert
„ & oblige envers l'autre dans cet ou-
„ vrage, de toutes les façons dont un
„ grand prince peut être ſervi & obligé
„ par un ſien ſujet, de ſa main, de
„ ſon courage, de ſon épée, voire de
„ ſon ſang & de ſes plaies, aux occa-
„ ſions de valeur & diſcrétion, mais
„ en celles particuliérement de con-
„ ſeil & de cabinet; du plus grand
„ ſens & de la clairvoyance la plus
„ pénétrante, du déſintéreſſement le
„ plus rare & de la ſincérité la plus
„ exquiſe, que les hiſtoires, nôtres
„ & étrangeres, ayent jamais con-
„ nues „.

Il eſt aſſez naturel qu'on s'attende de voir de grands capitaines, de profonds politiques, d'habiles miniſtres, ſous le regne d'un prince tel que Henri IV. Ce qui doit ſurprendre, eſt de trouver dans une même perſonne ce guerrier, ce politique, ce ſage adminiſtrateur, cet ami ſûr & ſévere, autant qu'intime confident & favori de ſon maître; mais ce qui doit paroître encore plus ſingulier, c'eſt de voir dans un ouvrage où les actions de deux

hommes si rares sont rassemblées après leur mort, un grand roi réduit à conquérir son propre royaume, s'occuper avec un ministre non moins grand dans son ordre, des moyens de faire réussir une pareille entreprise; travailler ensuite de concert à rendre ce même royaume non seulement paisible, mais florissant, régler les finances, fonder le commerce, établir la police, enfin ramener l'ordre dans toutes les parties du gouvernement.

Le plan de cet ouvrage embrasse donc deux vies illustres, qui s'accompagnent, s'éclaircissent & s'embellissent mutuellement; celle d'un roi, & celle d'un ministre son confident, à peu près de même âge, conduites depuis l'enfance de l'un & de l'autre, jusqu'à la mort du premier, & au temps où le second se vit éloigner du maniment des affaires publiques.

Ajoutons que les mémoires de Sully sont encore recommandables par des principes d'une excellente morale, par des maximes civiles & politiques puisées dans le vrai, par une infinité de vues, de projets & de réglements presque en tout genre, dont ils sont remplis. „ Lui seul, dit le même auteur

„ contemporain, parlant du duc de „ Sully, certainement juſqu'aujour- „ d'hui a découvert la jonction de „ deux choſes au gouvernement des „ états, que nos peres n'avoient pu „ non ſeulement accorder, mais s'i- „ maginer compatibles enſemble; l'ac- „ croiſſement des derniers aux coffres „ du roi, avec la décharge & le ſou- „ lagement de ſon peuple. Qui veut „ voir l'idée du ſujet utile & de l'in- „ corruptible miniſtre d'état, il faut „ qu'il la vienne voir dedans ce ta- „ bleau. L'économique s'y trouve en „ ſon jour, la politique en tous les „ uſages, c'eſt-à-dire l'art de regner „ & faire regner; la ſcience de regner „ comme homme, & celle de regner „ comme roi. La morale y a épuiſé ſes „ plus belles inſtructions & plus riches „ exemples; & tout cela, ſoutenu & „ paré de la connoiſſance de toutes les „ choſes, depuis les plus élevées juſ- „ qu'aux méchaniques „.

Encore une fois, je ne vois pas que la plus ſévere critique ſe ſoit encore aujourd'hui beaucoup éloignée de ce ſentiment. On n'a qu'à conſulter M. l'Abbé le Laboureur, dans ſes additions aux Mémoires de Caſtel-

nau, *tom. 2. liv. 2. pag.* 687, le pere le Long, & une infinité d'écrivains modernes. Car qui eſt-ce qui ne cite pas avec éloge les mémoires de Sully, comme le premier livre politique qui nous ait ouvert les yeux ſur le véritable degré de la puiſſance de ce royaume? On y apperçoit le germe de la plus grande partie de ce qu'ont fait les Richelieu, les Mazarin, les Colbert. On les regarde enfin comme la meilleure école de l'art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage ſur ce ſujet, pour paſſer à une ſeconde conſidération, que je ne puis ni ne dois diſſimuler. C'eſt que le plaiſir que fait un livre d'un auſſi grand prix, eſt accompagné d'une fatigue, qui rend les mémoires de Sully un ornement des bibliotheques, inutiles pour la plupart de ceux qui aiment la lecture; ce qu'on ne ſauroit imputer qu'à des défauts eſſentiels d'ordre & de ſtyle.

En effet, les matieres y ſont dans la plus grande confuſion. Ceux qui les ont rédigées, ſe propoſent de nous y entretenir de détails militaires, politiques & domeſtiques; mais ils ne ſavent ni les ſéparer, ni les rapprocher à propos. L'éclairciſſement d'un

fait, les dépendances d'un récit, ſe trouveront quelquefois pluſieurs centaines de pages après. Du commencement du premier volume, il faut ſouvent aller les chercher à la fin du ſuivant. Les lettres de Henri IV, qui devroient être inſérées dans la narration, ou ſont entaſſées & miſes à part, ou interrompent le fil d'un diſcours auquel fort ſouvent aucune d'elles n'a rapport. Les maximes morales & politiques, y ſont reléguées dans un endroit écarté, où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un bordereau. Il n'étoit pas beſoin que ces compilateurs s'annonçaſſent pour des commis de bureau.

Quant à la diction, on ne dira rien de trop en avançant que preſque tous les défauts de ſtyle ſe trouvent réunis dans celui-ci. Il eſt toujours diffus, ſouvent obſcur, ſoit par la longueur énorme des phraſes, ſoit par le peu de juſteſſe de l'expreſſion ; quelquefois bas & rampant, & quelquefois ridiculement enflé.

Il ſemble que ces deux conſidérations générales ſur le caractere des mémoires de Sully, auroient dû faire naître à quelqu'un de nos bons écrivains,

la penſée de travailler à les rendre auſſi agréables qu'ils ſont utiles & intéreſſants ; d'autant plus que ce qu'ils ont de bon vient du fond même des choſes, & ce qu'ils ont de mauvais, de la forme ſous laquelle ces choſes y ſont préſentées. On convient en effet qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens livres françois, auxquels on ne ſauroit toucher ſans les gâter. Mais ce qui aura ſans doute détourné de cette entrepriſe, ce ſont les riſques auxquels elle expoſoit de la part des critiques un peu trop difficiles ; & j'avoue que pour oſer franchir ce pas, j'ai eu beſoin que mon original m'inſpirât cette complaiſance intérieure qui prévient le cœur auſſi bien que l'eſprit en faveur d'un ouvrage, & dont l'effet eſt de nous aveugler ſur tous les obſtacles. Car enfin, pour accommoder à notre goût les ouvrages tels que celui-ci, il faut, ſans s'écarter de l'obligation où eſt un traducteur de rendre exactement le ſens de ſon original, ſe donner preſque toute la liberté dont jouit un compoſiteur, puiſqu'il s'agit tout à la fois de traduire, d'abréger, de tranſpoſer, de rédiger, &c.

Une correction purement grammaticale, qui ſe ſeroit bornée à changer dans les mémoires de Sully les expreſſions abſolument mauvaiſes, & à ſupprimer celles qui ſont viſiblement ſuperflues, n'auroit point ſuffi pour remédier au défaut qu'on y remarque dans le ſtyle. Il n'eût été guere plus poſſible, ſans détruire le texte, de ſauver l'autre inconvénient, qui naît de la confuſion des matieres, ſi l'on s'étoit contenté de rapprocher les faits diſperſés, & d'arranger ceux qui ſont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aie faites, pour n'être point obligé d'en venir juſqu'à décompoſer, pour ainſi dire, l'ouvrage, & le refondre en entier; mais j'ai jugé à la fin, que l'exécution de tout autre projet ſeroit impoſſible. Je ſuis demeuré convaincu qu'un ſtyle auſſi vicieux que l'eſt celui de ces mémoires, ne méritoit en aucune maniere d'être traité avec les mêmes égards que Comines, Montagne & Amyot; que les ſeuls changements généraux, dont on convient qu'il ne peut ſe paſſer, le rendroient déja ſi différent de lui-même, qu'il y a peu de danger à pouſſer cette différence beaucoup plus loin : que

ces mêmes changements exigeant d'ailleurs des liaiſons & des tranſitions, qui ne peuvent ſe faire ſans des additions conſidérables d'un autre ſtyle, c'eût été s'expoſer à laiſſer appercevoir au milieu de tout cet antique, je ne ſais combien de nuances de neuf, qui produiroient un contraſte déſagréable; qu'il s'agiſſoit de plus de purger l'original, je ne dis pas ſimplement de quantité d'expreſſions, mais d'idées très-peu naturelles; ne fût-ce que le titre même, ridiculement ſingulier, *Économies Royales, & Servitudes Loyales* : qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai priſe, pour faire une plus juſte diſtribution des matieres & des temps. Enfin que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original, tout ce qui, dans les mémoires de Sully, perdroit à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien ſur-tout ne m'a paru ſi indiſpenſable, que de ne pas laiſſer la parole à des ſecretaires qui ne ſavent que louer & flatter. Quoi de plus faſtidieux, que de les voir à chaque ligne apoſtropher leur maître, pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui

lui

lui eſt arrivé, en convenant qu'il en eſt bien mieux inſtruit qu'eux? Cette apoſtrophe continuelle ne fait de tout le livre qu'une eſpece de longue épître dédicatoire. Combien cette ſeule correction ne dèvoit-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'ouvrage?

J'ajouterai que la narration, qui, dans le ſtyle hiſtorique, admet uniquement la troiſieme perſonne, ne pouvoit ici avoir lieu : c'eſt ce que je n'ai pas tardé à ſentir, dès que j'ai voulu y avoir recours. Au lieu d'un ſeul acteur principal, les mémoires de Sully, comme je l'ai déja dit, en offrent deux, dont les rôles ſe mêlent continuellement dans le récit, où ils paroiſſent preſque toujours à la fois parlant entr'eux ou bien avec d'autres interlocuteurs. Le pronom *il*, *lui*, qui dans la narration ſupplée ſi commodément au nom propre, pouvant alors tomber ſur l'un comme ſur l'autre, il en réſulte une obſcurité, qu'on ne peut ſauver que par l'inconvénient auſſi grand, des redites & des circonlocutions. Si, pour lever cette difficulté que tout le monde ſentira, on eût intitulé l'ouvrage, *Mémoires pour ſervir*

à l'Hiſtoire de Henri IV, & qu'on ſe fût retranché au perſonnage ſeul de ce prince, c'étoit enlever tout d'un coup une moitié des mémoires, & une moitié qui n'eſt peut-être pas la moins intéreſſante : car on trouve par-tout la vie & les actions de Henri le Grand, au lieu que celles de M. le duc de Sully ne ſe rencontrent guere que dans ce livre. Il convenoit encore moins de s'y borner à raconter les événements, qui regardent particuliérement ce miniſtre.

Il ne reſtoit donc qu'un ſeul parti à prendre : c'étoit de faire parler Sully lui-même. J'ai cédé ſans répugnance à une néceſſité qui devoit être la ſource d'un nouvel agrément. Rien en effet plus capable de répandre dans la narration cet intérêt vif & preſſant qui remue ſi bien notre cœur, que d'introduire le principal acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a eue : Et quel acteur encore ! ſi l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on le figure que parleroit aujourd'hui un tel miniſtre qui fut également chéri de ſon maître, & reſpecté de tous les ordres du Royaume.

Ce motif ſeul devroit me faire obtenir du public l'indulgence que je lui demande, pour la ſeule véritable licence que j'aie priſe; s'il trouvoit d'ailleurs que j'euſſe ſatisfait à ce qu'elle m'impoſe. Mais comme je n'oſe m'en flatter, je fonde ma juſtification ſur une preuve de fait; c'eſt que dans la plus exacte vérité, M. le duc de Sully eſt lui-même l'auteur des mémoires qui portent ſon nom, puiſque les pieces originales qui les compoſent, ſont de lui, & que ſes ſecretaires n'ont fait autre choſe que les coudre enſemble: Ce qui s'apperçoit facilement en certains endroits, où la plume du miniſtre ayant été arrêtée, ſoit par le ſecret, ſoit par quelqu'autre conſidération auſſi forte; on le voit fruſtrer l'attente du lecteur, ſur des faits, dont il eſt clair que par eux-mêmes ils n'ont pas eu la moindre connoiſſance. C'eſt donc moins un vol que je leur fais, qu'une juſte reſtitution que je dois à leur maître. J'en ai pour garants tous nos écrivains, qui montrent aſſez, lorſqu'ils citent les mémoires de Sully, qu'ils croient bien ne s'appuyer que de l'autorité ſeule de ce grand homme d'état. Le doute

du seul Vitorio Siri à cèt égard, est bien foible contre tant d'autorités.

Mémoir. Rec. Vol. 1. pag. 29.

Je ne regarde point cette discussion critique comme assez importante, ou assez amusante, pour transcrire des pages entieres de nos mémoires, qui établiroient cette vérité, par les paroles de Henri IV, de M. de Sully, & de ses secretaires eux-mêmes. On peut, si on le juge à propos, consulter les endroits que j'indique ici en marge. * Je me contenterai d'ajouter une conjecture que je soumets aux lumieres des Lecteurs.

* *Epit. des t. & 3. T. — 2. Tom. p. 407. 409. 410. 434. 435. 440. 448. — 3. I. p. 82. 83. 294. 385. &c.*

Les mémoires de Sully se sont formés, premiérement, des remarques que M. de Rosny commença dès sa plus grande jeunesse à faire, sur les événements de son temps, soit généraux, soit particuliers au prince son maître & à lui-même : ensuite, de ce qu'il y joignit, à la priere de ce même prince, qui sut distinguer de bonne heure le prix d'un homme de ce caractere. M. de Rosny ne prétendit pas sans doute en faire un ouvrage bien suivi, encore moins un corps d'histoire; mais seulement un recueil de pieces sur plusieurs des événements de son temps, qu'il augmenta de ses

Tom. 2. p. 440.

propres réflexions ſur le gouvernement. Le mot de Journal, qui y eſt employé quelque part, ne doit donc pas être pris à la rigueur. Des mémoires, par pieces ainſi détachées, n'étoient pas une choſe abſolument nouvelle en ce temps-là. Il ſe peut bien faire auſſi que M. de Roſny eût alors pour objet de ſe préparer des matériaux pour des mémoires plus complets, qu'il aima mieux dans la ſuite faire paroître ſous le nom de ſes ſecretaires, que ſous le ſien. *Tom. 2. p.* 448. *Tom. 3. p.* 83. 385.

Ces regiſtres ſi bien reliés, dont il eſt encore fait mention, auroient été remis à quatre de ſes ſecretaires, deux deſquels compoſerent d'abord les deux premiers tomes, tels que nous les avons aujourd'hui. Les deux autres ſecretaires, qui ſont ceux que M. de Sully prit à ſon ſervice, au temps de ſa retraite, travaillerent en même temps au premier des deux tomes ſuivants, qui comprend un eſpace de cinq années, depuis 1605 juſqu'à la mort de Henri IV. Et croyant leur travail imparfait, s'ils n'y en ajoutoient un ſecond, comme avoient fait leurs confreres, ils ſe mirent à refeuilleter tous les papiers du duc de Sully, & vinrent *Epît. Limin. du* 3. *T. T.* 2. *p.* 410.

Epît. Limin. Ibid. à bout de leur entrepriſe. Mais j'avertis qu'il ne faut pas tout-à-fait les en croire ſur le lieu de l'impreſſion des mémoires de Sully ; ils n'ont cherché à cet égard qu'à faire prendre le change au public, par l'intérêt qu'ils avoient que cet ouvrage ne parût pas imprimé dans le Royaume. Guy-Patin, le pere le Long, M. l'abbé Lenglet, & beaucoup d'autres ſont perſuadés que les deux premiers tomes furent imprimés au château de Sully même ; & pour les deux derniers, c'eſt auſſi un fait connu qu'ils n'ont paru que lorſqu'ils furent imprimés à Paris, en 1662, par les ſoins de M. l'abbé le Laboureur.

Il eſt parlé dans les mémoires de Mademoiſelle, de certaines lettres, & autres originaux en fort grand nombre, que le comte de Béthune gardoit précieuſement, qu'il montroit comme une rareté aux curieux qui alloient le voir. On pourroit croire que c'étoit, du moins en partie, les minutes des écrits du duc de Sully ; mais de ce qu'il ne s'eſt trouvé aucunes de ces pieces dans le recueil immenſe de manuſcrits, dont M. le comte de Béthune fit préſent au feu roi, en 1664, il faut conclure que toutes ces minu-

tes périrent ayant été regardées comme inutiles, après la compoſition des mémoires de Sully. Cependant je tiens aux compilateurs ſi peu de compte de leur travail, que je ſouhaiterois de bon cœur n'avoir eu comme eux que ces ſeuls originaux. Ce qu'ils y ont mis du leur, n'y ajoute rien d'eſſentiel, & ne ſert qu'à cacher le véritable ouvrage de M. de Sully, qui en beaucoup d'endroits ne ſauroit plus être diſtingué, ni ſéparé du leur; parce qu'ils n'ont pas voulu ſe borner à ranger ces pieces originales ſuivant l'ordre des temps, qui eſt tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux.

Je ne ſais même s'il n'y auroit pas lieu de les ſoupçonner d'avoir ſupprimé des morceaux aſſez importants. Du moins peut-on ſans témérité les accuſer de nous avoir fait perdre le *Traité de la guerre*, le *Maréchal de Camp*, les *Inſtructions de milice & police*, & quelques autres ouvrages du duc de Sully, qui ont certainement exiſté. On les cherche inutilement dans le cabinet de M. le duc de Sully d'aujourd'hui, malgré les ſoins que ce ſeigneur, connu par ſon goût pour les belles-lettres, & en particulier pour les

Louis-Pierre-Maximilien de Béthune.

antiquités, a pris d'y raſſembler tout ce qu'il a pu recouvrer de monuments, ſi glorieux à ſon illuſtre maiſon. Ce ne ſont pour la plupart, que des états, mémoires, &c. qui ont rapport aux différentes charges de Maximilien, duc de Sully, & dont la ſubſtance ſe retrouve d'ailleurs dans nos mémoires. Les ſeules pieces manuſcrites de ce cabinet qui pourroient intéreſſer la curioſité, ſont l'original du premier volume des mémoires de Sully, ſur lequel ſans doute a été fait l'imprimé; & la ſuite d'une eſpece de roman héroïque en quatre volumes *in fol.* dont les deux premiers ont été perdus. Ces aventures, ou plutôt hiſtoires allégoriques de ce temps-là, ſont intitulées: *Gelaſtide, ou les illuſtres princeſſes & belliqueuſes pucelles du puiſſant empire de la grande Sclaramane de Doloſophomorie, les Slarazones diamantées, Percy de Rubicelle & Pyrope:* titres auſſi ſinguliers que celui des mémoires de Sully, & qui marquent aſſez que ce ſont les mêmes mains qui les ont rédigées.

Peut-être auſſi que la perte de ces originaux ne doit être imputée qu'à M. le duc de Sully lui-même, puiſque ſes ſecretaires non ſeulement agiſſoient par

par ſes ordres, mais encore travailloient ſous ſes yeux. En ce cas, nous ſerions obligés de convenir qu'un peu de vanité dans ce miniſtre a empêché que ſes mémoires n'aient paru ſous ſon nom. Il aura ſenti qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de ſe faire honneur à lui-même de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le regne de Henri IV ; & ne voulant ni ſe louer, ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable, il aura pris le parti de faire dire par d'autres ce que la modeſtie l'auroit obligé de ſupprimer. *Tom. 3. pag. 83. & 294.*

On lui a reproché un autre défaut, qui tient, dit-on, à celui-ci ; mais qui bien examiné, pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut ; c'eſt la maniere libre dont il parle, & dont il agit avec ſon ſouverain. Ecoutons encore là-deſſus notre ancien diſſertateur. „ Cette humeur, dit-il, même-
„ ment ſi ferme & hautaine, qui
„ oblige ſouvent ſon prince à le pré-
„ venir pour s'ouvrir à lui & ſe dé-
„ clarer : peut-être ſe fût-il rendu plus
„ recommandable, & d'autant plus
„ parfait, que moins difficile. Mais
„ quoi ! Si l'original étoit de la ſorte,
„ & le naturel le vouloit ainſi ; le de-

„ voit-il flatter, le devoit-il déguiſer „ dans la peinture? Mais quoi! Si ç'a „ été cette même gravité ou circonſ- „ pection univerſelle que ſes ennemis „ ont reprochée à ſa mémoire, qui a „ donné tout ce grand prix à ſon mi- „ niſtere & autorité, la doit-on re- „ gretter en lui comme une tache, & „ la condamner en lui comme un „ manque? „ En effet, pourquoi un miniſtre, dont la droiture eſt connue, & qui ne peut être ſoupçonné d'aucun mauvais principe, n'auroit-il pas, ſoit en parlant, ſoit en traitant avec ſon maître, le privilege de pouvoir ſuivre les impreſſions auſteres de la vérité? La condition des particuliers ſeroit donc en ce point plus heureuſe que celle des ſouverains? Mais la preuve qu'à cet égard M. le duc de Sully ne mérite aucun reproche, c'eſt que ce maître ne lui en fait point; qu'il le ſouffre; c'eſt trop peu dire qu'il l'aime, qu'il le loue de cette liberté. Qu'on diſe donc tout ce qu'on voudra, par exemple de cette fameuſe promeſſe de mariage, déchirée par le duc de Sully, entre les mains de Henri IV. Je ne vois dans ce trait, rien que d'admirable, & l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conſéquence.

La néceſſité de prévenir le lecteur pour moi-même a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ai point regardé comme indécent dans M. de Sully, de rapporter tout ce qui lui eſt arrivé en ce genre avec Henri IV; & quant aux louanges perſonnelles, en retranchant ce qui de la bouche de ſes ſecretaires ne pouvoit paſſer dans la ſienne, j'y laiſſe tout ce qu'il dit, ou qu'il ſouffre qu'on lui diſe d'avantageux pour lui & pour la maiſon de Béthune. J'y laiſſe de même ce qu'il avance, par le même principe de vanité, joint à ſes préjugés de religion, tantôt ſur les maiſons les plus célebres, telles entr'autres que la maiſon d'Autriche; tantôt ſur des particuliers, auxquels il n'a pas toujours rendu juſtice; comme les ducs de Nevers & d'Epernon, Meſſieurs de Villeroi, Jeannin, le Cardinal d'Oſſat & autres parmi les Catholiques; & dans le parti Proteſtant, les ducs de Rohan, de Bouillon & de la Trémouille, Du-Pleſſis-Mornai, &c. Enfin touchant une ſociété, très-eſtimable par ſes mœurs, & par l'utilité dont elle a été à la religion, à l'éducation de la jeuneſſe & aux belles-lettres.

Si je m'arrête ſur cet article, c'eſt uniquement afin qu'on voie combien je déteſte toute ſorte de prévention : car du reſte, je ſais bien que là-deſſus je ne ſerai point pris à partie. Le fond du texte original même, que je n'ai pas prétendu anéantir par mon travail, ſubſiſtera toujours dans ſon entier; on en tireroit, ſi j'avois oſé l'altérer, de quoi m'accuſer à-la-fois d'infidélité & de flatterie. Tout ce que j'ai pu faire, & je proteſte que c'eſt à la vérité ſeule que j'ai cru l'accorder, c'eſt de marquer ma répugnance par de fréquents correctifs, ſur leſquels ſeuls le public équitable jugera de mes véritables ſentiments.

Au reſte, il ne faut, ce me ſemble, qu'un ſeul mot, pour rendre ſans effet la plus grande partie des imputations que le duc de Sully fait aux Jéſuites & à pluſieurs autres bons Catholiques : c'eſt qu'ils agiſſoient par un motif & qu'il les jugeoit par un autre. Ajoutons que dans les circonſtances où ces choſes ſe paſſoient, il étoit bien difficile de ne pas ſe tromper dans le jugement qu'on devoit porter ſur chacune des démarches des différents acteurs. Aujourd'hui que le

temps a mis en lumieres les cauſes, les motifs & les moyens; nous, qui ne ſommes plus ni entraînés par le feu de l'action, ni frappés de craintes, de deſirs, d'eſpérances, n'avons-nous pas ſur le ſujet dont il s'agit deux ſentiments preſque contradictoires? L'un, de déteſter la ligue avec beaucoup de raiſon; l'autre, de juger avec quelque vraiſemblance, que ſans la ligue, ce royaume riſquoit de tomber dans le plus grand de tous les malheurs, celui de perdre la vraie religion. Si les Villeroi, les d'Oſſat, &c. avoient beſoin de juſtification, voilà dans quelles ſources il faut la prendre.

Un motif peu différent m'a fait encore recourir à des notes dans les endroits où le duc de Sully parle déſavantageuſement de quelques-uns des Peuples nos voiſins, entr'autres, des Eſpagnols & des Anglois : je ſuis auſſi éloigné d'applaudir à ſes préventions, que d'épouſer ſes querelles. Ne rien appercevoir de louable dans les autres nations, c'eſt aveuglement; ne pouvoir en convenir, c'eſt foibleſſe.

Mais un article qui m'a paru plus grave encore que tous ceux-là, c'eſt la liberté avec laquelle l'auteur ex-

poſe quelquefois ſes propres principes ſur le fond même de la religion. On ſe figure d'abord qu'un homme plein de ſentiments, de connoiſſances & de bonnes qualités, ne peut être que fort dangereux, lorſqu'il lui arrive de parler de la religion prétendue réformée, à laquelle on ſait que le duc de Sully demeura toujours très-attaché. Je l'ai penſé ainſi moi-même; mais la ſimple inſpection de ſes mémoires a ſuffi pour me détromper. Je citerai à cette occaſion une derniere fois, l'Ecrivain dont j'ai déja employé le témoignage, afin de faire mieux ſentir que ces Mémoires ne doivent pas faire aujourd'hui une impreſſion, qu'ils ne faiſoient pas même au temps de leur nouveauté. „ Ce n'eſt pas, dit-il, par les conditions „ de ſa créance, qu'il le faut regarder „ comme un modele ou original: c'eſt „ un capitaine, c'eſt un grand-maître „ d'artillerie, c'eſt un ſurintendant „ des finances, & un miniſtre univerſel de tous les grands deſſeins de „ ſon prince; mais non pas un chrétien & encore moins un catholique, „ qui ſe repréſente dedans ces mémoires..... Ces livres auſſi, dit-il „ encore, ne le repréſentent-ils pas

„ proprement pieux ou religieux, puiſ-
„ qu'ils ne le repréſentent pas vrai-
„ ment catholique?„

L'auteur pouvoit ajouter une autre raiſon encore plus déciſive : c'eſt que lorſque M. de Sully ſe repréſente comme religieux ou catholique, pour me ſervir de ſes termes, cet homme, dont les raiſonnements ſur preſque tout autre ſujet, ſont ordinairement ſolides & concluants, ſe montre ſi mauvais théologien, que ce ſeul contraſte ſuffiroit pour le réfuter. Quels aveux d'ailleurs ne lui arrache pas la force de la vérité? Que ne dit-il point contre quelques-unes des folles déciſions des ſynodes proteſtants, contre les brigues & les projets criminels des chefs de ce parti, contre l'eſprit de révolte & de déſobéiſſance de tout ce corps? Il y a quelque choſe de ſi ſingulier à voir M. le duc de Sully tour-à-tour calviniſte & l'ennemi des Calviniſtes, que j'ai cru devoir conſerver tout ce qu'il dit au ſujet de la religion, de crainte que tout ce que j'aurois ſupprimé à cet égard ne fût jugé, par la raiſon même de cette ſuppreſſion, d'une toute autre importance qu'il n'eſt : mais auſſi j'ai jugé devoir

encore moins épargner ici les correctifs, que par-tout ailleurs : & il ſe peut bien faire que croyant ne pouvoir aſſez ménager les ames timorées, j'ai encore, ſans y penſer, accordé quelque choſe à mes premiers ſcrupules.

Ce qui a encore conſidérablement multiplié ces notes, c'eſt que dans la vue de rendre cet ouvrage plus clair & plus complet, j'ai eu pour toutes les choſes de ſimple agrément, la même complaiſance que pour celles de néceſſité. Je n'ai pu me réſoudre à paſſer un fait obſcur, ou ébauché, ſans l'éclaircir & l'achever : ici, c'eſt un trait qui en amene un autre ſimplement amuſant : là, une perſonne de marque, annoncée par ſon nom ſeul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de baptême, le ſurnom, les dignités, les emplois, quelquefois même l'année de la naiſſance & celle de la mort. Ces notes regardent encore des erreurs de calcul, de fauſſes dates, des évaluations de monnoie, &c. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs écrivains, & de puiſer tout d'un coup à la ſource : ainſi les mémoires de la

ligue, de l'Etoile & de Nevers; les Chronologies novennaire & ſeptenaire de Cayet, & le Mercure françois; Meſſieurs De-Thou, Péréfixe, Mathieu, Davila, Le Grain, d'Aubigné; les manuſcrits de la bibliotheque du roi, les lettres du cardinal d'Oſſat (1), &c. ſont mes garants pour les faits; & pour tout le reſte, les livres qui pouvoient me fournir les ſecours dont j'ai eu beſoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles, ſur le ſujet dont il s'agit, ſans entrer dans aucune diſcuſſion, excepté lorſque la diverſité des opinions ſemble l'exiger. Cette précaution n'a pu empêcher que dans les cinq ou ſix premiers livres, la marge ne fût un peu chargée, ſans qu'il m'ait été poſſible de faire autrement; les premieres années de l'hiſtoire de Henri IV offrant une quantité prodigieuſe de faits de toute eſpece, que les mémoires de Sully ne font ſouvent qu'indiquer ou toucher très-légérement.

Des notes ſur la politique, la guerre, la finance, la police, le commerce,

(1) Je me ſuis ſervi pour ces lettres de l'ancienne édition *in-fol.* ainſi que de l'ancienne édition des mémoires de l'Etoile.

la marine, &c. auroient bien tenu leur place parmi celles-là. Je n'ai pu réſiſter à l'envie d'y en ſemer quelques-unes, ſur-tout dans les derniers livres, dont le ſujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, ſouvent même de néceſſité abſolue.

A l'égard des maximes & des réflexions, le ſeul uſage raiſonnable qu'on pouvoit en faire étoit de les diſperſer en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir obſerver à un autre égard la méthode contraire. J'ai ramaſſé tout ce qui eſt dit du grand & fameux deſſein de Henri IV en différents endroits où il me paroiſſoit couper la narration d'une maniere déſagréable; & ne trouvant de place nulle part pour un détail ſi étendu, j'en ai formé un livre à part. On pourra d'abord me ſoupçonner ſur ces derniers points, d'avoir beaucoup ajouté à mon original. Je prie les lecteurs de ſuſpendre leur jugement juſqu'à ce qu'ils l'aient lu d'un bout à l'autre. Je ſens bien moi-même, que la néceſſité de faire une nouvelle diſtribution des matieres a jetté ſur ce travail un air d'indépendance qui peut le tirer de la claſſe des traductions ordinaires,

mais non pas le ranger parmi les ouvrages d'invention. On s'appercevra en assez d'autres endroits, que si j'avois cru pouvoir prendre une autorité absolue sur mon original, je l'aurois souvent présenté sous un autre aspect. Au reste il n'étoit pas possible d'indiquer tous ces renvois à la marge, & le lecteur n'en auroit été que fatigué.

L'expédient que j'ai imaginé, pour faire usage des lettres qui sont répandues dans les mémoires de Sully, a été de les tourner en récit & de les joindre au fait qu'elles concernent; par-là je leur ai donné une utilité qu'elles n'avoient point, & je me suis ménagé une ressource pour le tissu historique. Lorsque j'y trouve cette réticence, si ordinaire à ceux qui s'écrivent sur des choses dont ils se sont auparavant entretenus de bouche, j'y supplée ordinairement par une note, quand la chose est possible, ou qu'elle le mérite. Car de ce nombre presqu'infini de lettres, soit de Henri IV, soit du duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu intéressants. Je mets toutes celles de cette espece au nombre des inutiles, & je les retranche en entier, ou en partie;

ce que je pratique auſſi à l'égard des récits trop alongés, des remarques triviales, des mémoires trop étendus, des réglements ſur les finances trop particulariſés. Mais lorſque je tombe ſur des lettres, des converſations & autres morceaux de la premiere main, je les copie fidellement, ſans prendre d'autre liberté, ſinon que rencontrant un terme dont le ſon pourroit choquer l'oreille, je lui en ſubſtitue un autre. Je cherche à ſatisfaire par-là ceux qui pourroient ſe plaindre qu'en leur préſentant des mémoires anciens, les perſonnages y parlent toujours comme s'ils étoient de notre ſiecle : & je juge du plaiſir que doit leur faire la naïveté de l'ancien langage, lorſqu'il eſt bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même. J'ai ſuivi l'ordre établi de diviſer un ouvrage hiſtorique en livres, plutôt qu'en chapitres. Il s'en eſt trouvé trente dans celui-ci, en comptant pour un l'expoſition du grand projet de Henri IV, dont je viens de parler. Quelques perſonnes opinoient à ſupprimer tout-à-fait ce projet, comme n'ayant eu aucune exécution ; mais il m'a ſemblé qu'il tenoit une place trop conſidérable dans les mémoires de Sully, pour

que le public pût goûter cette ſuppreſſion : je me ſuis contenté de l'abréger.

Je n'ai pas jugé à propos de m'engager au-delà de la retraite de M. de Sully : en quoi je n'ai pas ſuivi mon original : mais outre que ſelon mon plan, je ne voyois aucun uſage à faire de pieces, qui n'ont plus de relation avec l'un ni avec l'autre de mes deux perſonnages, il m'a ſemblé, en bonne critique, que ces pieces ne méritoient pas qu'on y fît une grande attention. Je ne trouve dans le quatrieme tome, véritablement de la main du duc de Sully, que ce qu'il dit de la nouvelle cour, du conſeil & de lui-même, juſqu'à ſa ſortie de Paris, les projets de réglements ſur différents ſujets, & les preuves du grand deſſein de Henri IV. Pour ce qui eſt de l'invective ſanglante contre M. de Villeroi, des autres morceaux appartenants au regne de Louis XIII ; en un mot de ce qui eſt contenu dans les deux cents dernieres pages, tout eſt ſi viſiblement d'une main différente, ſi déplacé, ſi peu de ſuite, & en même temps ſi froid, ſi frivole, que je n'ai pu le regarder que comme une compilation faite par ſes ſecretaires, ſans aucun

diſcernement, & dans l'unique vue, comme ils n'en diſconviennent pas eux-mêmes, de rendre ce tome égal en groſſeur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des panégyriques, des ſonnets, & des autres pieces en vers françois & latins, que le lecteur peut aller chercher dans l'original, s'il eſt touché de cette bigarrure.

Comme ces mémoires ne nous apprennent point ce que devint le duc de Sully depuis ce temps-là juſqu'à ſa mort, & que le lecteur peut avoir quelque curioſité à cet égard, j'y ſatisfais par un ſupplément : on ne doit rien perdre ni omettre de la vie des grands hommes. Ce ſupplément s'eſt trouvé plus complet & plus intéreſſant, que d'abord je ne m'y étois attendu, au moyen de tous les éclairciſſements que M. le duc de Sully a bien voulu me fournir.

Je me ſuis ſervi de l'édition *in-fol.* comme je l'ai déja dit. Elle eſt en quatre tomes, qui forment autant de volumes, quoique dans quelques bibliotheques ils ſe trouvent réunis en deux volumes ſeulement : le premier & le ſecond de ces quatre tomes, imprimés à *Amſterdam*, c'eſt-à-dire, à Sully,

ſans date d'année, ni nom d'imprimeur : car celui qu'on voit en tête, eſt ſuppoſé. C'eſt la premiere de toutes les éditions des mémoires de Sully : on l'appelle communément l'édition aux lettres vertes, à cauſe de ſes V V V, & de ſa vignette, enluminée de verd : les troiſieme & quatrieme tomes, imprimés à *Paris* avec permiſſion, chez *Auguſtin Courbé*, en 1662. Cette édition n'eſt pas fort correcte, mais quelques-unes des ſuivantes ont été tronquées, ce qui eſt encore pire. Voici toutes celles qui ont ſuivi la premiere. Des deux premiers tomes, deux volumes *in-fol.* plus petit caractere, *Rouen* 1649. Des mêmes, quatre volumes *in-douze*, *Amſterdam* 1654. Des mêmes, deux volumes *in-fol. Paris*, *Courbé*, 1664. Des troiſieme & quatrieme tomes, trois volumes, *Paris* 1664. Du tout enſemble, huit volumes *in-douze*, *Paris* 1663, & dans le même temps à *Rouen*, ſept volumes *in-douze*. La derniere édition eſt celle de *Trévoux*, en 1725, douze volumes *in-douze*.

Ce qui me reſte à ajouter ici, c'eſt d'aſſurer le public que je le reſpecte trop, pour m'être expoſé à mériter les

reproches que beaucoup de travail & d'application pouvoit me faire éviter. A l'égard de tous les autres, comme ils peuvent ſervir, ſi ce n'eſt à corriger mon ouvrage, du moins à me corriger moi-même dans la ſuite; loin de vouloir les prévenir, je les prie de ne me les point épargner. On ne me verra ni réclamer l'indulgence que l'on doit naturellement à un premier eſſai, ni chercher une excuſe dans ma ſituation : ſituation néanmoins, ſi peu favorable à ce genre de travail, que ſans le ſecours de perſonnes auſſi généreuſes que zélées pour l'avancement des lettres, je me ſerois vu obligé de l'abandonner. Je dois cet aveu à la vérité. Je me rendrois ſur-tout coupable d'une extrême ingratitude, ſi je laiſſois ignorer ce que je dois en cette occaſion à un homme reſpectable, qui ayant eu des liaiſons intimes avec Meſſieurs les ducs de Sully, les derniers morts, non ſeulement m'a donné l'idée & le goût de cet ouvrage, mais encore m'a aidé à en tracer le plan, & en a avancé l'exécution par tous les moyens que lui ont inpiré l'amitié dont il m'honore, & la nobleſſe de ſes ſentiments.

SOMMAIRES

SOMMAIRES
DES LIVRES
Contenus dans le premier Volume.

SOMMAIRE
Du premier Livre.

MÉMOIRES depuis l'année 157. *jusqu'à* 1580. *Etat des affaires du conſeil de France & de celles des Calviniſtes, à la paix de* 1570. *Extraction de Roſny, & particularités ſur la Maiſon de Béthune. Autres ſur la naiſſance, l'éducation & la jeuneſſe du prince de Navarre. Idée du gouvernement ſous Henri II, François II, & pendant les premieres années de Charles IX. Artifices de la reine Catherine de Médicis & de ſon conſeil, pour perdre les Huguenots. Roſny s'attache au Roi de Navarre, & le ſuit à Paris. Mort de la reine de Navarre; bleſſure de l'amiral de Coligny, & autres ſujets de défiance que la cour donne aux Proteſtants. Diſſimulation profonde de Charles IX. Maſſacre de la ſaint Barthelemi : détail, remarques & réflexions ſur cet événement, ſur la conduite de Charles IX & ſur l'amiral de*

Coligny. Comment le roi de Navarre & Roſny échappent au maſſacre. Education de Roſny. Les Calviniſtes reprennent courage & rétabliſſent leurs affaires. Fuite du Prince de Condé. Priſon des princes. Priſe d'armes du Mardi-Gras. Mort de Charles IX. Son caractere. Henri III revient en France, & déclare la guerre aux Huguenots. Fuite de Monſieur & du roi de Navarre. La reine-mere les trompe par la paix de Monſieur. La guerre recommence. Rencontres militaires & priſes de Villes: premiers faits d'armes de Roſny. Paix de 1577. Conférence de la reine-mere avec le roi de Navarre. Autres expéditions militaires : priſes de Cahors, &c. commiſes par Roſny.

SOM-

SOMMAIRE

Du ſecond Livre.

MÉMOIRES depuis 1580 juſqu'à 1587. Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur couronne à Monſieur : Il y paſſe ; Roſny l'y ſuit. Priſe du château Cambreſis, &c. Monſieur ſurprend la citadelle de Cambrai. Il paſſe en Angleterre, revient en Flandre, ſe rend odieux aux Flamands & aux Proteſtants par la trahiſon d'Anvers, déconcertée par le prince d'Orange. Mécontentement de Roſny contre ce prince. Monſieur voit échouer ſes projets, & repaſſe en France. Roſny y revient auſſi après avoir viſité la ville de Béthune. Offres faites au Roi de Navarre par l'Eſpagne. Roſny eſt envoyé par le Roi de Navarre à la Cour. Il va voir Monſieur. Mort de ce prince. Second voyage & négociation de Roſny à Paris. Son mariage, ſes occupations domeſtiques. Origine, formation & progrès de la Ligue. Henri III s'unit avec elle contre le Roi de Navarre. Diviſions dans le parti Calviniſte : vues de ſes chefs. Roſny eſt renvoyé à Paris par le Roi de Navarre, pour obſerver les démarches de la Ligue. Angers manqué. Voyage hazardé. Embarras où ſe trouve le Roi de Navarre. Expéditions militaires. Négociations de Roſny pour l'alliance des deux Rois.

Priſe de Talmont, de Fontenai, &c. Roſny va aſſiſter ſon épouſe pendant la peſte. Entrevues de la Reine-mere avec le Roi de Navarre, ſans fruit. Suite des expéditions militaires. Roſny défait un eſcadron des ennemis. Autres ſuccès des Calviniſtes. Perſécution déclarée contre eux : danger de Madame de Roſny : voyage ſecret de Roſny à Paris. Le duc de Joyeuſe conduit une armée en Poitou, & eſt battu par le roi de Navarre à Coutras : détail de cette bataille.

SOMMAIRE

Du troiſieme Livre.

MÉMOIRES depuis 1587 juſqu'à 1590. Faute du roi de Navarre & des Proteſtants, après la bataille de Coutras : Deſſeins ſecrets du prince de Condé, du comte de Soiſſons & du vicomte de Turenne, leurs chefs. Mort du prince de Condé : remarques ſur cette mort. Journée des Barricades, & ce qui s'enſuivit : réflexions ſur cet événement. Aſſaſſinat du duc & du cardinal de Guiſe : réflexions & remarques à ce ſujet. Mort de Catherine de Médicis. Foibleſſe de Henri III pour la Ligue. Traité d'alliance entre les deux rois, négociée par Roſny : mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevue des deux rois. Le duc de Mayenne devant Tours : Faits d'armes des deux parts : Combat de Foſſeuſe où ſe trouve Roſny. Mort de Madame de Roſny. Succès des armes des deux rois. Siege de Paris. Mort de Henri III. Particularités ſur cet aſſaſſinat. Henri IV prend conſeil de Roſny. Situation embarraſſante où ce prince ſe trouve : diſpoſitions des différents officiers de l'armée royaliſte à ſon égard. Surpriſe de Meulan par Roſny. Priſe de villes & expéditions militaires. Le roi paſſe en Normandie. Détail de la Journée d'Arques, où ſe trouve Roſny : Eſcarmou-

che du Pollet ; dangers que court Henri IV. Entrepriſe ſur Paris. Rencontres & ſieges de places. Digreſſion ſur ces mémoires. Siege de Meulan. Armée Eſpagnole en France. Roſny défend Paſſy. Bataille d'Ivry : particularités ſur cette bataille : grands dangers qu'y court Roſny, & bleſſures qu'il y reçoit : Il ſe fait porter à Roſny : careſſes que lui fait Henri IV.

François Porbus le Fils Pinxit. *H. Godin Sculp.*

HENRI IV.
Roi de France et de Navarre.

MÉMOIRES
DE SULLY.

LIVRE PREMIER.

ON ſe flattoit à la cour de Charles IX que les malheurs arrivés aux Réformés ſous les regnes précédents, les obligeroient de céder enfin aux volontés du roi, ou de ſortir du Royaume. La mort du prince (1) de Condé leur chef, la perte de deux grandes batailles, l'entiere diſperſion de leurs gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût raſſurer ce foible 1570. Jarnac & Moncontour.

(1) Louis I, prince de Condé, frere d'Antoine, roi de Navarre, & fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme. Ayant été fait priſonnier à la bataille de Jarnac en 1569, il fut tué d'un coup de piſtolet, que le baron de Monteſquiou lui tira dans la tête par derriere. Comme Monteſquiou étoit capitaine des gardes de Monſieur duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuſer ce prince d'avoir fait aſſaſſiner le prince de Condé.

reſte de troupes, abattues par une longue ſuite de mauvais ſuccès; tout faiſoit croire qu'ils touchoient au moment de leur ruine (2). Un courage ſupérieur à tous les événements, les ſoutint dans une conjoncture ſi accablante. Ils raſſemblerent leurs ſoldats épars dans toutes les provinces, & commencerent à ſe rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois & du Berry. Leur rendez-vous général fut indiqué à la Charité : Vezelai & quelques autres villes tenoient encore pour eux dans ces quartiers. Ils oſerent même ſe promettre de répandre l'alarme juſques dans Paris, auſſi-tôt qu'ils auroient reçu un ſecours conſidérable de Réïtres & de Lanſquenets qu'on leur promettoit en Allemagne. 1570.

Ce ne fut pas ſans beaucoup d'inquiétude, que la reine mere Catherine de Médicis apprit ces nouvelles. Mais elle s'imagina qu'il ſeroit facile d'empêcher cette jonction, & enſuite de diſſiper des troupes qu'elle croyoit conſternées. Elle fit marcher pour cet effet une puiſſante ar-

(2) Je prie le lecteur de ne point perdre de vue que c'eſt un proteſtant qui parle dans ces mémoires. L'état où la religion & la politique ſont aujourd'hui en France, ne laiſſe point appréhender que tout ce que peut dire monſieur de Sully en faveur des prétendus réformés, produiſe jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut même en quantité d'endroits, tirer des propres paroles de l'auteur, des inductions très-fortes pour l'unité de religion dans un royaume, & pour l'avantage de la religion catholique ſur la prétendue-réformée. Voyez ce qui eſt dit ſur ce ſujet dans la préface de cet ouvrage.

mée (3). Strozzy, la Châtre, Tavannes, la Valette, & tout ce qu'il y avoit d'officiers généraux en France, voulurent y ſervir; & le maréchal de Coſſé qui devoit y commander, s'enivroit de la gloire qu'il alloit acquérir, en exterminant juſqu'au dernier ſoldat huguenot, & en amenant à la reine mere tous les chefs du parti, pieds & mains liés. Il changea bientôt de ſentiment. L'armée proteſtante le reçut avec intrépidité; & elle fut toujours la premiere à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les eſcarmouches, qui furent fréquentes; & elle remporta même une eſpece de victoire au choc d'Arnay-le-Duc (4).

1570. Artus de Coſſé, ſeigneur de Gonnot, mort en 1582.

(3) Philippe Strozzy, ſeigneur d'Epernay, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. Claude de la Châtre, depuis maréchal de France. Jean de Nogaret, pere du duc d'Epernon. Gaſpard de Saulx de Tavannes, qui fut auſſi maréchal de France. Il avoit été page de François I, & étoit alors l'un des conſeillers & des confidents de Catherine de Médicis. Son caractere ſe connoîtra par les traits ſuivants, que je rapporterai d'après l'auteur de la Henriade, dans ſes notes, p. 34. „ Il couroit, „ dit-il, dans les rues de „ Paris la nuit de la Saint-„ Barthelemi, criant: ſai-„ gnez, ſaignez; la ſaignée „ eſt auſſi bonne au mois „ d'Août qu'au mois de „ Mai. Son fils qui a écrit „ des mémoires, rapporte „ que ſon pere étant au „ lit de la mort, fit une „ confeſſion générale de „ ſa vie, & que le confeſ-„ ſeur lui ayant dit d'un „ air étonné; Quoi! vous „ ne parlez point de la „ Saint-Barthelemi? Je la „ regarde, répondit le ma-„ réchal, comme une ac-„ tion méritoire qui doit „ effacer mes autres pé-„ chés „.

(4) Les apparences étoient, que le maréchal de Coſſé battroit l'armée huguenote, ou qu'il l'empêcheroit du moins de s'approcher de Paris. Il ne fit

1570. Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la reine mere, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens que la guerre pour détruire le parti proteſtant. Celui de la trahiſon lui parut le plus ſûr. Pour avoir le temps de s'y préparer, elle écouta ſi favorablement les propoſitions d'un accommodement, que la paix ſe fit à l'heure qu'on y penſoit le moins, & à des conditions tout-à-fait avantageuſes pour les huguenots. Ce fut la paix de (5) 1570,

ni l'un ni l'autre : au contraire, il fut obligé de ſe retirer après une eſcarmouche très-vive, & il ſe contenta depuis de côtoyer l'ennemi. Les Calviniſtes étoient commandés dans cette rencontre par le prince de Navarre & le prince de Condé, ſon couſin-germain, âgés l'un de ſeize ans, l'autre de dix-ſept, & par l'amiral de Coligny. L'hiſtorien Pierre Matthieu a recueilli ces paroles de Henri IV s'entretenant, depuis qu'il fut monté ſur le trône, de ce choc d'Arnay-le-Duc : „ mes premiers exploits d'armes, „ diſoit ce prince, furent „ Arnay-le-Duc, où il „ étoit queſtion ou de „ combattre, ou de me retirer. Je n'avois retraite „ qu'à plus de quarante „ lieues de-là ; & je demeurois à la diſcrétion „ des payſans. En combattant ainſi, je courois „ fortune d'être pris ou „ tué, parce que je n'avois „ point de canon, & les „ gens du roi en avoient, „ & à dix pas de moi fut „ tué un cavalier d'un coup „ de coulevrine : mais recommandant à Dieu le „ ſuccès de cette journée, „ il le rendit heureux & „ favorable „. *N.* 1. L. 5. *p.* 327. Dans le cours de cette même année, les Huguenots gagnerent la bataille de Luçon, & prirent Marennes, l'Iſle d'Oleron, Brouage, Xaintes, &c.

(5) Ils furent remis par ce traité de paix en poſſeſſion de pluſieurs privileges qu'on leur avoit ôtés. Le nombre des prêches fut augmenté, & on leur donna quatre villes pour ſûreté, la Rochelle, Montauban, Conac, & la Charité. On appella cette paix boiteuſe & mal-aſſiſe, parce qu'elle fut conclue au nom du roi, par Biron qui étoit

après laquelle on goûta de part & d'autre, pendant deux ans, un repos également ſouhaité par les deux partis. 1570.

Mon pere (6) ſe retira dans ſa maiſon de Roſny, & s'occupa à rétablir ſes affaires domeſtiques. Comme c'eſt l'hiſtoire de ma vie jointe à celle du prince que j'ai ſervi qui va faire le ſujet de ces mémoires, je dois donner un éclairciſſement ſur ma famille & ſur ma perſonne. En ſatisfaiſant la curioſité du public à cet égard, je le prie d'être perſuadé que je le fais ſans affectation & ſans vanité; & que je donne à la ſeule néceſſité de dire la vérité, tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi ici & dans toute la ſuite de ces mémoires. Maximilien eſt mon nom de baptême, & Béthune eſt celui de ma famille (7). Elle tire ſon origine, par la maiſon de Coucy, de l'ancienne maiſon d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient préſentement l'empire d'Allemagne & les Eſpagnes. Celle-ci ne deſcend que des comtes

boiteux, & par N. de Meſmes, ſeigneur de Malaſſiſe. Elle fut faite le 11 Août.

(6) François de Béthune, Baron de Roſny, mort en 1575. Il épouſa en premieres noces Charles Dauvet, fille de Robert Dauvet, ſeigneur de Rieux, préſident de la chambre des comptes, & d'Anne Briçonnet, dont il eut les enfants qui ſeront nommés ci-après. Il ſe remaria à Marguerite de Louvigny, dont il n'eut point d'enfants.

(7) Ces éclairciſſements ſur la maiſon de Béthune ſont tirés, tant du corps des anciens mémoires de Sully, que des différentes pieces qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles généalogiſtes modernes, dont nous rapporterons bientôt le ſentiment.

d'Habsbourg & Quibourg (8), ſimples gentilshommes il y a trois cents ans, à la
1570. ſolde des villes de Strasbourg, Bâle &

(8) L'opinion qui fait deſcendre la maiſon d'Autriche des comtes d'Habſbourg, autrement Thierſtein, a long-temps paſſé pour inconteſtable. Des titres de l'abbaie du Mure ou Muri en Suiſſe, mal conſultés par Théodore Godefroy, & adoptés ſur ſa parole par les meilleurs critiques, & même par le P. le Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes titres mieux examinés, par les chartres du monaſtere de S. Trutpert & autres actes, il paroît que cette maiſon eſt originaire du Brigaw : qu'elle ſort des anciens comtes d'Alſace : qu'elle remonte par Luitfruid, Rampert, Otpert, &c. comtes d'Habsbourg & Landgraves d'Alſace, non ſeulement juſqu'à Gontran le Riche, comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixieme ſiecle, mais même juſqu'à Adelric ou Ethic I, qualifié duc d'Allemagne, dix-huitieme aïeul de Raoul ou de Rodolphe I, au milieu du ſeptieme ſiecle. Voilà du moins ce qui paroît aſſez ſolidement établi par le nouvel ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott, bénédictin, imprimé à Vienne en 1737 en trois volumes in-folio, & qui a pour titre *Généalogie diplomatique de l'auguſte maiſon d'Habsbourg, &c.* Voyez auſſi le ſavant & judicieux extrait de cet ouvrage, inſéré dans le Journal des ſavants, Mars, Avril & Juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos mémoires paroiſſent être tombés dans deux autres erreurs particulieres. Il eſt vrai qu'on ne doit pas confondre cette ſeconde maiſon d'Autriche avec celle qui poſſéda l'Autriche, &c. juſqu'en 1248, que mourut Fréderic, le dernier de cette maiſon, laquelle tiroit ſon origine des anciens ducs de Souabe. Mais nous manquons de preuves, que la maiſon de Béthune ait été alliée de cette maiſon de Souabe ou d'Autriche premiere : elle ne l'a été que de la ſeconde, par la maiſon de Coucy. Le duc de Sully pourroit bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la maiſon d'Autriche de Sigebert, fils de Théodebert roi d'Auſtraſie, & l'avoir appliquée, non à la ſeconde maiſon d'Autriche, mais à la premiere ; quoique l'un ne

Zurich; & qui seroient tenus fort honorés d'être maîtres d'hôtel d'un prince tel que le roi de France; puisque Raoul, chef de cette seconde maison d'Autriche, exerça une pareille charge chez Ottocar, roi de Bohême. C'est du fils de ce Raoul que commence proprement la nouvelle source d'Autriche; parce qu'il prit ce nom en la place du sien. La maison de Béthune qui a donné son nom à une ville de Flandre, & d'où sont sortis les comtes qui anciennement ont gouverné cette province, se fait honneur d'un Robert de Béthune (9), Avoué d'Arras, dont le pere & le grand-pere, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés protecteurs de la province d'Artois. L'un de ces deux Robert de 1570.

soit pas plus vrai que l'autre.

Il a raison ensuite de dire que Raoul ou Rodolphe, comte d'Habsbourg, & premier empereur de cette maison, avoit été majordôme d'Ottocar, roi de Bohême, & qu'Albert son fils, aussi élu empereur, est le premier de sa maison qui ait pris le titre de duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274 lorsque Rodolphe eut emporté sur cet Ottocar son concurrent, les duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, &c. Mais il devoit en même temps rendre plus de justice qu'il ne fait à l'ancienneté de cette maison.

(9) Du Chesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert dit Faisseus, tige de la maison de Béthune, qui vivoit dans le dixieme siecle, descendoit d'une branche cadette des anciens comtes de Flandre, qui eut pour son apanage la seigneurie de la ville de Béthune, premiere baronie du comté d'Artois. Il faudroit dire seulement, selon ce sentiment, que ce fut la ville de Béthune qui donna à cette branche le nom qu'elle a depuis fait passer à toute la maison de Béthune. Le titre d'Avoué étoit alors si honorable, que plusieurs souverains se sont fait l'honneur de le porter.

1570. Béthune se signala en France, par la prise de la Roche-Vandais, forte place sur les confins d'Auvergne, où le rebelle Emezigot Marcel s'étoit retiré; & l'autre, dans les guerres de Sicile, en tuant de sa propre main le tyran Mainfroy en présence des deux armées : service qui mérita que Charles d'Anjou, concurrent de Mainfroy, lui fît épouser Catherine sa fille. On compte un quatrieme Robert de Béthune, qui gagna un combat naval contre les Infideles sur la Méditerranée : dans l'Eglise, un Jacques de Béthune, évêque de Cambrai, au temps de la croisade des Albigeois; un Jean de Béthune, abbé d'Anchin près de Valenciennes, mort en 1250, en odeur de sainteté, & dont les reliques sont révérées comme celles d'un martyr. L'histoire des croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguerent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la brêche. Antoine & Coësne de Béthune (10), marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborerent aussi les premiers l'étendart sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnène; & Coësne en obtint

(10) Ce sont apparemment ces deux freres, fils de Robert V, seigneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, proposa de marier avec les deux filles de Baudouin, roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, ce Coësne ou Conon de Béthune fut déclaré régent de l'empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay son fils.

le gouvernement. Quand on a de pareils exemples domeſtiques, on ne ſauroit les rappeller trop ſouvent pour s'animer à les ſuivre. Heureux, ſi pendant toute ma vie j'ai pu me comporter de maniere que tant d'hommes illuſtres ne dédaignent pas de me reconnoître, & que je ne rougiſſe pas moi-même d'en être deſcendu. Dans la ſuite, la maiſon de Béthune ne fit que croître encore en illuſtration. Elle s'allia (11) avec preſque toutes les maiſons ſouveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche (12); & pour finir par ce qui l'honore infiniment davantage, l'auguſte maiſon de Bourbon (13) ne mépriſa pas 1570.

(11) Voyez dans A. du Cheſne & le P. Anſelme, toutes les alliances de la maiſon de Béthune avec différents princes de la maiſon de France, avec les empereurs de Conſtantinople, les comtes de Flandre, de Hainaut, de Boulogne, les rois de Jéruſalem, ducs de Lorraine, les rois de Caſtille, de Léon, d'Ecoſſe, d'Angleterre; les maiſons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, &c.

(12) Par Jeanne de Coucy, qu'épouſa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on nomme ici la maiſon de Coucy, ce n'eſt pas véritablement la maiſon de Coucy, mais de Guines, dont on entend parler. La branche ainée de cette maiſon de Coucy, ſi ancienne, s'éteignit dans la perſonne d'Enguerrand IV de Coucy. Enguerrand de Guines, qui avoit épouſé Alix de Coucy, fille d'une branche cadette, la fit revivre en prenant le nom & les armes. Au reſte cette maiſon de Guines n'étoit guere moins illuſtre, ni moins ancienne que celle de Coucy.

(13) Par les maiſons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, & en dernier lieu par la maiſon de Melun. Anne de Melun, dame de Roſny, qui épouſa Jean IV de Béthune, comptoit, dit du Cheſne, tant du côté de Hugues de Melun ſon pere, vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn ſa mere,

1570. son alliance. Mais je dois auſſi avouer que la branche dont je ſuis ſorti, avoit alors beaucoup perdu de ſa premiere ſplendeur. Cette branche eſt iſſue d'un ſimple cadet (14), & le moins riche de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche ainée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle poſſédoit dans différents endroits de l'Europe, ne paſſerent point aux collatéraux, mais furent portés par les filles dans les maiſons royales où elles entrerent. Mes ancêtres particuliers ne laiſſerent pas en ſe mariant avantageuſement, de redonner à leur branche ce qui lui manquoit pour ſoutenir dignement ſon nom : mais toutes ces richeſſes furent preſqu'entiérement diſſipées par le mauvais ménage & la prodigalité de mon grand-pere (15), qui ne laiſſa à ſon fils qui eſt mon pere, que le bien d'Anne de Melun ſa femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde perſonnelle-

plus de dix princes du ſang royal de France, & tous les ſouverains de l'Europe.

(14) Jean de Béthune, ſeptieme aïeul de M. le duc de Sully, eut deux fils, Robert & Jean. Robert ne laiſſa de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean eſt ce cadet dont parle ici l'auteur : il étoit ſeigneur de Locres & d'Autrêche. Un autre ancêtre de l'auteur, nommé Mathieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

(15) Jean de Béthune baron de Baye. Il épouſa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand & de Jeanne d'Horn; elle étoit dame de Roſny. Il ſe remaria après ſa mort à Jeanne du Pré, ſimple demoiſelle. Il vendit les ſeigneuries des Hauts Bois d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Bannay, Taluz, Loches, Villerenard, Châtillon, Broucy, &c. *Du Cheſne, ibid.*

ment, j'entrois dans ma onzieme année au temps que je parle; étant né le 13 Décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second (16) de quatre enfants mâles qu'avoit mon pere, les incommodités naturelles de mon frere ainé (17) faisoient que dès-lors mon pere me regardoit comme celui qui devoit être le chef de sa famille; & toutes les marques d'une complexion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes parents m'éleverent dans les sentiments & la doctrine des réformés: & j'en ai fait constamment profession, sans que les menaces, les promesses, les différents événements, ni le changement même du roi mon protecteur, & ses plus tendres sollicitations, aient été capables de m'y faire renoncer. 1570.

Henri (18) roi de Navarre, qui aura la

(16) François de Béthune, baron de Rosny, &c. eut six enfants mâles; mais l'auteur ne compte point deux de ses freres, Jean & Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont Louis, Maximilien, Salomon & Philippe de Béthune: il sera parlé dans la suite de chacun d'eux.

(17) Louis, il se noya dans un torrent, âgé de 20 ans.

(18) „ La maison de „ Bourbon, depuis Louis „ IX, jusqu'à Henri IV, „ avoit presque toujours „ été négligée, & réduite „ à un tel degré de pau- „ vreté, que le fameux „ prince de Condé, frere „ d'Antoine roi de Na- „ varre & oncle d'Henri „ le Grand, n'avoit que „ six cents livres de rente „ de son patrimoine „. *Essai sur les guerres civiles.* Ces paroles de l'auteur de la Henriade induiroient facilement en erreur, si l'on n'avertissoit pas en même temps sur la foi d'un historien bien instruit, que les biens de la maison de Bourbon étoient alors de plus de huit cent mille livres de revenu, en terres seulement: ce qui faisoit en ce temps-là un très-

1570. principale part dans ces mémoires, étoit de ſept ans plus âgé que moi, & touchoit à ſa dix-huitieme année (19) lors de la paix de 1570. Une phyſionomie noble, ouverte & engageante, des manieres aiſées, vives & enjouées, une adreſſe particuliere dans tous les exercices propres à cet âge, faiſoient pencher tous les cœurs de ſon côté. Il commença de bonne heure à donner des marques (20) des grandes

riche apanage. Il eſt vrai qu'elle ne poſſédoit plus rien de l'ancien apanage de Bourbon, ni même de la maiſon de Moncade, tige maternelle. les biens de ces deux maiſons ayant été aliénés pour l'acquiſition du vicomté de Narbonne. Des alliances très-riches & très-illuſtres l'avoient miſe en poſſeſſion de ces grands biens. *Pierre Matthieu, hiſtoire de Henri IV, tome 2, pag. 1. & 2.* Conſultez auſſi ſur ces alliances & ſur la généalogie de la maiſon de Bourbon, la *Chronologie Novennaire de Pierre-Victor Cayet, tome 1, Liv. 1, fol. 237,* & nos autres hiſtoriens.

(19) Il vint au monde le 13 Décembre 1553, à Pau en Béarn. M. de Perefixe rapporte ſur ſa naiſſance des particularités aſſez curieuſes: „ Henri d'Albret, ſon grand-pere, „ fit promettre à ſa fille „ que dans l'enfantement „ elle lui chanteroit une „ chanſon, afin, lui dit-il, „ que tu ne me faſſes pas „ un enfant pleureux & rechigné. La princeſſe le „ lui promit & eut tant „ de courage, que malgré les grandes douleurs „ qu'elle ſouffroit, elle lui „ tint parole & en chanta „ une en ſon langage Béarnois, auſſi-tôt qu'elle „ l'entendit entrer dans ſa „ chambre... L'enfant vint „ au monde ſans pleurer „ ni crier.... Son grand-„ pere l'emporta dans ſa „ chambre : il lui frotta „ ſes petites levres d'une „ gouſſe d'ail, & lui fit ſucer une goutte de vin „ dans ſa coupe d'or, „ afin de lui rendre le tempérament plus mâle & „ plus vigoureux „. *Peref. Hiſt. de Henri le Grand, p. 1. Cayet, T. 1, L. 1, pag.* 241.

(20) „ Ce jeune prince, „ âgé ſeulement de 13 ans, „ eut l'eſprit de remarquer

qualités pour la guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres princes. Vigoureux & infatigable, grace à l'éducation (21) 1570.

„ les fautes du prince de „ Condé & de l'amiral de „ Coligny : car il jugea fort „ bien à la grande escarmouche de Loudun, que „ si le duc d'Anjou eût eu „ des troupes prêtes pour „ les attaquer, il l'eût fait, „ & que ne le faisant pas „ il étoit en mauvais état, „ & partant il falloit l'attaquer au plutôt : mais „ on ne le fit pas, & ainsi „ on donna le temps à „ toutes ses troupes d'arriver... A la journée de „ Jarnac, il leur remontra „ encore judicieusement „ qu'il n'y avoit pas moyen „ de combattre, parce que „ les forces des princes „ étoient éparses, & que „ celles du prince d'Anjou „ étoient toutes jointes : „ mais ils s'étoient engagés trop avant pour pouvoir reculer..... Il s'écria à la bataille de Moncontour : nous perdons „ notre avantage, & la bataille par conséquent : „ il avoit alors seize ans „. *Péref. ibid.*

(21) „ Il fut élevé au „ Château de Coarasse en „ Béarn, situé dans les rochers & dans les montagnes.... Henri d'Albret „ voulut qu'on l'habillât, „ & qu'on le nourrît comme les autres enfants du „ pays, & même qu'on „ l'accoutumât à courir & „ à monter sur les rochers. „ On dit que pour l'ordinaire on le nourrissoit de „ pain bis, de bœuf, de „ fromage & d'ail, & que „ bien souvent on le faisoit „ marcher nus pieds & nue „ tête „. *Peref. ibid.*

Il fut appellé au berceau, prince de Viane : on lui donna peu de temps après le nom de duc de Beaumont, puis celui de prince de Navarre. La reine de Navarre sa mere prit un très-grand soin de son éducation, & lui donna pour précepteur la Gaucherie, homme savant, mais grand calviniste. „ Ayant été présenté (encore enfant) à „ Henri II, il lui dit : voulez-vous être mon fils ? „ Le petit prince répondit „ en Béarnois : c'est celui-„ là qui est mon pere (montrant le roi de Navarre). „ Et bien voulez-vous être „ mon gendre ? Oui bien, „ répondit-il. Ce mariage „ fut dès-lors arrêté... A „ Bayonne le duc de Médina dit en l'envisageant, „ il m'est avis que ce prince „ ou est empereur, ou il „ le doit être „. *Chronol. Noveau. de Cayet, Tom. 1,*

1571. de ſon enfance, il ne reſpiroit que le travail, & paroiſſoit attendre impatiemment les occaſions d'acquérir de la gloire. La couronne de France n'étant pas encore un objet auquel ſes deſirs puſſent s'attacher, il aimoit à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Eſpagne

Liv. 1, *pag.* 241 *& ſuiv.* On trouve dans les mémoires de Nevers quelques lettres écrites en 1567, par des principaux magiſtrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéreſſantes ſur la perſonne du jeune Henri. „ Nous „ avons ici le prince de „ Béarn. Il faut avouer que „ c'eſt une jolie créature. „ A l'âge de treize ans il „ a toutes les qualités de „ dix-huit & dix-neuf; il eſt „ agréable, il eſt civil, il „ eſt obligeant. Il vit avec „ tout le monde d'un air ſi „ aiſé qu'on fait toujours la „ preſſe où il eſt. Il agit ſi „ noblement en toutes choſes, qu'on voit bien qu'il „ eſt un grand prince. Il entre dans les converſations „ comme un fort honnête „ homme. Il parle toujours „ à propos, & quand il arrive qu'on parle de la „ cour, on remarque aſſez „ bien qu'il eſt fort bien „ inſtruit & qu'il ne dit jamais rien que ce qu'il „ faut dire en la place où „ il eſt. Je haïrai toute ma „ vie la nouvelle religion „ de nous avoir enlevé un „ ſi digne ſujet „. Dans une „ autre : „ Quoiqu'il ait le „ poil un peu ardent, les „ dames ne l'en trouvent „ pas moins agréable. Il a „ le viſage fort bien fait, „ le nez ni trop grand ni „ trop petit, les yeux fort „ doux, le teint brun, mais „ fort uni; & tout cela eſt „ animé d'une vivacité ſi „ peu commune, que s'il „ n'eſt pas bien avec les dames, il y aura bien du „ malheur „. Dans une autre : „ Il aime le jeu & „ la bonne chere. Quand „ l'argent lui manque il a „ l'adreſſe d'en trouver, & „ d'une maniere toute nouvelle & toute obligeante, pour les autres auſſi „ bien que pour lui : c'eſt-„ à-dire qu'il envoie à ceux „ ou à celles qu'il croit de „ ſes amis, une promeſſe „ écrite & ſignée de lui, & „ prie qu'on lui envoie le „ billet ou la ſomme qu'il „ porte : jugez s'il y a maiſon où il ſoit refuſé : on „ tient à beaucoup d'honneur d'avoir un billet de „ ce prince, &c. „ *Tome* 2, *pag.* 586.

avoit ſi injuſtement uſurpée ſur ſa maiſon; & il comptoit pouvoir en venir à bout en entretenant (22) des intelligences ſecrettes avec les Moriſques en Eſpagne. La haine qu'il portoit à cette puiſſance étoit déclarée, & ne s'eſt jamais démentie; auſſi étoit-elle née avec lui. Il ſentit échauffer ſon courage au récit de la bataille de (23) Lépante, qui fut donnée dans ce temps-là, au point qu'une pareille occaſion de ſe ſignaler contre les infideles devint un de ſes ſouhaits les plus ardents. Il ne perdoit que rarement de vûe les eſpérances vaſtes & flatteuſes, que les devins s'accordoient à lui faire concevoir; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX parut bientôt prendre pour lui, & qui redoubla encore plus fortement peu avant ſa mort: mais tout rempli qu'il étoit de ſes deſtinées, c'étoit en ſecret qu'il travailloit à les ſeconder; & il ne s'en ouvroit jamais à perſonne, qu'à un petit nombre de confidents intimes. 1571.

Pour ſe former une juſte idée ſoit de l'état général des affaires du gouvernement de France, ſoit de celui du jeune prince de Navarre en particulier, & de ce qu'il pouvoit avoir à craindre ou à eſpérer au temps dont nous parlons, il eſt néceſſaire d'ex-

(22) „ Ma brebis, diſoit „ Henri d'Albret, a enfanté „ un Lion „.... Il diſoit encore par un preſſentiment ſecret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Eſpagne lui avoit faites. *Peref. ibid.*

(23) Gagnée en cette année contre les Turcs par D. Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, généraliſſime des troupes Eſpagnoles & des Vénitiens.

1571. poſer ſommairement les différentes démarches du miniſtere, avant & depuis la mort du roi de Navarre (24) ſon pere, tué devant Rouen. Je remonterai donc juſqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henri II & Philippe II, roi d'Eſpagne. De quelque côté qu'elle ait été occaſionnée, la ſuite n'en fut pas auſſi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vues des deux hommes qui l'avoient conſeillée. Ces deux hommes étoient le connétable (25) de Montmorency, & le duc de (26) Guiſe,

(24) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, reine de Navarre : il s'étoit fait catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait qu'on ne ſauroit mieux rendre que dans les termes de l'auteur de la Henriade. „ François de Guiſe, dit-il, voulut le faire aſſaſſiner dans la chambre de „ François II. Antoine de „ Navarre avoit le cœur „ hardi, quoique l'eſprit „ foible. Il fut informé du „ complot, & ne laiſſa pas „ d'entrer dans la chambre „ où on devoit l'aſſaſſiner : „ s'ils me tuent, dit-il à „ Reinſy, gentilhomme à „ lui, prenez ma chemiſe „ toute ſanglante, portez-la à mon fils & à ma femme, ils liront dans mon „ ſang ce qu'ils doivent „ faire pour me venger. „ François II n'oſa pas ſe „ ſouiller de ce crime ; & „ le duc de Guiſe en ſortant de la chambre, s'écria : le pauvre roi que „ nous avons !„

(25) Anne, connétable de Montmorency, tué à la journée de ſaint Denis, le 10 Octobre 1567, dont il mourut.

(26) Claude de Lorraine, ſouche de la maiſon de Guiſe en France, eut ſix enfants mâles, François duc de Guiſe, Charles archevêque de Rheims, dit le cardinal de Lorraine, Claude duc d'Aumale, Louis cardinal de Guiſe, François grand prieur, & René marquis d'Elbœuf. François l'aîné eſt celui dont il eſt parlé ici : il épouſa Anne d'Eſt, & fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Meré, gentilhomme Angoumois, de trois balles empoiſonnées : Poltrot impliqua dans ſon crime l'amiral, le duc de la

ſe, qui eſpéroient que ces troubles leur fourniroient le moyen de ſe ſupplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le duc de Guiſe paſſa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de ſa réputation; mais le connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris pour lui l'emploi le plus brillant : c'étoit le commandement de l'armée de Flandre. Il perdit Saint-Quentin avec la bataille de ce nom, où il fut fait priſonnier lui-même : déroute qui fut ſuivie de celle de Thermes à Gravelines. Ces fâcheux événements mirent le comble aux vœux du duc de Guiſe. Ils le rappellerent d'Italie pour le mettre ſeul à la tête du conſeil & des armées, avec leſquelles il acquit Calais à la France. Le connétable reſſentit vivement ce coup, dans ſa priſon; & pour aller défendre ſes droits à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Eſpagne. Elle ne fut pas glorieuſe pour le roi ſon maître : mais elle le tira de ſa captivité. Il perdit tout dans la perſonne du roi Henri II, qui fut tué (27) au milieu de la pompe du mariage de ſa fille avec le roi d'Eſpagne, qui étoit le ſceau de la paix. François II qui

1571.

Paul de la Barthe, ſeigneur de Thermes, maréchal de France.

Rocheſoucault, & Théodore de Béze; mais il varia enſuite dans ſes accuſations, & l'amiral fut déclaré innocent. Voici ſes titres : duc de Guiſe & d'Aumale, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand maître, grand chambellan, & grand veneur de France.

(27) Frappé d'un éclat de lance à l'œil, dans un tournois où il couroit contre le comte de Montgommery, le 10 Juillet 1559.

1571. lui ſuccéda, étoit jeune, foible & infirme; & comme il avoit épouſé la niece (28) du duc de Guiſe, celui-ci parvint à ſon tour à conduire ſeul le roi & le royaume. Les Proteſtants ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit de vaſtes projets & méditoit les plus étranges cataſtrophes en France, lorſqu'il eut part lui-même aux viciſſitudes de la fortune. François II lui manqua; un mal d'oreille (29) ayant mis fin aux jours de ce prince d'une maniere aſſez ſubite. Le regne de Charles IX ſon frere encore enfant, fut ſingulier en ce que l'autorité parut partagée à-peu-près également entre la reine mere, les princes du ſang, les Guiſe & le Connétable; c'eſt que chacun dreſſoit ſecretement ſa partie. Le bon deſtin du duc de Guiſe le plaça pour la ſeconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui: elle fonda même ſur cette union le point principal de ſa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de Bourbon y eut la principale part, & que cette averſion vint de ce que Catherine s'étant miſe dans la tête, ſur la foi d'un Aſtrologue, qu'aucun des princes ſes enfants n'auroit de lignée; ſur cette ſuppoſition la couronne devant paſſer dans

(28) Marie Stuart reine d'Ecoſſe, fille de Jacques V roi d'Ecoſſe, & de Marie de Lorraine, de la maiſon de Guiſe.

(29) L'abcès qu'il avoit dans cette partie étoit venu à ſuppurer; il en mourut le 5 Décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire ſoupçonner le poiſon dans cette mort.

la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, & la destina à la postérité qui viendroit du mariage de sa fille (30), avec le duc de Lorraine. Quoiqu'il en soit de cette prédilection de la reine mere (31), il est certain qu'elle donna la naissance & l'accroissement aux deux partis de politique, aussi bien que de religion, qui commencerent dès ce moment à remplir le royaume de confusion, d'horreurs & des plus affreuses miseres. 1571.

Ce terrible orage parut se former pour éclater précisément sur la tête du jeune prince de Navarre. Le roi de Navarre son pere venoit de mourir (32). Sa mort laissoit, à la vérité, un prince & un roi pour chef à la religion réformée en France; mais ce prince étoit un enfant de sept ans, en butte à tous les coups du nou-

(30) Claude de France; l'aînée des deux filles qu'eut Catherine de Médicis de son mariage avec Henri II, épousa le duc de Lorraine, & en eut des enfants.

(31) M. l'abbé le Laboureur, dans ses additions aux mémoires de Castelnau, donne une autre cause à la haine de Catherine contre le roi de Navarre. Il assure avoir lu dans des mémoires que ce prince, étant prisonnier avec le duc d'Alençon, ils comploterent ensemble d'étrangler de leurs mains la reine mere, lorsqu'elle viendroit dans leur chambre; qu'ils n'exécuterent pas cette résolution, parce qu'ils en eurent eux-mêmes horreur; mais que le roi de Navarre ne put s'en taire dans la suite; ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

(32) L'auteur met la mort d'Antoine roi de Navarre en 1560. Il se trompe, elle n'arriva qu'en 1562 au siege de Rouen. Voyez son caractere & son éloge dans les *mémoires de Brantôme, tome 2, p. 242 & suiv.*

1571. veau conseil qui agissoit de concert avec le pape, l'empereur, le roi d'Espagne & tous les catholiques de l'Europe. Son parti essuya en effet les plus terribles revers, & se soutint pourtant avec gloire par la sage conduite de ses chefs & par les talents prématurés du jeune Henri, jusqu'à la conjoncture de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces mémoires.

Il profita du repos qu'elle lui donna pour visiter ses états & son gouvernement de Guyenne; après quoi il vint se fixer dans la Rochelle avec la reine de Navarre sa mere, l'amiral de Coligny & les principaux chefs du parti protestant, à qui cette place importante & éloignée de la cour, parut la plus avantageuse à l'intérêt de leur religion. Cette résolution étoit très-sage s'ils avoient su la suivre constamment.

Gaspard de Châtillon, amiral de France.

La reine Catherine dissimula la peine qu'elle ressentoit de leur voir prendre ce parti; & pendant toute l'année 1571, ne parla que d'observer fidellement les traités, de lier une correspondance plus étroite avec les Protestants, & de prévenir soigneusement toutes les causes qui auroient pu rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du maréchal de Cossé, qu'elle fit partir pour la Rochelle avec Malassise & la Proutiere, maître des requêtes, ses créatures & ses confidents; mais le véritable motif étoit d'observer toutes les démarches des Calvinistes, de sonder leurs esprits, & de les amener insensiblement au point d'une entiere confiance,

Philippe Gourcau de la Proutiere.

absolument nécessaire à ses desseins. Elle n'oublia rien de son côté de tout ce qui étoit capable de la leur inspirer. Le maréchal de Montmorency (33) fut envoyé à Rouen avec le président de Morsan, pour y faire justice des excès commis contre les huguenots. Les infractions au traité de paix étoient sévérement punies, & le roi Charles l'appelloit ordinairement son traité, & sa paix. Ce prince insinuoit adroitement en toute occasion, qu'il s'étoit porté à cette paix pour s'appuyer des princes de son sang contre la trop grande autorité des Guises, qu'il accusoit de conspirer avec l'Espagne pour troubler le royaume (34). La faveur de ceux-ci paroissoit tomber de jour en jour, & leurs plaintes fausses ou véritables, donnoient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois & à Bourgueil, pour communiquer

1571.

Bernard Prévôt, sieur de Morsan.

(33) François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfants du connétable Anne de Montmorency.

(34) Charles IX haissoit naturellement le duc de Guise. Il lui fut si mauvais gré d'avoir demandé en mariage la princesse Marguerite sa sœur, qu'il dit un jour à ce sujet au grand prieur de France, fils naturel de Henri II. „ De ces „ deux épées que tu vois, „ il y en a une pour te tuer, „ si demain que j'irai à la „ chasse, tu ne tues le duc „ de Guise de l'autre. „ Cette parole fut rapportée au duc de Guise, qui cessa ses poursuites. *P. Matthieu, Liv. 6, p. 333.* Le même historien dit encore, que Charles IX poursuivit un jour le duc de Guise, tenant en sa main un épieu, qu'il enfonça dans la porte, au moment que celui-ci sortoit; parce que le duc l'avoit touché en badinant d'une pique sans fer. *Ibid. 376.*

1571. avec les Réformés, qui avoient nommé pour leurs députés Téligny (35) gendre de l'amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle & Cavagne, & ces quatre Députés étant enſuite venus juſqu'à Paris, y furent comblés de careſſes & de préſents.

Le maréchal de Coſſé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de ſincérité. Après qu'il ſe fut inſinué par ce moyen, il commença à entretenir plus ſérieuſement la reine de Navarre du projet de marier le prince ſon fils avec la princeſſe Marguerite, ſœur du roi de France; il étoit chargé de promettre de la part de Charles, quatre cent mille écus de dot. Il propoſa pour le prince de Condé (36) la troiſieme héritiere de Cleves, parti très-conſidérable; & la comteſſe d'Etremont (37) pour l'amiral de Coligny. Com-

(35) Charles, ſeigneur de Téligny en Rouergue, de Montreuil, &c. Il venoit d'épouſer Louiſe de Coligny. Il avoit un viſage ſi doux & ſi gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder le jour de S. Barthélemi, en furent attendris, & n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. François Briquemaut, Jean de Lafin, appellé Beauvais-la-Nocle, pour le diſtinguer de Philippe de Lafin, ſon aîné. L'auteur écrit, Tavannes: mais c'eſt Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne étoit un conſeiller du parlement de Toulouſe.

(36) Henri I prince de Condé: Marie de Cleves, marquiſe d'Iſle, parente des Guiſe, & élevée auprès de la reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfants, & épouſa après elle Charlotte-Catherine de la Trimouille.

(37) Jacqueline de Montbel, fille unique de Sébaſtien, comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, ſieur d'Anton, tué à la bataille de S. Denis; elle étoit retenue en Savoie par le duc de Savoie, mais elle s'échappa & vint épouſer l'amiral à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de Laval.

me on avoit bien jugé que celui-ci se montreroit le plus difficile de tous à persuader, le maréchal de Cossé ajoutoit pour ce dernier article, un présent de noces de cent mille écus, que le roi promettoit à l'amiral avec la concession de tous les bénéfices dont avoit joui le cardinal (38) son frere. Le maréchal de Biron vint confirmer des offres si brillantes, & acheva de gagner la reine de Navarre en lui faisant une feinte confidence des soupçons qu'on avoit à la cour, que Philippe II roi d'Espagne s'étoit défait par le poison de la reine sa femme, Elizabeth (39)

1571. Armand de Gontauld de Biron, maréchal de France.

(38) Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, abbé de S. Benoît sur Loire, &c. Il fut fait cardinal à seize ans : & quoique le pape Pie IV l'eût dégradé de cette dignité, il se maria publiquement avec l'habit de cardinal à Elizabeth de Hauteville, demoiselle Normande qu'il fit appeller comtesse de Beauvais, & assister aux cérémonies publiques. En 1569 le parlement de Paris lui fit son procès par contumace pour crime de leze-majesté. Il venoit de mourir au commencement de l'année 1571, à Southampton en Angleterre, où il étoit allé pendant la guerre soutenir les intérêts des Calvinistes auprès de la reine Elizabeth; & où il étoit employé depuis la paix, par le roi, à traiter le mariage du duc d'Alençon avec cette princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'en dise rien, qu'il fut empoisonné par son valet de chambre avec une pomme, comme il se disposoit à repasser en France où il avoit été rappellé par l'amiral son frere. *Hist. de M. de Thou, Liv.* 50.

D'Aubigné ajoute que l'amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces bénéfices, & qu'il eut la jouissance de tout pendant un an, & que Charles IX lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Histoire d'Aubigné, Tom.* 2, *L.* 1, *ch.* 1.

(39) Fille aînée de Henri II & de Catherine de

1571. Guilleaume de Naſſau, prince d'Orange.

de France, fauſſement accuſée d'un commerce de galanterie avec l'Infant Dom Carlos. Il lui dit en exigeant le ſecret, qu'on étoit réſolu d'en tirer vengeance, en portant la guerre en Flandre & dans l'Artois, dont on redemanderoit la reſtitution au roi d'Eſpagne, comme étant anciens fiefs de la couronne, auſſi bien que celle de la Navarre; & qu'on alloit commencer par ſecourir Mons, que le prince d'Orange venoit d'enlever aux Eſpagnols. Il ajouta pour porter le dernier coup, que le roi avoit jetté les yeux ſur l'amiral pour conduire ſon armée, avec le titre de viceroi dans les Pays-Bas; & dans ce moment on lui remit effectivement la nomination des officiers généraux qu'il voudroit employer ſous lui, comme on lui avoit déféré peu auparavant celle des commiſſaires de la paix. Le bruit de cette expédition dans les Pays-Bas alla ſi avant, qu'il eſt certain que le grand ſeigneur fit offrir ſes galeres avec des troupes au roi de France pour faire diverſion, & en faciliter la conquête. On fit du côté de la reine d'Angleterre tout ce qu'on devoit faire en cette occaſion. Montmorency y fut envoyé en ambaſſade. Sa commiſſion portoit

Médicis. La plupart de nos hiſtoriens François ſont de ce ſentiment. Les Eſpagnols attribuent ſa mort aux ſaignées, & aux médecines que les médecins, ne ſachant pas qu'elle étoit groſſe, lui firent prendre. Elle mourut en 1568, peu de temps après Dom Carlos, prince d'Eſpagne, que Philippe II ſon pere avoit fait mourir pareillement de mort violente.

portoit de ne rien oublier pour gagner cette princeſſe, & la diſpoſer à ſe choiſir pour époux l'un des princes freres du roi, mariage qui devoit, diſoit-on, cimenter également l'union des deux religions & des deux puiſſances. 1571.

Ce procédé qui paroiſſoit ſi rempli de franchiſe, devoit pourtant être ſuſpect par ſon propre excès; & néanmoins il fit ſon effet. Les diſcours des courtiſans n'y contribuerent pas peu. L'envie de reſpirer l'air d'une cour où regnoient les plaiſirs, & de jouir des honneurs qu'on y voyoit préparer, ſervit plus que tout le reſte à lever les ſcrupules. Beauvais (40), Bourſaut & Francourt furent les premiers qui ſe laiſſerent perſuader, & ils ſe firent après une eſpece de point d'honneur de perſuader les autres. On avoit déja jetté quelques propos ſur un voyage de Paris; ces trois perſonnes appuyerent fortement ſur ce deſſein, & firent connoître à la reine de Navarre qu'un refus en cette occaſion, outre qu'il ſeroit offenſant pour le roi, pourroit lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On ſe défia d'abord, on balança pendant quelques mois, on ſe rendit ſur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1572, & le temps du départ fut enfin arrêté pour le mois de Mai ſuivant.

(40) N... Beauvais, gouverneur du prince de Navarre. | Gervais Barbier, ſieur de Francourt, chancelier du roi de Navarre.

1571. Il ſemble que les Huguenots affecterent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonſtances qui devoient les faire douter de la vérité de tant de riches promeſſes. Le roi & la reine ne pouvoient ſi bien diſſimuler, qu'ils ne ſe laiſſaſſent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avoit dit à Catherine : *hé bien, ne joué-je pas bien mon rôle?* A quoi elle avoit répondu : *fort bien, mon fils; mais il faut continuer juſqu'à la fin.* Il avoit auſſi tranſpiré quelque choſe du réſultat des conférences de Bayonne (41) entre les cours de France & d'Eſpagne. Le roi de Navarre avoit été fort mal reçu dans ſon gouvernement de Guyenne. Bordeaux lui avoit fermé ſes portes, & le marquis de Villars qui y commandoit l'armée royale n'avoit voulu ni retirer ſes troupes, ni leur laiſſer recevoir l'ordre du prince. On n'ignoroit

Honorat, bâtard de Savoie, marquis de Villars.

(41) En 1565, la reine mere, après avoir parcouru une grande partie du royaume, s'avança juſqu'à Bayonne, où elle eut pluſieurs conférences ſecretes avec le duc d'Albe, qui y avoit accompagné la reine d'Eſpagne. Il y a aſſez d'apparence qu'il y fut queſtion d'une alliance entre le pape, la France, & la maiſon d'Autriche, & des moyens d'abattre le parti proteſtant; mais il n'y en a aucune, & encore moins de preuve qu'on y ait formé le deſſein du maſſacre de la S. Barthelemi qui ne s'exécuta que ſept ans après. Matthieu rapporte à ce ſujet, que le prince de Navarre, alors encore enfant, & que Catherine de Médicis avoit preſque continuellement à ſes côtés, entendit quelque choſe du complot d'exterminer tous les chefs du parti proteſtant, qu'il en avertit la reine ſa mere, & celle-ci le prince de Condé & l'amiral, & que ce fut le reſſentiment qu'ils en eurent qui les porta à l'entrepriſe de Meaux. *Hiſt. de Fr. tom. 1, p. 283.*

pas dans la Rochelle, que le roi tenoit actuellement sur toute cette côte une armée navale, qu'on supposoit être destinée pour la Hollande. Les bourgeois avoient de plus découvert les artifices dont Strozzy (42), La-Garde, Lansac & Landereau s'étoient servi pour gagner la garde de leurs portes, & s'emparer de leur ville. Enfin, tandis qu'on se louoit si fort de l'exactitude à maintenir le traité de paix dans toute sa force, il n'étoit que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les réformés, que la cour avoit autorisées ou dissimulées. Le chancelier de l'Hôpital, (43) ayant voulu faire justice des aggresseurs à Rouen, Dieppe, Orange, &c. ce motif joint au refus de sceller la révocation d'un édit de pacification, l'avoit fait exiler de la cour (44). Sans tout cela il devoit, ce me semble, suffire aux huguenots de la connoissance qu'ils avoient du caractere de Catherine, & de 1572.

(42) Philippe Strozzy, le baron de La-Garde, dit le capitaine Polin, Lansac le jeune, frere de Louis de saint Gelais, sieur de Lansac, & Charles Rouhault, sieur du Landereau, qui conduisoient cette flotte.

(43) Michel de l'Hôpital, chancelier de France; les sceaux lui furent ôtés & donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(44) Je supprime deux raisons tirées des canons des conciles de Constance & de Trente, d'où l'auteur infére que le pape, les évêques, &c. ne se croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux hérétiques. M. Fleury, & nos plus savants critiques ecclésiastiques ont pleinement justifié la conduite du premier de ces conciles à l'égard de Jean Hus & de Jérôme de Prague: & la bonne foi du second avec les protestants.

celui de ſon fils. Pouvoient-ils ſe flatter que ce prince naturellement emporté & vindicatif, oublieroit l'attentat de Meaux (45), l'invaſion d'Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, &c. le Havre livré aux Anglois par les Huguenots, les étrangers introduits dans le cœur du royaume; tant de combats, tant de ſang répandu? L'intérêt d'état, ce grand nom ſi familier aux ſouverains, parce qu'il prête ſi ſouvent le maſque de la bonne politique à leurs reſſentiments perſonnels & à leurs autres paſſions, ne leur permet guere de laiſſer impunies de pareilles entrepriſes de la part de leurs ſujets. Pour Catherine, elle avoit perſiſté juſqu'à ce moment à leur imputer la mort de ſon mari, ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'Ante-Chriſts ceux de la maiſon de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de ſe fier aux Pariſiens dont l'animoſité & la fureur contre les Huguenots, venoient encore d'éclater dans l'affaire de la croix de Gâtine (46).

1572.

(45) En 1567 le prince de Condé & l'amiral de Coligny formerent le deſſein de ſe rendre maîtres de la perſonne du roi Charles IX à Meaux, où il étoit alors, & d'où la reine mere le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auroient exécuté, ſans trois mille Suiſſes qui arriverent fort à propos, & couvrirent ſi bien le roi pendant cette marche, que l'armée calviniſte n'oſa les attaquer. *Voyez les Hiſtoriens.*

(46) Voici ce fait, ſuivant ce qui en eſt rapporté dans M. de Thou, *L.* 50 *ſur l'année* 1571. Philippe Gâtine, riche marchand de la rue S. Denis, ayant été convaincu quelques années auparavant d'avoir fait ſervir ſa maiſon de prêche aux Huguenots, le parlement

Mon pere étoit si vivement frappé de ces motifs, qu'il se montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la cour de Navarre à Paris. Persuadé que le calme présent ne seroit pas de longue durée, il se hâtoit d'en profiter pour se mettre en état d'aller au plutôt s'enfermer avec tous ses effets dans la Rochelle, lorsque tout le monde ne parloit que d'en sortir. Il en fut bientôt plus particuliérement informé par la reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre sur son passage à Vendôme. Il se disposa à partir; & voulant me mener avec lui, il me fit venir quelques jours avant celui de son départ dans sa chambre, où sans autre témoin que la Durandiere mon précepteur, il me dit : „ Maximilien, puis- „ que la coutume ne me permet pas de „ vous faire le principal héritier de mes

1572.

de Paris le condamna à être pendu (ou brûlé) le 30 Juillet. En la place de sa maison qui fut démolie, on éleva une pyramide en forme de croix, qui s'appella depuis la croix de Gâtine. Avec l'édit de pacification de 1570, les Calvinistes obtinrent que cette croix seroit enlevée; ce qui s'exécuta enfin; mais avec de si grands soulevements de la populace, que le conseil fut obligé d'y envoyer le duc de Montmorency avec des troupes. Félibien, dans le *second tome de son histoire de la Ville de Paris*, dit que cette croix fut replantée à l'entrée du cimetiere des innocents, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain sur laquelle étoit gravé l'arrêt du parlement. On l'y voit encore aujourd'hui. Et Sauval, *tome 2, liv. 8 des antiquités de Paris*, marque l'endroit de cette maison dans la rue S. Denis, vis-à-vis la rue des Lombards, où il reste en effet un enfoncement qui pouvoit être le sol de la maison de Gâtine.

1572. „ biens, je veux en récompenſe eſſayer de „ vous enrichir de vertus, par le moyen „ deſquelles, comme on m'a prédit, j'eſ„ pére que vous ſerez un jour quelque „ choſe. Préparez-vous donc à ſupporter „ avec courage toutes les traverſes & les „ difficultés que vous rencontrerez dans „ le monde; & en les ſurmontant géné„ reuſement, acquérez-vous l'eſtime des „ gens d'honneur, particuliérement celle „ du maître à qui je veux vous donner, „ & au ſervice duquel je vous commande „ de vivre & mourir. Quand je ſerai „ ſur mon départ pour aller à Vendôme „ trouver la reine de Navarre & M. le „ prince ſon fils, diſpoſez-vous à venir „ avec moi, & vous préparez par une „ harangue à lui offrir votre ſervice, „ lorſque je lui préſenterai votre perſon„ ne „. Je le ſuivis en effet à Vendôme (47). Il y trouva une ſécurité générale & un air d'alégreſſe ſur tous les viſages, qu'il n'oſa combattre en public. Mais toutes les fois qu'il en eut occaſion d'entretenir en particulier, ſoit la reine ou les princes, ſoit l'amiral, les comtes Ludovic (48) & de la Rochefoucault & les autres ſei-

(47) François de Béthune, pere de l'auteur, ſuivit le prince de Condé à la bataille de Jarnac, & y fut fait priſonnier. On lui fit ſon procès, comme ayant porté les armes contre Sa Majeſté, & on ſaiſit ſes biens, mais on les lui reſtitua à la paix. *Du Cheſne.*

(48) Ou Louis de Naſſau, frere de Guilleaume, prince d'Orange.

François, comte de la Rochefoucault, & prince de Marſillac, tué à la ſaint Barthelemi.

gueurs Religionnaires, il leur disoit fort librement qu'il étoit surpris qu'on eût si-tôt oublié des sujets de crainte si bien fondés; que de la part d'un ennemi reconcilié, l'excès des caresses & des promesses n'est pas moins suspect, & est beaucoup plus dangereux que celui des menaces & d'une haine déclarée; que c'étoit encore risquer beaucoup que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse cour du monde un jeune prince peu en garde contre les plaisirs; qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheureuse que celle de ce prince avec une princesse qui faisoit profession d'une religion contraire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la reine d'Angleterre, qui pouvoit lui servir utilement à recouvrer la couronne de Navarre, & peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avoit sur ce mariage un pressentiment si fort, qu'il dit plusieurs fois que si ces noces se faisoient à Paris, il prévoyoit que *les livrées en seroient bien vermeilles*; c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent ne fut pris que pour un effet de foiblesse & de timidité. Mon pere ne voulant pas affecter de paroître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa contre son sentiment à suivre le torrent, & ne demanda que le temps de se mettre en état de paroître avec l'éclat qu'exigeoit son rang dans une cour où tout étoit superbe. Pour cela il reprit le chemin de Rosny. Mais auparavant il me présenta 1572.

au prince de Navarre en préſence de la reine ſa mere ; & lui fit en mon nom des
1572. proteſtations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'aſſurance, en mettant un genou en terre. Ce prince me releva auſſi-tôt, & après m'avoir embraſſé deux fois, il eut la bonté de louer le zele de toute ma maiſon pour lui, & me promit ſa protection avec cet air engageant qui lui étoit naturel : promeſſe que je regardai alors comme un pur effet de ſa bonté, mais que j'ai vu s'accomplir depuis au-delà de mes eſpérances & de mon mérite. Je ne retournai point à Roſny avec mon pere ; je pris à la ſuite de la reine de Navarre, le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeuneſſe me faiſant ſentir combien j'avois beſoin d'inſtruction, je m'attachai à l'étude, ſans ceſſer pour cela de faire la cour au prince mon maître. Je vins demeurer avec un gouverneur & un valet de chambre loin de la cour, dans le quartier de Paris où ſont preſque tous les colleges, juſqu'à la cataſtrophe ſanglante qui arriva peu de temps après.

On ne peut rien ajouter à l'accueil gracieux & aux bons traitements que reçurent du roi & de la reine mere la reine de Navarre, les princes ſes enfants & leurs principaux ſerviteurs. Charles IX ne ſe laſſoit point de louer la probité & les vertus du comte de la Rochefoucault, de Téligny, Reſnel (49) Beau-diſner, Piles, Pluviaut,

(49) Antoine de Clermont, marquis de Reſnel ; Galliot de Cruſſol, Fr. de Beau-diſner, frere du duc

Colombieres, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamache, mon pere & autres seigneurs protestants. En parlant à l'amiral, il ne l'appelloit que *mon pere*. Il voulut se charger de le raccommoder avec les princes de Guise, & lui accorda la grace de Villandry, (50) qu'il avoit refusée à sa propre mere & à ses freres, pour une offense regardée comme irrémissible. Lorsque l'amiral fut blessé, le roi à la premiere nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces & en blasphêmes; & protesta qu'il feroit chercher l'assassin (51) jusques dans les recoins 1572.

d'Uzès; Armand de Clermont, baron de Piles en Périgord; Pluviaut Claveau, gentilhomme Poitevin; François de Bricqueville de Colombieres; Antoine de Grammont, vicomte d'Aster; Jean de Durefort, vicomte de Duras; Bayancourt, sieur de Bouchavanes; Nicolas Rouhault, sieur de Gamache.

(50) „ Villandry jouant „ avec le roi, avoit été si „ téméraire que d'offenser „ sa majesté même, d'où „ s'étoit ensuivi contre lui „ un Arrêt de mort „. *Davila liv.* 5. Voyez ce fait particularisé dans d'Aubigné, *T.* 2, *L.* 1, *ch.* 2.

(51) Il s'appelloit Nicolas de Louviers, sieur de Maurevert en Brie: „ faudra-t'il, dit Charles IX en jettant sa raquette de colere, „ que j'aie tous les „ jours de nouvelles af„ faires, & ne serai-je ja„ mais en repos? „ Bien des personnes douteront si ces menaces & tout cet emportement de Charles IX n'étoient pas sinceres; & si ce prince, qui d'abord parut entrer dans tous les desseins de la reine sa mere, ne se laissa point gagner à la fin par l'amiral de Coligny dans ces entretiens particuliers, où celui-ci ne cessoit de lui représenter les effets du mauvais gouvernement de cette princesse, & de l'exhorter à se soustraire à sa dépendance. Les mémoires d'état de Villeroy, *T.* 2, *p.* 55 *&* 66, & plusieurs autres écrits de ce temps-là en donnent des preuves de fait si fortes, qu'on est bien embarrassé à décider sur cette question. S'il en faut croire les mé-

1572. les plus cachés des hôtels des Guiſes. Il voulut qu'à ſon exemple, toute la cour rendît viſite au bleſſé. Les Guiſes ayant demandé à ce Prince qu'il daignât écouter

moires de Tavanes, Charles IX étoit ſi peu d'accord avec ſa mere, que Catherine ne vit plus d'autre moyen de conſerver l'autorité qu'elle étoit ſur le point de perdre, qu'en faiſant aſſaſſiner l'amiral; & cet écrivain prétend que ce fut à l'inſu de Charles IX que Maurevert fut apoſté pour faire ce coup. D'un autre côté, l'hiſtorien Matthieu ſe croit bien fondé à ſoutenir, *T.* 1, *L.* 6, que Charles IX joua l'amiral depuis le commencement juſqu'à la fin. Il rapporte de quelle maniere ce prince, voyant l'oppoſition de quelques-uns de ſes conſeillers au deſſein d'exterminer les Huguenots, leur fit voir avec chaleur que le royaume étoit perdu, ſi ce deſſein ne s'exécutoit pas, & dans la nuit même, parce que paſſé cette nuit, il ne ſeroit plus temps d'arrêter les projets des rebelles, dont il diſoit être bien inſtruit; à quoi il ajouta que tous ceux qui n'approuveroient pas ſa réſolution n'étoient pas de ſes ſerviteurs. Mais comment cet hiſtorien ne s'eſt-il pas apperçu que peu de pages après cet expoſé, c'eſt-à-dire à la page 369 *ibid.* il détruit lui-même toutes ſes preuves, en rapportant un diſcours que Henri III étant en Pologne, tint à Miron ſon médecin. En voici un abrégé, car il eſt trop long pour l'inſérer ici en entier. Henri III, qui n'étoit alors que duc d'Anjou, étant entré quelques jours avant la S. Barthelemi dans la chambre du roi ſon frere, s'apperçut que ce prince le regardoit avec des yeux ſi pleins de colere, & d'un air ſi furieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement, il regagna doucement la porte, & alla porter l'alarme à la reine-mere. Celle-ci n'étant que trop diſpoſée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à ſe défaire ſur le champ de Coligny. Maurevert ayant manqué ſon coup en partie, puiſqu'il ne fit que bleſſer l'amiral au bras, la reine mere & le duc d'Anjou, qui ne purent détourner le roi d'aller rendre viſite au bleſſé, jugerent à propos de l'y accompagner; & ſous prétexte de ménager les forces de l'amiral, ils interrompoient autant

leur juſtification, en furent très-mal reçus; & l'ambaſſadeur d'Eſpagne fut ſi maltraité à cette occaſion, qu'il prit le parti de ſe retirer. Le pape Pie V ne fut pas à cou- 1572.

qu'ils pouvoient la converſation ſecrete que ces deux perſonnes avoient enſemble, pendant laquelle Catherine, qui n'étoit entourée que de Calviniſtes, vit qu'ils ſe parloient à l'oreille, & la regardoient de temps en temps de fort mauvais œil. Elle compta cette aventure pour le plus grand danger qu'elle eût couru de ſa vie. En s'en retournant, elle preſſa ſi fort le roi de lui dire de quoi il avoit été queſtion entre lui & Coligny, que ce prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui diſant avec ſes juremens ordinaires qu'elle gâtoit toutes les affaires, ou autres paroles ſemblables. Catherine plus alarmée encore qu'auparavant, eut recours à un artifice qui lui réuſſit. Elle repréſenta ſi fortement à ſon fils, qu'il étoit prêt à tomber dans le piege qu'elle ſuppoſoit que l'amiral lui tendoit, qu'il étoit à la veille d'être livré aux huguenots, joints aux étrangers, ſans avoir rien à eſpérer de ſes ſujets catholiques, que le chagrin d'être trahi avoit portés à ſe choiſir un autre chef; & elle fut ſi bien ſecondée des autres conſeillers, excepté du ſeul maréchal de Retz, que Charles IX, ſaiſi lui-même d'appréhenſion, & paſſant d'une extrémité à l'autre, fut le premier à opiner, & même à preſſer qu'on tuât non ſeulement l'amiral, mais encore tous les huguenots, afin, diſoit-il, qu'il n'en reſtât pas un ſeul qui pût le lui reprocher. C'eſt à quoi on travailla auſſi tout le reſte du jour, le ſoir, & toute la nuit. Au point du jour, Charles IX, la reine mere, & le duc d'Anjou ſortirent ſur le portail du Louvre; & entendant le premier coup de piſtolet, la frayeur & les remords les prirent. Le roi envoya un ordre au duc de Guiſe de tout ſuſpendre : mais le duc de Guiſe répondit que cet ordre venoit trop tard, & eux-mêmes s'étant peu-à-peu raſſurés, donnerent les mains à tout ce qui ſe paſſa enſuite.

Il me ſemble qu'on peut concilier ces différents ſentiments, & conſerver aux preuves alléguées de part & d'autre toute leur force, en diſant, que Charles IX, qui véritablement

1572. vert des emportements de Charles, pour les refus qu'il fit de la dispense nécessaire au mariage de Henri avec Marguerite, dont les préparatifs se faisoient avec une extrême magnificence. Le roi poussa ses égards pour ce prince, jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'église de Notre-Dame (52) : il fut encore dispensé d'observer

n'avoit appellé l'amiral à Paris que pour le perdre avec tous les Huguenots, se laissa ébranler par ses discours ; qu'il revint, & peut-être plus d'une fois, à embrasser tour-à-tour les deux partis opposés qu'on lui proposoit, & que tous ces discours d'un & d'autre côté le jettoient dans une irrésolution, dont il ne sortit que par l'effet d'une fougue dont Catherine sut habilement profiter. La sécurité de Coligny venoit de ce qu'il sentoit, à n'en pouvoir douter, que ses raisons frappoient droit au cœur de ce Prince. Sans cela il est impossible que Charles IX en eût imposé si long-temps à un homme de l'habileté de cet amiral. Un jeune roi de vingt-trois ans, & jusqu'à ce moment toujours en tutele, n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur. Mais ce jeune prince, on ne peut en disconvenir, portoit déja la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son conseil & ceux de l'amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés, quelque pressé qu'il en fût, en sont une preuve sans replique.

(52) „ La résolution du „ roi, dit le Grain, fut „ que le mariage seroit cé„ lébré d'une façon qui ne „ tiendroit de l'une ni de „ l'autre religion ; de la „ calviniste, parce que les „ promesses seroient re„ çues par un prêtre qui „ seroit M. le cardinal de „ Bourbon ; & de la ro„ maine, parce que ces „ promesses seroient re„ çues sans les cérémonies „ sacramentales de l'égli„ se..... Il fut dressé un „ grand échafaud au par„ vis devant la porte & „ principale entrée de l'é„ glise de Paris, le lundi „ 18 Août 1572, sur lequel „ furent fiancés & épousés „ en un même jour, & „ par un seul acte, très„ haut, &c... Ce fait, „ l'épousé se retira au „ prêche (je crois qu'il „ faut lire au porche),

toutes les cérémonies romaines. Le cardinal de Bourbon ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, il fut renvoyé avec une dure réprimande. Ce fut toute autre chose encore, lorsque la reine de Navarre mourut; toute la cour en parut vivement touchée, & on y prit le grand deuil.

1572. Charles de Bourbon, cardinal, oncle de Henri IV.

Enfin, ce n'est point donner à toute cette conduite de Catherine & de son fils un nom trop fort, que de l'appeller un prodige presqu'incroyable de dissimulation; puisqu'elle fit tomber dans le piege un homme aussi avisé que l'amiral de Coligny, malgré mille circonstances qui sembloient concourir d'un autre côté à lui faire sentir le danger qui s'approchoit. Car on disoit hautement que Genlis & La-Nouë (53) envoyés au secours du prince

„ & l'épousée entra dans „ le temple pour ouir la „ sainte messe, suivant les „ articles du traité de ma- „ riage : & de-là se rendi- „ rent tous deux au festin „ apprêté en la grande salle „ du palais, &c.„ *Baptiste le Grain, Décade du roi Henri le Grand, l.* 2. Charles IX donna à sa sœur trois cent mille écus en dot, & la reine de Navarre céda au prince son fils en faveur de ce mariage, la haute & basse Comté d'Armagnac, &c. *P. Matthieu tom.* 1, *liv.* 6.

(53) Jean d'Angest d'Ivoy, de l'ancienne maison de Genlis; François de La-Nouë, gentilhomme le plus renommé qu'il y eût alors parmi les Protestants, estimé même des Catholiques. L'amiral en parlant de ce malheur à Charles IX, l'imputoit au peu de secret qu'on gardoit dans le conseil. Charles IX fit demander au duc d'Albe par Claude Mondoucet, son résident dans les Pays-bas, les gentilshommes françois Protestants, qui avoient été faits prisonniers. *De-Thou* 1572, *liv.* 51.

d'Orange, avoient été défaits par la connivence de la cour de France, laquelle
1572. dans l'incertitude du succès de l'objet principal de sa dissimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle eût pu produire. On étoit encore instruit des conférences que la reine & ses principaux ministres avoient avec le cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, & avec les Guises; ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenant masqués avec le roi, la reine mere, le duc de Retz & le chancelier (54) de Birague. Il n'en falloit pas davantage pour montrer ce qu'on devoit penser de leur disgrace prétendue. On crut appercevoir dans la mort de la reine de Navarre (55), des indices assez clairs

Albert de Gondy, duc de Retz, maréchal de France.

(54) René de Birague, Milanois, évêque de Lavaur, ensuite cardinal; il n'étoit alors que garde des sceaux, & ne fut fait chancelier que l'année suivante, après la mort du chancelier de l'Hôpital. *Voyez son éloge dans les négociations de Busbeq. Aug. Gist. Busbequi Epist.* 29. On disoit de lui qu'il étoit cardinal sans titre, chancelier sans sceaux, & prêtre sans bénéfice.

(55) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, évêque de Chartres, homme fort suspect de Calvinisme. Elle y fut prise d'une fievre continue très-violente, quelques jours après son retour de Blois, où elle avoit suivi la cour, & mourut le cinquieme jour de sa maladie. Il y a une grande diversité d'opinions sur le genre de sa mort. Les mémoires de l'Etoile, d'Aubigné & tous les Calvinistes décident pour le poison, qui fut donné à cette princesse, disent-ils, par un Florentin nommé René, parfumeur de la reine-mere, dans une paire de gants. De Serres donne à entendre que les médecins qui ouvrirent son corps, avoient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'étoit attaché le poison. Mais ils sont tous fortement contredits par le Grain, qui veut avec beaucoup d'au-

d'empoiſonnement. Il paſſoit pour conſtant que le coup dont l'amiral fut bleſſé, lui avoit été tiré de la maiſon de Villemur, précepteur des Guiſes; & que l'aſſaſſin avoit été rencontré fuyant ſur un cheval de l'écurie du roi. Les gardes même que Charles (56) mit près de l'amiral après

1572. Pierre Pito de Villemur.

tres, qu'elle ſoit morte de pleuréſie, pour s'être échauffée aux préparatifs des noces de ſon fils, à quoi ſe joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tendre devant ſa maiſon, au paſſage du Saint Sacrement, le jour de la Fête-Dieu; par la Popeliniere qui leve tout ſoupçon de poiſon; par Perefixe; par De-Thou, qui aſſure que Charles IX ordonna que la tête de cette princeſſe fût ouverte comme le reſte du corps: & que ſi les médecins ne le firent point, c'eſt qu'ils trouverent la véritable cauſe de ſa mort dans un abcès, qu'elle avoit au-dedans du corps. C'eſt auſſi le ſentiment de l'hiſtorien Matthieu.

(56) Tout cela eſt vrai, & prouve que ce guet-à-pens ſe fit par ordre de la reine-mere, mais non pas par celui du roi. On ne ſauroit bien dire quelle fut ſa véritable intention en faiſant ce coup; ſi elle ne chercha ſimplement qu'à ſe défaire d'un homme qui prenoit trop d'empire ſur l'eſprit du roi, & capable de faire échouer le deſſein d'exterminer tous les Huguenots: ſi, ſuppoſé que l'amiral fût mort du coup, elle auroit borné ſa vengeance à cette ſeule mort; ou ſi elle s'attendoit que le bruit de cet aſſaſſinat, en excitant dans Paris une révolte parmi les calviniſtes, lui fourniroit une occaſion qu'elle cherchoit de faire faire main-baſſe ſur eux, ayant dreſſé ſa partie pour cela. On propoſa dans le conſeil ſecret pluſieurs moyens de faire naître un ſujet de les attaquer; entr'autres celui d'une eſpece de camp ou attaque d'un fort artificiel, conſtruit dans le Louvre, où l'on tourneroit contre les Réformés la feinte en réalité. Enfin on s'en tint à celui de les paſſer au fil de l'épée dans une nuit.

L'amiral étoit logé dans la rue Betiſy, dans une auberge, qui eſt aujourd'hui l'hôtel S. Pierre; & l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

ce coup, ſous prétexte d'aſſurer ſa perſonne, étoient la plupart ſes ennemis déclarés. Il n'étoit pas moins inconteſtable que tous les bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient dans leurs maiſons par ordre du roi.

1572.

Les plus clairvoyants d'entre les Huguenots ſe rendirent à des preuves ſi claires, quitterent la cour & même Paris, ou du moins ſe logerent dans les fauxbourgs. De ce nombre furent MM. de Langoirand (57), de Frontenay, le vicomte de Chartres, de Loncaunay, de Rabodanges, Du-Breuil, de Ségur, de Sey, Du-

(57) N.... de Montferrand, baron de Langoiran. Jean de Rohan, ſieur de Frontenay. Jean de Ferrieres, vicomte ou vidame de Chartres. N..... de Loncaunay, gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Ivry, âgé de 70 ans. N....de Rabodanges. On voit dans les MSS. de la bibliotheque du roi, *vol. cotté* 8699 *pag.* 31, l'original d'une Lettre de Charles IX à M. de Rabodanges, datée du 6 Mai 1566, de S. Maur, qui commence ainſi : „ M. de „ Rabodanges, je ſais le „ devoir grand que vous „ avez fait à l'occaſion de „ la commiſſion que je vous „ ai ci-devant baillée pour „ faire punir les voleurs & „ brigands de votre Comté, &c. „ N.... de Ségur de Pardaillan. N... Du-Tonchet, gentilhomme de Normandie près de Domfront. N.... Des-Hayes Gaſque. Guy de ſaint Gelais, fils de Louis, ſieur de Lanſac. Pierre de Chouppes. Jean de La-Fin, ſieur de Beauvais-La-Nocle. Pierre de Grandry, maître-d'hôtel ordinaire du roi, &c. Toutes ces perſonnes preſſant l'amiral de ſortir de Paris, il leur répondit : „ Si je „ fais cela, il faut que je „ montre ou ma peur ou „ ma défiance; mon honneur ſeroit offenſé en „ l'un, & le roi en l'autre; je ſerois contraint „ de retourner à la guerre „ civile, & j'aime mieux „ mourir que de revoir les „ miſeres que j'ai vues & les „ maux que j'ai endurés. „ *Matth. T.* 1, *liv.* 6, *pag.* 343.

Du-Touchet, Des-Hayes, de Saint-Gelais, de Chouppes, de Beauvais de Grandry, de Saint Etienne, d'Arnes, de Boiſſec, & pluſieurs autres gentilshommes, tant de Normandie que du Poitou. Heureuſement mon pere fut un de ceux à qui une ſage défiance ſauva la vie. Lorſqu'on les preſſoit de s'approcher de la cour, ils répondoient, qu'ils trouvoient que l'air des fauxbourgs étoit meilleur à leur ſanté, & celui des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'évêque de Valence, qui avoit pénétré le ſecret en prenant congé du roi pour ſon ambaſſade de Pologne, avoit eu l'indiſcrétion de le révéler à quelques-uns de ſes amis, & qu'on avoit intercepté des lettres écrites à Rome par le Cardinal (58) de Pellevé, dans leſquelles il dévoiloit tout ce myſtere au cardinal de Lorraine, ce fut alors que ces meſſieurs redoublerent leurs inſtances auprès du roi de Navarre, pour l'engager à ſortir de Paris, ou du moins pour leur permettre de ſe retirer chez eux. Ce prince oppoſa à leur avis celui que lui donnoient une infinité d'autres perſonnes, & même dans le corps Proteſtant; car où ne ſe trouve-t'il point des traîtres? On l'avertit de s'en défier. On marqua les noms de tous ceux qui avoient été gagnés par la reine mere pour le tromper: il n'écouta rien.

1572.

(58) Nicolas de Pellevé, cardinal, archevêque de Rheims, paſſionné ligueur, | Charles, cardinal de Lorraine.

1572. L'amiral (59) ne ſe montra pas moins incrédule; ſon mauvais deſtin commença par l'aveugler pour le perdre. Heureux, s'il eût eu la prudence du maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly, quoique le roi le conviât inceſſamment de venir partager la faveur de l'amiral, & demeurer près de ſa perſonne pour l'aider de ſes conſeils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a généralement conçue d'une action (60) auſſi barbare que le fut celle

(59) On a dit de l'amiral de Coligny, que tout ce qu'il a fait de beau en ſa vie a été contre ſon Dieu, ſa religion, ſon roi & ſa patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas ſongé à employer plus utilement ſes talents. Car tous les hiſtoriens conviennent que c'étoit un des plus grands hommes d'état & de guerre qui aient jamais paru. On a cru que c'eſt par l'effet des conſeils qu'il donna au prince d'Orange, que les Pays-Bas ſe ſouleverent contre l'Eſpagne, ſoutinrent la guerre dix ans durant & formerent le plan d'une république qui a eu du moins une partie de ſon effet; mais on croit auſſi avec aſſez d'apparence qu'il auroit tenté la même choſe en France. Il eſt griévement chargé par les mémoires de Villeroy, *Tom.* 4, *pag.* 322, 340. Il ſe défendit toujours fortement, ſurtout dans ſon teſtament, d'avoir ſongé à attenter à la perſonne du roi. Voyez ſon éloge & le but de ſa politique dans *Brantôme*, *Tom.* 3, *De Thou*, & les autres hiſtoriens.

(60) Ce que dit M. de Sully du maſſacre ne doit point paroître trop fort. „ Action exécrable, s'é„ crie Perefixe, qui n'a„ voit jamais eu & n'aura, „ s'il plaît à Dieu, jamais „ de ſemblable. „ Le pape Pie V en fut affligé juſqu'à en répandre des larmes: mais Grégoire XIII, qui prit ſa place, en fit rendre publiquement à Rome des actions de graces à Dieu, & envoya un légat en féliciter Charles IX & l'exhorter à continuer. Voici en peu de mots comment la choſe ſe paſſa. Toutes les meſures ayant été priſes, le ſon des cloches de S. Germain

du 24 Août 1572, trop connue ſous le nom de la Saint-Barthelemi, je m'étendrois en cet endroit ſur le nombre, la qualité, les vertus & les talents de ceux 1572.

l'Auxerrois pour matines, fût le ſignal pour commencer le maſſacre. L'amiral de Coligny fut poignardé le premier au milieu de ſes domeſtiques, par Beſmes, Allemand, domeſtique du duc de Guiſe, & autres; le duc & le chevalier de Guiſe ſe tenant dans la cour. Le cadavre fut jetté par la fenêtre; on lui coupa la tête, qui fut portée à la reine-mere, avec le coffre de ſes papiers, parmi leſquels on trouva, dit-on, les Mémoires de ſon temps qu'il compoſoit. On lui fit toutes les indignités imaginables; enfin on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, & inhumer à Chantilly. Toute la maiſon de Guiſe étoit perſonnellement animée contre l'amiral, depuis l'aſſaſſinat de Claude duc de Guiſe par Poltrot de Meré, dont elle le croyoit l'auteur, & dont pour dire vrai, l'amiral ne s'étoit jamais bien lavé, quelque choſe qu'il eût pu faire. Si toute cette boucherie n'eſt, comme bien des gens en ſont perſuadés, que l'effet du reſſentiment des Guiſes, qui la conſeillerent à la reine mere dans la vue de venger leur propre querelle, on peut dire que jamais particulier n'a tiré une vengeance auſſi cruelle d'une offenſe. On fit enſuite main-baſſe ſur tous les domeſtiques de l'amiral & en même temps les émiſſaires du roi commencerent le carnage dans tous les quartiers de la ville. Les plus diſtingués des Calviniſtes qui y perdirent la vie, furent, François de la Rochefoucault, qui ayant joué une partie de la nuit avec le roi, & ſe voyant ſaiſir dans ſon lit par des gens maſqués, crut que c'étoit le roi & ſes courtiſans qui venoient le fouetter par jeu; Antoine de Clermont, marquis de Reſnel, tué par ſon propre parent, Louis de Clermont de Buſſy d'Amboiſe, avec lequel il étoit en procès pour le marquiſat de Reſnel; Charles de Quellenec, baron du Pont en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curioſité des dames de la cour, parce qu'il avoit alors un procès à ſoutenir avec ſa femme Catherine de Parthenay, fille & héritiere de Jean de Soubiſe; François

1572. qui furent inhumainement massacrés en cette horrible journée, tant dans Paris que dans tout le reste du royaume. Je marquerois du moins une partie des opprobres, des traitements ignominieux, & des inventions odieuses de la cruauté, qui chercha en donnant la mort, à porter mille coups aussi sensibles que la mort même, aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai encore entre les mains les pieces qui font foi des instances que fit la cour de France dans les cours voisines, d'imiter son exemple contre les Réformés, ou du moins de refuser un asyle à tous ces infortunés. Mais je préfére l'honneur de la nation au plaisir malin que certaines personnes pourroient tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oublierent l'humanité, au point de tremper leur main dans le sang de leurs

Nompar de Caumont, couché au milieu de ses deux fils, dont l'un fut poignardé à ses côtés, & le second échappa blessé, en contrefaisant le mort & se cachant sous les corps de son pere & de son frere; Téligny, gendre de l'amiral; Charles de Beaumanoir de Lavardin; Antoine de Marafin, sieur de Guerchy; Beaudisner, Pluviaut Berny, Du-Briou, gouverneur du marquis de Conty; Beauvais, gouverneur du roi de Navarre; Colombiers, Francourt, &c. Le comte de Montgommery fut poursuivi par le duc de Guise jusqu'à Montfort-l'Amaury. Le roi pardonna aux vicomtes de Grammont & de Duras, à Gamaches & à Bouchavanes. On épargna les trois freres du maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les historiens & autres écrivains. Lisez aussi la belle description du massacre de la saint-Barthelemi qu'a faite M. de Voltaire dans sa Henriade. *Chant.* 2.

concitoyens & de leurs propres parents. Je voudrois même enſevelir pour jamais, s'il étoit poſſible, la mémoire d'un jour que la vengeance divine fit payer à la France par vingt-ſix années conſécutives de déſaſtres, de carnage & d'horreur; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainſi, lorſqu'on ſonge à tout ce qui s'eſt paſſé depuis ce moment fatal juſqu'à la paix de 1598. C'eſt encore à regret que je m'arrête ſur ce qui regarde le prince qui fait le ſujet de ces mémoires, & ſur ce qui me touche moi-même. 1572

Je m'étois couché la veille de bonne heure. Je me ſentis réveiller ſur les trois heures après-minuit par le ſon de toutes les cloches, & par les cris confus de la populace. Saint Julien mon gouverneur, ſortit précipitamment avec mon valet de chambre pour en ſavoir la cauſe, & je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent ſans doute immolés des premiers à la fureur publique. Je demeurai ſeul à m'habiller dans ma chambre, où je vis entrer au bout de quelques moments mon hôte pâle & conſterné. Il étoit de la religion, & ayant entendu de quoi il s'agiſſoit, il avoit pris le parti d'aller à la meſſe pour ſauver ſa vie & garantir ſa maiſon du pillage : il venoit pour me perſuader d'en faire autant, & m'emmener avec lui. Je ne jugeai point à propos de le ſuivre. Je réſolus d'eſſayer à gagner le college de Bourgogne où je faiſois mes études, malgré la diſtance de la

maiſon où je demeurois à ce college ; ce qui rendoit ce deſſein aſſez périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier, & prenant une groſſe paire d'heures ſous mon bras, je deſcendis. Je fus ſaiſi d'horreur en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couroient de toutes parts & enfonçoient les maiſons en criant : *tue, tue, maſſacre les Huguenots* ; & le ſang que je voyois répandre ſous mes yeux redoubloit ma frayeur. Je tombai au milieu d'un corps de garde qui m'arrêta. Je fus queſtionné ; on commençoit à me maltraiter, lorſque le livre que je portois fut apperçu heureuſement pour moi, & me ſervit de paſſeport. Je retombai deux autres fois dans le même danger, dont je me tirai avec le même bonheur. Enfin j'arrivai au college de Bourgogne. Un péril bien plus grand encore m'y attendoit. Le portier m'ayant deux fois refuſé l'entrée, je demeurois au milieu de la rue à la merci des furieux, dont le nombre ne faiſoit qu'augmenter, & qui cherchoient avidement leur proie, lorſque je m'aviſai de demander le principal de ce college, nommé Lafaye, homme de bien & qui m'aimoit tendrement. Le portier gagné par quelques petites pieces d'argent que je lui mis dans la main, ne me refuſa pas de le faire venir. Cet honnête-homme me fit entrer dans ſa chambre, où deux prêtres inhumains à qui j'entendois faire mention des vêpres Siciliennes, eſſayerent de m'arracher de ſes mains pour me mettre en pieces, diſant

1572.

que l'ordre étoit de tuer juſqu'aux enfants à la mamelle. Tout ce qu'il put faire, fut de me conduire très-ſecretement dans un cabinet écarté, où il m'enferma ſous la clef. J'y demeurai trois jours entiers, incertain de mon ſort, & ne recevant de ſecours que d'un domeſtique de cet homme charitable, qui venoit de temps en temps m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme la défenſe de tuer & de piller ayant enfin été publiée, je fus tiré de ma cellule; & preſque auſſi-tôt je vis entrer dans le college Ferriere & La Vieville, deux archers de la garde, créatures de mon pere. Ils venoient ſavoir ce que j'étois devenu, & étoient armés, ſans doute pour m'arracher de force par-tout où ils me trouveroient. Ils firent ſavoir mon aventure à mon pere, duquel je reçus une lettre huit jours après. Il m'y témoignoit combien il avoit été alarmé à mon ſujet: que ſon avis étoit pourtant que je demeuraſſe dans Paris, puiſqu'il n'étoit plus libre au prince que je ſervois d'en ſortir; mais que pour ne pas m'expoſer à un danger évident, je devois me réſoudre à faire ce qu'avoit fait le prince lui-même, c'eſt-à-dire à aller à la meſſe. 1572.

Le roi de Navarre n'avoit point en effet trouvé d'autre moyen de ſauver ſa vie. Il fut réveillé avec le prince de Condé deux heures avant le jour, par une multitude d'archers de la garde, qui entrerent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchoient, & leur ordonnerent

avec insolence de s'habiller, & de venir trouver le roi. On leur défendit de prendre leurs épées, & en sortant ils virent massacrer devant eux sans aucun respect une partie de leurs gentilshommes (61). Charles les attendoit, & les reçut avec un visage & des yeux où la fureur étoit peinte. Il leur commanda avec les jurements & les blasphêmes qui lui étoient familiers, de quitter la religion qu'ils n'avoient prise, disoit-il, que pour servir de prétexte à leur rebellion. L'état où l'on réduisoit ces princes (62) n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colere du roi devint excessive. Il leur dit d'un ton altéré & plein d'emportement: „ Qu'il ne prétendoit plus être „ contredit dans ses volontés par ses sujets;

1572.

(61) Jacques de Ségur, baron de Pardaillan, Gascon; Armand de Clermont, baron de Piles, Périgordin, &c. Gaston de Levis, sieur de Leyran, se réfugia sous le lit de la reine de Navarre, qui lui sauva la vie. On envoya à Châtillon pour se saisir de François de Châtillon, fils de l'amiral, & de Guy de Laval, fils de Dandelot; mais ils s'étoient sauvés & avoient passé à Geneve. Armand de Gontault de Biron échappa en se fortifiant dans l'Arsenal.

(62) „ Comme il (Henri) „ alloit trouver le roi, „ Catherine donna ordre „ qu'on le fît passer par- „ dessous les voûtes entre „ des gardes qui étoient en „ haies & en posture de „ le massacrer; il tressaillit „ de peur, & recula deux „ ou trois pas en arriere; „ toutefois Nançai-Lachâ- „ tre, capitaine des gardes „ du Corps, le rassura, lui „ jurant qu'il n'auroit point „ de mal. Il fallut donc „ quoiqu'il ne se fiât pas „ trop à ses paroles, qu'il „ passât au travers des ca- „ rabines & des hallebar- „ des. „ *Peref. Hist. de Henri le Grand*, *l.* 1.

„ jets ; qu'ils euſſent à apprendre aux
„ autres par leur exemple à le révérer
„ comme étant l'image de Dieu, & à n'ê- 1572.
„ tre plus les ennemis des images de ſa
„ mere „.

Il finit par leur déclarer, que ſi de ce pas ils n'alloient à la meſſe, il alloit les faire traiter comme criminels de leze-majeſté divine & humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant pas à ces princes de douter qu'elles ne fuſſent ſinceres, ils plierent ſous la violence, & firent ce qu'on exigeoit d'eux. On obligea encore Henri d'envoyer dans ſes états un édit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre religion que de la religion Romaine. Si cette ſoumiſſion le garantit de la mort, du reſte il n'en fut guere mieux traité. Il eſſuya mille caprices & mille hauteurs de la cour. Libre par intervalles, il fut le plus ſouvent étroitement reſſerré, & traité en criminel. Quelquefois on permettoit à ſes domeſtiques de l'approcher & de le ſervir ; puis tout d'un coup on nous défendoit de paroître.

Alors j'employois ce loiſir le plus utilement qu'il m'étoit poſſible. Il ne fut plus queſtion pour moi depuis ce temps-là, de langues ſavantes, ni de tout ce que l'on appelle les études. Cette application que mon pere m'avoit toujours fortement recommandée, me devint impoſſible, dès qu'une fois je me fus approché de la cour. Je me défis avec regret d'un excellent précepteur, que mon pere avoit mis auprès

1572. de moi : il demanda lui-même à ſe retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ſes mains je paſſai dans celles d'un nommé Chrétien, que le roi de Navarre entretenoit auprès de lui, & auquel il enjoignit de m'apprendre les mathématiques & l'hiſtoire : deux ſciences qui me conſolerent bientôt de celles auxquelles je renonçois, parce que je me ſentis pour elles cet attrait que j'ai toujours conſervé depuis. Le reſte de mon temps fut employé à apprendre à bien lire & à bien écrire, & à me former aux exercices propres à donner la bonne grace du corps. C'eſt dans ces principes, en y joignant une attention bien plus grande encore à former les mœurs, que conſiſtoit la méthode de faire élever la jeuneſſe, qu'on ſavoit être particuliere au roi de Navarre, parce qu'il avoit été lui-même élevé ainſi. Je la ſuivis juſqu'à l'âge de ſeize ans, que la conjoncture des temps nous ayant jetté lui & moi dans le tumulte des armes, ſans pouvoir preſque eſpérer d'en ſortir; à ces exercices il fallut faire ſuccéder ceux qui ne concernent que la guerre, en commençant par celui de tirer de l'arquebuſe, & renoncer à tous les autres. Tout ce que peut faire alors un jeune homme, eſt de faire profiter ſon cœur de ce qu'il eſt obligé d'ôter à ſon eſprit; car juſques dans l'embarras, & au milieu du bruit des armes, il ſe préſente à qui ſait les chercher, des écoles excellentes de vertu & de politeſſe. Mais malheureux,

& pour toute sa vie, celui qui engagé dans une profession si fatale à la jeunesse, manque de force ou de volonté pour résister au mauvais exemple. S'il a le bonheur de se préserver de tout vice honteux, comment s'instruira & se fortifiera-t'il dans ces principes, que la sagesse dicte à l'homme privé comme au prince? Que la vertu doit si bien tourner en habitude par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais trouvée pénible; & que réduit à la nécessité de tout sauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoisse pas même ce combat intérieur que se livrent le penchant & le devoir. 1572.

Charles ne tarda pas à ressentir de violents remords de l'action barbare, pour laquelle on lui avoit fait prêter son nom & son autorité. Dès le soir du 24 Août, on s'apperçut qu'il frémissoit malgré lui, au récit de mille traits de cruauté, dont chacun venoit se faire honneur en sa présence. De tous ceux qui approchoient ce prince, il n'y avoit personne qui eût tant de part à sa confiance qu'Ambroise Paré. Cet homme qui n'étoit que son chirurgien, avoit pris avec lui une si grande familiarité, quoiqu'il fût huguenot, que ce prince lui ayant dit, le jour du massacre, que c'étoit à cette heure qu'il falloit que tout le monde se fît catholique, Paré lui répondit sans s'étonner : „ par la lumiere de Dieu, Sire, „ je crois qu'il vous souvient m'avoir pro„ mis de ne me commander jamais quatre

1572. „ choſes; ſavoir, de rentrer dans le ventre de ma mere, de me trouver à un „ jour de bataille, de quitter votre ſervice, & d'aller à la meſſe „. Le roi le prit à part, & s'ouvrit à lui ſur le trouble dont il ſe ſentoit agité. Ambroiſe, lui „ dit-il, je ne ſais ce qui m'eſt ſurvenu „ depuis deux ou trois jours, mais je me „ trouve l'eſprit & le corps tout auſſi émus „ que ſi j'avois la fievre. Il me ſemble à „ tout moment, auſſi bien veillant que „ dormant, que ces corps maſſacrés ſe „ préſentent à moi, les faces hideuſes, „ & couvertes de ſang. Je voudrois bien „ qu'on n'y eût pas compris les imbécilles „ & les innocents „. L'ordre qui fut publié le jour ſuivant de faire ceſſer la tuerie, fut le fruit de cette converſation. Le roi crut même qu'il y alloit de ſon honneur de tout déſavouer publiquement, comme il fit par les lettres-patentes qu'il envoya dans les provinces. Il y rejettoit tout ſur les Guiſes, & vouloit faire paſſer le maſſacre pour un effet de leur haine contre l'amiral. Les lettres particulieres qu'il écrivit à ce ſujet en Angleterre, en Allemagne, en Suiſſe, & aux autres états voiſins, étoient conçues dans les mêmes termes.

Sans doute que la reine mere & ſon conſeil firent comprendre au roi la conſéquence d'un déſaveu ſi formel. Du moins au bout de huit jours, il changea ſi bien de langage & de ſentiment, qu'il alla tenir ſon lit de juſtice au parlement, pour y faire

enrégiſtrer d'autres lettres-patentes, dont le contenu étoit : Qu'il ne s'étoit rien fait le 24 Août que de ſon ordre exprès (63), & pour punir les Huguenots, à chacun deſquels, j'entends des principaux, on imputoit un crime capital, afin de donner, s'il étoit poſſible, à une boucherie déteſtable le nom & la couleur d'une exécution de juſtice. Ces lettres furent adreſſées aux gouverneurs des provinces, avec ordre de les faire publier, & de pourſuivre le reſte des prétendus coupables. Je dois ici une mention honorable aux comtes de Tende (64) & de Charny ; à meſſieurs de 1572.

(63) Il eſt certain de plus, que pendant le maſſacre, on le vit ayant à la main une carabine, qu'on dit qu'il déchargea ſur les calviniſtes qui s'enfuyoient. Le dernier maréchal de Teſſé avoit connu dans ſa jeuneſſe un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avoit été page de Charles IX, & lui avoit dit pluſieurs fois qu'il avoit chargé lui-même cette carabine. Il eſt encore conſtant que ce prince alla avec ſa cour voir le corps de l'amiral pendu par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon ; & qu'un des courtiſans ayant dit qu'il ſentoit mauvais, Charles IX répondit comme Vitellius : *le corps d'un ennemi mort ſent toujours bon.* Je rapporte ces deux anecdotes d'après l'auteur de la Henriade, dans ſes notes, *p.* 32 & 37.

(64) Claude de Savoie, comte de Tende, ſauva la vie aux Proteſtants en Dauphiné, & dit en recevant la lettre du roi, que ce ne pouvoit pas là être l'ordre de ſa majeſté. Éléonor de Chabot, comte de Charny, lieutenant-général en Bourgogne ; il n'y eut qu'un ſeul calviniſte tué à Dijon. François de Mandelot, gouverneur de Lyon : il eut deſſein de ſauver les Réformés, qui furent néanmoins tous maſſacrés dans les priſons où il les avoit fait aſſembler ; M. de Thou dit qu'il feignit ſeulement de l'ignorer ; Bertrand de Simiane, ſieur de Gordes, homme fort eſtimé. N..... de S. Heran de Montmo-

Mandelot, de Gordes, de Saint-Heran & de Carouge, qui refuſerent hautement
1572. d'exécuter un pareil ordre dans leurs gouvernements. Le vicomte d'Hortes, gouverneur de Bayonne, eut aſſez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de ſa propre main, qu'il ne devoit ſur ce point attendre aucune obéiſſance.

On fait monter à ſoixante-dix mille le nombre des proteſtants maſſacrés pendant huit jours dans tout le royaume; & ce coup accablant porta ſi vivement la terreur dans le parti, qu'il ſe crut lui-même éteint, & qu'on n'y parloit que de ſe ſoumettre ou de fuir dans les pays étrangers. Un coup de vigueur ineſpéré rompit encore une fois cette réſolution. Un gentilhomme réformé, nommé Reniers, (65) échappé

rin, gouverneur d'Auvergne : il dit qu'il n'obéiroit point, ſi le roi n'étoit préſent en perſonne. Tanneguy Le-Veneur, lieutenant-général en Normandie, homme plein de probité & d'humanité : il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen; il n'en fut pas le maître. M.... vicomte d'Hortes ou d'Ortes, gouverneur de toute cette frontiere. Voici ſa réponſe au roi : „ Sire, j'ai communiqué le commandement „ de votre majeſté à ſes „ fideles habitants & gens „ de guerre de la garniſon: „ je n'y ai trouvé que bons „ citoyens & braves ſoldats; mais pas un bourreau, &c. „ *De Thou, liv.* „ 52 & 53. *D'Aubigné, tom.* 2, *liv.* 1, *&c.*

(65) Il y a erreur dans les mémoires de Sully en cet endroit : ce fut Veſins lui-même, homme d'un caractere farouche, mais pourtant très-honnête homme, qui ſauva la vie à Reniers dont il étoit l'ennemi depuis long-temps, & dont il ne ceſſa pas pour cela de l'être. Voyez cette hiſtoire ſinguliere dans M. de Thou, *liv.* 52.

par une eſpece de miracle des mains du ſieur de Veſins ſon plus cruel ennemi, ſe ſauva avec le vicomte de Gourdon, & 80 chevaux, & vint à Montauban. Il trouva cette ville ſi conſternée, & ſi peu en état de ſe défendre contre les troupes de Montluc qui s'approchoient, qu'ayant oſé conſeiller de tenir bon, il courut riſque d'être livré lui-même à Montluc, ce qui l'obligea de ſe retirer précipitamment. En s'éloignant de Montauban, cette petite troupe tomba ſur un parti de 450 chevaux de l'armée de Montluc, & cherchant à mourir glorieuſement, elle fit des actions de valeur ſi prodigieuſes, qu'elle tailla en pieces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéi cette fois, & les portes furent fermées à Montluc. Cette réſiſtance, & la réſolution de Montauban ſe communiquant de proche en proche, trente villes ſuivirent ſon exemple, & ſe conduiſirent de maniere que les Proteſtants, ce que l'on n'auroit jamais oſé penſer, obligerent les Catholiques à ſe tenir eux-mêmes ſur la défenſive. 1572.

Ceux-ci avoient d'abord tourné toutes leurs forces contre la Rochelle & Sancerre, qu'ils avoient inveſties, profitant de la terreur générale. Ces entrepriſes ne réuſſirent pas. Sancerre après avoir ſouffert toutes les horreurs d'une famine dont on ne trouve point d'exemples dans les hiſtoires, fit une eſpece de traité avec les aſſiégeants. Pour la Rochelle, elle rendit

1573. Henri frere de Charles IX & depuis roi de France.

inutile tous (66) les efforts du duc d'Anjou, qui étoit venu l'aſſiéger en perſonne; & la nomination au trône de Pologne vint fort à propos pour ſauver l'honneur de ce prince. Par un autre traité, dans lequel Niſmes & Montauban furent compriſes, la Rochelle ſe maintint dans tous ſes droits; & ces villes furent les ſeules qui conſerverent en leur entier les avantages des derniers édits.

Le temps amena encore d'autres conjonctures favorables aux Calviniſtes. De tous ſes enfants, la reine-mere n'avoit de véritable tendreſſe que pour le ſeul duc d'Anjou. Le départ de ce prince pour la Pologne lui cauſoit autant d'affliction, qu'elle donnoit de joie à ſes deux autres freres, le roi Charles & le duc d'Alençon. Ce dernier, devenu duc d'Anjou par l'éloignement de ſon frere, commença à former de grandes eſpérances pour la couronne de France, lorſqu'il vit que la foible ſanté de Charles, qui n'avoit point d'enfants, s'étoit enfin changée en une maladie

(66) Le Maréchal de Montluc dans ſes Commentaires, trouve qu'on fit de grandes fautes à ce ſiege, d'y avoir envoyé trop peu de monde; d'avoir trop hazardé & mal-à-propos dans les aſſauts; d'avoir laiſſé entrer des vivres dans la place par la mer : il croit pourtant qu'on l'eût priſe à la fin. Il conſeilla à la reine-mere, dès le temps qu'elle alla à Bayonne, de ſe mettre en poſſeſſion de cette ville. Ce conſeil s'il avoit été ſuivi, auroit épargné à la France bien des hommes & de l'argent. Voyez le détail des ſieges de la Rochelle & de Sancerre dans d'*Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 1. *La Popeliniere*, *liv.* 33, *Matt. tom.* 1, *l.* 6, *p.* 340 *& ſuiv.* & autres hiſtoriens.

mortelle. L'oppoſition qu'il crut s'appercevoir que la reine ſa mere mettoit à ſon deſſein, acheva de l'éloigner d'elle. 1573.
Cette princeſſe, en donnant ſa confiance à un petit nombre d'étrangers de baſſe naiſſance, qui gouvernoient ſes finances, avoit rendu la plus grande partie des ſeigneurs preſqu'auſſi mécontents que le duc d'Alençon. Il fomenta ſous main leur révolte, & les porta à s'appuyer du ſecours des Proteſtants, dont il partageoit la diſgrace. Pour parer ce coup en ſatisfaiſant tout enſemble le duc d'Anjou & ſa tendreſſe pour le roi de Pologne, la reine-mere ſongea bien à la vérité dès ce moment à marier le premier de ces princes avec la reine d'Angleterre, & à lui faire obtenir la ſouveraineté des Pays-Bas, mais ſon mécontentement avoit déja produit ſon effet.

Charles entra par un autre motif dans le reſſentiment de ſon frere contre la reine leur mere. La langueur dont il ſe ſentoit attaqué, ayant commencé dès Vitry, où il accompagna le roi de Pologne, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour goûter le plaiſir de le voir ſortir de ſon royaume, l'état où il ſe vit réduit en peu de temps fit naître dans ſon eſprit mille ſoupçons contre Catherine, & fit que s'uniſſant d'intérêt avec les Réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré l'oppoſition de la reine-mere, d'envoyer des députés

proposer leurs griefs & leurs demandes à la cour. Ces députés en rencontrerent
1573. d'autres, qui venoient de la part des provinces Catholiques, excitées par les seigneurs mécontents à demander la suppression de certains nouveaux impôts, & une diminution pour dix ans sur les anciens, & ils se joignirent à eux. Le cahier dans lequel étoient exprimées leurs demandes, n'étoit signé à la vérité que de quatre ou cinq gentilshommes; mais les termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un parti qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la reine-mere en conçut un violent dépit. Le roi lui refusa alors son autorité, & tout ce qu'elle put faire, fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce
1574. prince, qu'on voyoit bien n'être pas éloignée.

Les Réformés pénétrerent son intention; & pour n'être pas prévenus, ils parurent tout d'un coup en armes. C'est ce qu'on appella la prise d'armes du mardi-gras, parce qu'en ce jour-là ils se saisirent de plusieurs (67) villes. Montgommery repassa d'Angleterre en Normandie, où il se fortifia. La reine-mere étoit alors avec toute la cour à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea du moins à faire en sorte que les princes ne lui échappassent

Gabriel, comte de Montgommery, le même qui avoit blessé Henri II.

(67) Fontenay, Lusignan, Melle, Pons, Tonnay-Charente, Talmont, Rochefort, Oriol, Livron, Orange & autres places en Poitou, en Languedoc, en Dauphiné, &c.

point : ce qui ne l'embarraſſoit pas médiocrement, à cauſe des entrepriſes qu'on faiſoit chaque jour pour les tirer de ſes mains. Guitry (68) & Buhy s'approcherent un jour de Saint-Germain à main armée, & penſerent les enlever. L'alarme fut grande ; mais les conjurés n'ayant pas bien aſſuré leur coup, Catherine eut le temps de s'enfuir avec les princes à Paris, où elle fit couper la tête à Coconnas (69) & à la Mole, auteurs du complot, & empriſonner les maréchaux de Montmorency & de Coſſé. Après cela elle donna des gardes au roi de Navarre & au duc d'Anjou. Elle envoya auſſi des ſoldats à Amiens, pour arrêter & amener le prince de Condé, qui y étoit ſoigneuſement obſervé. Il en fut averti, ſe déguiſa, & trompant ſes ſurveillants, il s'enfuit heureuſement lui troiſieme en Allemagne, où il fut déclaré en arrivant généraliſſime des troupes de la religion en France. 1574.

La reine-mere ne balança pas à faire marcher contre les Huguenots toutes ſes forces, diviſées en trois armées. Mati-

(68) Jean de Chaumont, marquis de Quitry, ou Guitry, Pierre de Mornay, ſeigneur de Buhy, frere de Dupleſſis-Mornay. Voyez le détail de cette entrepriſe dans la *vie de Dupleſſis-Mornay*, *l.* 1, *p.* 26.

(69) Joſeph-Boniface de la Mole Annibal, comte de Coconnas, Piémontois. „ L'amour & la jalouſie „ firent périr la Mole & Co„ connas, aimés de deux „ grandes princeſſes, (la „ reine de Navarre & la ducheſſe de Nevers), „ diſent les *Mémoires de Nevers*, *tom.* 1, *p.* 75.

1574. gnon (70) conduisit la premiere en Normandie, où Montgommery n'ayant que trois ou quatre places (71) assez peu considérables, fut bientôt défait & obligé de se rendre entre les mains de ce maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La seconde sous M. le duc de (72) Montpensier, alla investir Fontenay, & ensuite Lusignan, qu'il prit malgré la belle défense du vicomte de Rohan. Le prince (73) dauphin, qui commandoit la troisieme, prit aussi quelques petites places en Dauphiné, & s'étant attaché à Livron, il en leva honteusement le siege. Tout fut suspendu, & une partie des généraux rappellés à la

René, vicomte de Rohan, mort en 1586.

(70) Jacques de Matignon, maréchal de France, mort en 1597. Ce seigneur mérite toutes les louanges que M. de Thou lui donne, par ses grandes qualités, sur-tout par son attachement inviolable à la personne du roi, qualité peu commune en ce temps-là. *De Thou, liv.* 66.

(71) Carantan, Valogne, Saint-Lo, Domfront. Il fut pris dans cette derniere se battant en désespéré. Il me semble qu'on ne sauroit prendre de juge moins suspect que d'Aubigné, qui étoit zélé calviniste, dans la question de la prétendue parole donnée au comte par ce maréchal. „ La place fut rendue, dit-il, avec assurance de la vie à tous, hormis au comte, qui n'eut que des promesses captieuses, comme de n'être mis en autres mains que celles du roi; j'assure cela, quoiqu'on ait écrit autrement; il n'y a eu que trop de perfidies en France sans en inventer, &c. „ *tom.* 2, *l.* 2, *chap.* 7. Montgommery reçut la mort en héros. *De Thou, ibid. Brant, &c.*

(72) François de Bourbon. Cette branche de Montpensier sort d'un Louis de Bourbon, second fils de Jean II de Bourbon.

(73) C'est le nom que portoit François de Bourbon, fils de M. le duc de Montpensier. *Mém. de Brantôme, tom.* 3, *p.* 301.

cour, à l'occaſion de la mort du roi, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette année. Ce prince mourut au château de Vincennes, dans les douleurs les plus aiguës & baigné dans ſon ſang. En cet état, le malheureux jour de la ſaint Barthelemi fut ſans ceſſe préſent à ſon eſprit. Il marqua par ſes tranſports & ſes larmes le regret (74) qu'il en reſſentoit. Le cardinal (75) de Lorraine mourut 1574.

(74) „ Il envoya chercher le roi de Navarre, „ auquel ſeul il avoit reconnu de l'honneur & „ de la foi, & lui recommanda très-affectueuſement ſa femme & ſa fille „. *Peref. ibid.* Il dit en mourant qu'il étoit bien aiſe de ne point laiſſer d'enfants, qui auroient été trop jeunes pour gouverner dans des temps auſſi difficiles. Montluc, De Thou, & preſque tous les hiſtoriens conviennent, que s'il avoit vécu il eût été un fort grand roi. Il avoit beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'économie, de ſobriété : il aimoit les ſavants & les belles-lettres : mais il étoit colere & grand jureur. Il n'avoit pas encore vingt-cinq ans. On lui trouva pluſieurs meurtriſſures dans le corps. *De Thou, ibid.* Cependant il n'y a pas de preuves, quoiqu'en diſe l'auteur de la légende de D. Claude de Guiſe, qu'il ait été empoiſonné. La cauſe de ſa mort vint des exercices violents qu'il faiſoit, ou de la grande quantité de bile qui lui rendoit ſouvent les yeux tout jaunes. Il avoit la taille haute, mais peu droite, les épaules courbées, les jambes foibles & menues, le viſage pâle, les yeux hagards, & la phyſionomie farouche. Voyez *P. Matthieu, tom. 1, à la fin du ſixieme Livre.* Et la vie de ce prince, que Papire Maſſon a écrite en latin.

(75) Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Rheims. Voyez ſon caractere dans le *troiſieme tome des mémoires de Brant* „. Il „ mourut en Avignon, dit-„ il, empoiſonné, ſi nous „ voulons croire la légende „ de Saint Nicaiſe „. *p.* 138 & très-chrétiennement au rapport de Matthieu, qui fait ſon éloge, *tom. 1, liv. 7, p.* 407.

1574. aussi cette même année en terre papale, la surveille de Noël, jour remarquable par une des plus effroyables tempêtes qu'on ait jamais vues.

Le roi de Pologne fut averti en treize jours de la mort du roi son frere, & dès la nuit suivante il se déroba de la cour & s'enfuit. Il visita en passant l'empereur Maximilien & le duc Charles de Savoie, & prit sa route (76) par Venise. On lui donna dans tous ces endroits le conseil également sage & conforme à ses intérêts, d'accorder aux Réformés la paix & le libre exercice de leur religion; mais il en profita si peu, qu'il rompit d'abord en arrivant en France, la tréve qu'on avoit accordée aux Huguenots pour trois mois, & la changea, à la sollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout le parti protestant, auquel s'étoit joint tout fraîchement grand nombre de Catholiques, par affection pour le maréchal de (77) Danville, irrité de la prison de son frere. Le roi alla en personne mettre le siege pour la seconde fois devant Livron, qu'il fut aussi obligé de lever, ne remportant que la honte de voir & d'entendre, en se retirant, les femmes, & jusqu'aux enfants lui insulter du haut des murs, accabler la reine-mere des traits les plus satyriques,

(76) Consultez *Matthieu, tom.* 1, *au commencement du septieme livre*, sur la sortie de Henri III de Pologne, & sur les particularités de son voyage.

(77) Henri de Montmorency, duc de Danville, second fils du connétable Anne de Montmorency.

& les plus offenſants. De ce moment il commença à ſe montrer ſi prodigieuſement différent de ce qu'il avoit été duc d'Anjou, qu'on peut dire que ſa fuite honteuſe à Avignon fut l'époque de ſon ignominie, des malheurs de ſon royaume & des ſiens propres. Dans le voyage de Rheims, qu'il fit auſſi-tôt après pour ſe faire ſacrer, il devint amoureux d'une des filles du comte (78) de Vaudemont, & l'épouſa. 1574. 1575.

Ce fut un bonheur pour lui, que pendant tout ce temps le duc d'Anjou ſe trouva étroitement reſſerré; mais après le ſacre de Henri, ce prince, qui avoit encore une fois quitté ſon nom, pour prendre celui de *Monſieur*, jouit auſſi-bien que le roi de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchoit ou augmentoit ſuivant les nouvelles qu'on recevoit de leur correſpondance avec les ennemis de la reine-mere (79). Un autre ſoin de Catherine

(78) Louiſe de Lorraine, fille de Nicolas duc de Mercœur, comte de Vaudemont, & de Marguerite d'Egmont, ſa premiere femme. Matthieu donne de grands éloges à la vertu de cette princeſſe, & à ſa tendreſſe pour ſon mari, *tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 438.

(79) Henri III haïſſoit fort Monſieur, par lequel il s'imaginoit avoir été empoiſonné; & il voulut engager le roi de Navarre à tuer ce prince; Henri eut horreur de cette propoſition. Dans une maladie qu'eut alors Henri III & qui ne venoit que d'un mal dans l'oreille, Henri IV dit un jour au duc de Guiſe qu'il aimoit: *Notre homme eſt bien mal.* De duc de Guiſe répondit à la premiere fois: *ce ne ſera rien:* à la ſeconde: *il y faut penſer:* à la troiſieme fois, il lui dit enfin: *Je vous entends, Monſieur;* & frappant le pommeau de ſon épée: *Voilà*, ajouta-t'il, *qui eſt à votre ſervice*; *tom.* 5. *liv.* 7, *p.* 418. *Matthieu.*

1575. étoit de travailler à désunir ces deux princes; ce qu'elle faisoit en leur promettant à tous deux séparément la lieutenance-générale des armées de France; & en mettant en œuvre ces moyens qui manquerent si rarement de lui réussir, je veux dire les intrigues de galanterie & les rivalités, Elle ne put si bien faire, que Monsieur ne lui échappât à la fin. Il trompa ses gardes, & s'enfuit en se travestissant le 17 Septembre au soir. Il n'eut pas si-tôt gagné Dreux, qu'il se fit bientôt une cour nombreuse & un parti puissant. Le prince de Condé avoit travaillé si efficacement en Allemagne, que le prince Casimir se trouva prêt à entrer en France avec une forte armée. Catherine eut recours à un autre manege. Elle chercha à regagner Monsieur par les offres les plus spécieuses. Elle le poursuivit de ville en ville, toujours suivie de ce cortege de filles galantes, sur lesquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (80) elle fit si bien, qu'il tomba à la fin dans le piege qu'elle lui tendoit.

Fils de l'électeur Palatin du Rhin.

Le roi de Navarre, qui avoit donné de bonne foi dans le panneau de la lieutenance-générale, crut qu'elle ne pouvoit plus lui manquer, & se réjouit d'abord d'être enfin défait de Monsieur, qu'il regardoit toujours comme son rival; Carnavalet & de Sauves le tirerent d'erreur &

(80) Ils s'aboucherent à Champigny-sur-Vede, maison appartenant à M. le duc de Montpensier, sur les confins de la Touraine.

& lui firent comprendre que ſi quelqu'un des deux devoit prétendre à cette belle charge, c'étoit Monſieur qui pouvoit en faire le prix de ſon raccommodement; mais que dans la vérité Catherine les jouoit tous deux, & que pour lui il ne devoit plus s'attendre qu'à une captivité encore plus dure. Ce prince ouvrit les yeux; & s'appliquant tout entier à recouvrer ſa liberté, il en trouva le moyen. Un jour de Février qu'il étoit à la chaſſe vers Senlis (81), il ſut écarter ſes gardes, & vint d'une traite paſſer la Seine à Poiſſy, gagna Neuf-Châtel en Timerais, maiſon à lui, ſuivi ſeulement d'une trentaine de chevaux, prit quelqu'argent de ſes Fermiers, & arriva à Alençon, dont le ſieur de Hertray s'étoit ſaiſi en ſon nom. Il s'y aboucha avec Monſieur & le prince de Condé, qui convinrent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon le roi de Navarre paſſa à Tours, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il reprit publiquement l'exercice de la religion proteſtante. Je fus un de ceux qui accompagnerent ce prince dans ſa fuite, & dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques (82) redemander à la cour de France la princeſſe ſa ſœur. Elle nous fut accordée, & dès

1575.

Château-Neuf.

René de S. Denis de Hertray.

(81) Voyez ce détail dans *d'Aubigné*, *tome* 2, *liv.* 2, *chap.* 18. *Matthieu*, *tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 420, *&c.*

(82) Guilleaume de Hautemer, comte de Grancey, ſeigneur de Fervaques, &c. maréchal de France, & lieutenant-général en Normandie, mort en 1613, âgé de 75 ans. Madame Catherine de Bourbon, depuis ducheſſe de Bar.

1575. la seconde journée, cette princesse reprenant aussi sa religion, se trouva au prêche à Châteaudun, & rejoignit le roi qui l'attendoit à Parthenay.

Les trois princes après la jonction de leurs troupes, se trouverent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs, & firent à leur tour trembler Catherine. Tout sembloit annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jettai dans l'infanterie, simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable; & je fis mon essai d'armes aux environs de Tours, où il y eut plusieurs rencontres entre des détachements de partis différents. Le roi de Navarre ayant appris que je m'y comportois avec plus de témérité que de courage, me fit appeller & me dit: „ Rosny, ce n'est pas-là où je veux que „ vous hazardiez votre vie. Je loue votre „ courage, mais je desire vous le faire „ employer en une meilleure occasion „. Cette occasion ne se trouva pas si proche que nous le croyions tous, parce que Catherine, qui ne se trouvoit pas la plus forte, eut recours à son manege ordinaire. Elle parla de paix. Elle offrit plus qu'on ne croyoit pouvoir demander. Les promesses ne coûtoient rien à cette artificieuse princesse. Enfin elle eut l'adresse de faire mettre bas les armes aux princes, & la paix fut arrêtée & signée trois mois après (83).

Selon d'autres, trente-cinq mille seulement.

1576.

(83) Par l'édit de soixante-trois articles, passé au couvent de Beaulieu, près de Loches en Touraine entre la reine-mere & les princes, on y rétablit la

C'eſt ce qu'on appella la paix de Monſieur, parce qu'outre que l'objet principal de Catherine en la faiſant étoit de regagner ce prince, il fut ſi bien la dupe de ſes fineſſes, qu'à la fin il la ſouhaita, & la ſollicita lui-même plus ardemment que perſonne. Il faut convenir qu'elle fut des plus avantageuſes; cependant les princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorſqu'ils y donnerent les mains. Monſieur y en ajouta bientôt une ſeconde, & auſſi capitale, lorſqu'agiſſant contre ſon propre intérêt, il ſe ſépara des Réformés (84): par ce contretemps, il perdit tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occaſions de devenir peut-être l'un des plus puiſſants princes de l'Europe. Ainſi tout ſe tourna encore au gré de la reine-mere, qui n'avoit en vue, en faiſant cette paix, que la déſunion de ſes ennemis. Henri voyant la paix faite ſe retira à la Rochelle, dont les habitants, excepté qu'ils ne lui préſenterent point le dais, lui rendirent tous les honneurs 1576.

mémoire de l'amiral de Coligny & des autres chefs proteſtants: on y accorde les chambres mi-parties dans les principaux parlements, & pluſieurs villes de ſûreté, &c. Monſieur ſe fit donner en particulier un riche apanage; & le prince Caſimir une ſomme conſidérable en argent & en pierreries. *De Thou, d'Aubigné, &c.*

(84) Pour parler plus juſte, Monſieur ſacrifia en cette occaſion le roi de Navarre & les Huguenots à ſes intérêts, ou à ſa politique. C'eſt dans les *Mém. de Nevers, tom.* 1, *p.* 90 *& ſuiv.* qu'il faut voir toutes les démarches faites de part & d'autre au ſujet de ce traité.

1576. qu'ils auroient pu faire au roi. Ils ne firent pas un accueil si gracieux à tous les Catholiques qui étoient à la suite du prince. Ils refuserent l'entrée de leur ville à Caumont, depuis duc d'Epernon (85), & à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir ensanglanté leurs épées le 24 Août. Le séjour du roi de Navarre en cette ville ne fut pas long. A peine ouvroit-il la bouche pour demander l'accompliſſement du traité, qu'il dut sentir toute la grandeur de sa faute. Catherine nia avoir rien promis aux Huguenots, qui furent obligés de reprendre les armes, avant même que l'année fût finie. Je quittai mon premier poste. M. de Lavardin mon parent, qui m'affectionnoit beaucoup, m'ayant fait prendre l'enseigne de sa compagnie colonelle, je fus nommé pour défendre Périgueux, & ensuite Villeneuve en Agénois, menacée de siege. Le roi de Navarre se proposa des entrepriſes considérables : mais l'occasion en étoit perdue. La plus grande partie des troupes sur lesquelles il avoit compté, lui manquerent alors, & le reste se trouva si mauvais, qu'à peine put-il faire deux entrepriſes, l'une sur la Réole, & l'autre sur Saint Macary, dont encore la seconde manqua. Favas qui conduisoit celle de la Réole, me mit à la tête de cinquante soldats, qui y entrerent sans presqu'aucun danger. Je demandai la même

Jean de Beaumanoir de Lavardin, ou Laverdin, maréchal de France.

Jean Favas, dit le capitaine Favas.

(85) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon; il en sera parlé dans la suite.

commiſſion à Langoiran, qui conduiſoit l'entrepriſe ſur Saint Macary, il nous l'accorda à Béthune mon couſin, & à moi : mais Favas nous retint dans la ſeconde troupe ; ce que je rapporte comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aie eu à la guerre, car les habitants de Saint Macary, qui avoient eu connoiſſance de notre deſſein, nous tromperent ſi bien, qu'il ne revint pas un homme de la premiere troupe qui oſa y entrer. 1576.

Je courus un danger plus réel au ſiege de Ville-Franche en Périgord, que fit enſuite Lavardin. Etant monté à l'aſſaut avec mon drapeau, je fus renverſé par le choc des piques & des hallebardes dans le foſſé, où je demeurai enfoncé dans la boue, & embarraſſé par mon drapeau, de maniere que ſans le ſecours de mon valet de chambre, nommé la Trape, & de quelques ſoldats qui m'aiderent à remonter, j'y aurois péri infailliblement. La ville ayant été forcée, tandis qu'elle parlementoit, elle fut entiérement pillée, & j'y gagnai pour ma part une bourſe de mille écus en or, qu'un vieillard, pourſuivi par cinq ou ſix ſoldats, me donna pour lui ſauver la vie. Le nom de Ville-Franche me rappelle une aventure ſinguliere, arrivée à-peu-près dans ce temps-là. Les bourgeois de cette ville ayant formé le complot de ſe ſaiſir par ſurpriſe de Montpazier, autre petite ville voiſine, ils choiſirent pour cette exécution la même nuit que ceux de Montpazier, ſans en rien ſavoir, avoient auſſi

Bourg en Périgord ſur les confins du Quercy.

1576. prise pour essayer de s'emparer de Ville-Franche. Le hazard fit encore qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne se rencontrerent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obstacle, que de part & d'autre les murs étoient demeurés sans défense. On pilla, on se gorgea de butin, tout le monde se crut heureux, jusqu'à ce que le jour ayant paru, les deux villes connurent leur mépriſe. La composition fut que chacun s'en retourneroit chez soi, & que tout seroit remis en son premier état. Voilà une image de la guerre, comme elle se faisoit en ce temps-là. Elle ne consistoit guere qu'à se saisir subtilement, ou d'emblée, des villes & des châteaux ennemis; ce qui ne se passoit pourtant pas sans des combats, souvent très-sanglants.

Je ne dissimulerai point que le roi de Navarre étoit fort mal servi. Son armée étoit presqu'également composée de catholiques & de réformés; & il disoit quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce qu'ils le servoient sans intérêt & par un pur attachement à sa personne. Mais c'étoit ce mêlange même qui nuisoit à ses affaires. Messieurs de Turenne, de Montgomery, de Guitry, de Lésignan, de Favas, de Pardaillan, & autres principaux Protestants, avoient une aversion invincible pour Messieurs de Lavardin, de Miossens, de Grammont, de Duras, de Sainte-Colombe, de Roquelaure, de Beholens, de Podius, & autres officiers

Louis de St Gelais de Lusignan.

Henri d'Albret, baron de Miossens.

catholiques. Elle se manifesta entr'autres occasions à mon sujet, dans une querelle que j'eus avec Frontenac. Cet officier m'ayant traité de jeune homme, ajouta avec mépris, que si on me tordoit le nez, il en sortiroit du lait; je lui répondis que je me trouvois assez fort pour lui tirer le sang du sien avec mon épée. Cette querelle éclata; & ce qu'il y eut de bien singulier, c'est que quoique mon aggresseur fût Catholique, & moi Protestant, le vicomte de Turenne s'offrit à lui contre moi avec ses Réformés : ce que M. de Lavardin ayant su, il me fit offre de son secours, & de celui des Catholiques ses amis. Ce qui venoit de la haine que le vicomte avoit conçue contre moi, à l'occasion d'un démêlé survenu entre lui & Langoiran, où j'avois pris le parti de ce dernier, auquel j'avois obligation. M. de Turenne prétendoit que Langoiran devoit recevoir l'ordre de lui, comme de son général, par-tout où ils se trouveroient concourir ensemble; Langoiran, qui se croyoit d'aussi bonne maison que Turenne, se moqua de ses prétentions, & ajoutant quelques traits de railleries, il parla de M. de Turenne comme d'un bigot, qui n'avoit passé chez les Réformés, que parce que Bussy (86) l'avoit supplanté dans la faveur de Monsieur.

1576.

Henri de la Tour, vicomte de Turenne, ensuite duc de Bouillon.

(86) Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, fort renommé pour sa bonne mine & sa bravoure. Il fut tué peu de temps après, dans un rendez-vous de galanterie avec la dame de Montsoreau, par le mari aidé de ses domestiques.

Lorſque tout fut calmé, on me conſeilla de rechercher le vicomte de Turenne, &
1576. j'y conſentis; mais il répondit ſi mal à mes avances, que je m'en tins là, & nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

En Agénois, ſur la Garonne.

De cette animoſité de parti naiſſoit une oppoſition dans les conſeils du roi de Navarre, qui fit échouer une partie de ſes deſſeins, & en particulier celui ſur Marmande. Lavardin l'ayant attaquée contre l'avis de La Noue, & même contre celui du roi, il fit avancer pluſieurs gros de cent arquebuſiers chacun, pour s'emparer des chemins creux & autres endroits avantageux, peu diſtants des murs de cette ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poſter à deux cents pas de la place. J'y étois à peine, que je fus aſſailli par un détachement des aſſiégés, trois fois ſupérieurs au mien. Je me retranchai & me défendis long-temps, à la faveur de quelques maiſons, juſqu'à ce que le roi de Navarre, qui vit le danger auquel nous étions expoſés, accourût, couvert d'une ſimple cuiraſſe, combattit tout le jour, & nous donna à tous le temps de nous ſaiſir de ces poſtes. Mais cela nous ſervit peu, n'ayant pas aſſez de monde pour faire l'enceinte de la ville de tous côtés; & ce prince auroit eu le chagrin de ne s'être approché que pour lever honteuſement le ſiege, ſi l'arrivée du maréchal de Biron, avec des propoſitions d'accommodement, ne lui eût fourni un prétexte honnête de retirer ſes troupes.

On ne put convenir que d'une tréve, pendant laquelle le roi de Navarre alla en Béarn voir la princeſſe ſa ſœur, ou plutôt la jeune Tignonville (87), dont il étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laiſſai mon équipage de guerre, & j'en pris un conforme au perſonnage que nous allions jouer. J'avois remis mon enſeigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon couſin. Mes économies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit ſi conſidérable, que je me vis en état d'entretenir à ma ſolde pluſieurs gentilshommes, avec leſquels je ne m'attachai plus qu'à la ſeule perſonne du roi. Comme je n'avois pas envie de décheoir de cet état, je mis un ordre ſi réglé dans mon domeſtique & dans ma compagnie, que le roi de Navarre attentif à la conduite de ſes moindres officiers, m'avoua dans la ſuite que je devois la meilleure partie de l'eſtime dont il m'honora, à la ſage économie qu'il avoit remarquée dans cet arrangement. Ma grande jeuneſſe étoit la ſeule choſe qui pouvoit le rendre extraordinaire; mais j'ai ſenti de bonne heure de quelle utilité il eſt de mettre de l'ordre dans l'intérieur de ſa maiſon. Cette diſpoſition forme, à ce qu'il me ſemble, 1576.

(87) Cette demoiſelle étoit fille de madame de Tignonville, gouvernante de Madame ſœur du roi de Navarre; on l'appelloit ordinairement dans cette cour, Mademoiſelle de Navarre : elle épouſa dans la ſuite le baron de Pangeas.

un préjugé avantageux, & pour l'homme de guerre & pour l'homme d'état.

1576. Il ne fut queſtion pendant tout le temps de notre ſéjour en Béarn, que de réjouiſſances & de galanterie. Le goût de Madame, ſœur du roi, pour ces divertiſſements, nous étoit d'une reſſource inépuiſable. J'appris auprès de cette princeſſe le métier de courtiſan, dans lequel j'étois fort neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ſes parties; & je me ſouviens qu'elle voulut bien m'apprendre elle-même le pas d'un ballet qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence.

Ville dans l'Armagnac. Comme la tréve étoit prête d'expirer, le roi de Navarre apprit que la ville d'Eauſe, ſoulevée par des mutins, avoit refuſé de laiſſer entrer la garniſon qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre, les armes cachées ſous nos habits de chaſſe, dans un endroit de la campagne, où il nous attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette ville avant qu'on eût pu être averti de ſa marche, & y entra ſans obſtacle, à la tête de quinze ou ſeize qui le ſuivoient de plus près que le reſte de la troupe : ce que les mutins ayant apperçu, ils crierent qu'on abaiſſât promptement la herſe, qui s'abattit en effet preſque ſur la croupe du cheval de Béthune & du mien, & nous ſépara du gros qui demeura hors la ville. En même temps les rebelles ſonnerent le tocſin, & s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante ſoldats vint fondre ſur nous. Nous

distinguâmes parmi eux trois ou quatre voix qui crioient : „ Tirez à cette jupe „ d'écarlate, & à ce panache blanc, car „ c'est le roi de Navarre „. Ce prince se tournant vers nous : „ Mes amis, dit- „ il, mes compagnons, c'est ici qu'il faut „ montrer du courage & de la résolution, „ car c'est de-là que dépend notre salut; „ que chacun donc me suive, & fasse com- „ me moi sans tirer le coup de pistolet, „ qu'il ne porte „. En achevant ces mots, il mit le pistolet à la main & marcha fiérement vers les mutins, qui ne purent soutenir cet effort, & furent dissipés d'abord. Trois ou quatre autres pelotons semblables se présenterent ensuite & furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant rassemblés plus de deux cents, & nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le roi se retira vers un portail qui facilitoit sa défense, & y tint ferme. Il eut la présence d'esprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le clocher, pour faire signe à ceux des nôtres qui étoient demeurés dans la campagne de se hâter & d'enfoncer la porte : ce qu'ils commencerent à faire avec d'autant moins de peine, qu'heureusement le pont n'avoit point été levé. Ceux des bourgeois qui étoient portés pour le roi, mais qui avoient été obligés de céder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la ville, attaquerent de leur côté les mutins par derriere. Ils se défendirent bien, jusqu'à ce que la porte ayant été 1576.

forcée, & la ville s'empliſſant de ſoldats, ils alloient tous être paſſés au fil de l'épée, 1576. & la ville même abandonnée au pillage, ſi les principaux habitants, ayant leurs conſuls à leur tête, ne fuſſent venus ſe jetter aux pieds du roi, qui ſe laiſſa fléchir, & ſe contenta pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Ville du comté d'Armagnac.

Le roi de Navarre (88) laiſſa Béthune gouverneur dans Eauſe, & s'avança en diligence vers Mirande, ſur l'avis qu'il reçut que Saint-Criq, gentilhomme catholique de ſon parti, s'en étoit emparé: mais que n'ayant pas aſſez de monde pour la garder, il avoit été obligé de ſe retirer dans une tour, où il étoit aſſiégé, & fort vivement preſſé par les bourgeois, joints à la garniſon de la place. En effet, quelque diligence que fît le roi, il ne put prévenir le malheur de cet officier, qui venoit d'être forcé & brûlé avec toute ſa troupe, lorſque le roi de Navarre ſe préſenta devant Mirande. Les habitants qui vouloient le faire tomber dans le même piege, eurent ſoin de cacher ce qui étoit arrivé, & commencerent à ſonner les fanfares, comme eût pu faire Saint-Criq, pour témoigner ſa joie du ſecours qu'on lui amenoit. Un ſoldat huguenot de la ville vit le danger dans lequel le roi de Navarre alloit ſe précipiter, & où nous au-

(88) Voyez toutes ces petites expéditions militaires dans d'Aubigné, *l.* 3, *tom.* 2.

rions tous péri infailliblement avec lui, vu la trop grande disproportion des forces. Il passa par-dessus la muraille, & vint nous avertir de l'embûche qu'on nous dressoit; après quoi le roi ne songea plus qu'à faire retraite. Comme il s'étoit extrêmement avancé, les habitants de Mirande, qui s'apperçurent dans le moment que leur dessein avoit été éventé, sortirent & l'attaquerent dans sa retraite. Nous nous trouvâmes, le jeune Béthune & moi, engagés si avant, que nous fûmes enveloppés. Nous nous battîmes en désespérés, qui veulent du moins vendre chérement leur vie; mais il auroit fallu succomber, l'extrême lassitude nous permettant à peine de soutenir nos armes. Heureusement pour nous, Lésignan & Béthune l'ainé, envoyés par le roi de Navarre à notre secours, firent une charge si rude, que nos attaquants plierent, & nous donnerent moyen de nous retirer. Le sieur d'Yvetot, gentilhomme Normand, & La-Trape, mon valet-de-chambre, me furent d'un grand secours en cette occasion. Le roi de Navarre voyant le jour baisser, fit cesser le combat, & se retira à Jegun, où deux jours après, les troupes royales, ayant à leur tête l'amiral de Villars, parurent en armes attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y auroit eu de la témérité à les attaquer. Nous nous tinmes renfermés, & nous tâchâmes seulement de les engager à entreprendre de nous forcer, ce qu'ils n'oserent tenter. 1576.

1576. Les deux armées furent en préſence juſqu'à la nuit. Un combat ſingulier de ſix contre ſix fut propoſé entre meſſieurs de Lavardin & de la Devèſe : mais comme nous diſputions à qui le ſort tomberoit, le roi d'un côté, & le marquis de Villars de l'autre, vinrent faire retirer leurs troupes à l'entrée de la nuit.

Dans le Comté d'Armagnac. Beaumont de Lomagne, en Armagnac.

Quelque temps après, le roi de Navarre, allant de Leictoure à Montauban, ordonna au comte de Meilles & à moi, de donner avec vingt-cinq chevaux ſur un gros d'arquebuſiers, que les habitants de Beaumont avoient poſté dans les vignes & les chemins creux ſur notre paſſage. Nous les menâmes battant juſqu'aux portes de la ville, d'où il ſortit environ cent ſoldats à leur ſecours, dont une partie demeura ſur la place, & l'autre ſe noya dans les foſſés. Le roi qui vit que le rempart commençoit à ſe couvrir de ſoldats, ne jugea pas à propos d'aller plus avant, & continua ſa route. A ſon retour, il voulut éviter de paſſer ſous cette ville, & prit plus bas, par un endroit qu'on nomme, ſi je m'en ſouviens, Saint-Nicolas (89), près le Mas-de-Verdun. Nous en étions à peine éloignés d'une lieue, que nous entendîmes un bruit de tambours, & que nous découvrîmes un parti de trois cents arquebuſiers, qui marchoient aſſez mal en ordre ſous cinq enſeignes. On tint con-

(89) Saint-Nicolas de la Grave : le Mas-de-Verdun, ou Mas-Garnier, villes de l'Armagnac.

ſeil; les uns opinoient, que ſans avoir égard à la ſupériorité des ennemis, nous les attaquaſſions; & les autres en diſſuadoient. Le roi de Navarre n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux; & pendant ce temps-là il nous rangea ſur une ligne, ayant derriere nous nos domeſtiques : ce qui préſenta aux ennemis un front qui leur cacha notre petit nombre. La blancheur éclatante de nos armes leur en impoſa : ils s'enfuirent à travers les buiſſons, où nous les pourſuivîmes juſqu'à ce que rencontrant une égliſe, ils s'y barricaderent. 1576.

Cette égliſe étoit grande, ſolidement bâtie, & pourvue de vivres, parce qu'elle étoit la retraite ordinaire des payſans, & il y en avoit un grand nombre en ce moment. Le roi de Navarre entreprit de les y forcer, & envoya chercher des ſoldats & des travailleurs à Montauban, Leictoure & autres villes voiſines; ſe doutant bien que Beaumont, Mirande, & les autres villes du parti catholique enverroient de leur côté au plutôt un puiſſant ſecours aux aſſiégés, ſi on leur en donnoit le temps. En attendant nous nous mîmes tous à ſaper cette égliſe, aidés de nos valets. La partie du chœur me tomba en partage. En douze heures j'y fis une ouverture, quoique le mur fût fort épais, & d'une pierre extrêmement dure. Enſuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jetter dans l'égliſe quantité de grenades. Les aſſiégés manquoient d'eau, &

1576. paîtriſſoient leur farine avec du vin; & ce qui les incommodoit encore davantage, c'eſt qu'ils n'avoient ni chirurgiens, ni linges, ni remedes pour les bleſſures que faiſoient les grenades qu'on commença à leur jetter de toutes parts. Ils capitulerent donc voyant un puiſſant renfort qui arrivoit de Montauban au roi de Navarre. Ce prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît ſept ou huit des plus mutins; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitants de Montauban, qui venoient les arracher juſqu'entre nos bras, & les poignardoient ſans miſéricorde. On connut le motif dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces ſcélérats, d'avoir fait ſervir à la débauche la plus outrée ſix femmes & filles qu'ils avoient enlevées, & de les avoir enſuite fait mourir, en les rempliſſant de poudre à canon, à laquelle ils mirent le feu; horrible excès de brutalité & de cruauté!

1577. Les états qui ſe tenoient alors à Blois, députerent vers le roi de Navarre l'archevêque de Vienne (90), M. le duc de Montpenſier & Richelieu, que ce prince m'envoya avec Béthune recevoir juſqu'à

(90) Les trois députés envoyés par les états au roi de Navarre, ſont Pierre de Villars, archevêque de Vienne, pour le clergé, André de Bourbon, ſieur de Rubempré, pour la nobleſſe, Menager, général des finances de Touraine, pour le tiers-état. Il y a donc faute ici. Conſultez *De Thou*, *d'Aubigné*, *&c.* Voyez auſſi le détail de la tenue des états de Blois dans *Matthieu*, *Tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 438, & ſur-tout dans les *Mémoires de Nevers*, *Tom.* 1, *pag.* 166 *& ſuiv.*

Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le roi de Navarre à embraſſer la religion catholique, que les états avoient déclaré devoir être maintenue ſeule dans le royaume. Cette entrevue, qui avoit produit une ſuſpenſion d'armes, n'ayant eu d'autre effet, les députés s'en retournerent, & les hoſtilités recommencerent. L'amiral de (91) Villars fit quelques tentatives ſur Caſtel Jaloux, & ſur Nérac; mais il trouva par-tout le roi de Navarre, qui déconcerta ſes deſſeins. Ce prince s'expoſoit comme le moindre ſoldat, & fit devant Nérac un coup d'une extrême hardieſſe, lorſqu'un gros de cavalerie s'étant détaché pour venir le ſurprendre, il le repouſſa preſque ſeul. Nos prieres ne furent point capables de l'engager à prendre plus de ſoin de ſa vie; & ſon exemple nous animoit à notre tour, de maniere que nous nous avançâmes cette même journée douze ou quinze, pour faire le coup de piſtolet, juſqu'à la portée de l'armée catholique. Le roi qui le remarqua, dit à Béthune: „ Allez à votre couſin le baron de Roſny, il eſt étourdi „ comme un hanneton, retirez-le de là, „ & les autres auſſi; car l'ennemi nous „ voyant retirer, leur fera ſans doute une „ ſi rude charge, qu'ils ſeront tous pris „ ou tués „. J'obéis à l'ordre; & ce prince qui vit mon cheval bleſſé à l'épaule,

1577.

Caſtel-Jaloux, ou Caſtel-Géloux, près d'Auch. En Guyenne capital du duché d'Albret.

(91) Honorat de Savoie, marquis de Villars: quoiqu'il eût été fait amiral par le roi, du vivant de l'amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette charge qu'après ſa mort.

1577. me reprocha ma témérité, avec une colere qui n'avoit rien que d'obligeant. Il ſe propoſa encore cette journée un combat de quatre contre quatre; mais il n'eut point lieu, l'amiral ayant fait donner le ſignal de la retraite.

Ville & Port en Saintonge. Le coup le plus important pour le roi eût été ſans doute d'empêcher la priſe de Brouage, aſſiégée par le duc de Mayenne (92). Il s'y achemina, laiſſant le vicomte de Turenne pour ramener ſes troupes; mais outre que celui-ci ne put arriver aſſez promptement pour ſecourir cette ville, l'entrevue du roi de Navarre avec le prince de Condé à Pons, ayant achevé d'aigrir leur eſprit, au point que le prince de Condé voulut ſe battre avec le vicomte de Turenne, qu'il accuſoit d'être la cauſe de cette méſintelligence, le bien public ſouffrit de cette déſunion. Le prince de Condé ſe ſépara bientôt ouvertement du roi de Navarre.

En Saintonge.

La paix qui ſuivit des événements ſi peu favorables aux Réformés, fut uniquement l'ouvrage de Henri III, qui voulut donner cette mortification aux Guiſes. La guerre ne convenoit plus, ni à ſon inclination qui le portoit tout entier vers un genre de vie ſinguliérement varié (93) de dévo-

(92) Charles de Lorraine, duc de Mayenne, ſecond fils de François de Lorraine duc de Guiſe : il fut général de la ligue.

(93) Il n'y a rien, diſoit Sixte V au cardinal de Joyeuſe, que votre roi n'ait fait & ne faſſe pour être moine, ni que je n'aie fait moi pour ne l'être point. Il eut juſqu'à cent cinquante

tion & de volupté, ni à ſes deſſeins, qui tendoient tous à abaiſſer les princes de Lorraine, devenus trop puiſſants par la ligue. Quoique cette paix (94) ne fût pas auſſi favorable aux Huguenots que celle de Monſieur, ils furent plus fideles à en obſerver les clauſes que les Catholiques, qui ſe ſaiſirent en pleine paix d'Agen & de Villeneuve, dont il fut impoſſible de ſe faire rendre juſtice. L'effet d'une paix ſi mal obſervée fut une inaction pleine de ſoupçons, qui reſſembloit bien plus à une longue ſuſpenſion d'armes, qu'à une véritable paix. Ainſi ſe paſſa le reſte de cette année, & une partie de la ſuivante.

1577.

Villeneuve en Agénois ſur le Lot. Fleix en Périgord.

Soit que la reine mere voulût travailler efficacement à pacifier l'état ou qu'elle eût des deſſeins cachés qui l'obligeoient de rechercher le roi de Navarre, elle quitta Paris avec toute ſa cour; & faiſant le tour des provinces, elle s'aboucha avec ce prince à la Réole & à Auch; & paſſa même un aſſez long temps avec lui à plu-

valets de la chambre *Miniſtros cubiculares*, dit Buſbeq, Epiſt. 31.

(94) Par le traité qui fut fait à Bergerac, entre le roi de Navarre & le maréchal de Biron, & par l'édit qui s'enſuivit dans les derniers jours de Septembre, le nombre des prêches fut diminué, l'exercice de la religion prétendue réformée défendu à dix lieues autour de Paris; les cimetieres des Calviniſtes ôtés dans cette ville; la liberté des mariages révoquée; les chambres mi-parties ſupprimées à Paris, Rouen, Dijon & Rennes, &c. Le roi Henri III l'appelloit ſon traité. Il ne fut fidellement obſervé ni d'une ni d'autre part; les Catholiques ſe plaignoient de leur côté, que c'étoit les Calviniſtes qui en avoient été les infracteurs. *Mémoires de Nevers, ibid.*

1578.

Fleix en Périgord.

sieurs repriſes, ſoit à Nérac (95), à Coutras, au Fleix, ſoit en d'autres endroits; car l'année 1578 & une partie de 1579 ſe conſumerent en allées & venues & en plaintes réciproques ſur l'inexécution des traités, qu'on enfreignoit de part & d'autre ſans beaucoup de ſcrupule. Le mêlange de deux cours, qui ne cédoient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produiſit l'effet qu'on devoit en attendre. On ſe livra aux plaiſirs, aux feſtins, ballets & fêtes galantes : mais pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus ſérieuſe de tous les courtiſans, Catherine ne s'occupoit que de ſa politique. Pour cette fois elle ne réuſſit point.

(95) „ Il y eut, dit le „ Grain, à Nérac conférence entr'elle & le roi „ de Navarre ſon gendre, „ en laquelle quelques articles furent éclaircis, „ & non pas tous, car la „ bonne dame vouloit toujours tenir ſon geneſt „ d'Eſpagne par la bride „ tant qu'elle pourroit, „ néanmoins elle careſſa „ fort ce gendre en cette „ conférence, en laquelle „ il y eut entr'eux pluſieurs „ propos gaillards..... La „ reine mere, dit-il encore „ ailleurs, lui fit une infinité de careſſes (à Saint „ Bris) juſqu'à le chatouiller par les côtés. Lui s'aviſant du deſſein de cette „ dame, qui étoit de tâter „ s'il étoit couvert, tire les „ boutons de ſon pourpoint, & lui montrant ſa „ poitrine nue. Voyez dit-il, madame, je ne ſers „ perſonne à couvert. Et „ le conjura de ne plus „ comme elle faire la cour „ aux maires de la Rochelle, diſant que c'étoit faire „ tort à ſa grandeur, de ſe „ ſoumettre ainſi à une populace, de laquelle il „ pouvoit être ſouvent „ éconduit : J'y fais, ce dit-il, ce que je veux, parce „ que je n'y veux rien que „ ce que je dois. „ *B. le „ Grain, Dec. de Henri le Grand, liv.* 3 & 4. Henri IV y devint amoureux des demoiſelles d'Agelle & Foſſeuſe.

Elle réconcilia à la vérité le roi de Navarre avec ſa femme, alors très-mécontente des procédés du roi Henri III ſon frere à ſon égard; mais elle ne put, ni ramener ce prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les places de ſûreté : ce qui étoit ſon grand objet. De cette bigarrure de politique & de galanterie, il y auroit de quoi groſſir conſidérablement ces mémoires; mais j'avoue qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeuneſſe & d'autres ſoins plus conformes à mon âge, ne me permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le ſouvenir, il me ſemble que ce détail frivole d'intrigues, figureroit aſſez mal ici. Envie de plaire & de ſupplanter, voilà au fond à quoi tout ſe réduit. Je n'omettrai pas de même quelques aventures qui ont rapport à la guerre. 1578.

La reine mere auroit pu convenir avec le roi de Navarre d'une tréve, qui auroit eu lieu par tout le royaume, juſqu'à ce qu'elle ſe fût ſéparée de ce prince. Mais ſoit qu'à la faveur de la guerre elle crût qu'il lui ſeroit facile de ſe ſaiſir par ſurpriſe & par artifice de pluſieurs villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus propre pour parvenir à ſes fins, elle n'étoit pas fâchée qu'on oubliât de part & d'autre qu'on étoit en paix, & qu'on traitât enſemble ſur le pied de guerre. On étoit ſeulement demeuré d'accord qu'il y auroit tréve partout où ſeroit la cour; & les limites ne s'étendoient pas plus loin ordinairement

1578. qu'à une lieue & demie ou deux lieues de l'endroit où la reine & les princes faiſoient leur réſidence : ce qui cauſoit un contraſte tout-à-fait nouveau. Ici on ſe combloit de politeſſes, & on ſe parloit avec la derniere familiarité. Se rencontroit-on hors de-là, on ſe battoit à outrance. Les deux cours étant à Auch, un jour qu'il ſe donnoit un bal, on vint donner avis au roi de Navarre que le gouverneur de la Réole, qui étoit un vieux gentilhomme, juſques-là zélé Huguenot, emporté par ſon amour pour une des filles de la reine mere, avoit trahi ſon devoir, & livré ſa place aux Catholiques. Le roi de Navarre, qui ne voulut pas différer plus long-temps à s'en venger, me fit avertir ſecretement avec trois ou quatre autres de ſortir de la ſalle du bal, & de le joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire ſous les habits de chaſſe. Nous mîmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le bal ne s'en trouvât pas dérangé ; & nous nous rendîmes près du roi, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, & arrivâmes le matin à portes ouvrantes à Fleurance, dont nous nous ſaiſîmes ſans aucun obſtacle. La reine mere, qui auroit juré que le roi de Navarre avoit couché à Auch, fut bien ſurpriſe le lendemain matin en apprenant cette expédition, & prit le parti d'en rire la premiere. „ Je vois bien, dit-elle, que c'eſt „ la revanche de La-Réole, & que le

Sur la Garonne, en Bazadois. Nommé Uſſac.

„ roi de Navarre a voulu faire chou „ pour chou : mais le mien eſt mieux „ pommé „.

1578.

Il arriva depuis une aventure toute pareille, la cour étant à Coutras. Le roi de Navarre ayant réſolu de ſe ſaiſir de Saint-Emilion, nous envoya paſſer la nuit à Sainte-Foi, qui n'étoit point compris dans la tréve, d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un pétard en forme de ſauciſſon, que nous attachâmes par deux embraſures à une groſſe tour. Le fracas de cette machine fut ſi grand, que le bruit s'en fit entendre juſqu'à Coutras. La tour fut entr'ouverte, de maniere qu'elle donnoit paſſage à deux hommes de front, & la ville fut priſe par ce moyen. La reine mere ſe fâcha, & dit hautement qu'elle ne pouvoit regarder ce coup que comme une inſulte méditée, Saint-Emilion étant dans les bornes de la tréve. La diſtance de Coutras à cette ville étoit telle qu'elle rendoit le cas douteux : mais le roi de Navarre, qui ſavoit que peu de jours auparavant, les bourgeois de Saint-Emilion avoient dépouillé un marchand de la Religion, que Catherine avoit déclaré de bonne priſe, ne fit que rappeller ce fait, & on ne parla plus de rien. Souvent il arrivoit que les deux cours ſe ſéparoient, lorſqu'il s'étoit paſſé quelque choſe qui donnoit à l'une des deux un ſujet un peu fort de mécontentement ; mais on ſe rapprochoit bientôt par l'intérêt des plaiſirs qui ſans cela auroient langui. Le roi

En Guyenne, proche Libourne. Sur la Doſdogne, en Agénois.

de Navarre mena la cour de la reine mere dans la province de Foix, où entr'autres
1579. divertiſſements, il voulut lui donner celui de la chaſſe aux ours. On en fit peur aux dames, & leur délicateſſe ne s'accommoda pas de ce ſpectacle. En effet il y eut tel de ces animaux, qui démembra des chevaux, d'autres qui forcerent juſqu'à dix ſuiſſes & dix fuſiliers. Un dernier bleſſé de pluſieurs coups, & acculé ſur le haut d'une roche, ſe précipita avec ſept ou huit chaſſeurs qu'il tenoit embraſſés, & les écraſa.

Enfin la reine mere ſe ſépara du roi de Navarre, & continuant ſa route par le Languedoc, la Provence & le Dauphiné, où elle vit le duc de Savoie, elle revint à Paris, laiſſant tout ſur le même pied qu'elle l'avoit trouvé; je veux dire, d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance & les ſoupçons. Mais ce qu'elle n'oublia pas, fut de débaucher au roi de Navarre une partie de ſes officiers catholiques. Lavardin, Grammont (96), & Duras furent de ce nombre. Un autre fruit de ſa préſence fut d'avoir ſi parfaitement brouillé M. le prince avec le vicomte de Turenne, qu'il le fit appeller en duel. Turenne ne ſe trouva ſur le pré, qu'après avoir fait toutes les ſoumiſſions qu'il devoit à la qualité de ce prince. Ce combat n'eut rien de funeſte. Le vicomte de Turenne reçut pluſieurs coups dans un

(96) Philibert de Grammont : Jean de Durefort.

un ſecond, qui lui fut propoſé par Duras (97) & Roſans. On dit dans ce temps-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu en cette occaſion ſur Turenne, qu'à une fineſſe peu permiſe. 1579.

Après le départ de la reine-mere, la cour de Navarre vint à Montauban, & de-là à Nérac où l'on demeura quelque temps dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette cour n'étant pas moins voluptueuſe que celle de France, il ne fut encore queſtion que de plaiſirs & de galanterie.

On ne balança plus à reprendre les armes, ſi-tôt qu'on eut appris que les Catholiques s'étoient emparés par ſurpriſe 1580.

(97) Les deux freres Durefort de Duras, & Durefort de Roſan, ſe battirent contre le vicomte de Turenne, & Jean de Gontaut de Biron, baron de Salignac ſon ſecond, à Agen ſur la place du Gravier. Quoique les deux freres fuſſent maillés ils eurent du déſavantage; le vicomte permit à Roſan de ſe relever, & Salignac à Duras de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent ſur le vicomte, & le laiſſerent ſur la place percé de vingt-deux coups, dont pourtant il ne mourut pas: il eut même la généroſité d'intercéder auprès de la reine mere pour les Duras. Le maréchal de Damville, appellé maréchal de Montmorency, depuis la mort de ſon oncle, arrivée en ce temps-là, conſulté ſur cette action, décida avec pluſieurs autres, que ſans plus expoſer ſa vie, toutes les voies de ſe venger étoient permiſes au vicomte de Turenne contre ſes adverſaires. *Mémoires du duc de Bouillon : ſa vie par Marſolier. De Thou.* Brantôme dans le dixieme tome de ſes mémoires, *touchant les duels, p.* 114, paroît douter que ce duel ſe ſoit paſſé de la maniere dont il vient d'être rapporté, vu la réputation d'honneur & de valeur où étoient les deux freres.

de la ville de Figéac, & tenoient le château assiégé. Le vicomte de Turenne, que le roi de Navarre chargea de faire lever le siege, me dit en partant : „ Monsieur, „ hé bien, serez-vous des nôtres ? Oui, „ monsieur, lui répondis-je, je serai tou- „ jours des vôtres, quand ce sera pour le „ service du roi, & en tout temps, quand „ vous m'aimerez „. Les Catholiques surpris de la diligence des Réformés, abandonnerent Figéac. Les armes ayant été reprises de la part des Huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois (98) seulement réussirent ; celles sur la Fère en Picardie, sur Montagu en Poitou, & sur Cahors. Je ne parlerai que de cette derniere, parce que c'est la seule à laquelle j'assistai ; & de toutes les attaques de villes par le pétard & la sappe, il n'y en a point de si remarquable.

1580.

Ville du Quercy sur les confins de l'Auvergne.

Cahors est une ville fort peuplée, vaste & environnée d'eau par trois côtés. Nesins (99) en étoit gouverneur, & avoit à ses ordres plus de deux mille hommes, outre cent cavaliers bien montés & la bourgeoisie qu'il faisoit tenir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué : ce qu'on reconnut par un billet trouvé dans sa cassette, sur lequel

La riviere de Lot en arrose les murs.

(98) Voyez toutes ces expéditions particularisées dans *d'Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 4.

(99) Le même dont il est parlé au commencement de ce livre. On croit que s'il n'avoit pas été tué dans l'attaque, en chemise, à la tête des siens, le roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la place.

il avoit mis de ſa main ce peu de mots : *Nargue pour les Huguenots*. Le roi de Navarre, dont la petite armée étoit encore affoiblie par l'abſence de Chouppes, & qui n'avoit pu s'ouvrir un paſſage par le pétard & la ſappe, ne déſeſpéra pas d'emporter cette ville. Il renforça ſa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Négrepeliſſe, Saint Antonin, Cajare & Senevieres : ce qui ne lui donna en tout qu'environ quinze cents hommes, avec leſquels il ſortit de Montauban, & arriva à minuit à un quart de lieue de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plan de noyers, où couloit une fontaine dont l'eau ſervit à nous déſaltérer. Nous étions dans le mois de Juin, il faiſoit un fort grand chaud & un tonnerre violent, mais ſans pluie. Ce fut en cet endroit que le roi de Navarre diſpoſa l'ordre de la marche, & de toute l'attaque. Deux pétardiers du vicomte de Gourdon, principal auteur de l'entrepriſe, ſecondés de dix ſoldats des plus déterminés des gardes du prince, marcherent avant nous, comme devant nous ouvrir un paſſage dans la ville. Ils étoient ſuivis de près par vingt autres fantaſſins, & trente cavaliers auſſi des gardes du roi, conduits par Saint-Martin leur capitaine, quarante gentilshommes commandés par Roquelaure, & ſoixante ſoldats de la garde compoſerent un autre corps & marcherent enſuite : j'étois de cette brigade. Le roi de Navarre à la tête de deux cents hommes partagés en quatre

1580.

Villes de Quercy.

N.... de Terride, vicomte de Gourdon.

Charles le Clerc de Saint-Martin ; il y fut tué.

Antoine de Roquelaure.

bandes, venoit après nous. Le reſte de ſa petite armée, qui compoſoit un gros de
1580. mille à douze cents arquebuſiers, en ſix pelotons, fermoit la marche.

Il y avoit trois portes à forcer qu'on ſe hâta de renverſer avec le pétard, après lequel on employoit la hache : les ouvertures ſe trouvant ſi étroites, que les premiers qui y entrerent ne purent le faire qu'en rampant ſur le ventre. Au bruit du pétard, quarante hommes armés, & environ deux cents arquebuſiers preſque nus, accoururent pour diſputer l'entrée, pendant que les cloches ſonnant l'alarme, avertiſſoient tout le monde de ſe mettre en défenſe. En un moment les maiſons furent couvertes de gens, qui renverſoient de groſſes pieces de bois, les tuiles & les pierres, avec des cris redoublés de *charge*, *tue* : nous comprîmes qu'on s'étoit diſpoſé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc dès l'abord eſſuyer un choc qui dura plus d'un quart-d'heure, & ne fut pas le moins terrible. J'y fus renverſé par terre d'une groſſe pierre qui fut jettée par une fenêtre ; & je me relevai à l'aide du ſieur de la Bertichere & de la Trape. Nous avancions fort peu, parce qu'en la place des pelotons que nous mettions hors de combat, il en ſuccédoit d'autres frais dans le même moment ; en ſorte qu'avant que d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déja livré plus de douze combats. Mes cuiſſarts s'étant détachés de la mêlée, je fus bleſſé à la

cuiſſe gauche. Arrivés à la place, nous trouvâmes les barricades, qu'il fallut renverſer avec une peine infinie, & expoſés aux décharges continuelles de l'artillerie qu'on avoit miſe en batterie. Le roi ne ceſſa point d'être à la tête pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuiſannes, & ſes armes y furent marquées de pluſieurs coups de feu & de main. Nous en avions déja aſſez fait pour une belle victoire, mais à voir tout ce qui reſtoit à faire on pouvoit dire que nous n'avions pas encore commencé. La ville étant d'une fort grande enceinte & pleine d'un ſi grand nombre de ſoldats, qu'en comparaiſon d'eux nous n'étions qu'une poignée; à chaque carrefour c'étoit un combat à eſſuyer, à chaque maiſon de pierre une eſcalade à faire; le terrein étoit ſi bien défendu, que le roi de Navarre ayant ſans ceſſe beſoin de tout ſon monde, nous n'avions pas le temps de reſpirer. 1580.

On aura de la peine à croire qu'il ſe paſſa cinq jours & cinq nuits entieres dans ce violent exercice. Pendant tout ce temps-là aucun de nous n'oſa ni quitter ſes armes pour un ſeul inſtant, ni s'écarter, ni prendre de nourriture que les armes à la main, ni goûter aucun repos, ſi ce n'eſt en s'appuyant tout debout contre les boutiques pour quelques moments. A la fatigue, à l'épuiſement, au poids des armes, & à l'exceſſive chaleur, ſe joignoient les bleſſures, qui achevoient de nous ôter ce qui nous reſtoit de force.

1580. Il n'y avoit perſonne qui n'eût les pieds ſi écorchés & ſi pleins de ſang, qu'il nous étoit impoſſible de nous ſoutenir. Les bourgeois qui ne ſouffroient aucune de nos incommodités, & qui s'appercevoient de plus en plus de notre petit nombre, loin de parler de ſe rendre, ne ſongeoient qu'à faire durer le combat juſqu'à l'arrivée d'un ſecours, qu'on leur diſoit être fort proche. Ils pouſſoient de grands cris, & s'animoient par notre opiniâtreté. Quelque peu qu'ils ſe défendiſſent ils en faiſoient toujours aſſez pour nous obliger à nous tenir ſur nos gardes, ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrêmité, les principaux officiers s'approcherent du roi, & lui conſeillerent de raſſembler le plus qu'il pourroit de gens autour de ſa perſonne, & de s'ouvrir une retraite. Ils redoublerent leurs inſtances, ſur le bruit qui ſe répandit, & qui étoit vrai, que le ſecours attendu par les habitants venoit d'arriver du côté de la Barre, & qu'il ſeroit dans la ville ſi-tôt qu'il auroit eu le temps de percer le mur. Mais ce brave prince que rien ne pouvoit abattre ni faire trembler, ſurmontant la douleur qu'il reſſentoit de ſes bleſſures, ſe tourna vers eux avec un viſage riant, & un air d'aſſurance qui en inſpiroit aux plus foibles, & ſe contenta de leur répondre: „ Il eſt dit là-haut ce qui doit être fait de „ moi en cette occaſion. Souvenez-vous „ que ma retraite hors de cette ville, ſans „ l'avoir aſſurée au parti, ſera la retraite

„ de ma vie hors de ce corps. Il y va trop
„ de mon honneur d'en uſer autrement,
„ ainſi qu'on ne me parle plus que de
„ combattre, de vaincre ou de mourir „.

1580.

Ranimés par les paroles & l'exemple d'un ſi brave chef, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts ; mais il y a toute apparence que nous aurions tous ſuccombé enfin, ſans l'arrivée de Chouppes, que le roi avoit eu la précaution de mander avant l'attaque. Il apprit le danger du roi, & il ſe fit un paſſage dans la ville avec cinq ou ſix cents arquebuſiers & cent chevaux, en marchant ſur le ventre aux ennemis qui voulurent lui boucher le paſſage. Si-tôt qu'il ſe fut joint à nous, nous marchâmes enſemble vers la Barre, par où le ſecours ennemi s'efforçoit d'entrer. Tout ce quartier qui tenoit encore, fut forcé, & quand nous nous fûmes rendus maîtres des tours & des parapets, il ne nous fut pas difficile d'obliger les ennemis du dehors à abandonner leur entrepriſe, & à ſe retirer : après quoi les habitants ne ſe trouvant pas les plus forts, ils mirent les armes bas. La ville fut entiérement pillée, ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boîte de fer, où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action ſi chaude, ſi longue & ſi glorieuſe au jeune prince (100)

Pierre de Chouppes.

(100) D'autres Hiſtoriens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, & que Henri IV y eut un grand nombre de ſoldats bleſſés, & ſoixante-dix ſeulement de tués. M. de Thou la rapporte un peu

1580. qui la conduiſoit, je ſuis obligé de ſupprimer quantité de circonſtances & d'actions particulieres, ſoit du roi, ſoit de ſes officiers, qui paroîtroient preſque des fables.

Le roi de Navarre s'en retourna à Montauban, après avoir laiſſé Cabriere (101) gouverneur de Cahors. Il défit encore deux ou trois troupes de l'armée du maréchal de Biron, qui fut obligé de la tenir enfermée dans Marmande. Pour en être plus à portée le roi de Navarre vint loger à Tonneins, d'où s'enſuivit une infinité de petites attaques. Les ſoldats du maréchal de Biron faiſant tous les jours des courſes ſur le pays ennemi, Henri fit un jour avancer Léſignan à la tête de vingt-cinq gentilshommes des mieux montés, du nombre deſquels j'étois, juſqu'aux portes de Marmande, comme pour faire un défi : ce qui n'étoit que trop ordinaire. Il nous fit ſuivre par cent arquebuſiers, qui mirent ventre à terre ſur le bord d'un ruiſſeau, à quelque diſtance de nous; & il ſe tint lui-même caché dans un petit bois un peu éloigné, avec trois cents chevaux, les deux compagnies de ſes gardes. Notre ordre étoit de faire ſimplement le coup de piſtolet, de chercher à prendre quelques ſoldats que nous trouverions hors des murs, & de nous retirer vers

En Agénois ſur la Garonne.

différemment : mais nos mémoires ſont plus croyables ſur ce fait.

(101) Conſultez d'Aubigné, *tom.* 2, *pag.* 4, ſur ces expéditions.

vers le gros d'arquebuſiers, d'abord qu'on commenceroit à nous pourſuivre, ce que nous exécutâmes auſſi-tôt que nous eûmes vu cent chevaux ſortir de la place pour venir à nous, quoique ces cavaliers nous criaſſent d'une maniere aſſez inſultante de les attendre. Un officier de notre troupe nommé Quaſy, qui s'entendit défier nommément, ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faiſoit ce défi, le renverſa mort, y perdit lui-même ſon cheval, & regagnoit le gros de ſa brigade à pied, lorſqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrités de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à ſon ſecours, & il y eut bientôt une mêlée des plus chaudes, pendant laquelle un de nos valets ſaiſi de frayeur s'enfuit, & porta l'alarme au roi de Navarre, en lui diſant que nous & les arquebuſiers avions été tous paſſés au fil de l'épée : ce qui étoit ſans aucun fondement. Au contraire, après quelques moments de combat, les ennemis ayant apperçu les arquebuſiers, qui ſortoient de leur embuſcade pour venir nous ſeconder, craignirent quelque ſurpriſe ; & croyant que toute l'armée leur alloit tomber ſur le corps, ils ſe retirerent dans la ville. On eut bien de la peine à arrêter le courage d'Henri, qui vouloit fondre ſur l'armée ennemie pour nous venger & périr glorieuſement. Mais on lui fit de ſi fortes inſtances de ſe retirer, qu'il prit enfin ce parti à regret. Son étonnement fut grand lorſqu'il nous vit revenir, 1580.

& ſa douleur le fut encore davantage d'avoir ajouté foi à des conſeillers trop timides, ſur-tout lorſqu'il vit Léſignan ſe plaindre avec beaucoup d'aigreur, d'avoir été abandonné en cette occaſion. Pour moi j'y perdis un cheval qui fut tué ſous moi.

1580.

Des nouvelles bien plus fâcheuſes ajouterent beaucoup au chagrin du roi de Navarre. Le prince de Condé, non content de lui avoir débauché une partie de ſes troupes, & de s'être ſéparé de ſon parti d'une maniere éclatante, avoit attiré dans le ſien quelques villes du Dauphiné & du Languedoc, qu'il ôtoit à Henri pour s'en compoſer une ſouveraineté. Il avoit engagé au prince Caſimir, Aiguesmortes & Pécais, pour ſûreté du ſecours que ce prince lui promettoit. Et en dernier lieu il venoit de s'emparer de la Fère (102) en Picardie, dont la perte ne pouvoit être regardée du roi de Navarre d'un œil indifférent. Ce prince dont l'armée étoit déja ſi inférieure à celle des Catholiques, fut encore obligé de la démembrer. Il fit partir le vicomte de Turenne, qui déconcerta tous les projets du prince de Condé: pour lui, il ne put plus tenir la campagne devant le maréchal de Biron, & il ſe renferma dans Nérac, où étoient les dames

Villes de Languedoc.

(102) Elle fut repriſe incontinent par le maréchal de Matignon. On trouve dans les mémoires de la ligue, une lettre de la reine Catherine au prince de Condé, par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la cour.

& toute la cour de Navarre, toujours brillante malgré le mauvais état des affaires du roi. 1580.

Cette retraite donna encore une autre face à cette guerre. Sans qu'on pût l'appeller guerre de campagne, ni de siege, elle étoit l'une & l'autre ensemble. Biron jugeant que le siege de cette place étoit une entreprise au-dessus de ses forces, ne cherchoit qu'à y jetter l'alarme en tenant ses troupes aux environs; & le roi de Navarre bloqué dans cette ville, ne laissoit pas de se répandre de temps en temps dans la campagne. Les portes de la ville ayant été fermées par son ordre, sa cavalerie lui devint inutile; & notre seule ressource fut de nous attrouper, & de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts, pour aller attaquer des détachements séparés de l'armée des royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entiere. Je repris mon premier métier de fantassin, & me mêlant avec le reste des officiers, je me trouvai à plusieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquérir : aussi étoient-elles sévérement condamnées par le roi de Navarre. On lui vint dire un jour que je venois d'être blessé & pris par un parti ennemi. Malgré sa colere, il fit partir Deschamps & Dominge pour me dégager, s'il en étoit temps encore; & il me défendit expressément de sortir de la ville sans son ordre, en me donnant les noms de téméraire & de présomptueux, que j'avoue que je ne méritois

que trop; car il y a de la folie & de l'extravagance à ſe précipiter dans un danger
1580. dont on ne peut ſortir que par miracle. Le maréchal de Biron fit démonſtration d'aſſiéger Nérac; mais tout ſe réduiſit à quelques coups de main, dont les dames furent quelquefois ſpectatrices de deſſus les remparts, où le général ennemi, ſans reſpect pour elles, fit tirer cinq ou ſix volées de canon (103) à coup perdu.

Dans le pays de Foix

Le roi de Navarre ne laiſſa pas pourtant de ſe ſaiſir de Monſégur. Le capitaine Milon enferma cinq cents livres de poudre dans une ſauciſſe, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égoût qui aboutiſſoit au foſſé de la place, entre les deux principales portes. Le bout de la ſauciſſe par lequel on devoit mettre le feu, demeura caché dans les herbes. Tout étant diſpoſé pour faire jouer cette machine, le roi nous permit d'en aller voir l'effet, qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jettée au milieu de la ville, & l'autre cinquante pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, & le mur ayant laiſſé un paſſage à trois hommes de front, la ville fut priſe. Les ennemis paroiſſant déterminés à la reprendre, le roi m'ordonna de m'enfermer dedans avec quarante gentilshommes. Nous ne ſongeâmes qu'à bien fortifier la place de paliſſades

(103) Un coup de canon donna contre une des portes de la ville, derriere laquelle étoit la reine de Navarre. Elle fit ôter à la paix le gouvernement de Guyenne à ce maréchal.

& de retranchements, qui puſſent nous tenir lieu de ceux que la poudre avoit ruinés : ce que nous fîmes ſans interruption, malgré la coqueluche, eſpece de (104) maladie courante, dont nous fûmes tous fort incommodés, & moi plus que tous les autres. Nous mîmes enfin la place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis; après quoi je retournai vers le roi de Navarre, qui voulut m'apprendre en cette occaſion, par les careſſes dont il me combla, à faire une juſte différence entre les actions militaires que le devoir autoriſe, & celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux & bouillant. Je voyois avec plaiſir que le cœur de ce prince de jour en jour ſe déclaroit en ma faveur, & qu'il donnoit à un penchant naturel ce qu'il croyoit n'accorder qu'à la ſeule recommandation que lui avoit faite en mourant la reine ſa mere, de ma perſonne & de ma fortune. Il récompenſa quelques ſervices légers que je lui avois rendus cette année, par une charge de conſeiller de Navarre & de chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'appointements : il n'y en avoit point en ce temps-là de plus conſidérable; & je n'avois que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeuneſſe me fit commettre une faute, qui devoit me faire per- 1580.

(104) Elle prenoit dans les reins, la tête, & ſurtout la poitrine. La ſaignée & la purgation étoient mortelles dans cette maladie. De Thou remarque encore que ce mal fut comme l'avant-coureur d'une peſte, qui emporta quarante mille hommes dans Paris. *Liv.* 73.

dre pour toujours les bonnes graces de ce prince.

1580. Je ſoupois avec Beauvais, fils du gouverneur du roi de Navarre, & un officier nommé Uſſeau, qui prirent querelle enſemble; & réſolus de ſe battre, me prierent de leur en faciliter les moyens & de tenir leur deſſein ſecret. Au lieu d'aller incontinent en avertir le roi, dont toute l'attention étoit d'empêcher ces combats, qu'un faux point d'honneur rendoit en ce temps-là ſi communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un & l'autre & ayant inutilement eſſayé de les raccommoder, je les menai moi-même ſur le pré, où ils ſe firent tous les deux une dangereuſe bleſſure. Le roi de Navarre qui aimoit Beauvais, fut extrêmement irrité de la part que j'avois à cette affaire; & m'ayant envoyé chercher, il me dit avec indignation que je tranchois du ſouverain juſques dans ſa cour, & que s'il me rendoit juſtice, je méritois qu'il me fît couper la tête. J'aurois effacé ma faute par un ſimple aveu; j'y en joignis une ſeconde plus grande. Piqué de la menace du prince, je lui répondis étourdiment, que je n'étois ni ſon ſujet, ni ſon vaſſal. Je le menaçai à mon tour de quitter ſon ſervice; & ce prince n'ayant répondu à mon inſolence que par un juſte mépris, j'allois en ce moment me ſéparer, & peut-être pour toujours, de la perſonne de ce bon prince, ſi les princeſſes n'euſſent entrepris de faire ma paix auprès du roi, qui écouta l'ami-

tié qu'il avoit pour moi, & ſe contenta de me faire ſentir la grandeur de ma faute, en me recevant pendant quelque temps avec beaucoup de froideur. Enfin lorſqu'il ſe fut convaincu que le regret que je lui témoignois étoit ſincere, il reprit pour moi ſes premiers ſentiments. Ce trait de bonté me faiſant connoître combien ce prince ſi doux méritoit d'être ſervi, je m'attachai plus fortement à lui; & je réſolus de cet inſtant de n'avoir jamais d'autre maître. Mais je m'en vis éloigné pour quelque temps, par une promeſſe aſſez imprudente, que j'avois faite au duc d'Alençon. 1580.

Fin du premier Livre.

MÉMOIRES
DE SULLY.

LIVRE SECOND.

LA reine-mere fertile en projets pour la grandeur de ſa maiſon (1), & plus encore pour ſes deſſeins particuliers, ayant perdu l'eſpérance de marier le dernier de ſes fils avec la reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ſes vues vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre ſouverain. 1580.

(1) On trouve à ce ſujet dans M. de Thou, *liv.* 96, qu'avant que le duc d'Anjou fût appellé à la couronne de Pologne, Catherine qui vouloit d'une maniere ou d'une autre, le faire ſouverain, avoit envoyé François de Noailles demander au grand-ſeigneur, qui étoit alors Selim, le royaume d'Alger pour ce prince. On devoit y joindre la Sardaigne, obtenue de l'Eſpagne en échange de la Navarre, dont on lui aſſuroit la poſſeſſion; on eût donné au roi de Navarre pour équivalent de ſes droits ſur ce royaume, d'autres biens en France.

1580. Elle avoit fait au commencement plusieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui croyant pouvoir appaiſer les reſſentiments de l'Eſpagne (2), en ſe donnant pour maître du moins un prince de la maiſon d'Autriche, déférerent cet honneur à l'archiduc Mathias, malgré la puiſſante brigue de Catherine. L'archiduc étoit un prince foible abſolument deſtitué des qualités néceſſaires, à un ſouverain, ſur-tout en cette occaſion où il s'agiſſoit de payer de ſa perſonne. On conçut du mépris pour lui; & il acheva de ſe rendre odieux à la nobleſſe, en préférant hautement à tous les ſeigneurs, le prince d'Orange, qu'il déclara lieutenant-général de ſes armées. Les Flamands dégoûtés de ce nouveau maître, ne ſongerent plus qu'à s'en défaire. Ils jetterent les yeux ſur Monſieur, comme ſur un prince capable de les ſoutenir par lui-même, & par la puiſſante protection de la France.

Guilleaume de Naſſau, prince d'Orange.

Il étoit à Coutras lorſque les députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie, & il ne différa de paſſer dans les Pays-Bas, que juſqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortege convenable à ſa naiſſance. Dans cette vue, il commença à ſolliciter fortement

(2) La révolte des Provinces-Unies contre l'Eſpagne, dont on verra toutes les ſuites dans ces mémoires, paroît avoir commencé par un ſoulevement & une confédération qui s'y firent en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établiſſement de l'inquiſition dans tout ce pays. *Mſſ. de la Bibliotheq. du roi, Vol. cotté* 9981.

tout ce qu'il y avoit de ſeigneurs & de gentilshommes diſtingués à la ſuite du roi de Navarre. La plupart des Catholiques s'attacherent à lui, & l'eſpérance d'une paix ſolide & durable, dont la reine-mere avoit ſoin d'entretenir les Proteſtants, fit auſſi que pluſieurs de ceux-ci lui promirent de le ſuivre. Fervaques & la Rochepot, tous deux mes parents, s'engagerent avec lui, & pour me mettre de la partie, ils me repréſenterent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver de perdre mon pere, je devois prendre le ſoin de recueillir la ſucceſſion du vicomte (3) de Gand, qui m'avoit déshérité pour cauſe de religion, & de chercher à rentrer en poſſeſſion de pluſieurs autres biens que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, & que la protection du nouveau ſouverain pouvoit ſeule me procurer. A ces motifs ils ajouterent de la part de Monſieur une promeſſe de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs ſollicitations, & je donnai ma parole. Il ſe paſſa depuis, par les différentes conjonctures, un eſpace de temps aſſez conſidérable, avant que Monſieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obſtacles ayant été levés (4) & les Flamands redoublant

1580.

Antoine de Sully, ſieur de la Rochepot.

(3) Hugues de Melun, vicomte de Gand, grand-pere maternel de M. de Sully.

(4) Par la paix conclue au Fleix, château ſur la Dordogne, entre le roi de Navarre & le duc d'Anjou. Les Proteſtants auxquels la derniere guerre n'avoit pas été favorable, y conſentirent ſans peine. Le duc d'Anjou la ſouhaitoit ardemment pour l'exécution de ſes deſſeins dans les

leurs instances, ce prince nous fit ressouvenir de notre engagement, & nous manda de nous rendre auprès de lui. 1580.

J'allai prendre congé du roi de Navarre; & j'eus avec ce prince, sur mon départ & sur le sujet de mon voyage, une longue conversation, à laquelle je n'ai jamais pensé depuis, sans être pénétré des sentiments de générosité & d'affection qu'il me témoigna, & sans admirer la pénétration de son esprit & la justesse de ses conjectures. „ C'est à ce coup, me dit-il aussi-tôt „ que je lui eus parlé de le quitter, que „ nous allons vous perdre tout-à-fait; „ vous allez devenir Flamand & Papiste,„. Je l'assurai que je ne serois ni l'un ni l'autre; mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, si faute de cultiver mes parents, & pour éviter un peu de peine, je me voyois frustré des grands biens qui pouvoient me revenir des maisons de Béthune, de Melun & de Horn (5). Que ce motif seul me portoit à suivre Monsieur, & seulement pour un temps; après lequel je lui jurois que rien ne seroit plus capable de m'empêcher de suivre mon inclination, en m'attachant à sa seule personne; & que pour peu qu'il eût besoin de moi, je quitterois la Flandre à son premier ordre. Ensuite il m'entretint des prédic-

Pays-Bas. Elle se fit au mois de Novembre. Les articles en demeurerent secrets, & apparemment furent peu importants. Les villes de sûretés resterent aux Calvinistes par une prolongation de six ans.

(5) Anne de Melun, mere de l'auteur, étoit fille de Hugues, vicomte de Gand, & de Jeanne d'Horn.

tions qui lui avoient été faites, qu'il ſeroit un jour roi de France; & je lui dis à mon tour, qu'on m'avoit prédit une grande fortune. J'ai eu long-temps le foible d'ajouter quelque foi à ces prétendues prophéties. Pour le roi de Navarre qui croyoit que la religion doit nous inſpirer du mépris pour tous ces *méchants pronoſtiqueurs*, c'eſt ainſi qu'il les appelloit, il avoit au-dedans de lui-même un oracle bien plus ſûr; c'eſt une connoiſſance parfaite du caractere & de la perſonne de Monſieur, & une ſagacité qui lui dévoiloit preſque l'avenir. „ Il me trompera, dit-il, s'il „ remplit jamais l'attente qu'on conçoit „ de lui; il a ſi peu de courage, le „ cœur ſi double & ſi malin, le corps „ ſi mal bâti, ſi peu de grace dans ſon „ maintien, tant d'inhabileté à toutes „ ſortes d'exercices, que je ne ſaurois „ me perſuader qu'il faſſe jamais rien de „ grand „. 1580.

Le roi de Navarre avoit eu le temps de connoître à fond ce prince, lorſqu'ils étoient retenus priſonniers enſemble. Sa mémoire lui rappellant en ce moment une infinité de traits qui lui donnoient lieu de conjecturer qu'infailliblement il échoueroit dans un deſſein ſi noble & ſi hazardeux, il me raconta qu'il étoit arrivé à Monſieur de heurter contre le pilier en courant la bague, & en maniant ſon cheval, de ſe laiſſer tomber ſi lourdement, que ſon écuyer ne put lui ſauver la honte d'une chûte ſi mal adroite, qu'en cou-

pant promptement & ſubtilement des rênes de ſon cheval; qu'il ne réuſſiſſoit pas
1580. mieux à la danſe, à la chaſſe, & à tous les autres exercices; & qu'au lieu de ſe rendre juſtice ſur ces défauts naturels, & de les effacer en quelque maniere par beaucoup de modeſtie & d'ingénuité, ſa haine s'allumoit d'abord ſecretement contre tous ceux qui étoient plus favorisés que lui de la nature. Le roi de Navarre étoit en état d'en rendre de bons témoignages. La préférence que les dames lui donnoient en tout ſur le frere du roi, ſes rivalités avec ce prince au ſujet de madame (6) de Sauves, d'autres démêlés de cour ſemblables, l'avoient rendu l'objet de la jalouſie de Monſieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint, peu conſidérables en

(6) N.... de Beaume de Samblançay, mariée à Simon de Fizes, baron de Sauves, conſeiller d'état, & premier ſecretaire des commandements, mort le 27 Novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ſes galanteries. Elle ſe remaria en ſecondes noces au marquis de Noirmoutier. „ Un ſoir, dit l'hiſtorien Matthieu, que le „ duc d'Alençon étoit auprès d'elle, le roi de „ Navarre lui dreſſa un tour de page, de ſorte „ qu'en ſe retirant, il heurta quelque choſe ſi rudement, qu'il en eut l'œil tout meurtri. Le „ lendemain, de loin que „ le roi de Navarre le rencontra, il s'écria : Eh! „ qu'eſt cela, mon Dieu? „ à l'œil! à l'œil! quel accident. Le duc lui répondit „ bruſquement : Ce n'eſt „ rien : peu de choſe vous „ étonne. L'autre continue „ de le plaindre; le duc „ piqué d'ailleurs, s'avance, & feignant de ne „ penſer qu'à rire, lui dit „ à l'oreille : quiconque „ dira que je l'ai pris où „ vous penſez, je le ferai „ mentir. Souvray & Du-Guaſt les empêcherent „ de ſe battre. *Tom. 1, liv. 7, p. 409.*

foi, ont ceſſé de me paroître telles, lorſque j'ai ſongé que toutes les vues du roi de Navarre avoient été parfaitement juſtifiées par l'événement. Il finit par me dire qu'il s'appercevoit bien que Catherine avoit un deſſein formé d'exterminer le parti Proteſtant, & que dans peu il auroit beſoin de ſes fideles ſerviteurs. Il m'embraſſa en achevant ces paroles, & me ſouhaita un voyage plus heureux qu'il ne devoit l'être pour notre chef. Je tombai à ſes genoux, & je lui proteſtai en lui baiſant la main, que j'étois prêt de verſer tout mon ſang pour lui. J'allai auſſi ſaluer les reines; enſuite je pris la poſte & me rendis à Roſny. 1580.

J'envoyai à Paris Maignan mon écuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point vu depuis de pareils à deux qui me furent amenés : l'un étoit un cheval d'Eſpagne, noir, qui n'avoit pour toute marque qu'une tache blanche à la feſſe droite : le ſecond étoit un cheval de Sardaigne, à qui la nature avoit donné l'inſtinct de défendre celui qui le montoit; il rouloit les yeux, & ſe jettoit la bouche béante ſur l'ennemi, qu'il ne quittoit qu'après l'avoir terraſſé. Comme une partie des domaines de Monſieur s'étendoit aux environs de Roſny, je trouvai l'occaſion de profiter de l'offre que ce prince m'avoit faite, dans un reſte de bois dont je lui demandai à traiter à mon profit; ce qui me produiſit une ſomme de quarante mille francs, avec laquelle je mis en quinze jours toute ma

troupe en pied. Elle étoit compoſée de plus de quatre-vingt gentilshommes, dont
1580. quelques-uns me ſuivoient volontairement, & les autres recevoient de moi une penſion de deux cents livres au plus. Avec ce cortege j'allai joindre Monſieur, qui nous attendoit dans ſon château de la Fère en Tartenois, d'où après quelques chaſſes de daims, nous marchâmes vers Saint-Quentin, lorſque toutes ſes troupes furent aſſemblées.

Alexandre Farneſe, duc de Parme.

Le Prince de Parme étoit avec toute ſon armée aux environs de Cambrai, qu'il tenoit bloquée. C'étoit une occaſion à tous les braves de notre armée de ſe ſignaler, & chacun ſouhaitoit de commander le premier parti qu'on enverroit à la découverte. Cet honneur m'échut par l'ordre que Fervaques, grand maréchal des logis, mon parent & mon ami, avoit mis dans l'armée; mais il me fut inutile. Je revins ſans avoir fait aucun priſonnier; il ne ſortit perſonne des lignes des aſſiégeants, quoique j'en paſſaſſe aſſez près pour eſſuyer pluſieurs décharges. Le vicomte de Turenne en ſentit une ſecrete joie, parce que j'avois refuſé l'offre qu'il m'avoit faite de ſe joindre à moi, ſi je voulois attendre juſqu'au lendemain. Il prit cent gentilshommes d'élite, avec leſquels il s'avança vers Cambrai, ſe flattant de ne pas faire une démarche inutile. L'effet n'y répondit pas. Cette belle troupe eut le malheur d'être défaite par quatre-vingt ou cent hommes de la compagnie

Guilleaume de Hautemer de Fervaques.

de

de M. de Roubais, (7), de la maiſon de Melun, qui ſervoit dans l'armée ennemie : dix ou douze des nôtres furent faits priſonniers, entre autres (8) Vantadour & le vicomte de Turenne lui-même. 1581.

Monſieur s'avançoit cependant, dans l'intention de livrer bataille au général ennemi : mais celui-ci s'étoit poſté ſi avantageuſement, qu'on n'entreprit pas de le forcer ; & dès la nuit ſuivante il leva le blocus, & ſe retira vers Valenciennes ſans perdre un ſoldat, & laiſſant encore derriere lui les paſſages ſi bien gardés, qu'il ne craignoit pas d'être joint. Monſieur entra dans Cambrai, & fut reçu avec magnificence par le gouverneur, qui étoit d'Inchy. Câteau-Cambreſis refuſa de ſe rendre, & fut emporté d'aſſaut. Monſieur qui vouloit dans ce commencement donner des marques de douceur qui le fiſſent aimer, défendit ſous de très-grandes peines les violences contre le ſexe, qui ſont les malheureux droits de la guerre ; & craignant que ces ordres ne fuſſent pas

Charles de Gaure, ſieur d'Inchy.

(7) Robert de Melun, marquis de Roubais ou Robeck, général de la cavalerie Eſpagnole. Le deſſein du vicomte de Turenne étoit de ſe jetter dans Cambrai. Voyez ſes mémoires, *p.* 311 *& ſuiv.* Il y marque, qu'il aima mieux ſe rendre priſonnier de M. de Robeck que du roi d'Eſpagne, ce qui fit durer ſa priſon deux ans & dix mois, parce que l'Eſpagne appréhenda qu'après que Robeck auroit touché la rançon du vicomte, qui fut de cinquante-trois mille écus, il ne quittât ſon ſervice.

(8) Anne de Levis, depuis duc de Vantadour, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Limoſin, & lieutenant-général en Languedoc, mort en 1622.

1581. plus capables de mettre un frein à la brutalité du soldat que la peste dont ce fort étoit infecté, il donna les églises pour asyle, & y mit des sauve-gardes. Une jeune fille fort belle vint se jetter entre mes bras comme je me promenois dans les rues, & me tenoit serré, en me conjurant de la garantir de quelques soldats, qui s'étoient cachés, disoit-elle, lorsqu'ils m'avoient apperçu. Je la rassurai, & m'offris de la conduire dans la premiere église. Elle me répondit qu'elle s'y étoit présentée, mais qu'on n'avoit pas voulu la recevoir, parce qu'on savoit qu'elle avoit la peste. Je devins froid comme un marbre à cette déclaration, & la colere me redonnant des forces, je repoussai d'entre mes bras cette fille qui m'exposoit à la mort, lorsqu'elle avoit une raison de se faire respecter qui me paroissoit sans replique; & je m'enfuis m'attendant à tout moment d'être saisi de la peste.

Monsieur ayant attaqué les passages d'Arleux (9) & de l'Ecluse, j'y fis quelques prisonniers, que je renvoyai sans rançon, lorsque je fus qu'ils appartenoient au marquis de Roubais mon cousin. Roubais qui n'ignoroit pas les droits que j'avois sur les biens du vicomte de Gand, qu'il avoit usurpés, reçut mal cette générosité; „ Pardieu, dit-il, ces civilités „ sont belles & bonnes, mais s'il étoit

(9) On peut voir le détail de toute cette expédition de Monsieur en Flandre dans plusieurs historiens, qu'il seroit trop long de nommer.

„ pris il porte sa rançon avec lui „. Ce malheur, que j'avois lieu de craindre, me seroit pourtant arrivé deux jours après à l'attaque d'une chaussée, si Sessevai n'eût fait à propos une charge, qui me tira d'un fort grand danger. 1581.

Le prince de Parme ayant séparé son armée dans les Pays-Bas, Monsieur revint à Cambrai, où il usa envers d'Inchy d'une perfidie bien peu digne d'un grand prince, dont toutes les paroles doivent être si inviolables, qu'on n'ait pas seulement la pensée de le soupçonner sur le chapitre de la bonne-foi. Il se pria à dîner chez ce gouverneur, qui fit une dépense excessive pour le recevoir dans la citadelle, d'une maniere convenable à son rang. Il nous invita plus de soixante à faire compagnie au prince, qu'il traita avec autant de grandeur que de magnificence. On lui vint dire pendant le repas, qu'il se présentoit des gardes de Monsieur pour entrer. D'Inchy auroit cru manquer à une partie essentielle à sa réception, s'il les avoit renvoyés. Il donna ordre qu'on laissât entrer tout ce qui viendroit de la part de Monsieur, qui étoit, disoit-il, le seul maître dans le château. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. Après ceux-ci il en vint d'autres, & encore d'autres, jusqu'à ce que la partie se trouvant la plus forte, ces gardes de Monsieur désarmerent ceux de M. d'Inchy, & se saisirent du château. Tout cet arrangement étoit de l'invention de Monsieur, qui comptoit de la part de

1581. ce gouverneur sur une sincérité, que lui-même ne connoissoit pas. Lorsque d'Inchy ne put plus douter de son malheur, il fit des plaintes ameres à Monsieur, qui pour toute réponse le paya d'un rire insultant sur son accent Picard, & le fit sortir du château qu'il donna à (10) Balagny. Il crut avoir assez dédommagé d'Inchy, par le don de la ville & du duché de Château-Tierry : mais ce gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnoit avec ce qu'on lui ôtoit, se livra au désespoir & chercha la mort qu'il trouva peu après dans une escarmouche.

Ensuite Monsieur repassa en France, malgré les prieres de habitants du pays, qui l'assuroient qu'après la prise de cinq ou six places, les seules qui fussent de quelque conséquence, toute la Flandre se rendroit à lui. C'étoit pour se préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit en effet très-peu de temps après. Toutes les histoires ont parlé de la réception que lui fit la reine (11) Elisabeth, & de l'espece d'en-

(10) Jean de Montluc, fils naturel de Jean de Montluc, évêque de Valence; il en sera parlé dans la suite.

(11) On sait que la reine d'Angleterre laissa de cette maniere une partie des princes de l'Europe se flatter de l'espérance de l'épouser, & qu'elle n'en vint jamais jusqu'à la conclusion, soit par politique, soit par des raisons purement naturelles : c'est une question qui n'est pas encore décidée. Monsieur y passa l'hiver de 1581 & repassa en Flandre au printemps de 1582. Voyez le détail de ce voyage & celui de toutes les négociations pour ce mariage, fort au long dans les mémoires de Nevers, *tom.* 1, *pag.* 474, 603.

gagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aie été de ce voyage.

1582.

D'Angleterre Monſieur repaſſa en Zélande, flatté de mille agréables eſpérances. Il vint à Lillo, puis à Anvers où il fut couronné duc de Brabant par le prince d'Orange, aſſiſté du prince Dauphin, & de toute la nobleſſe du pays, qui faiſoit éclater ſa joie en mille manieres. Cette affection des Flamands pour Monſieur eut un terme bien court. Le prince d'Orange, le ſeul qui fût encore plus aimé que lui du peuple, ayant été manqué d'un coup de piſtolet (12) dans ſa chambre à Anvers, la populace qui crut ne pouvoir accuſer de ce coup que les François, ſe ſouleva, & voulut faire main-baſſe ſur eux. Monſieur ne trouva de ſûreté qu'en ſe réfugiant chez le bleſſé. Lorſque la véritable cauſe de cet (13) aſſaſſinat eut été découverte, il n'y eut point d'excuſes ni de ſatisfactions que les bourgeois ne fiſſent à Monſieur, de l'injuſtice de leurs ſoupçons, & de la révolte qu'ils avoient cauſée. Mais cet ouvrage étoit demeuré

Fort ſur l'Eſcaut.

François de Bourbon, fils du duc de Montpenſier

(12) Le 18 Mars 1582, par Jean de Jaureguy, Baſque de nation, le coup lui perça la mâchoire de part en part. Le meurtrier fut tué par les gens du prince d'Orange, qui vinrent au bruit, dans le temps qu'il tiroit un poignard pour l'achever. *Chron. Piaſecki.*

(13) On connut par les papiers qu'il avoit dans ſes poches, qu'il étoit Eſpagnol: ce qui appaiſa le peuple prêt à faire main-baſſe ſur les François. *Mémoires d'Aubery du Maurier.* Le peuple crioit dans les rues: „ Voici des noces de Paris: Allons tuer ces maſſacreurs „. *Matth. tom. 1, l. 7 à la fin.*

trop fortement imprimé dans le cœur de Monſieur. Il ſe promit bien à lui-même
1582. qu'il s'en vengeroit d'une maniere éclatante. Le prince d'Orange n'étoit pas un homme qu'on trompât aiſément; dès ce moment il commença à être ſur ſes gardes, parce qu'il lut dans le cœur du prince ſon reſſentiment, & la haine envenimée qu'il portoit à tous les Proteſtants en général.

Pour moi j'en avois déja eu perſonnellement des preuves, qui jointes aux autres ſujets de plainte que me donna Monſieur, me dégoûterent totalement de ſon ſervice. Je m'étois au commencement attaché uniquement à ſa perſonne, & pour lui plaire je n'épargnai ni ſoin ni dépenſe. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la ſucceſſion du vicomte de Gand, qu'il dépendoit de lui de me faire tomber. Il fit le froid à cette propoſition; il uſa de remiſes, & enfin prenant ſon parti un jour que je redoublois mes inſtances, il me dit tout-à-fait cavaliérement qu'il ne pouvoit pas en gratifier deux perſonnes à la fois, & que le prince d'Epinoy (14) mon couſin, avoit obtenu ſans peine ce qui me coûtoit tant d'aſſiduités. Il y avoit dans cette réponſe quelque choſe de bien plus piquant que le refus; j'en fus vivement frappé, & peu de jours après je ſus au juſte quelle part ſes officiers Proteſtants & moi avions dans ſon cœur, lorſque je

(14) Robert de Melun, prince d'Epinoy, fils du Marquis de Richebourg.

lui entendis dire publiquement, qu'il venoit de chaſſer de ſon conſeil d'Avantigny, le dernier des Huguenots, à qui il confioit ſes ſecrets, & que cela le mettoit fort à ſon aiſe. 1583.

Dès-lors je ſongeai à quitter ce prince ingrat. Et en attendant l'occaſion de repaſſer en France, je m'attachai au prince d'Orange, dans lequel je trouvai tout ce qui manquoit à Monſieur. Je me ſouviens que peu de jours avant la trahiſon d'Anvers, étant chez ce prince avec Sainte Aldegonde, & un Miniſtre nommé Villers, il nous dit en parlant de Monſieur, & des Catholiques qui le gouvernoient : „ Ces gens ont des deſſeins pernicieux, „ & pour eux & pour nous, où, à mon „ avis, ils ne trouveront pas leur compte. Je vous prie, monſieur, ajouta-t'il „ en ſe tournant vers moi, de ne vous „ pas éloigner de mon logis „. Il penſoit juſte, & ſa diligence achevant ce que ſa prévoyance avoit commencé, Monſieur eut la double honte d'une (15) trahiſon manquée. Ayant fait aſſembler ſon armée dans la plaine, il ſortit d'Anvers un jour du mois de Février, ſous prétexte d'en faire la revue, & ordonna à ſes ſoldats de

Philippe Marnix, ſieur de Sainte-Aldegonde.

(15) On tentoit au même temps, par ordre de Monſieur, la même choſe ſur les principales villes de Flandre. Le projet réuſſit ſur Dunkerque, Dixmude, & Dendermonde, & manqua ſur Bruges, Oſtende, Nieuport, &c. *De Thou, liv.* 77. M. le duc de Montpenſier & le maréchal de Biron firent inutilement tous leurs efforts pour détourner Monſieur de cette entrepriſe. *Matth. ibid.*

1582. rentrer dans la ville par les portes qu'il avoit à sa disposition, & de s'en rendre les maîtres à main armée. En effet tous ces soldats se jetterent dans Anvers, comme dans une ville emportée d'assaut, en criant *tue, tue, ville gagnée, vive la Messe:* mais le triomphe fut de courte durée. Le prince d'Orange qui veilloit sur toutes les démarches de Monsieur, donna si bon ordre par-tout, ou plutôt fit si bien exécuter ceux qu'il y avoit mis de longue main, que les soldats de Monsieur furent repoussés, taillés en pieces, ou précipités presque tous; car la frayeur s'étant mise parmi eux, ceux qui ne purent sortir par les portes, que la grande quantité de cadavres avoit bouchées, se jetterent du haut des murailles.

J'étois monté à cheval sur les deux heures après-midi, pour aller joindre Monsieur dans la campagne. Je n'étois pas encore sorti de la ville, lorsque j'entendis les premiers cris des aggresseurs, & que presqu'aussi-tôt après je rencontrai le prince d'Orange, qui me dit, & à quelques gentilshommes françois de la religion qui étoient avec moi, de nous retirer chez lui. Comme françois, il n'y avoit que du danger à courir pour nous dans la ville en ce moment; comme huguenots, il n'y en avoit pas moins de la part de l'armée françoise, si elle fût demeurée en possession de la ville. Nous suivîmes son conseil, & nous ne le revîmes qu'après qu'il eut rétabli parfaitement le calme dans la ville.

ville. Tous les ſoins qu'il ſe donna pour appaiſer les Flamands, & pour leur faire oublier une démarche ſi inexcuſable, ſont autant de preuves qu'il ne ſe porta qu'à regret, & à ſon corps défendant, à une action qu'aucun François ne déſapprouva. Il ne tint pas à lui que le parti Proteſtant en Flandre ne ſe raccommodât avec Monſieur; & pour nous, après avoir ſu que notre intention étoit de joindre ce prince, il nous mit tous en état de le faire ſans riſque. 1583.

Nous le trouvâmes fort embarraſſé dans les environs de Malines, dont les habitants en lâchant leurs écluſes, avoient fait un grand marais. Il y périt bien quatre ou cinq mille hommes de ſon armée, & autant de chevaux, de faim & de froid, dans une ſaiſon auſſi rigoureuſe. Monſieur ne laiſſa pas de demeurer encore cinq ou ſix mois en Flandre depuis cette funeſte entrepriſe; mais ſon armée avoit été ſi conſidérablement diminuée, le reſte étoit ſi délabré, les villes étoient ſi bien ſur leurs gardes, & pour comble de malheur, le prince de Parme revenoit ſi ſupérieur, que Monſieur fut enfin obligé de repaſſer en France, avec M. le duc de Montpenſier & le maréchal de Biron, ne laiſſant de lui dans tous les Pays-bas, que la mémoire d'un nom juſtement déteſté. Malheur à tout prince aſſez imprudent, pour ne pas pouvoir cacher ſa haine contre ceux dont le ſervice lui devient néceſſaire. Mais diſons tout d'un coup à l'avantage de la vertu, qu'elle eſt, tout bien conſidéré, ce qui

1583. assure de la maniere la plus infaillible, le succès aux grandes entrepriſes. La ſageſſe, l'équité, la bonne diſcipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choſes que la vertu fait naître dans l'ordre qu'elles ſont marquées ici; voilà tout l'enchaînement des actions des hommes véritablement grands. La marche de ceux qui ſe parent injuſtement de ce beau nom, n'offre au contraire que témérité & opiniâtreté, compagnes de l'aveugle ambition; qu'ivreſſe de leur puiſſance, vaine confiance en leurs talents, préſomption de leur bonne fortune; tous effets de la flatterie, qui pour l'ordinaire, ne ſubjugue ſi impérieuſement perſonne que ces prétendus Héros, qui ſe croient nés pour ſubjuguer tout le monde.

Je ne voulus pas quitter la Flandre ſans voir les lieux qui avoient donné naiſſance à mes ancêtres. Je pris un paſſeport du comte de Barlaymont, & je vins à la Baſſée chez madame de Maſtin ma tante. Elle me reçut comme un neveu qu'elle avoit déshérité, parce qu'il ne croit ni en Dieu, ni en ſes ſaints, & qu'il n'adore que le diable; c'eſt l'idée que le pere Silveſtre, cordelier, grand prédicateur & directeur de cette dame, avoit jugé à propos de lui donner de tout Proteſtant, & elle le croyoit ſur ſa parole. Elle me mena voir une abbaye qu'elle avoit fondée; & en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes aïeux, qu'elle y avoit fait placer, elle prit de-là occaſion de me parler de ma croyance. Si je fus ſurpris de lui en-

Claude de Barlaymont, ſieur de Hautepenne.

tendre débiter les rêveries que le pere Silveſtre lui avoit miſes dans la tête, elle ne le fut pas moins lorſque pour la détromper je lui récitai le ſymbole, & toutes les prieres qui nous ſont communes avec les Catholiques Romains. Les ſentiments de la nature ſe réveillerent dans l'eſprit de cette dame avec ceux de la raiſon; elle n'avoit manqué à mon égard que par ſa grande ſimplicité. Elle m'embraſſa les larmes aux yeux, & me promit que non ſeulement elle m'aſſureroit tous ſes biens, mais encore qu'elle me feroit rendre ceux du vicomte de Gand. Elle parloit ſincérement; ſans doute que le pere Silveſtre trouva des raiſons encore meilleures, pour détourner l'effet de ſes bonnes intentions, car rien de tout ce qu'elle m'avoit promis ne s'exécuta. 1583.

J'avois ſur-tout une envie particuliere de voir la ville de Béthune, patrie & ancien domaine de mes ancêtres, qui y poſſéderent long-temps des biens conſidérables. La trahiſon dont Monſieur avoit uſé avec la ville d'Anvers tenoit en ſoupçon toutes les autres villes des Pays-bas. On ne me laiſſa entrer dans Béthune, qu'après que j'eus montré mon paſſeport, déclaré mon nom, & fait voir que je venois de chez madame de Maſtin : ce qui produiſit un effet auquel je ne m'attendois pas. Je prenois le chemin de l'hôtellerie où pend pour enſeigne l'écu de la maiſon de Béthune, lorſque je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me cauſa quelque appréhenſion. C'étoit les bourgeois de la

ville, qui pleins de reſpect pour le ſang de leurs anciens Seigneurs, n'avoient pas
1583. plutôt ſu qui j'étois, qu'ils avoient jugé à propos de me faire tous les honneurs poſſibles, & m'apportoient un préſent en vin, en pâtiſſeries & en confitures. Je ne partis de cette ville qu'après l'avoir viſitée exactement, & avoir examiné avec un ſecret plaiſir tous les monuments publics & particuliers, qui conſervent à la poſtérité la mémoire des bienfaits de mes peres pour cette ville, & celle de ſa reconnoiſſance.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, prenant le droit chemin de Roſny, où je ne fis preſque que paſſer. Je me remis en marche pour la Guyenne, plein de joie de rejoindre, après une ſi longue abſence, le roi de Navarre. Ce prince me reçut d'une maniere qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût ſenſible à mon retour. Il voulut que je lui contaſſe toutes mes aventures & celles de Monſieur. „ Eh bien! me dit-il „ enſuite, n'eſt-ce pas là l'accompliſſe„ ment de tout ce que je vous dis de ce „ prince à Coutras? Mais le vicomte de „ Turenne que je diſſuadai autant qu'il „ me fut poſſible de le ſuivre, y a encore „ plus mal fait ſes affaires que vous „.

L'expédition de Monſieur dans les Pays-bas avoit irrité l'Eſpagne, au point de lui faire ſonger à rechercher l'amitié du roi de Navarre, & de lui offrir ſes ſecours pour recommencer la guerre contre les Royaliſtes de France. Il en reçut la propoſi-

tion à Hagemau, où il étoit allé voir la comteſſe de (16) Guiche : car il étoit alors dans le fort de ſa paſſion pour cette dame. La défiance qu'avoit Henri de tout ce qui lui venoit d'Eſpagne, & ſa haine naturelle pour cette cour, l'empêcherent d'y ajouter foi. Je ne voudrois pas être caution de la ſincérité des Eſpagnols, toutes les fois qu'ils firent faire à ce prince des offres par Bernardin de Mandoce, le chevalier Moreau & Calderon, en différents temps. Je crois pourtant qu'il y a eu des moments, où le roi d'Eſpagne agit de bonne foi avec le roi de Navarre (17); & celui-ci pourroit être du nombre. Quoiqu'il en ſoit, le roi de Navarre n'y répondit point, & ne s'en ſervit que pour convaincre le roi & la reine mere de la pureté de ſes intentions. Il m'envoya à Paris les informer de cette démarche de l'Eſpagne.

1583. Dans l'évêché d'Aire en Gaſcogne.

(16) Diane Dandoins, vicomteſſe de Louvigny, &c. épouſe & enſuite veuve de Philibert, comte de Grammont. Il eſt marqué dans les obſervations ſur les amours du grand Alcandre, que cette dame envoyoit à Henri IV des levées de vingt-trois & vingt-quatre mille Gaſcons, qu'elle faiſoit à ſes dépens. On y voit auſſi qu'elle eut un fils nommé Antonin, que ce prince offrit de reconnoître pour ſien, mais que ce jeune homme répondit qu'il aimoit mieux être gentilhomme que bâtard de roi. *Journ. du regne de Henri III, pag.* 270.

(17) Ce qui porte à le croire, c'eſt qu'à cette lettre du roi d'Eſpagne, préſentée au roi de Navarre par le chevalier Moreau, ou le commandeur Morée, comme l'appelle *Davila*, *liv.* 11, fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même chevalier au vicomte de Cha[illegible] ſur la frontiere de Béarn, pour l'entretien de l'armée du roi de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France. *Mém. de la Ligue*, *tom.* 5.

1583. On ne parloit presque plus au roi. Ce prince retiré à Vincennes, étoit inaccessible à tout autre qu'à ses mignons, & aux ministres de ses plaisirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder par la reine de Navarre : car cette princesse, dont l'humeur ne pouvoit sympathiser avec celle du roi son mari, l'avoit encore quitté (18) pour retourner à la cour de France. Mais madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la reine sa mere, & le roi son frere. J'eus recours à madame de Sauves, qui me ménagea une audience de Catherine. La chose lui parut de conséquence; elle en parla au roi; il y eut un commencement de négociation entamée : j'obtins même de la main de sa majesté une lettre de créance pour le roi de Navarre. Mais quel fond peut-on faire sur les résolutions d'une cour, où il semble qu'on ne prît jamais le bon parti qu'on ne s'en repentît aussi-tôt. La reine mere jugea à propos de ne se servir de cette confidence du roi de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne, comme ce prince le reconnut par les reproches que lui fit faire le roi d'Espagne d'avoir trahi son secret.

(18) Depuis ce temps-là ils vécurent toujours séparés l'un de l'autre, malgré les reproches que faisoit quelquefois Henri III au roi de Navarre sur ce sujet, & sur quelques autres dont parle l'Etoile. Un jour que ce dernier avoit reçu quelques lettres du roi assez piquantes : „ Le roi, dit-„ il, par toutes ses lettres, „ me fait beaucoup d'hon-„ neur : par les premieres, „ il m'appelle C... & par les „ dernieres, fils de P.....„

Une ſuite de ce raccommodement avec l'Eſpagne, fut que le roi reçut ſi mal Monſieur à ſon retour de Flandre, que ce prince ſe retira accablé de chagrin à Château-Thierry. Comme je me trouvois oiſif chez moi, où je m'étois retiré après avoir vu échouer ma députation, un mouvement de curioſité me porta à aller voir Monſieur à Château-Thierry. Je crus que ſa mauvaiſe fortune l'auroit peut-être rendu plus ſage : elle l'avoit ſeulement rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de careſſes, que jugeant qu'elles ne pouvoient venir que d'un fond d'intérêt, j'en conclus d'abord qu'il avoit encore en tête de grands deſſeins; & je n'en doutai plus, lorſque j'entendis les offres magnifiques que me fit de la part de ce prince, Aurilly qui m'avoit procuré l'honneur de lui baiſer la main. Au travers des projets (19) dont Monſieur s'enivroit, je découvris au fond de ſon cœur une mélancolie, & une amertume ſecrete qui le dévoroit, & dont rien ne pouvoit le diſtraire : c'étoit le commencement de cette langueur, qui quelque temps après arrêta 1583.

(19) Monſieur prenoit les titres de fils de France, par la grace de Dieu, duc de Lauthier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldre, d'Alençon, d'Anjou, de Touraine, de Berry, d'Evreux, & de Château-Thierry; comte de Flandre, de Hollande, de Zélande, de Zulphen, du Maine, du Perche, de Mante, Meulan & Beaufort; marquis du Saint-Empire; ſeigneur de Friſe & de Malines; défenſeur de la liberté Belgique : il fut nommé Hercule au baptême, & on changea ce nom en celui de François, à la Confirmation.

par ſa mort (20) ſes projets ambitieux.

1583. De retour à Paris, je reçus un ordre du roi de Navarre de me rendre auprès de lui pour des affaires importantes. Il s'agiſſoit de déconcerter, s'il étoit poſſible, toutes les entrepriſes de la ligue, dont cet habile prince avoit d'abord ſaiſi le grand objet. Il avoit beſoin d'un homme de confiance à la cour, qui en étudiât tous les mouvements; c'étoit pour me charger de cet emploi qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ſes réflexions, me donna toutes les inſtructions dont j'avois beſoin, & m'embraſſa pluſieurs fois lorſque j'allai prendre congé de lui; il me dit: „Mon „ ami, ſouvenez-vous que la principale „ partie d'un grand courage & d'un hom„ me de bien, c'eſt de ſe rendre invio„ lable en ſa parole, je ne manquerai „ jamais à celle que je vous ai donnée „. Je n'eus point beſoin de chercher de prétexte, qui autoriſât ce ſecond voyage que je faiſois à Paris. La faveur où j'avois laiſſé mes deux (21) jeunes freres à la cour, y

(20) Preſqu'aucun Hiſtorien ne doute qu'il ne ſoit mort empoiſonné. Le ſang lui coula par tous les pores, comme s'il eût eu toutes les veines rompues. *De Thou, liv.* 78. „ Ce fut, „ diſent les Mémoires de „ Nevers, pour avoir cou„ ché avec la.... qui lui fit „ ſentir un bouquet em„ poiſonné. „ *Ibid. p.* 163. *Busbeq. Epiſt.* 33, 35.

(21) Salomon & Philippe de Béthune. Le premier s'appelloit comme ſon aîné, le baron de Roſny, & fut gouverneur de Mante; le ſecond a formé la branche des comtes de Selles & de Charoſt. En s'attachant au parti & à la perſonne du roi, ils avoient tous deux abjuré la religion proteſtante, dans laquelle ils avoient été élevés.

donnoit assez de vraisemblance. Ils commençoient à donner de la jalousie aux mignons. Le roi les mettoit déja de ses parties de dévotion, c'étoit un pas pour arriver bientôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étoient disgraciés. Je n'en sus la raison que long-temps après, & elle est du nombre des choses (22) qu'il est bon de couvrir du silence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris & à la cour. Je donnois des avis exacts au roi de Navarre de tout ce qui s'y passoit, afin que ce prince pût prendre les mesures les plus convenables à l'état de ses affaires. 1583.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeoit par la nature même des occupations dont j'étois chargé, à fréquenter la cour, à me mêler dans les compagnies les plus brillantes de la ville, à prendre part à leurs plaisirs, à leurs amusements, à leur oisiveté, dans la fleur & la force de mon âge, on entendra sans étonnement que je payai à l'amour le tribut ordinaire. Je devins éperduement amoureux de la fille du président de Saint-Mesmin, une des plus belles personnes de France. Je me livrai d'abord à une passion, dont les commencements sont si délicieux, & lorsque je voulus la combattre ensuite par la réflexion que cette alliance

(22) Ceux qui sont curieux de le savoir, n'ont qu'à consulter le chapitre 7 de la Confession de Sancy.

ne me convenoit point, je trouvai cette réflexion bien foible contre les égards qu'a-
1583. voit pour moi toute cette famille, contre l'amitié d'un pere reſpectable & plus encore contre les charmes d'une maîtreſſe qui mérite d'être aimée. J'aurois eu bien de la peine à rompre ſeul cette chaîne. La-Fond (23) me propoſa pour faire diverſion, de voir mademoiſelle de Courtenay (24), dont il ſouhaitoit que je fiſſe la recherche, comme d'un parti qui me convenoit mieux à tous égards. Je la vis, & j'approuvai intérieurement ce choix ; mais mademoiſelle de Saint-Meſmin détruiſoit bientôt toutes ces ſages réflexions.

Je vins un jour coucher à Nogent-ſur-Seine, ayant avec moi ce même La-Fond, & quelques autres perſonnes. Le hazard y avoit conduit ſinguliérement mademoiſelle de Saint-Meſmin, & mademoiſelle de Courtenay : ce que j'appris en mettant pied à terre dans l'Hôtellerie. La conjoncture étoit des plus délicates ; & je jugeai qu'il n'y avoit pas moyen d'en ſortir qu'en rompant pour toujours avec celle des deux demoiſelles, à laquelle je refuſerois mes ſoins & ma premiere viſite. Il n'y a ni ménagement ni adreſſe qui puiſſe en pareil cas, ſatisfaire deux femmes à la fois. La jeune ſœur de la Saint-Meſmin deſcendit en ce moment, & me trouva rêveur com-

(23) La-Fond étoit ſon valet de chambre ; il en ſera encore parlé

(24) Anne de Courtenay, fille puînée de François de Courtenay, ſeigneur de Bontin.

me un homme qui cherche à accorder la raiſon avec l'amour. Elle s'en apperçut; & mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de ſon eſprit, elle alloit m'entraîner aux pieds de ſa ſœur, lorſque La-Fond s'approchant de mon oreille: „ Tournez à droite, monſieur, me dit-„ il, vous trouverez des biens, une ex-„ traction royale, & bien autant de beauté „ lorſqu'elle ſera en âge de perfection „. Ces deux mots lâchés à propos rappellerent ma raiſon, & fixerent mon irréſolution. Je convins que La-Fond me donnoit un bon conſeil, & que la ſeule différence pour la beauté entre mademoiſelle de Courtenay & ſa rivale, étoit que l'une tenoit du côté des charmes, ce que l'autre ne faiſoit que promettre dans un ou deux ans au plus tard. Je m'excuſai d'aller voir mademoiſelle de Saint-Meſmin, ce qui m'attira de grands reproches, mais je ſoutins l'aſſaut; & de ce pas je me rendis à l'appartement de mademoiſelle de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce ſacrifice bien au-delà de ſon prix. Elle me ſut gré de la préférence; je m'en applaudis moi-même, lorſque j'eus conſidéré plus attentivement ma nouvelle maîtreſſe, & que quelques viſites de plus m'eurent fait connoître ſon caractere. Elle agréa mes ſoins, & peu de temps après cette aventure, je l'épouſai (25). 1583.

(25) Guy de Béthune, fils d'Alpin de Béthune, biſaïeul de M. de Roſny, avoit épouſé une Françoiſe de Courtenay Bontin.

1584. Ce qu'on doit de tendreſſe à une épouſe aimable me retint chez moi à Roſny pendant cette année 1584 entiere dans les occupations, les exercices & les divertiſſements de la campagne : autre genre de vie, qui ne m'étoit pas moins nouveau. Pour tous ceux à qui la vie de la cour & celle de la guerre ont paſſé en habitude, la campagne eſt ordinairement une occaſion de dépenſer doublement : mais elle fournit bien des reſſources à qui ſait qu'une bonne économie peut ſuppléer aux grandes richeſſes. Le goût des beaux chevaux que je n'avois cultivé que par le ſeul plaiſir, trouva utilement ſa place dans cette économie domeſtique. J'entretenois des Ecuyers qui alloient me chercher des chevaux dans les pays étrangers où ils étoient à vil prix ; je les envoyois vendre en Gaſcogne à la cour du roi de Navarre, où je ne manquois pas d'en tirer de fort groſſes ſommes. Je me ſouviens d'avoir vendu entr'autres au vicomte de Chartres, ſix cents écus un cheval rouan, fleur de pêcher, qui ne m'en avoit coûté que quarante. La tapiſſerie des travaux d'Hercule qui pare la ſalle de Sully, me vient de M. de Nemours de La-Garnache, qui me paya en cette monnoie, un fort beau cheval d'Eſpagne, que je lui avois vendu douze cents écus.

Sur la fin de l'année (26), une lettre

(26) La paix n'ayant été rompue que l'année ſuivante, les Mémoires de celle-ci comme des précédentes, nous apprennent peu de choſes du roi de Navarre. Le-Grain rapporte l'aventure qui lui arriva avec le

du roi de Navarre me tira de cette vie oiſive. Il me mandoit que le temps qu'il avoit prévu étoit arrivé où il avoit beſoin de ſes ſerviteurs ; que l'état & la religion étoient menacés du dernier malheur, ſi l'on ne travailloit promptement à le détourner, & qu'il alloit avoir inceſſamment ſur les bras une guerre des plus rudes. Je me diſpoſai incontinent à aller trouver 1584.

capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le ſervice de l'Eſpagne, & de paſſer à celui de ce prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahiſon. „ Un jour, „ dit-il, chaſſant ès forêts „ d'Ailas, il aviſe à ſes talons le capitaine Michau, bien monté, „ ayant une couple de piſtolets à canons bandés „ & amorcés, le roi ſeul, „ & mal aſſiſté, comme „ c'eſt l'ordinaire des chaſſeurs de s'écarter.... „ Le roi le voyant approcher, lui dit d'une façon hardie & aſſurée : „ Capitaine Michau, mets „ pied à terre, je veux „ eſſayer ton cheval, s'il „ eſt ſi bon que tu dis. Le „ capitaine Michau obéit, „ & met pied à terre. Le „ roi monte ſur ſon cheval, & prenant les deux „ piſtolets : veux-tu, ce „ dit-il, tuer quelqu'un ? „ On m'a dit que tu veux „ me tuer, mais je te puis „ maintenant tuer toi-même ſi je veux : & diſant „ cela, tira les deux piſtolets en l'air, lui commandant de le ſuivre. „ Le capitaine s'étant fort „ excuſé, prend congé „ deux jours après, & onc- „ ques depuis ne parut „. *Décades d'Henri le Grand, liv.* 8. Busbuc, qui réſidoit alors à Paris en qualité d'ambaſſadeur de l'Empereur Rodolphe II, nous aſſure encore dans ſes lettres, qu'un homme apoſté (il ne marque pas par qui) empoiſonna en ce temps-là le roi de Navarre : mais que ce prince n'en ſouffrit aucun mal, ſoit par la force de ſon tempérament, ſoit par la foibleſſe du poiſon ; que ce même homme le manqua enſuite d'un coup de piſtolet ; & qu'ayant été pris & appliqué à la queſtion, on connut par les démarches que fit Henri III en cette occaſion, qu'il n'avoit aucune part à cet aſſaſſinat. *Epiſt.* 46.

1585. ce prince, emportant avec moi, autant pour ſes beſoins que pour les miens, quarante-huit mille francs d'une vente de bois de haute futaie, que je fis à cette intention.

En effet, c'eſt dans cette année qu'éclaterent les hardies entrepriſes de la Ligue (27); & l'on ne penſe point ſans fré-

(27) La premiere de toutes les démarches qui donnerent naiſſance à la ligue, fut une aſſociation des princes, prélats & gentilshommes de Picardie, aſſemblés à Péronne, pour ſe diſpenſer d'obéir à l'édit de ſoixante-trois articles, rendu en 1576, en faveur des Proteſtants. Le manifeſte qui y fut dreſſé, ſervit comme de modele à toutes les autres provinces & même aux états de Blois, qui furent convoqués à la fin de cette même année, & dont les réſolutions mirent Henri III dans la néceſſité de ſe déclarer chef des Catholiques contre les Huguenots, pour ne pas laiſſer prendre cette place au duc de Guiſe. Dans le commencement, on ne parloit ſimplement que de maintenir la ſeule religion catholique dans le royaume, mais on y mêla dans la ſuite la queſtion de la ſucceſſion à la couronne, & on y fit entrer le pape & le roi d'Eſpagne. Voyez la formule de ces aſſociations dans le *Vol. cotté* 8816 *des Mſs. de la Bibliot. du roi*, *p.* 160. La confédération de la Nobleſſe de Normandie, avec ſerment de conſerver la religion en France, & la couronne dans la maiſon de Valois ſe voit, *V.* 8832 *p.* 5. Tout ce volume eſt encore rempli de mémoires, concernant la ligue, & les premiers états de Blois. Voyez outre cela le traité de la ligue avec le roi d'Eſpagne, paſſé au château de Joinville, & ſigné des parties reſpectives, & pluſieurs autres pieces ſur le même ſujet. *Vol.* 8866. On trouve auſſi ces mêmes pieces en tout ou en partie, avec des circonſtances curieuſes ſur ce ſujet, dans différents auteurs, tels que *les mémoires de Nevers tom.* 1. *Les mémoires de la Ligue*, *tom.* 1. *Les mémoires d'état de Villeroi*, *tom.* 2. *De Thou*, *liv.* 63 & 81. *D'Aub. tom.* 2, *liv.* 3, *chap.* 3, *Matth. tom.* 1, *liv.* 7 & 8. *Le nouvenoire de Cayet*, *tom.* 1, *au commencement*, & autres.

mir, qu'en moins de quatre ans il fondit ſur le roi de Navarre dix armées royales, lorſque le danger qui menaçoit également les deux rois, ſe fut tourné contre lui ſeul, par la foibleſſe d'Henri III, qui prit la loi de ſes propres ennemis, & conduiſit lui-même la main qui cherchoit à renverſer ſon autorité. 1585.

Henri III voyant que la ligue arboroit publiquement l'étendard de la révolte, ſe réveilla un peu de la léthargie où il étoit plongé, & jugea à propos de faire partir

Bien des perſonnes veulent que l'origine de la ligue ſoit beaucoup plus ancienne, & qu'elle ait pris naiſſance dans le concile de Trente, par les ſoins du cardinal de Lorraine l'oncle; pendant que de ſon côté le duc François de Guiſe en formoit auſſi le plan en France : mais que la mort de celui-ci en ſuſpendit l'effet. On prétend encore, que D. Juan d'Autriche, paſſant par la France pour ſe rendre en Flandre, en concerta le projet avec le duc de Guiſe : le college du Fortet a paſſé pour avoir été le berceau de la ligue. C'étoit, dit-on, un avocat nommé David, qui en porta les mémoires à Rome, & ces mémoires qu'on lit encore dans le *premier tome des mémoires de la Ligue*, interceptés par les Huguenots, furent ce qui leur en donna la premiere certitude. Quelques perſonnes ont douté ſi cet avocat, qui mourut en allant à Rome, ou ſelon d'autres, en en revenant, n'agiſſoit point auprès du pape de ſon mouvement, & ſelon ſes propres idées, ce qui n'a guere de vraiſemblance. Pour Henri III il mérite aſſurément tous les reproches que lui fait ici le duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du deſſein des ennemis de l'autorité royale, lui qui, en rompant l'édit de pacification de 1577, dit hautement ces paroles: „ j'ai grand peur qu'en „ voulant perdre le prê„ che, nous ne hazardions „ fort la Meſſe „. On aſſure que tous les ſecrets de la ligue lui avoient été découverts par un gentilhomme, nommé la Rochete, qui en étoit chargé, & qui ſe laiſſa prendre ex-

1585. Claude de Lorraine.

le duc de Joyeuſe (28), pour l'oppoſer en Normandie au duc d'Elbœuf qui y tenoit une armée, dont la ligue s'étoit ſervie à extorquer le fameux édit de Juillet (29), par lequel étoit ordonné à tout Huguenot d'aller à la meſſe, ou ſortir du royaume dans ſix mois. Joyeuſe qui avoit mes deux freres dans ſon armée, paſſa par Roſny & m'engagea ſans peine à aller avec lui : en attaquant la ligue on entroit dans les véritables intérêts du roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut poſſible : mais rien ne le charma tant

près, afin de pouvoir tout révéler ſans riſque. Enfin il eſt encore certain qu'en 1584 & 85, que le duc de Guiſe commença à faire lever l'étendard au parti; il étoit encore ſi foible, qu'il ne pouvoit compter au plus que ſur quatre mille hommes d'infanterie, & mille chevaux. Auſſi Beauvais-Nangis (& c'eſt Nangis lui-même qui le dit dans ſes mémoires) lui demandant un jour ce qu'il prétendoit faire ſi le roi venoit l'attaquer : „ me retirer, „ lui répondit le duc, au „ plus vîte en Allemagne, „ en attendant une occa„ ſion plus favorable „.

(28) Anne duc de Joyeuſe, l'aîné des ſept fils de Guilleaume de Joyeuſe.

(29) Ce traité eſt celui de Nemours, qui fut le triomphe de la ligue & la honte d'Henri III. Henri IV dit au marquis de la Force, en préſence de Matthieu qui le rapporte, *liv.* 8, qu'au moment qu'il apprit cette indigne foibleſſe d'Henri III, ſa mouſtache blanchit tout d'un coup du côté où il tenoit ſon viſage appuyé ſur ſa main. Sixte V lui-même en parut indigné; & par la même bulle du 5 Septembre 1585, par laquelle il excommunioit ceux qui donneroient du ſecours aux Huguenots, il excommunia auſſi tous ceux qui entreprendroient contre le roi & le royaume. Il prévit dès-lors tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours & les démarches de la ligue, ſoit en France, ſoit à Rome dans le 1. *tom. des mém. de Nevers, p.* 661 *& ſuiv.*

tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit auſſi ſon chemin par Roſny, & alla loger à l'extrêmité du bourg. Chicot (30) qui voulut donner carriere à ſon humeur enjouée aux dépens de Lavardin, qu'il n'appelloit que *la folle*, lui envoya dire avec myſtere que ce diable d'Huguenot, c'étoit moi dont il vouloit parler, avoit retenu priſonnier *le ſourdaut* : autre ſurnom qu'il donnoit au duc de Joyeuſe. La- 1585.

(30) „ Chicot étoit un „ Gaſcon, brave, riche, „ & bouffon. Il bleſſa à la „ cuiſſe Henri de Lorraine „ comte de Chaligny (pendant le ſiege de Rouen), „ & l'ayant fait priſonnier „ le préſenta au roi Henri IV, en lui diſant, „ tiens, voilà ce que je te „ donne. Le comte fâché „ de ſe voir pris par un „ fou, lui donna du pommeau de ſon épée ſur la „ tête, & il mourut du „ coup. Il diſoit au roi „ tout ce qu'il vouloit, ſans „ que ſa majeſté le trouvât mauvais. Quand le „ duc de Parme vint en „ France, Chicot dit au „ roi devant tout le monde : Monſieur mon ami, „ je vois bien que tout ce „ que tu fais ne te ſervira „ de rien, ſi tu ne te fais „ ou contrefais Catholique. „ Une autre fois : de moi „ je tiens tout aſſuré que „ tu donnerois en un beſoin les Papiſtes & Huguenots aux protonotaires de lucifer, pour que tu „ fuſſes paiſible roi de France ; auſſi-bien dit-on que „ vous autres rois n'avez „ de religion qu'en apparence. Je ne m'ébahis „ pas, dit-il encore à ſa „ majeſté, s'il y a tant de „ gens qui aboient après „ être rois, le métier en „ eſt bon : car en travaillant une heure de jour, „ il y a moyen de vivre le „ reſte de la ſemaine & ſe „ paſſer de ſes voiſins ; „ mais pour Dieu, monſieur mon ami, gardez-„ vous de tomber entre „ les mains des ligueurs, „ car vous pourriez tomber entre celles de tel, „ qui vous pendroit comme une andouille, & „ puis feroit écrire ſur votre potence : à l'écu de „ France & de Navarre, „ céans bon logis pour y „ reſter „. *Mém. pour l'hiſt. de France, tom. 2, p. 72.*

vardin ſans ſonger que ſon entrepriſe eût été très-inutile, quand elle n'auroit pas été ridicule, s'arma promptement avec tous ſes domeſtiques, & vint faire une bravade devant ma maiſon, où les railleries de toute la compagnie ne lui furent pas épargnées.

1585.

On ne croira pas aiſément ce que je vais dire. A peine étions-nous partis tous enſemble, qu'en arrivant à Verneuil, le duc de Joyeuſe reçoit un paquet de la cour, par lequel on lui fait ſavoir que le Roi a fait la paix avec la ligue, & que ſon intention eſt qu'il mene contre le roi de Navarre l'armée qui n'étoit partie que depuis deux jours ſeulement pour le ſoutenir contre la ligue (31). Joyeuſe me l'apprit, en me diſant : „ Hé bien, M. „ le baron de Roſny, c'eſt à ce coup „ que j'aurai vos beaux chevaux à bon „ marché, car la guerre eſt déclarée con„ tre ceux de la religion : mais je m'aſ„ ſure que vous ne ſerai pas ſi ſot que „ d'aller trouver le roi de Navarre, &

(31) Les ligueurs aſſemblés à Châlons y obligerent le roi, qui s'en excuſa ſecretement au roi de Navarre ſur la néceſſité. Ce prince & la reine ſa mere ſe laiſſerent effrayer mal à propos par les menaces de la ligue, dont on leur exagéra les forces, quoiqu'il fût très-facile de la détruire dans ſes commencements. On manqua encore dans le conſeil l'occaſion de réunir les Pays-Bas à la couronne, en renvoyant ſans réponſe les députés de ces provinces, qui étoient venus offrir au roi cette ſouveraineté, s'il vouloit faire marcher ſes troupes de ce côté-là ; & qui paroiſſoient ſouhaiter ardemment qu'il l'acceptât. Voilà deux grandes fautes à la fois. *De Thou, liv.* 81.

„ vous embarquer dans un parti qui ſera
„ infailliblement ruiné, & vous feroit per- 1585.
„ dre votre belle terre de Roſny„. Le duc de Joyeuſe auroit pu parler encore long-temps ſans que je l'euſſe interrompu. Je connoiſſois aſſez la cour, pour que rien dût me ſurprendre de ſa part. Mais je penſois avec étonnement, par combien de traverſes la fortune ſe plaiſoit à faire paſſer le roi de Navarre, avant qu'il arrivât à la grandeur qu'elle lui deſtinoit : car j'en étois toujours intérieurement perſuadé, & les prédictions de la Broſſe ne me ſortoient point de l'eſprit. Auſſi toute ma réponſe à Joyeuſe ne roula que là-deſſus, & après cela je le quittai bruſquement. L'écart dut lui paroître un peu fort; & j'ai ſu qu'il avoit dit à ceux qui étoient à côté de lui : „ Voilà un maître fou! „ mais il pourroit bien s'abuſer avec ſon „ ſorcier „.

Je revins chez moi, d'où je repartis incontinent, après avoir pris quelques nouvelles meſures conformes au changement ſubit qui venoit d'arriver, & je paſſai promptement en Guyenne où étoit le roi de Navarre. Je demeurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à ſe préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il ſe tenoit de fréquentes conférences entre les Proteſtants, ſur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur eſt que dans une occaſion où il y alloit de tout pour les Réformés, ils n'entendoient

1585. pas assez leur véritable intérêt, pour se tenir du moins parfaitement unis & pour concourir de bonne foi dans les mêmes vues. Une partie des principaux chefs songeoient dès ce temps-là, plutôt à leur agrandissement particulier qu'à celui du roi, sans faire réflexion que leur fortune tenoit si bien à la sienne, qu'il étoit impossible qu'ils réussissent, s'il échouoit. Chacun se bâtissoit à lui-même sa fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particuliere qui fut tenue à S. Paul de Lamiate, on donna audience à un ministre docteur, envoyé de l'électeur Palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette désunion des esprits. Le vicomte de Turenne y donna les premieres marques de cet esprit inquiet, double & ambitieux, qui formoit son caractere. Il avoit projetté, de concert avec ce Butrick, un nouveau système (32) de gouvernement, dans lequel ils avoient entraîné messieurs de Constants, d'Aubigné, de Saint-Germain-Beaupré, de Saint-Germain-de-Clan, de Brezolles & autres. Ils vouloient faire de la France calviniste une espece d'état républicain, sous la protec-

Dans l'évêché de Castres.

(32) L'historien qui nous a donné la vie du duc de Bouillon, ne disconvient pas que ce ne fût là l'objet de ce seigneur calviniste. Il étoit très-habile politique, très-ambitieux, très-passionné pour la qualité de chef des Calvinistes de France, & très-capable de remplir cette place; voilà tout ce qu'on peut dire en adoucissant les termes un peu trop forts, dont M. de Sully se sert fréquemment dans ces mémoires, lorsqu'il parle du duc de Bouillon.

tion de l'électeur Palatin, qui tiendroit en son nom, cinq ou six lieutenants dans les différentes provinces. 1585.

En examinant ce projet, on conviendra aisément que le roi de Navarre étoit quitte de toute reconnoissance envers ces messieurs; puisque par ce plan, on confondoit tous les princes du sang avec les officiers du parti religionnaire, & qu'on les réduisoit à la qualité de simples lieutenants d'un petit prince étranger. Ce n'est pas là la seule fois que le roi de Navarre a trouvé des ennemis secrets dans son conseil, parmi ses créatures & ses serviteurs, en apparence les plus zélés, parmi ses amis même & ses parents. Il faut s'attendre à tout de la part des hommes. Ils ne tiennent pour la plupart à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs espérances & leurs succès, non par les bienfaits, la bonne foi & la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union & la concorde dans leur prétendue république, eux qui lui donnoient tant de têtes, & de têtes aussi indépendantes les unes des autres, que peu soumises à un protecteur trop foible pour se faire obéir? On apperçoit d'abord quel est leur objet. Ils vouloient devenir chacun dans leur district autant de souverains; & ils ne voyoient pas que par-là ils n'auroient fait que se livrer les uns les autres à la discrétion de la ligue & de l'Espagne, qui les auroient détruits facilement en les attaquant séparément.

1585. Ces menées des principaux officiers du parti réformé avec l'étranger, qui ſe faiſoient d'une maniere aſſez cachée, n'empêcherent pas heureuſement que le meilleur parti ne prévalût dans les aſſemblées. Le duc de Montmorency (33) opina, que dans le danger préſent tout le monde ſe tînt uni, & ſe mît efficacement ſur la défenſive. J'inſiſtai dans tous les conſeils ſur la néceſſité de reconnoître l'autorité d'un chef unique, & de ne pas diſſiper le pouvoir à force de le partager. Au ſortir de l'un de ces conſeils, le roi de Navarre me tira à quartier, & me dit : „ M. le Ba„ ron de Roſny, ce n'eſt pas tout que „ de bien dire, il faut encore mieux faire. „ N'êtes-vous pas réſolu que nous mou„ rions enſemble? Il n'eſt plus temps „ d'être bon ménager. Il faut que tous „ les gens d'honneur & ceux qui ont de „ la conſcience, emploient la moitié de „ leurs biens pour ſauver l'autre. Je m'aſ„ ſure que vous ſerez des premiers à m'aſ„ ſiſter; auſſi je vous promets que ſi j'ai „ jamais bonne fortune, vous y partici„ perez. Non, non, Sire, lui répondis„ je, je ne veux point que nous mourions „ enſemble, mais que nous vivions, & „ que nous caſſions la tête à tous nos „ ennemis. Mon bon ménage n'y nuira „ pas. J'ai encore pour cent mille francs „ de bois à vendre, que j'emploierai à

(33) C'eſt Henri, maréchal de Danville, devenu duc de Montmorency.

„ cela. Vous m'en donnerai un jour davantage, lorſque vous ſerez bien riche. 1585.
„ Cela arriva. J'ai eu un précepteur qui „ avoit le diable au corps, qui me l'a „ prédit „. Le roi de Navarre ne put s'empêcher de rire de cette ſaillie. „ Or „ bien, mon bon ami, me dit-il, en m'embraſſant étroitement, retournez-vous-„ en chez vous, faites diligence, & me „ venez retrouver au plutôt avec le plus „ de vos amis que vous pourrez; & n'oubliez pas vos bois de haute futaie „. Il me communiqua enſuite le deſſein qu'il avoit d'approcher la guerre de Paris, ou du moins de la Loire; c'étoit en effet le ſeul moyen de réuſſir. Il m'apprit qu'il avoit pratiqué quelques intelligences dans Angers; mais qu'il craignoit que le prince de Condé par ſa précipitation n'y mît plus d'obſtacles que les Catholiques. La ſuite fera voir s'il penſoit juſte. Il me promit de m'inſtruire de tout ce qui ſe paſſeroit; & me congédia après mille témoignages d'affection que je n'oublierai jamais.

J'arrivai à Bergerac preſqu'au même moment qu'y arrivoient auſſi le cardinal de Lénoncourt (34), MM. de Sillery & de Poigny, députés de la cour vers le roi de Navarre, pour lui faire une derniere repréſentation ſur la néceſſité de ſe ſoumettre aux volontés du roi, & de chan-

(34) Philippe de Lénoncourt, cardinal & archevêque de Reims; Nicolas Brulard, marquis de Sillery, depuis chancelier; Jean d'Angennes, ſeigneur de Poigny.

ger de religion (35). Poigny vint me trouver le lendemain, & en m'exposant le sujet
1585. de sa commission, il me demanda ce que je pensois sur le but de son voyage. Je l'assurai qu'il prenoit une peine inutile, & qu'il

(35) On lit dans les mémoires de la vie de J. A. De Thou, *liv.* 3, une conversation de Michel de Montagne avec ce Président, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. „ Comme „ ils s'entretenoient, dit „ l'auteur, des causes des „ troubles, Montagne lui „ dit (à ce président) qu'il „ avoit servi de médiateur „ entre le roi de Navarre „ & le duc de Guise, lorsque ces deux princes „ étoient à la cour; que „ ce dernier avoit fait toutes les avances par ses „ soins, ses services, & „ par ses assiduités, pour „ gagner l'amitié du roi de „ Navarre : mais qu'ayant „ reconnu qu'il le jouoit, & „ qu'après toutes ses démarches, n'ayant trouvé „ en lui qu'un ennemi implacable, il avoit eu „ recours à la guerre, „ comme à la derniere ressource, qui pût défendre l'honneur de sa maison; que l'aigreur de „ ces deux esprits étoit les „ principes d'une guerre, „ qu'on voyoit aujourd'hui „ si allumée, que la mort „ seule de l'un ou de l'autre pouvoit la faire finir; „ que le duc, ni ceux de „ sa maison ne se croiroient jamais en sûreté „ tant que le roi de Navarre vivroit; que celui-ci de son côté étoit „ persuadé qu'il ne pourroit faire valoir son droit „ à la succession à la couronne pendant la vie du „ duc. Pour la religion, „ ajouta-t'il, dont tous les „ deux font parade, c'est „ un beau prétexte pour „ se faire suivre par ceux „ de son parti : mais la „ religion ne les touche „ ni l'un ni l'autre. La „ crainte d'être abandonné „ des Protestants empêche „ seule le roi de Navarre „ de rentrer dans la religion de ses peres; & „ le duc ne s'éloigneroit „ point de la confession „ d'Augsbourg, que son „ oncle Charles cardinal „ de Lorraine, lui a fait „ goûter, s'il pouvoit la „ suivre sans préjudicier à „ ses intérêts : & que c'étoient là les sentimens „ qu'il avoit reconnus dans „ ces princes, lorsqu'il se „ mêloit de leurs affaires „

qu'il falloit autre choſe que des paroles auprès du roi de Navarre dans une occaſion où la religion, l'état & l'autorité royale étoient en ſi grand danger. Il hauſſa les épaules, ſoupira de ma réponſe, & au lieu de repliquer : „ Je crois, me dit-il, „ qu'une meſſe eſt de difficile conquête „ en cette ville „. Je lui conduiſis moi-même avec les autres députés, tâchant à leur perſuader par cette liberté qu'on donnoit aux Catholiques dans une ville dont les Réformés étoient les maîtres, que ceux-ci n'étoient pas les véritables ennemis du roi. 1585.

Il arriva de cette députation ce que j'avois prédit aux députés. Pour moi, je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le roi de Navarre, & d'exterminer les Huguenots. Tout s'y paſſoit au gré de la ligue, qui commandoit ſouverainement depuis la honteuſe démarche du roi ; & il falloit que tout ce qui reſtoit de bons François ſe cachaſſent pour gémir des malheurs que la foibleſſe du roi attiroit ſur le royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai, & j'eus quelques conférences avec MM. de Rambouillet (36), de Montbazon l'ai-

(36) Nicolas d'Angennes, marquis de Rambouillet. Louis de Rohan, fait duc de Montbazon en 1588. Jean d'Aumont, maréchal de France, N.... de Sully, comte de la Rocheguion Louis du Bois, ſeigneur des Arpentis, maître de la garderobe du roi, gouverneur de Touraine.

1585. né, d'Aumont, de la Rocheguion, des Arpentis, & quelques autres. Ils me donnerent assurance, que si une fois le roi paroissoit aux environs de la Loire, il verroit bientôt marcher à sa suite un nombre considérable de bons François. Je les affermis autant que je pus dans ces bonnes (37) résolutions; & après avoir acheté des chevaux à Paris, je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avois promises au roi.

Charles de Cossé, comte de Brissac.

J'appris par le bruit public ce qui venoit d'arriver à Angers. Pour en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac, qui étoit gouverneur du château de cette ville, y avoit mis en son absence un lieutenant, nommé le capitaine Grec, avec vingt soldats sur lesquels il comptoit. Deux de ces soldats qui avoient été de la religion, se laisserent gagner par le roi de Navarre & le prince de Condé, & n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le château, qui emportoit la reddition de la ville. Lorsqu'on apprit à Angers que Henri III s'unissoit avec le roi de Navarre contre la ligue, il se forma un troisieme parti en faveur du premier conduit par Du-Hallot (38), qui rechercha Rochemorte & Fresne; c'est ainsi que s'appelloient les deux soldats. La chose n'ayant pas de-

(37) Il est parlé dans M. *De Thou*, *liv.* 82, de cette négociation de M. de Rosny auprès d'Henri III.

(38) Michel Bourrouge Du-Hallot. Louis Boucherau de Rochemorte. Léon de Fresne.

meuré long-temps en cette ſituation, les deux ſoldats preſſés par le prince de Condé, ſurprirent le capitaine Grec, & le tuerent avec quelques-uns de ſes ſoldats : après quoi ils ſe ſaiſirent du château ſans que Du-Hallot, qui n'étoit point au fait du changement arrivé à la cour, s'en mît en peine : au contraire il contint le peuple, en repréſentant que c'étoit par ordre du roi que les deux ſoldats avoient agi, & il demeura dans ſon erreur juſqu'à ce que s'étant préſenté pour entrer dans le château, il éprouva lui-même la perfidie de Rochemorte & de Freſne. Sa méprise lui fit perdre (39) la vie ſur une roue. Juſques-là tout alloit bien pour le parti du roi de Navarre & du prince de Condé; mais ils eurent auſſi leurs revers. Rochemorte s'étant laiſſé attirer au-delà du pont par les Catholiques qui tenoient le château inveſti, s'apperçoit qu'on ne cherche qu'à ſurprendre la place, & à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans ne ſongent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes qui lui échappent. Il tombe dans le foſſé, où un cerf qu'on y nourriſſoit acheve de le mettre en pieces. Il ne reſtoit plus que Freſne. Deux jours après, comme il étoit endormi ſur le parapet du mur, où il ſe croyoit fort en ſûreté, un coup de carabine tiré de l'autre côté

1585.

(39) Le roi craignoit ſi fort la ligue, qu'il déſavoua hautement l'entrepriſe de Du-Hallot.

1585. de la riviere, c'eſt-à-dire de plus de cinq cents pas, le renverſe mort, après quoi les Catholiques chaſſent le reſte des Huguenots de la Ville & du château avec la même facilité qu'ils s'en étoient emparés. Tout cela ne ſeroit point arrivé, ſi le roi de Navarre avoit conduit ſeul l'entrepriſe, parce qu'il n'auroit fait agir les deux conjurés, que lorſqu'il auroit été à portée de les appuyer avec toute ſon armée.

Cette entrepriſe ſi mal concertée produiſit plus d'un mal. Le prince de Condé étoit occupé à aſſiéger Brouage, lorſqu'on lui vint annoncer que ſon parti avoit ſurpris Angers. Il ne balança pas à quitter le ſiege pour venir ſeconder ſes créatures, & étant arrivé trop tard, il manqua l'un & l'autre. Elle fut cauſe de plus que toutes les troupes catholiques, qui étoient encore diſperſées & dans l'inaction, ſe raſſemblerent aux environs d'Angers : ce qui acheva d'ôter tous les moyens de s'en reſaiſir, précipita les actions de la campagne & mit le prince de Condé lui-même, comme on le verra bientôt, dans un danger dont il n'échappa que par un inſigne bonheur.

Après ce premier acte d'hoſtilité de la part des Réformés, je jugeai qu'on ne les ménageroit plus; & je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyois du riſque en demeurant à Roſny, la campagne étant couverte de Royaliſtes, je n'en trouvois pas moins à vouloir pénétrer juſqu'où étoit le roi de Navarre. Je pris pour-

tant ce parti, perſuadé qu'il n'avoit jamais eu plus beſoin de ſecours que dans la conjoncture préſente; & que ſi je n'avois reçu aucunes nouvelles de ſa part, comme il me l'avoit promis, la ſeule difficulté de les faire paſſer au travers d'une armée ennemie en étoit la cauſe. Meſſieurs de Mouy (40), de Feuquieres, & de Morinville à qui je fis part de ma réſolution, la trouverent trop hazardeuſe, & refuſerent de s'embarquer avec moi. Je ne laiſſai pas de me mettre en chemin, avec ſix gentilshommes pour toute eſcorte, & mes domeſtiques, dont deux portoient dans un portemanteau chacun ſix mille écus en or. 1585.

Je vins coucher à Nonancourt, & la ſeconde journée à Châteaudun. Juſques-là il ne m'arriva aucune mauvaiſe rencontre, parce que, quoique tout fût plein de ſoldats catholiques, on s'imagina partout que j'allois joindre auſſi-bien qu'eux le gros de l'armée du duc de Joyeuſe, avec qui, me dit un ſoldat nommé la Mothepotin, il faiſoit fort bon. Je délogeai de Châteaudun avant le jour, craignant les éclairciſſements, & je vins à Vendôme, où ne voulant pas être reconnu par Benehart (41) je fis paſſer Boisbreuil, l'un des gentilshommes de ma ſuite, pour le maître de la troupe, & je montai avec

Dans le Perche.
Dans le pays Chartrain.

(40) Iſaac Vaudré, ou Vaudray, ſieur de Mouy. N..... de Pas de Feuquieres.

(41) Jacques de Mailly de Benehart, gouverneur de Vendôme.

1585. les domeſtiques ſur un des porte-malles. On fit pluſieurs queſtions au plus apparent de la compagnie : il répondit juſte, & on nous laiſſa paſſer. Nous traverſâmes toute la ville afin de venir loger dans le fauxbourg le plus reculé. Benehart qui nous prit pour des Catholiques, comme nous l'en aſſurions, nous envoya dire fort obligeamment, qu'il nous conſeilloit de rentrer dans la ville, parce que l'armée de M. le prince qui avoit été repouſſée de devant Angers, étant diſperſée par toute la campagne, & faiſant des courſes juſqu'aux portes de la ville, cela rendoit le ſéjour du fauxbourg dangereux. Nous aurions regardé comme un grand bonheur ce qu'il nous repréſentoit comme un malheur : mais il falloit bien ſe donner de garde d'en rien témoigner. Le prétendu maître de l'équipage feignant d'ajouter foi à cet avis, cria qu'on eût à recharger promptement les malles, & à rentrer dans la ville : ce fut à moi qui faiſoit le domeſtique à y mettre ſous-main tant d'empêchement, que la nuit vint. Le tumulte cauſé par l'embarras de tous ceux qui délogeoient, car tout le monde en avoit reçu l'ordre, ſervit à couvrir notre feinte. Nous fîmes à la fin comme les autres ; mais après que nos chevaux ſe furent repus & délaſſés, la nuit étant à demi paſſée, nous remontâmes à cheval ; mais au lieu de rentrer dans la ville, nous enfilâmes une rue détournée que j'avois fait reconnoître, & qui nous mit dans la campagne, du côté

où je croyois que pouvoit être l'armée du prince de Condé. 1585.

Le mal étoit que la feinte qui nous avoit si bien réussi jusques-là, pouvoit causer notre perte, par l'impossibilité de connoître assez promptement de quel parti étoient ceux que nous rencontrerions. Il y alloit de la vie pour une pareille mépriſe. Mais n'y ayant à cela aucun remede, nous continuâmes notre marche avec assez d'inquiétude; & nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponſe ordinaire. En effet la premiere troupe que nous rencontrâmes fut la compagnie des chevaux légers de Falandre. Au *qui vive*, nous répondîmes : *Vive le roi* ; & Falandre qui n'examina pas la choſe plus à fond, nous conſeilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du prince de Condé, qu'il nous assura n'être pas éloignée, & dont nous pouvions, ſi nous ne le croyons pas, tirer de plus grandes lumieres de deux ou trois compagnies d'Argoulets (42) qui venoient, diſoit-il, après lui. Ces dernieres paroles nous fournirent un prétexte pour éluder ſon embarraſſante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raiſons pour ne pas ſuivre la même route que lui, & d'attendre à prendre nos

(42) Ainſi appellés des arcs dont ils furent d'abord armés. Ils ſervoient à pied & à cheval, comme font aujourd'hui les dragons. Lorſque les arquebuſes furent devenues en uſage, on les appella arquebuſiers à cheval, & ce dernier nom eſt employé plus communément dans ces mémoires.

1585. meſures ſur la réponſe que nous feroient ces Argoulets. Intérieurement nous n'appréhendions pas moins cette autre rencontre, mais nous nous y diſpoſâmes comptant ſur le bonheur d'échapper encore à la faveur du déguiſement. Nous ne manquâmes pas au *qui vive*, que nous fit la premiere compagnie qui ſe préſenta, de répondre avec beaucoup d'aſſurance, *vive le roi*, perſuadés que nous avions en tête ces Argoulets Royaliſtes qu'on nous avoit annoncés. Nous nous trouvâmes fort mal d'avoir raiſonné ſi juſte. Les Argoulets ayant apperçu de loin des troupes du prince de Condé s'étoient écartés du chemin & s'étoient jettés dans le bois; au lieu d'eux, c'étoient quatre compagnies du prince, à qui nous avions affaire; ce que nous comprîmes ſans peine, voyant que toute la troupe fondoit ſur nous, en nous couchant en joue, & nous crioit de nous rendre. Je diſtinguai fort bien en ce moment trois capitaines de ma connoiſſance, dont il ne m'eût pas été difficile en toute autre ſituation de me faire reconnoître; mais je fis réflexion que dans ces ſortes de rencontres, la premiere parole, le premier mouvement que l'on fait pour s'expliquer, ſont ordinairement pris pour un refus de ſe rendre, ſuivi d'une décharge à bout portant. Au lieu donc de me nommer & d'appeller ces officiers, je fis la démonſtration d'un homme qui ſe rend priſonnier. Je deſcendis, laiſſai prendre mes chevaux & marchai à la ſuite, juſqu'à ce que je fuſſe

proche de Meſſieurs de Clermont & de Saint-Gelais, que je ſurpris fort en les embraſſant. Ils me firent rendre mon équipage, & juſqu'aux malles où étoit mon or. 1585.

George de Clermont d'Amboiſe, marquis de Galerande.

Le prince de Condé ſuivoit de près ces quatre compagnies. Il ne pouvoit croire ce qu'il voyoit, tant il trouvoit mon entrepriſe hardie. Nous couchâmes dans cet endroit, après avoir ſoupé très-frugalement dans des écuelles de bois; & lorſque le moment de nous ſéparer fut arrivé, ce prince qui étoit ſi mal accompagné, qu'il n'étoit nullement en état de tenir contre une armée royale, ou même contre un détachement un peu fort, & dans un canton où on le cherchoit de toutes parts, voulut m'engager à le recevoir dans ma troupe comme un ſimple gentilhomme. Il étoit trop connu; c'eût été le perdre & me perdre avec lui; je le priai de m'en diſpenſer. Je fis le même compliment au duc de la Trimouille, & je ne me chargeai que de meſſieurs de Fors, du Pleſſis, de Vérac & d'Oradour. Le prince de Condé reſta extrêmement embarraſſé, & trouvant encore plus de riſque à demeurer au milieu de ſes douze cents chevaux, qu'à marcher à petit bruit, il les partagea tous en pelotons, dont le plus conſidérable n'étoit que de vingt cavaliers, leur fit prendre de petites routes détournées, & marchant lui-même par de ſemblables chemins, il échappa lui douzieme à la pourſuite de ſes ennemis, avec un bonheur dont on voit peu d'exemples.

Claude duc de la Trimouille.

1585. Le mien ne fut guere moins grand. Aux ruſes dont je m'étois ſervi, j'en joignis une autre qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes freres, après avoir coupé ma barbe & mes mouſtaches pour paroître plus jeune : ce qui ne me déguiſoit pas ſi bien, que je n'entendiſſe dire à mes côtés par-tout où je paſſois, que je reſſemblois parfaitement à mon frere le huguenot. Pour éluder les queſtions qu'on pouvoit me faire, je prenois le ton d'un zélé ligueur. Je répandois le bruit de la défaite de M. le Prince, & de la déroute des Proteſtants par le duc de Joyeuſe. Je vins de cette maniere coucher à Château-Renaud. La grande difficulté étoit de paſſer la Loire. J'en ſerois venu difficilement à bout, ſans M. des Arpentis, qui me rendit en cette occaſion un vrai ſervice d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre. Il m'envoya, comme je mettois pied à terre à Montbazon, du vin & des poires de bon chrétien ; & je reçus tant d'autres bons traitements de ſa part, que quoique connu dans cet endroit, je cédai à la priere qu'il me fit d'y ſéjourner trois jours. Nous en avions beſoin, nos chevaux commençant à être fatigués. La mort en enlevant peu de temps après. M. de Montbazon (43) m'a privé des occaſions de montrer ma gratitude à un homme dont tous les ſentiments ſe portoient au bien de l'état.

En Touraine.

(43) Il fut tué à la journée d'Arques.

A la faveur de mon nouveau déguiſement, je traverſai Châtelleraud & Poitiers. 1585. Je rencontrai à Ville-Fagnan un régiment Suiſſe, qui ſe rendoit à l'armée du maréchal de Matignon. Je tirai parti de cette rencontre. Les Suiſſes prirent pour bon tout ce que je voulus leur dire, parce que j'eus ſoin de leur donner à déjeûner tous les matins; & à la fin je crois que j'aurois pu compter ſur eux, même ſous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suiſſes, & ne m'en ſéparai que le plus tard que je pus. Je les avois à peine quittés, que je fus reconnu par Puiferret, au paſſage de la riviere à Saint-Marſaud. Il s'avança avec ſa compagnie juſques ſur le bord de la riviere: heureuſement j'étois déja ſur l'autre bord; & ayant de l'avance, je gagnai la maiſon de M. de Neufvy (44). A Marton je deſcendis à mon ordinaire dans le fauxbourg, & auſſi-tôt je ne ſais par quel preſſentiment, je rentrai dans la ville. J'appris le lendemain que pendant la nuit on avoit fait ſauter avec un pétard la porte de l'écurie où l'on croyoit qu'étoient mes chevaux. Je faiſois ſur cet accident mes réflexions, ſans que cela m'empêchât de donner les ordres du départ, lorſque je fus abordé par un inconnu, qui me dit: „ Monſieur, je ne veux „ point m'informer qui vous êtes, mais

Sur les confins de Poitou & de Saintonge.

Village en Saintonge.

En Angoumois.

(44) Le cadet qui s'appelloit Bertrand de Melet de Fayoles de Neufvy: car Magdelaine de Melet de Fayoles ſœur de Neufvy, ſon aîné, étoit dans le parti de la ligue.

1585. „ si vous êtes huguenot, & que vous partiez d'ici, vous êtes perdu. Il y a une „ embuscade à cinq mille pas d'ici de cinquante cavaliers bien armés, qui à mon „ avis vous attendent „. Je remerciai cet homme de bonne volonté, sans paroître troublé de ce qu'il m'avoit dit. Je lui répondis froidement, que quoique je ne fusse point huguenot, il me sembloit toujours dangereux de tomber dans une embuscade. Je rentrai dans mon auberge, où prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avoit été encloué, je les fis déseller tous. Pour m'éclaircir de la vérité de ce que je venois d'entendre, je fis déguiser en paysan Périgordin un de mes valets, qui en imitoit parfaitement le jargon, & après l'avoir instruit de ce qu'il avoit à faire, je le fis avancer dans la campagne, du côté où l'on m'avoit dit qu'étoit postée l'embuscade.

Il rencontra ces cinquante cavaliers à qui il apprit, en répondant aux questions qu'ils lui faisoient sur les nouvelles de la ville, que mon départ étoit différé au lendemain. Il les suivit jusqu'à un bourg à deux lieues de-là, où ils se retirerent bien fâchés d'avoir manqué leur coup, & dans la résolution de se rendre le lendemain au même endroit; & il revint aussitôt sur ses pas me faire son rapport. Je pris ce moment pour partir. J'arrivai après quelques autres petites aventures semblables chez M. de Longa, & de cet endroit à Bergerac, où étoit le roi de Na-

yarre. Ce prince avec qui rien de tout ce qu'on faiſoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint long-temps embraſſé, & ſe montra ſenſible à tous les riſques que mon attachement pour lui m'avoit fait eſſuyer. Il voulut ſavoir juſqu'aux moindres particularités de mon voyage, & principalement la rencontre que j'avois faite du prince de Condé, & le pas gliſſant où je l'avois laiſſé. 1585.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce prince ſe trouvoit alors. Sans troupes, ſans argent, ſans ſecours, il voyoit marcher contre lui trois puiſſantes armées; celles du duc de Mayenne & de Joyeuſe s'avançoient à grandes journées; & actuellement il avoit en tête celle du maréchal de Matignon. Les quarante mille francs que j'avois apportés vinrent fort à propos pour ce prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant dans toute ſa cour. Nous marchâmes du côté de Caſtillon & de Montſégur, que Matignon faiſoit mine de vouloir aſſiéger. Il ſe rabattit tout d'un coup ſur Caſtets, ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, & par un très-grand froid, car c'étoit au mois de Février, nous y arrivâmes aſſez à temps pour faire lever ce ſiege.

Villes de Gaſcogne, dans l'évêché d'Aire.

Mais lorſqu'on apprit que l'armée du duc de Mayenne étoit proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir réſiſter à l'effort de deux armées ſi ſupérieures, & l'épouvante fut extrême.

1585. On ne savoit de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. L'un opinoit que le prince se retirât dans le fond du Languedoc, l'autre plus loin encore; un troisieme vouloit qu'il passât en Angleterre, d'où après s'être assuré d'un puissant secours, il iroit se mettre à la tête de celui qu'on lui faisoit espérer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le prince devoit s'éloigner de la Guyenne. Je vis avec regret qu'un sentiment qui alloit mettre en France le parti protestant sans remede, étoit prêt de prévaloir; & le roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je représentai, que l'extrêmité n'étoit pas assez pressante, pour laisser les choses ainsi à l'abandon; qu'il seroit assez temps d'en venir là, lorsqu'on auroit encore essayé de faire tête par-tout; ce qui ne me paroissoit pas absolument impossible, en laissant par exemple le vicomte de Turenne sur la défensive en Guyenne avec un petit corps de troupes, tel qu'on pourroit le rassembler, tandis que le duc de Montmorency faisant la même chose en Languedoc, & Lesdiguieres en Dauphiné, le roi se réserveroit la Rochelle & les environs à conserver, jusqu'à ce que les troupes étrangeres qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver, eussent mis des deux côtés un peu d'égalité. Le roi de Navarre goûta cet avis, & déclara qu'il le suivroit: „ Mais, ajouta-t'il, le duc „ de Mayenne n'est pas si mauvais gar„ çon, qu'il ne me permette de me pro-

„ mener encore quelque temps dans la „ Guyenne „. Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers la Rochelle, & fit en Béarn un voyage que la conjoncture préſente rendoit indiſpenſable. 1585.

Il n'y fut que huit jours ; & pendant cet intervalle les deux armées Catholiques s'étant jointes, & ayant ſaiſi tous les paſſages par leſquels on croyoit que le roi de Navarre pouvoit ſe rendre en Poitou, il ſe vit ſur le point de ne pouvoir ſortir de Nérac. Dans cette fâcheuſe conjoncture, ce prince réſolut de tout tenter pour s'aſſurer un paſſage (45). Il partit de Nérac ſuivi de deux cents chevaux, avec leſquels il marcha vers Caſtel-Geloux : mais au lieu d'aller juſques-là, il ſépara toute ſa troupe à moitié chemin, ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, & au nombre de vingt ſeulement, avec pareil nombre de ſes gardes, marqua à tout le reſte Saint-Foi pour rendez-vous ; puis tournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois & des bruyeres, qu'il connoiſſoit pour y avoir été ſouvent à la chaſſe, & arriva à Caumont, où il dormit trois heures. Nous paſſâmes la riviere après ſoleil couché, & marchâmes toute la nuit au travers des quartiers ennemis, & juſques ſur les foſſés de Marmande.

Ville de la principauté d'Albret.

Ville de Guyenne, ſur la Dordogne.

Autre ville de la Guyenne.

(45) Voyez ce paſſage du roi de Navarre, & toutes les expéditions militaires de part & d'autre dans *d'Aubigné*, *tom.* 3. *Matthieu*, *tom.* 1, *liv.* 18. *Cayet*, *liv.* 1, & autres hiſtoriens.

1586. Après quoi faisant encore un détour par la Sauvetat, nous arrivâmes deux heures avant le jour à Sainte-Foi, où se rendirent aussi par différents endroits tous ses gens, qu'il avoit séparés en petits pelotons, sans la moindre perte, pas même du bagage. Le duc de Mayenne piqué de se voir ainsi trompé dans ses espérances, alla décharger sa colere sur Montinac-le-Comte, où le capitaine Roux & le sergent More firent une si belle défense contre toute cette armée, qu'elle ne put les obliger à se rendre qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

Ville de Périgord, sur la Vézére.

Ce général trouva moins de résistance dans Saint-Bazeille. Le gouverneur de cette petite place étoit Despeuilles, de la maison de Courtenay, & réputé très-brave homme, ce qui me fit naître l'envie de m'y enfermer avec lui, contre l'avis de plusieurs de mes parents & amis, qui sans doute le connoissoient mieux que moi. Le roi de Navarre me refusa long-temps la permission que je lui demandois; enfin vaincu par mon importunité, il me donna trente hommes, avec lesquels je me jettai dans Saint-Bazeille. Je trouvai que la place étoit par elle-même fort mauvaise, sans remparts, n'ayant que des maisons de boue, que le canon traversoit de part en part. Cependant on auroit pu y tenir du moins quelque temps : mais la peur saisit Despeuilles; il n'écouta aucun de nos avis; & la tête lui tourna au point qu'il alla se remettre lui-même entre les mains des ennemis

Ville de Bazadois, sur la Dordogne.

nemis, qui traiterent la ville comme ils jugerent à propos. Le roi de Navarre qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort confuſément, s'en prit à nous tous. Lorſqu'il fut inſtruit de la vérité, toute ſa colere ſe tourna contre Deſpeuilles. Ce qui le fâcha le plus, c'eſt que ce lâche gouverneur s'étant préſenté devant lui pour ſe diculper, avança fort imprudemment que quand le prince lui-même y auroit été, il n'auroit pas pu agir autrement. Le roi de Navarre le fit mettre aux arrêts, d'où il ſortit au bout de huit jours à notre ſollicitation. 1586.

Le roi de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la derniere extrêmité, & après avoir diſputé le terrein pied à pied. En ſe retirant il jetta ce qui lui reſtoit de monde dans Monſégur, Caſtillon & Sainte-Foi. Je lui prêtai encore ſix mille livres pour fortifier Mont-flanquin, où commandoit Béthune. Enfin craignant quelque événement fâcheux du côté de la Rochelle, il laiſſa le vicomte de Turenne avec quelques troupes en Guyenne, & prit le chemin de cette ville par Pons & Saint Jean d'Angely. Sur la Dordogne. Floreſtan de Béthune. Ville de la Saintonge.

Il y avoit des moments où Henri III, indigné du perſonnage honteux que la ligue lui faiſoit jouer, auroit fort ſouhaité de trouver quelque moyen de s'en venger (46) : mais il eût voulu le faire ſans

(46) C'eſt dans ces moments qu'il diſoit, comme le rapporte l'Etoile : *De inimicis mais vindicabo inimicos meos* ; voulant parler des ligueurs & des huguenots.

rien risquer, & rejettoit toujours par ce
1586. motif la pensée qui lui vint plusieurs fois d'appeller le roi de Navarre, & de s'unir avec lui. Les députés de quatre cantons Suisses catholiques étant arrivés à Paris, pour traiter du secours qu'on avoit demandé quelque temps auparavant à cette république, le roi qui se trouva dans un moment de dépit contre la ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suisses; lesquels avec les troupes dont il pouvoit particuliérement disposer, & celles qui dépendoient du roi de Navarre, auroient fait un corps capable de mettre la ligue à la raison. Il écrivit au roi de Navarre pour lui faire savoir ses nouveaux desseins, & lui demander un homme de confiance avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, & en particulier sur l'emploi qu'on feroit de ces Suisses. Un passeport en blanc étoit joint à la lettre, le roi le remplit de mon nom & me fit partir sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur où étoit pour lors la cour, & j'allai descendre chez Villeroi, avec lequel je dînai & passai le reste de la journée. Le lendemain il me présenta au roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude & de l'attirail bizarre où je trouvai ce prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un pannier plein de petits chiens pendus à son cou par un large ruban, & il se tenoit si immobile qu'en nous parlant il ne remua ni tête, ni pieds, ni mains. Il commença par laisser évapo-

rer toute ſa bile contre la ligue, dont il me fit juger à ſon emportement qu'il avoit reçu quelque nouvel affront; & traita de ſon union avec le roi de Navarre, comme d'une choſe dont il ſentoit toute l'utilité: mais un reſte de crainte lui faiſoit toujours ajouter qu'il la regardoit comme impoſſible, tant que le roi de Navarre perſiſteroit à ne vouloir point changer de religion. Je pris la parole, & je répondis au roi: Qu'inutilement on propoſeroit cet expédient au roi de Navarre, parce qu'en le ſuivant il agiroit contre ſa conſcience: mais que quand il ſeroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que ſa majeſté en eſpéroit, parce que le mobile qui remuoit la ligue n'étoit ni l'amour du bien public, ni celui de la religion: qu'il arriveroit donc que par cette action précipitée, le roi de Navarre perdroit tous les ſecours qu'il pouvoit eſpérer des Réformés, ſans que pour cela il détachât un ſeul homme de la ligue; qu'au contraire tant de foibleſſe ne feroit qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le roi repliqua, & je perſiſtai toujours à ſoutenir que le roi de Navarre, en embraſſant le moyen propoſé, ne lui apporteroit que ſa ſeule perſonne; au lieu qu'en lui tendant les bras dans l'état où il étoit, & ſans exiger le ſacrifice de ſa religion, on fortifioit le parti du roi d'un corps puiſſant dans l'état. Je parlai dans les mêmes termes à la reine-mere, & je ſentis que l'un & l'autre demeuroient d'accord de la force 1586.

1586. de mes raiſons; mais que la crainte du changement que pouvoit produire leur union avec un prince de la religion, étoit tout ce qui les retenoit. Je ne déſeſpérai pas de les amener juſqu'à frapper ce grand coup; & par la maniere non ſeulement gracieuſe, mais encore franche & ouverte, dont leurs majeſtés agirent avec moi, j'eus lieu de me flatter de réuſſir.

Je les laiſſai dans ces bonnes diſpoſitions, pour aller conférer à Paris avec les députés Suiſſes. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but; il ne m'en coûta qu'un peu de dépenſe en bonne chere, & ſur-tout en vin : moyennant quoi ils promirent ſans reſtriction un ſecours de vingt mille Suiſſes, dont quatre mille ſeulement reſteroient en Dauphiné : & les ſeize autres mille ſeroient employés pour le ſervice & au gré des deux rois. Le roi me confirma encore par MM. de Lénoncourt, de Poigny & Brulart, qu'il n'avoit point changé de ſentiment, & qu'il deſiroit paſſionnément l'union. Le roi de Navarre ne la ſouhaitoit pas moins fortement. Dans les dépêches que je recevois de lui preſque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre pour la faire réuſſir, & même à ſacrifier pour cela quelque choſe de ſon intérêt.

De retour à Saint-Maur, & après avoir rendu compte au roi de mon voyage, je mis ſur le tapis la queſtion de l'emploi qu'on devoit faire des ſeize mille Suiſſes, & de la route qu'on leur feroit tenir. Le roi

demanda qu'il pût les faire paſſer dans les environs de Paris, & même s'en ſervir s'il en avoit beſoin contre la ligue. Je ſentis l'inconvénient qui pouvoit naître de cet arrangement; & je ne me relâchai ſur cet article, qu'après en avoir reçu un commandement exprès du roi de Navarre, qui ne jugea pas que pour ſi peu on dût manquer l'accommodement. On verra bientôt ſi cet article étoit auſſi frivole qu'on l'imaginoit, & ce qui arriva de cette mauvaiſe complaiſance. 1586.

Le traité ayant été fait entre les deux rois ſous les conditions qu'on vient de voir, je ne ſongeai plus qu'à quitter la cour. Je laiſſai ſeulement Marſilliere à Paris, ſous ombre de pourſuivre la négociation entamée : mais il ne m'avoit ſuivi que pour paſſer en Allemagne à la premiere occaſion favorable, par le moyen de MM. de Clairvant & de Guitry, afin d'y faciliter l'envoi d'un corps de troupes Allemandes, que les Proteſtants de ces pays avoient promis au roi de Navarre. Marſilliere exécuta heureuſement ce deſſein. Pour moi, après avoir demeuré huit jours ſeulement à Roſny avec mon épouſe, je rejoignis le roi de Navarre, très-ſatisfait du ſuccès de ma commiſſion.

Claude-Antoine de Vienne, ſieur de Clairvant.

Ce prince ne put ſe réſoudre à demeurer reſſerré & inutile dans la Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint des Rochellois douze cents fantaſſins, deux cents chevaux & trois canons, qu'il donna au duc de la Trimouille pour aller prendre Talmont, qu'il

Ville du bas-Poitou.

1586. ne pouvoit ſouffrir entre les mains des ennemis. Je ſuivis le duc de la Trimouille avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-du-Lys & quelques autres officiers; & on me remit le ſoin de l'artillerie. Nous ſaisîmes d'emblée le bourg qui eſt ſans fortifications, & nous attaquâmes auſſi-tôt le château. Les murs en étoient aſſez bons, mais ſans nuls ouvrages extérieurs. Maroniere qui en étoit gouverneur, quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptoit ſur un prompt ſecours, que Malicorne s'étoit engagé à lui amener, ce qui nous détermina à preſſer vivement la place. Le trajet de Talmont à la Rochelle par mer n'eſt que de ſix heures de chemin, je m'embarquai pour aller chercher de la poudre, dont je n'avois pas une aſſez grande proviſion, & pour avertir le roi de Navarre que nous réuſſirions difficilement avec le peu de monde que nous avions. Ce prince leva promptement aux environs de la Rochelle deux mille hommes, qu'il mit ſur trois vaiſſeaux. Nous nous vîmes pendant deux jours en danger de périr. Enfin nous arrivâmes à Talmont; les trois vaiſſeaux y mouillerent l'un après l'autre, & les aſſiégés apprenant que le roi de Navarre conduiſoit l'attaque en perſonne, ſe rendirent entre ſes mains.

Jean de Sourches, ſieur de Malicorne.

C'étoit faute d'argent que Malicorne n'avoit point amené de ſecours au gouverneur de Talmont. Le roi de Navarre ſe voyant délivré de cette crainte, mena ſes troupes attaquer Chizay. Fayolle qui

Dans le Haut-Poi-

y commandoit, se défendit parfaitement, & ne laissa pas inutile une coulevrine, qui étoit la seule piece d'artillerie qu'il eût dans sa place; il ne se rendit qu'après qu'il se vit manquer de tout. Je remarque comme une chose singuliere, que Madame ayant envoyé son maître d'hôtel porter un billet au roi son frere, un boulet de cette coulevrine entra dans le corps du cheval par le fondement, & ressortit par le poitrail, sans renverser le cheval, qui demeura debout plus d'un demi quart-d'heure. 1586. tou, sur la Boutonne.

Un autre coup d'arquebuse causa un malheur bien plus grand. Un gentilhomme chargé verbalement d'affaires importantes, s'étant approché du roi de Navarre, à peine avoit-il prononcé qu'il venoit d'Heydelberg de la part de MM. de Clairvant & de Guitry, que sans lui laisser le temps d'en dire davantage, une balle lui donna dans la tête & le renversa mort aux pieds de ce prince. Cet officier venoit l'avertir que les Reîtres & les autres troupes Protestantes d'Allemagne étoient prêtes à entrer en France, & lui demander par quel endroit il jugeoit à propos qu'on les fît marcher. Les uns vouloient qu'on les fît entrer par la Lorraine, où la ligue avoit le plus de pouvoir. Les autres soutenoient qu'il falloit qu'ils prissent leur route par le Bourbonnois, de-là par le Berri & le Poitou, en côtoyant la Loire. Messieurs de Montmorency & de Châtillon opinoient pour les engager en Languedoc & le long du Rhône. On n'a jamais vu un si grand

François de Coligny, fils de l'amiral.

1586. partage de ſentiment ; & le malheur voulut que le plus mauvais de tous l'emportât, c'eſt-à-dire l'avis de les faire entrer dans la Beauce, ſans doute parce que le roi de France ne vouloit pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en ſervir au beſoin contre la ligue, ou du moins pour lui donner de l'ombrage. Le roi de Navarre ne l'auroit apparemment pas ſouffert, mais l'accident qu'on vient de voir fit qu'il ne fut pas même inſtruit de toutes ces conteſtations.

Autres villes du haut-Poitou.

Ce prince prit avec le même bonheur Sanzay, enſuite Saint-Maixant. Le bruit de cinq ou ſix canons, dont l'uſage avoit été fort rare juſques-là dans les ſieges, produiſit cet effet. Il profita de ſa bonne fortune, & lorſqu'il ſe vit renforcé de deux cents chevaux, & de quinze cents hommes que lui amenerent le prince de Condé & le comte de (47) la Rochefoucault, qu'il venoit de faire colonel général de ſon infanterie, il crut pouvoir entreprendre le ſiege de Fontenai, la ſeconde place de Poitou, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y avoit dans cette place un brave gouverneur avec une forte garniſon. Ce gouverneur nommé la Rouſſiere, voulut défendre non ſeulement la ville, mais encore le fauxbourg des Loges, plus grand & plus riche que la ville même, & revêtu par dehors d'un large

Fontenai-le-Comte, capitale du bas-Poitou.

(47) François de la Rochefoucault, prince de Marſillac, fils de celui qui avoit été tué à la Saint-Barthelemi ; il fut tué en 1591.

large fossé, auquel il joignit de fortes barricades, qui fermoient l'entrée de ce fauxbourg. Le roi de Navarre fit attaquer la tête du fauxbourg dans une nuit fort noire, par la Rochefoucault à la tête de quarante gentilshommes. Je me joignis avec MM. de Dangeau, de Vaubrot, d'Avantigny, de Challandeau, de Feuquieres, de Brasseuses, le Chêne, & deux ou trois autres; & nous nous attachâmes à un côté des barricades, pour les renverser ou pour les franchir, la pique à la main & les pistolets à la ceinture. Nous fûmes repoussés trois fois, Vaubrot, Avantigny & moi; nous entraînâmes sur nous en retombant, cinq ou six barriques pleines de fumier, sous lesquelles nous pensâmes demeurer engagés; mais ceux qui étoient à côté de nous ayant forcé en ce moment leurs barricades, nous nous relevâmes à la faveur de cet effort, & les ennemis nous voyant les maîtres de la barricade ne songerent plus qu'à se retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les poursuivant de trop près nous n'entrassions pêle-mêle avec eux dans la ville. 1586. Louis de Courcillon de Dangeau.

Nous nous logeâmes tous dans les plus belles maisons du fauxbourg, où nous trouvâmes en même temps la commodité & l'abondance. La seule incommodité que nous recevions venoit de la mousqueterie de la place, qui de dessus la terrasse de la grande porte enfiloit toute la rue, & rendoit l'entrée de la maison du roi & des nôtres fort périlleuse: avec cela les bat-

1586. teries des remparts dominant ſur les avenues de ce fauxbourg, rien ne pouvoit y entrer qu'en eſſuyant de continuelles décharges. Un jour que je traverſois la rue pour entrer de ma maiſon dans celle du roi, qui étoit la plus belle de tout le fauxbourg, une balle vint s'applatir contre mon caſque, dans le moment que Liberge mon valet de chambre venoit pour me l'attacher. Je fis auſſi-tôt tendre une corde dans le travers de la rue, & par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobai du moins aux aſſiégés la vue des allants & venants. Enſuite on s'appliqua ſans relâche à la tranchée & à la ſappe. Le roi de Navarre s'y donna des peines incroyables, & conduiſit lui-même les mineurs, dès qu'une fois il eut pris toutes les précautions contre les ſecours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts, les paſſages & toutes les routes qui conduiſoient à la ville, furent exactement gardés & très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étois de garde avec vingt cavaliers à un gué de la riviere, j'entendis au loin un bruit de chevaux & de ferrements, qui ne me laiſſa point douter que je ne duſſe bientôt être attaqué. Ce bruit ceſſa quelques inſtants, puis recommença avec plus de force, & ſe fit entendre ſi proche que je me mis ſur la défenſive. Je laiſſai approcher la troupe afin de tirer à bout portant; mais prêt à faire ma décharge, je m'apperçus que ce qui m'avoit donné une alarme ſi chaude, n'étoit qu'une harde

de chevaux & de juments, qui erroient dans toute cette plaine, & venoient chercher l'eau de la riviere. Je fus le premier à rire de cette aventure, mais intérieurement je me ſus fort bon gré d'avoir ordonné à celui que j'envoyois chercher du ſecours, de ne partir qu'après que le combat ſeroit engagé. 1586.

Mon principal emploi à ce ſiege fut de conduire l'artillerie. La ſappe ſe trouva enfin pouſſée ſi avant qu'on pouvoit entendre de dedans les logements des mineurs la voix des ſoldats qui gardoient les parapets : & ce fut le roi de Navarre qui s'en apperçut le premier. Il parla & ſe fit connoître aux aſſiégés, qui demeurerent ſi ſurpris quand il ſe fut nommé à eux du fond de ces ſouterrains, qu'ils demanderent à capituler. Les propoſitions ne s'en firent point autrement que par cette étrange voix : les articles en furent dreſſés ou plutôt dictés par le roi de Navarre : la ſûreté de ſa parole étoit ſi connue des aſſiégés qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : Le roi de Navarre charmé de la nobleſſe de ce procédé, accorda tous les honneurs à la garniſon, & préſerva la ville du pillage. Une femme de la ville, qui avoit fait tuer un porc gras le jour que la capitulation fut faite, apprenant que la garniſon s'étoit rendue, imagina un plaiſant ſtratagême pour dérober ſa proie à l'avidité du ſoldat. Elle fit cacher ſon mari, & enveloppant dans des linceuls l'animal mort,

1586. à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une biere, & attira par ſes cris tous les voiſins. L'appareil lugubre d'un cercueil les inſtruiſit du ſujet qu'avoit la prétendue veuve de ſe lamenter de la ſorte. Les prêtres y furent trompés comme les autres : il en vint un qui conduiſit le convoi au travers des fauxbourgs dans un cimetiere hors la ville avec la permiſſion du roi de Navarre. Les cérémonies achevées & la nuit venue, des gens apoſtés par cette femme vinrent déterrer le mort, & ſe diſpoſoient à le reporter dans la ville ; mais ils furent apperçus par quelques ſoldats qui entreprirent de les chaſſer, & ayant découvert la vérité, ſe ſaiſirent de la proie. On juge bien qu'ils ne garderent pas le ſecret : ce n'en étoit plus un dans la ville ; un prêtre à qui cette femme, preſſée par les remords de ſa conſcience, s'en étoit ouverte, avoit déja répandu par-tout cette aventure.

Charles Echalard, ſieur de La-Boulaye.

Le roi de Navarre laiſſant le ſieur de La-Boulaye gouverneur dans cette place, alla ſe ſaiſir de l'abbaye de Maillezais, dont il trouva la ſituation ſi avantageuſe, qu'il fit le deſſein d'en former une place réguliere : il m'en fit tirer le plan, & le donna à garder à Davailles, parent de La-Boulaye. Ses troupes ſe ſaiſirent encore de Mauleon, enſuite du château de la Garnache, d'où M. de Genevois (48)

Autres places dans le bas-Poitou.

(48) D'Aubigné explique mieux ceci, *tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 10. „ La dame „ de la Garnache, dit-il, „ ſœur du duc de Rohan, „ tenoit la ville de la Gar-

chaſſa ſa propre mere : elle ſe retira à Beauvois, petite ville ſur la côte de la mer, où ſon fils la pourſuivit encore ; mais pour cette fois il tomba lui-même entre ſes mains, & elle le fit à ſon tour priſonnier de guerre. 1586.

Je ne me trouvai point à ces ſieges. Les triſtes nouvelles que je reçus de Roſny m'obligerent à y faire un voyage. J'avois obtenu pendant mon ſéjour à Saint-Maur une ſauvegarde pour mon château & mes biens de Roſny, & tous les paſſeports néceſſaires pour m'y rendre toutes les fois que je le jugerois à propos : ce qui me tranquilliſoit par rapport à mon épouſe, dans un temps où toutes les violences étoient autoriſées contre les Proteſtants. J'appris que ce bourg venoit d'être preſque totalement dépeuplé par la peſte. Ma femme y avoit perdu la plus grande partie de ſes domeſtiques ; & la peur l'avoit fait enfuir dans la forêt voiſine, où elle avoit paſſé deux jours & deux nuits dans ſon carroſſe. Elle étoit alors réfugiée dans le château de Huets, appartenant à madame de Champagnac ma tante, qui n'en eſt pas fort éloigné. La joie qu'elle reſ-

„ nache, & le château de „ Beauvois ſur mer en neu- „ tralité. Son fils nommé „ le prince de Genevois, „ pour ſa prétention de „ mariage de ſa mere avec „ le duc de Nemours, s'é- „ tant ſaiſi de la Garna- che, par l'intelligence des domeſtiques..... entrepris „ auſſi ſur Beauvois..... „ mais il ſe trouva pri- „ ſonnier de ſa mere. La „ cadence de tout cela fut „ que le roi de Navarre „ ſe mêlant de ſa liberté, „ l'obtint, & par même „ moyen la place, &c. „

1586. ſentit de me ſavoir ſi proche d'elle, céda à la frayeur du danger que je courois en venant me mêler avec des peſtiférés, & elle crut m'obliger à m'en retourner en faiſant fermer ſur moi les portes du château. Elle avoit trop beſoin de ſecours & de conſolation pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré ſa réſiſtance, & je demeurai un mois dans cette maiſon, n'ayant avec moi que deux gentilshommes & deux domeſtiques, & reſpirant en liberté l'air de la campagne; parce que le bruit de la peſte écarta de chez moi tous les importuns. Je ne paſſai pas ce temps inutilement pour le roi de Navarre. Je preſſai le paiement de vingt-quatre mille livres que mes marchands de bois me devoient encore. La perſécution qui étoit ouverte contre tous les Religionnaires, me mettoit à leur merci; & dans la crainte qu'ils ne fiſſent confiſquer cet argent avec tous mes biens au profit de la ligue, je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorſque la contagion eut ceſſé, je ramenai mon épouſe à Roſny, après avoir pris les précautions néceſſaires pour purifier la maiſon; & je la quittai ſur le bruit que le duc de Joyeuſe, dont la démarche avoit été lente juſques-là, & les opérations peu conſidérables, s'avançoit à grandes journées pour chaſſer le roi de Navarre du Poitou. Ce prince venoit de manquer Niort & Parthenay; & dans l'impuiſſance où il ſe voyoit de conſerver toutes ſes pla-

ces contre des forces si supérieures, il en fit démanteler & raser la plus grande partie, & ne conserva que Fontenai, Talmont, Maillezais & Saint-Maixant, en se retirant dans la Rochelle, où je trouvai qu'il étoit rentré. 1586. Toutes ces places sont en Poitou.

Le traité d'alliance entre les deux rois, dont il a été fait mention plus haut, sembloit promettre toute autre chose; & l'on est sans doute impatient d'en apprendre le succès. Il n'en étoit déja plus question; un moment avoit tout renversé. Le procédé de la cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystere absolument incompréhensible, si l'on ne savoit dans quelles variations est capable de se jetter un prince livré à l'irrésolution, à la timidité & à la paresse. En matiere d'état rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner ni tout refuser au hazard; mais après avoir choisi un but par des réflexions sages & froides, il faut que toutes les démarches qu'on fait, tendent à y parvenir. On ne sauroit encore trop acheter, ni trop presser une paix nécessaire: mais ce qu'il faut éviter le plus soigneusement dans les circonstances critiques, c'est de tenir les esprits du peuple en suspens entre la paix & la guerre. Ce n'étoit pas par de telles maximes que se conduisoit le conseil de Catherine. Si l'on y prenoit un parti, ce n'étoit que pour le moment & jamais pour la fin; & c'étoit toujours d'une maniere si timide,

1586. qu'on ne remédioit au préſent même que très-imparfaitement. Le défaut de tous les eſprits qui n'ont jamais embraſſé que de petites & de frivoles intrigues, & en général de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, eſt de ſe repréſenter ce qui eſt proche, de maniere à s'en laiſſer éblouir, & de ne voir ce qui eſt loin qu'au travers d'un nuage. Quelques moments, quelques jours, voilà ce qui compoſe pour eux l'avenir.

A ce défaut de ne pouvoir jamais ſe décider, le roi, ou plutôt la reine mere en joignent un autre qui y met le comble (49); c'eſt l'uſage de je ne ſais quelque petite diſſimulation affectée, ou plutôt une étude miſérable de duplicité & de déception, ſans laquelle elle s'imaginoit qu'il ne peut y avoir de politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, & l'autre liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir; que peut-on attendre, ſinon d'en être accablé tôt ou tard? Et c'eſt ce qui arriva à Henri III pour n'avoir pu ſe réſoudre à employer le remede qui lui étoit offert; je veux dire la jonction des troupes du roi de Navarre avec les ſiennes; afin de pouſſer vivement les ennemis de ſon autorité. Il fallut pour l'y engager,

(49) On a ſoutenu que l'intérêt de la bonne religion n'entroit pour rien dans la politique de cette reine: témoin cette parole qu'on lui entendit dire, lorſqu'elle crut la bataille de Dreux perdue: *Eh bien, nous prierons Dieu en françois.*

car il y vint à la fin, qu'il ſe vit dans une extrêmité, qui pouvoit être auſſi fatale au nom royal, que honteuſe à la mémoire de ce prince. 1586.

Catherine eut recours à ſes fineſſes ordinaires, & crut avoir beaucoup fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, elle s'aboucha pluſieurs fois avec le roi de Navarre (50) à Coignac, à Saint-Brix & à Saint-Maixant : elle chercha tantôt à le ſéduire, tantôt à le faire trembler à la vue des forces conſidérables qui alloient fondre ſur lui, & dont elle avoit, diſoit-elle, juſqu'ici ſuſpendu les coups. Enfin elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de religion. On peut bien croire qu'elle ne voyoit qu'à regret la ligue en état d'opprimer le roi de Navarre : parce que ſon intérêt n'étoit pas que cela arrivât. Mais quelle

(50) „ La reine lui demandant ce qu'il vouloit, il lui répondit, en regardant les filles qu'elle avoit amenées, il n'y a rien là que je veuille, madame „. *Peref. Hiſt. de Henri le grand.* Matthieu y ajoute que Catherine le preſſant de faire quelque ouverture : „ Madame, lui dit-il, il n'y a point ici d'ouverture pour moi „. *Tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 518. Cette entrevue de Saint-Bris ſe fit le 15 Septembre. „ A Saint-Brix, un jour allant à la chaſſe, & voulant montrer que ſon cheval étoit plus vif que deux très-beaux chevaux appartenants à Bellievre, une bande de cochons derriere un haie, fit peur à ſon cheval, qui ſe renverſa ſur lui. Il demeura ſans connoiſſance, jettant le ſang par le nez & par la bouche : on l'enleva comme mort au château. Cependant deux ou trois jours après il n'y parut pas „. *Mém. de Nevers, tom.* 2, *p.* 588.

1586. sûreté donnoit-elle à ce prince de la démarche téméraire & hors de saison où elle vouloit l'engager ? & n'avoit-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa religion, qu'elle mettoit sans cesse en avant, n'étoit au fond qu'un piege adroit pour le priver du secours des Protestants, lui faire contremander les troupes qui lui venoient d'Allemagne, l'attirer à la cour, le perdre, & après lui tous ses partisans ? J'ai particuliérement des preuves qui justifient cette pensée. Cherchant à éclaircir mes soupçons par une autre voie que celle des conférences, auxquelles j'assistois avec le roi ; j'en liai de particulieres par son ordre avec mesdames d'Uzès & de Sauves, qui connoissoient mieux que personne l'intérieur de Catherine, & qui m'aimoient au point de ne me nommer jamais autrement que leur fils. Pour mieux savoir ce qu'elles pensoient, je feignis d'être assuré de ce que je ne faisois que conjecturer ; & je me plaignis de ce que la reine mere cherchoit par toutes sortes de moyens à sacrifier le roi de Navarre à la ligue. Ces deux dames m'avouerent confidemment qu'elles croyoient que la religion ne servoit que de prétexte à Catherine, & que les choses étoient au point que le roi de Navarre ne devoit plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assurerent ensuite qu'elles ne voyoient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du conseil à l'égard du prince : & quoique dans cette cour, après la

galanterie, on fit du menſonge ſa principale étude, j'ai toujours cru ces paroles ſinceres. 1586.

Quelles que fuſſent les intentions de la reine mere (51), elle s'en retourna ſans avoir rien obtenu, & Joyeuſe vint prendre ſa place avec une armée. C'étoit un ſecond myſtere que la conduite d'une armée, donnée à Joyeuſe. Etoit-ce pour mortifier les chefs de la ligue qui pouvoient y prétendre, ou même pour les détruire tout-à-fait, ſi le nouveau général eût réuſſi? Etoit-ce au contraire ſes liaiſons découvertes avec la ligue, qui avoient porté le roi à lui donner une place, où il ſe tenoit aſſuré que cet ingrat périroit, ou du moins échoueroit? Etoit-ce ſimplement pour éloigner un favori, à qui un nouveau venu avoit fait perdre les bonnes graces du roi? Car ſouvent c'eſt une pure bagatelle, un rien, qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'étoit-ce point plutôt pour relever l'éclat de ſa faveur par le poſte le plus honorable? Tel étoit l'eſprit de la cour, que les conjectures mê-

(51) „ Après un long entretien, comme la reine mere lui demanda, ſi la peine qu'elle avoit priſe ne produiroit aucun fruit, elle qui ne ſouhaitoit que le repos, il lui répondit: madame, je n'en ſuis pas cauſe, ce n'eſt pas moi qui „ vous empêche de coucher dans votre lit, c'eſt „ vous qui m'empêchez de „ coucher dans le mien: „ la peine que vous prenez vous plaît & vous „ nourrit; le repos eſt le „ plus grand ennemi de „ votre vie „. *Peref.* 1 *Part.*

1587. me les plus oppoſées trouvoient à s'appuyer ſur d'égales vraiſemblances. Une choſe pourtant qui ſemble déterminer en faveur de la derniere, c'eſt que l'armée de Joyeuſe étoit compoſée des principales forces du royaume; qu'elle étoit ſur-tout remplie d'une nobleſſe d'élite & abondamment pourvue de tout ce qui pouvoit la rendre victorieuſe.

Le roi de Navarre s'attacha principalement à mettre Saint-Maixant en état de défenſe : il y fit un voyage ſi précipitamment, que ſuccombant au ſommeil & à la fatigue, il fut obligé en s'en revenant à la Rochelle de ſe jetter dans une charette à bœufs, où il dormoit comme dans le meilleur lit. Afin de ne pas conſumer les vivres de Saint-Maixant, il avoit ordonné aux deux régiments de Charbonnieres & Des-Bories, nommés pour le défendre, de ſe poſter à la Motte Saint-Eloi, en attendant l'arrivée de l'ennemi. Tout cela ne put empêcher ni la priſe de cette derniere place & de ſon château, ni celle de Saint-Maixant, de Maillezais & de pluſieurs autres, non plus que la défaite de quelques compagnies, entr'autres de celle de Deſpeuilles qui fut emportée preſqu'à la vue de la Rochelle. La maniere cruelle dont ſe comportoient les vainqueurs, rendoit ces malheurs encore plus ſenſibles. Tout ce qu'on pouvoit faire pour s'en venger, étoit de tomber ſur les traîneurs ou ſur les maraudeurs, pendant les marches de cette armée.

Gabriël prévôt de Charbonnieres.
N..... Des-Bories.

Un jour que le duc de Joyeuſe la ramenoit de Saintes à Niort, j'allai me poſter avec cinquante chevaux dans la forêt de Benon ſur le grand chemin, cherchant l'occaſion de faire quelque coup de main. Un ſoldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour obſerver l'ordre & les mouvements de l'armée ennemie, nous dit qu'il voyoit un détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers bataillons. Ceux qui m'accompagnoient vouloient qu'on fondît ſur ce détachement, qu'on pourroit peut-être enlever avant qu'il fût ſecouru. Cette propoſition n'étoit pas de mon goût : je me ſouvins de la maxime du roi de Navarre, qu'on réuſſit rarement en attaquant un parti à la tête de toute une armée ; & je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes donc paſſer ce détachement, & après lui toute l'armée, dont nous pouvions facilement compter les bataillons. Les derniers rangs marchoient ſi ſerrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avoit aucun coup à faire : mais comme nous étions prêts de nous retirer, notre ſentinelle nous annonça deux petits eſcadrons de cinquante ou ſoixante chevaux, qui marchoient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois encore qu'on laiſſât paſſer le premier : il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes ſur les premiers & nous les enfonçâmes, douze ou quinze reſterent ſur la place ; nous en fîmes au- 1587.

1587. tant de prisonniers, & le reste se sauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je sus que cette seconde troupe étoit composée de cinquante des principaux officiers de l'armée catholique, ayant à leur tête le duc de Joyeuse lui-même, qui s'étoit arrêté à faire collation à Surgeres. Lorsque je rendis compte de cette action au roi de Navarre, il me dit en riant qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'escadron du duc de Joyeuse, en faveur de mes deux freres qui étoient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir la Rochelle, je lui obtins un passeport, & le conduisis par-tout. J'eus moi-même occasion de faire un tour à Niort, où étoit l'armée des ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre les soldats Albanois de la compagnie du capitaine Mercure, & pareil nombre d'Ecossois de celle d'Ouïmes, mais le duc de Joyeuse ne permit pas qu'il s'exécutât.

Bourg au pays d'Aunis.

Je trouvai ce général sombre & inquiet: je devinai si bien le sujet de ses déplaisirs, que m'ayant dit qu'il étoit sur le point d'aller jusqu'à Montresor, je ne balançai point à lui répondre d'un air à augmenter ses soupçons, qu'il pourroit bien aller de-là jusqu'à la cour. Il se tourna à cette parole vers mon frere, comme l'accusant d'avoir révélé ce qui s'y passoit. Lorsqu'il sut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina que sa disgrace étoit certaine, puisque le bruit en étoit parvenu jusqu'à la Rochel-

En Touraine.

le; & je crois que cette penſée acheva de le déterminer à aller détruire par ſa préſence les cabales de ſes envieux. Il n'en témoigna rien : au contraire il reprit la parole froidement, & me dit que je me laiſſois tromper par mon trop de diſcernement. Il chercha à me perſuader qu'il n'avoit aucune intention de revoir Paris. Je me tins ſi aſſuré du contraire, que je revins promptement prendre avec le roi de Navarre les meſures néceſſaires pour profiter d'une abſence, qui alloit laiſſer l'armée catholique ſans chefs, car je ne doutai point qu'une partie des officiers généraux ne fuſſent auſſi du voyage. Effectivement Joyeuſe ne fut pas plutôt parti, que toute ſon armée, déja aſſez mal diſciplinée, vécut ſans regle & ſans commandement. 1587.

Le roi de Navarre qui avoit aſſemblé ſecretement douze cents hommes tirés de ſes garniſons, tomba ſi à propos ſur les compagnies de Vic, de Bellemaniere, du marquis de Reſnel, de Ronſoy, & de Pienne, & ſur celle du duc de Joyeuſe même, qu'il en trouva une partie au lit & l'autre à table, & les tailla en pieces. Il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'armée qui étoit demeurée ſous les ordres de Lavardin : il la ſuivit juſqu'à la-Haye en Touraine, & trouva moyen de la tenir comme aſſiégée pendant quatre ou cinq jours. S'il avoit eu en cette occaſion des forces ſuffiſantes pour pouvoir garder ſon poſte plus long-temps, je crois que la

Sur les confins du Poitou.

faim la lui auroit entiérement livrée. Les
1587. ſoldats ſe répandant dans les villages, & s'expoſant à tout pour avoir des vivres, nous paſſions la riviere & les ſurprenions à tous moments.

Dans ce peu de temps il y en eut plus de ſix cents pris ou tués. Je donnai avec ſix chevaux ſeulement dans un village plein de ſoldats : ils étoient ſi accoutumés à être vaincus, que je fis ſaiſir leurs armes qui étoient ſur les lits & les tables, & éteindre leur meche, ſans qu'ils ſe miſſent en devoir de nous repouſſer, quoiqu'ils fuſſent au nombre de quarante, que j'amenai tous au roi de Navarre : ils prirent parti dans ſes troupes.

Il y avoit long-temps que M. le comte de Soiſſons (52) mécontent de la cour, faiſoit eſpérer au roi de Navarre qu'il paſſeroit dans ſon parti, & que ce prince n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette diſpoſition. La négligence de l'armée catholique fourniſſant une occaſion telle que l'un & l'autre l'attendoient, M. le comte de Soiſſons s'achemina vers la Loire, & le roi de Navarre envoya toutes ſes troupes aux Roſiers, pour faciliter à ce prince le paſſage de la riviere. Elles lui ſervirent encore à ſe ſaiſir du bagage du duc de

(52) Charles de Bourbon, quatrieme fils de Louis I prince de Condé, tué à Jarnac, & frere d'Henri I prince de Condé, de François prince de Conty, & du jeune cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mere, Françoiſe d'Orléans de Longueville.

de Mercœur. Le grand convoi qui l'escortoit fut attaqué ſur la levée ſi à l'improviſte, qu'il fut défait ſans rendre de combat, & le bagage qui étoit des plus riches, entiérement pillé : ma part du butin monta à deux mille écus. Mes freres n'étoient plus dans cette armée ; je leur avois obtenu un paſſeport pour ſortir de La-Haye. 1587.

Ce ſervice ne demeura pas ſans récompenſe : ils m'en firent avoir un de la cour pour me rendre à Paris, où un beſoin preſſant m'appelloit. On étoit alors dans le fort des violences exercées contre les Religionnaires. De quelque côté qu'ils ſe tournaſſent, ils ne voyoient que des abîmes ouverts. Dans les campagnes où tout le monde ſe faiſoit ſoldat pour piller, leurs maiſons n'étoient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs perſécuteurs. Ils étoient expoſés dans Paris & dans les grandes villes aux recherches rigoureuſes, que le zele de la religion inſpiroit, & que l'envie de profiter de leur dépouille ne faiſoit que trop cruellement exécuter. Les princes ſe verront ſouvent ſujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puiſſent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas juſqu'où s'étendent leurs droits (53) & leurs devoirs à

(53) Il eſt vrai qu'il n'eſt pas démontré que la religion oblige les ſouverains à perſécuter ceux qui font profeſſion d'une autre croyance : mais cela n'empêche pas que les maximes que le duc de Sully établit

1587. cet égard. Ils ne sauroient sévir trop rigoureusement contre toute espece d'action qui blesse la nature, la société ou les loix. Une religion capable d'autoriser ces actions, devient nécessairement l'objet de la rigueur de leur justice; & c'est même par cet endroit seul, que la religion est soumise au pouvoir des Têtes couronnées: mais leur ressort ne s'étend point sur l'intérieur des consciences. Dans le précepte de la charité par rapport à Dieu, dont les différents sens forment les différentes religions, le souverain maître se réserve tout ce qui ne sort point de la spéculation, &

ici ne soient fort dangereuses en ce qu'elles semblent décharger les rois de l'indispensable obligation où ils sont de veiller au maintien de la bonne religion; obligation qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte & toutes les pratiques extérieures, & qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage politique, qu'à ceux de la religion; une funeste expérience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit faire beaucoup plus de fond sur l'attention à prévenir absolument toutes les disputes en matiere de religion, que sur le silence qu'on peut imposer lorsqu'une fois elles se sont élevées. Comment d'ailleurs M. de Sully, après l'aveu qu'il fait si souvent dans ses mémoires de l'esprit de révolte & d'indépendance qui conduisoit toutes les démarches du parti Calviniste en France, n'a-t'il pas senti, que selon ses propres maximes, ce corps méritoit de subir toute la rigueur des loix? Cet endroit justifie bien, ce me semble, ce que j'ai dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il est plus à propos de ne rien dissimuler des sentiments de l'auteur en fait de Théologie, que de les supprimer. On ne comprend point ce qu'il a voulu dire ici, au sujet de la charité: l'obscurité est ordinairement une preuve de la fausseté des principes, & de la foiblesse des raisons.

abandonne aux princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'ignorance ou le mépris de cette maxime faiſoit mener aux Réformés une vie malheureuſe. Ceux qui avoient d'aſſez grands biens pour vivre dans Paris, prenoient ce parti comme le moins dangereux encore : par la facilité de pouvoir demeurer ignorés dans une ville ſi confuſe & ſi tumultueuſe. 1587.

Mon épouſe s'y étoit retirée il y avoit quelque temps, avec la précaution de prendre un nom ſuppoſé ; & elle joignoit aux malheurs communs celui d'être fort avancée dans une groſſeſſe, pendant laquelle elle manqua de toutes les commodités. Lorſque je jugeai qu'elle touchoit à ſon terme, la crainte de tout ce qui pouvoit lui arriver en cet état fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle venoit de donner le jour à un enfant mâle, à qui je donnai pour parrein le ſieur de Rueres, priſonnier en la conciergerie, & qui fut levé des fonts au prêche par un bourgeois nommé Chauſaille & ſa femme : car le prêche & les aſſemblées des Proteſtants ne laiſſoient pas de ſe tenir malgré les informations ſéveres qu'on faiſoit contr'eux. Il y eut en ce temps-là pluſieurs femmes brûlées pour ce ſujet : je courus moi-même les plus grands hazards ; & je n'évitai que par un bonheur ſurprenant de n'être pas reconnu. Enfin les eſpions ayant encore été multipliés dans tous les endroits de la ville, & les recherches ſe faiſant avec un ſoin qui ne laiſſoit

1587. rien échapper, je ne crus pas pouvoir demeurer plus long-temps dans Paris sans un péril évident. J'en sortis seul & déguisé; je m'enfuis à Villepreux, d'où je gagnai Rosny par un chemin détourné.

Le duc de Joyeuse avoit été reçu dans Paris avec des acclamations & des louanges, qui devoient le faire rougir secretement de ne les avoir pas mieux méritées. Aussi ne l'empêcherent-elles pas de ressentir vivement la déroute de son armée, dont il fut bientôt informé. Il chercha tous les moyens de réparer cette perte: ce qui ne lui fut pas bien difficile, dans les dispositions où étoit le roi à son égard. Son arrivée avoit dissipé toutes les menées de ses jaloux, & le foible que Henri avoit pour lui, ayant porté sa faveur (54) au plus haut point, on ne lui refusa rien. Tous les courtisans s'attacherent à lui, & il reprit le chemin de la Guyenne, avec la fleur de la noblesse Françoise, pendant que plusieurs autres corps de troupes se rassembloient séparément au rendez-vous qu'il leur avoit marqué.

Ces différentes marches des gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs,

(54) „ Dans son ambassade à Rome il avoit été „ traité comme frere du „ roi. Il avoit un cœur digne de sa grande fortune. Un jour ayant fait „ attendre trop long-temps „ les deux secretaires d'état, dans l'antichambre „ du roi, il leur en fit ses excuses, leur abandonnant „ un don de cent mille écus „ que le roi venoit de lui „ faire „. *Notes sur la Henriade.*

je ne trouvai point de moyen de repaſſer à la Rochelle, qu'en rajuſtant la date de mon paſſeport, qui étoit expiré. Avec cette ſupercherie, j'arrivai ſans aucun accident auprès du roi de Navarre, que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible, qu'il voyoit prêt à fondre ſur lui. Il ramaſſa tout ce qu'il put trouver de ſoldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine & le Berry. Il manda au prince de Condé, au comte de Soiſſons, à MM. de Turenne, de la Trimouille & la Rochefoucault, de lui amener tout ce qu'ils avoient de gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup que tous ces ſecours égalaſſent ſes forces à celles du duc de Joyeuſe; ils ne le mettoient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guyenne, le Languedoc & le Lyonnois, vers la ſource de la Loire, où il comptoit pouvoir rencontrer les troupes auxiliaires d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuſe n'avoit pas encore toutes les troupes qui devoient le joindre. Ce prince s'avança donc avec ſon armée vers Montlieu, Montguyon & la Roche-Chalais (55), toujours obſervé & côtoyé par le général ennemi, qui ayant pénétré ſon deſſein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du maréchal de Matignon, ni celle de pluſieurs autres régi- 1587.

(55) Villes ſur les confins de la Saintonge, de la Guyenne & du Périgord, ainſi que Chalais & Auberterre.

ments qui approchoient, de peur de laiſſer
1587. échapper une occaſion, que peut-être il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déja, avec ce qu'il avoit de monde, ſi ſupérieur au roi de Navarre, qu'on ne pouvoit accuſer ce conſeil de témérité; & le prince qui ne hazardoit jamais une action d'éclat que forcé par la néceſſité, au lieu de chercher à engager le combat, ne ſongeoit qu'à mettre la riviere entr'eux deux, afin de continuer ſa marche ſans obſtacle, & de gagner la Dordogne, ſur laquelle il avoit d'aſſez bonnes places pour arrêter la pourſuite des ennemis.

Dans ces diſpoſitions de part & d'autre, le roi de Navarre arriva au paſſage de Chalais & d'Aubeterre. Le poſte de (56) Coutras lui parut important pour favoriſer ce paſſage : il ne le parut pas moins à Joyeuſe pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer; mais la Trimouille plus diligent le prévint, & s'y maintint après une eſcarmouche aſſez vive. Moyennant l'avantage de ce poſte, le roi de Navarre crut pouvoir tenter le paſſage, & y fit travailler toute la nuit. Il ſe réſerva le ſoin de faire paſſer les gens de guerre, & me donna conjointement avec Clermont, Bois-du-Lys & Mignonville, celui du bagage, & particuliérement de l'artillerie. Comme il étoit néceſſaire d'uſer d'une ex-

(56) Coutras, ville de Guyenne, auſſi ſur les confins du Périgord, au confluent des rivieres de Lille & de Droume.

trême diligence, nous nous mîmes incontinent à travailler, ayant de l'eau juſqu'aux genoux. Une moitié étoit déja ſur l'autre bord, lorſque les batteurs d'eſtrade que le roi de Navarre avoit envoyés pendant cette nuit à la découverte, arriverent avec quelques priſonniers qu'ils avoient faits, & apprirent que Joyeuſe, réſolu de tout entreprendre pour forcer le roi de Navarre au combat, avoit fait battre aux champs à dix heures du ſoir, & qu'il alloit ſe trouver en préſence au plus tard ſur les ſept ou huit heures du matin. 1587.

Cette nouvelle fit juger au roi de Navarre que notre travail étoit non ſeulement inutile, mais encore fort dangereux; parce que l'armée ennemie le trouvant occupé à ce paſſage, il ne pouvoit éviter l'entiere défaite de cette partie de la ſienne, qui ſeroit reſtée en-deçà de la riviere, où elle ne pourroit plus recevoir de ſecours de celle qui ſeroit au-delà. Il donna donc ordre qu'on fît repaſſer promptement tout ce qui étoit de l'autre côté; & en doublant notre peine il nous ôta encore (57) Mignonville, dont il avoit beſoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement foibles pour

(57) Mignonville, qui fut tué bientôt après devant Nonancour, lorſque Henri IV força cette ville, étoit maréchal de camp, & excellent officier. Henri avoit dans ſon armée un grand nombre de ces officiers ſubalternes d'un mérite & d'un talent peu communs. Tels étoient Montgommery, Bellezuns, Montauſier, Vaudoré, des Ageaux, Favas, dont les hiſtoriens font mention avec éloge en parlant de cette bataille.

1587. le travail qu'il nous donnoit, il ne laiſſa pas de nous montrer une éminence, ſur laquelle il auroit bien ſouhaité que ſon artillerie fût placée, mais comme n'oſant eſpérer que nous euſſions le temps de gagner juſques-là. En effet on découvroit déja la tête de l'armée ennemie. Heureuſement Joyeuſe, qui ſans doute ne connoiſſoit pas aſſez bien le terrein, ou ſe laiſſoit trop emporter à ſon ardeur, avoit donné ordre de placer ſon artillerie en un endroit ſi bas, qu'il vit dans la ſuite qu'elle lui ſeroit inutile, & la fit changer de place: ce qui nous donna un eſpace de temps, dont nous fûmes profiter pour aſſeoir la nôtre. Il faut dire même que quelque choſe que fît ce général, il ne tira preſqu'aucun ſervice de ſon artillerie, & ce fut ſans doute une des principales cauſes de la perte de la bataille; ce qui montre que rien n'eſt plus néceſſaire à un général d'armée, que la juſteſſe de ce premier coup d'œil qui abrége les voies, & prévient la confuſion. Je n'ai point connu de généraux qui l'euſſent auſſi bon que le roi (58) de Navarre.

Le (59) combat étoit déja engagé, lorſque

(58) Le Grain lui fait tenir cette harangue militaire à ſes ſoldats: „ Mes „ amis, voici une curée „ qui ſe préſente, bien autre que les butins paſſés. „ C'eſt un nouveau marié „ qui a encore l'argent de „ ſon mariage en ſes coffres; toute l'élite des „ courtiſans eſt avec lui „. *Décade d'Henri le Gr. liv. 4.*

(59) Il commença le 20 Octobre à neuf heures du matin, il étoit fini à dix. La victoire fut complete,

que notre artillerie, qui ne consistoit pourtant qu'en trois pieces de canon, se trouva établie, & il étoit temps de s'en servir. Le quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, & celui de la Trimouille avoient été forcés dans le premier choc : ce qui avoit commencé à porter le désordre dans le reste de l'armée. Les Catholiques crioient : *Victoire*, & il s'en falloit peu qu'ils ne fussent victorieux en effet ; mais en ce même moment notre artillerie commença à faire un feu (60) si terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze & quelquefois jusqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuosité des ennemis & les incommoda si fort, que pour se mettre à couvert ils s'écarterent, & n'offrirent qu'un corps mal joint & mal soutenu aux efforts du roi de Navarre, du prince de Condé, & du comte de Soissons, qui étoient accourus à la tête de trois escadrons. Ces trois princes (61) y firent des prodiges de valeur. 1587.

il demeura sur la place cinq mille morts des ennemis, & cinq cents prisonniers. Il n'y eut qu'un fort petit nombre de soldats tués dans l'armée du roi de Navarre, & pas un prisonnier de distinction. *De Thou, liv.* 87. *Mém. de du Plessis, liv.* 1 ; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 1, *Matth. tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 533. Le P. Daniel, dans son histoire de France, *tom.* 9, *in-4°.* fait une description tout-à-fait juste de la bataille de Coutras. J'aurois bien souhaité pouvoir en transcrire ici l'article entier.

(60) „ Le premier coup „ d'artillerie, dit Le Grain, „ emporta sept capitaines „ du régiment de Picar„ die, le meilleur & le „ plus aguerri de l'armée „ du duc „. *liv.* 4.

(61) „ Je ne vous dirai „ rien autre chose, leur „ dit le roi de Navarre, „ sinon que vous êtes de

1587. Ils renverſerent tout ce qui ſe préſenta à leur rencontre, & paſſerent ſur le ventre aux vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups, en un moment tout changea, & la mort (62) du général catholique acheva de donner aux proteſtants une victoire complete.

Si-tôt que je vis l'ennemi prendre la fuite, j'abandonnai le canon comme inutile; je me fis donner mon cheval que Bois-Breuil tenoit derriere l'artillerie, & je courus apprendre des nouvelles de mes freres. J'eus la conſolation de ſavoir qu'il n'en étoit reſté aucun des deux dans le combat. Je rencontrai le roi de Navarre, occupé à diſſiper les (63) fuyards, & à

„ la maiſon de Bourbon; „ & vive Dieu, je vous „ montrerai que je ſuis votre ainé..... Sa valeur „ brilla ce jour-là par-deſſus celle de tous les autres. Il avoit mis ſur ſon caſque un bouquet de „ plumes blanches pour ſe faire remarquer.... Quelques-uns ſe mettant devant lui, à deſſein de défendre & couvrir ſa perſonne, il leur cria: A quartier je vous prie, „ ne m'offuſquez pas, je „ veux paroître. Il enfonça „ les premiers rangs des „ ennemis, fit des priſonniers de ſa main, & en „ vint juſqu'à colleter un „ nommé Château Renard, cornette d'une „ compagnie de gens d'armes, lui diſant, rends-toi, Philiſtin „. *Peref. ibid.*

(62) Tué de ſang-froid par la Mothe Saint-Heray; d'autres diſent par deux capitaines d'infanterie, nommés Bordeaux & Deſcentiers.

(63) „ Quelqu'un ayant „ vu les fuyards qui faiſoient halte, lui vint dire, „ que l'armée du maréchal „ de Matignon paroiſſoit. „ Il reçut cette nouvelle „ comme un nouveau ſujet de gloire, & ſe tournant bravement vers ſes „ gens: allons, dit-il, mes „ amis, ce ſera ce qu'on „ n'a jamais vu, deux batailles en un jour „. *Peref. ibid.*

achever ſa victoire, qu'il ne tint aſſurée que quand il ne vit plus rien qui pût lui tenir tête. Le corps de Joyeuſe & celui de Saint-Sauveur (64) ſon frere, furent retirés du milieu d'un tas de cadavres, & portés dans une ſalle du château de Coutras, où ils demeurerent ſur une table couverts ſeulement d'un méchant linceul qu'on jetta ſur eux (65). 1587.

(64) Claude de Joyeuſe, le plus jeune des ſept fils de Guilleaume, duc de Joyeuſe.

(65) Voici une anecdote, dont je ne garantis pas la vérité; mais qu'on ne ſera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les mémoires d'Amelot de la Houſſaye, *tom.* 2, *p.* 443, qui la rapporte comme tirée de l'hiſtoire des ſeigneurs d'Enghien, par Colins, où cet auteur parle ainſi : „ Le roi de Navarre remporta la victoire, au grand contentement du roi de France, lequel avoit ſecrete correſpondance avec le victorieux, par l'entremiſe fidelle du marquis de Roſny de la maiſon de Béthune, préſentement duc de Sully, qui demeuroit inconnu à Paris „. Cet auteur paroît avoir eu connoiſſance des négociations ſecretes du duc de Sully avec Henri III, qu'on a rapportées plus haut : mais en quoi il ſe trompe, c'eſt que ces négociations n'avoient point eu leur effet : que le duc de Joyeuſe n'avoit rien perdu de ſa faveur auprès de ce prince; du moins ſi nous en croyons M. de Sully, qui devoit être mieux au fait qu'un autre : enfin que Sully n'étoit plus à Paris, puiſqu'il ſe trouva à la bataille; & que même le dernier voyage qu'il y avoit fait quelque temps auparavant, n'avoit pour objet que de voir & de ſecourir ſon épouſe.

Fin du Livre ſecond.

MÉMOIRES

DE SULLY.

Livre Troisieme.

Il est également vrai qu'on pouvoit tirer de grands avantages pour le parti Protestant de la victoire de Coutras, & qu'on n'en retira aucun. Je suis assez sincere pour convenir que le roi de Navarre ne fit pas en cette occasion tout ce qu'il pouvoit faire. Si avec une armée victorieuse & maîtresse de la campagne, on se fût avancé à la rencontre des secours étrangers, rien n'en auroit pu empêcher la jonction ; & le parti devenoit après ce coup important, du moins égal aux Catholiques. On a beau dire, on ne connoît jamais tout le prix du moment, les plus habiles y sont trompés. Mais ce que très-peu de person- 1587.

1587. nes (1) ſavent, c'eſt que les vues intéreſſées, & les deſſeins ambitieux de quelques-uns des chefs de l'armée victorieuſe, furent les principales cauſes qui arrachèrent des mains du roi de Navarre les fruits de ſa victoire.

Claude, duc de la Trimouille.

Le prince de Condé, ſéduit par les conſeils de la Trimouille, crut enfin avoir trouvé le moyen d'exécuter le hardi projet qu'il minutoit depuis long-temps, de démembrer de la couronne de France l'Anjou, le Poitou, le Pays d'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, pour s'en compoſer une principauté indépendante. Dans cette vue, il ſe hâta de retirer tout ce qu'il avoit amené de troupes à l'armée générale, & tourna toutes ſes penſées à ſe rendre maître de Saintes & de Brouage, qu'il s'imagina pouvoir emporter ſans peine dans la premiere alarme. Après quoi il ne voyoit rien qui pût lui réſiſter; car l'ambition reſſemble à cet oiſeau de la fable, qui a l'aile forte, & une faim inſatiable (2).

(1) Nos meilleurs hiſtoriens conviennent également de ces deux choſes; que le roi de Navarre ne ſut pas profiter de ſa victoire, & qu'il ne tint pas tout-à-fait à lui. D'Aubigné eſt preſque le ſeul qui diſculpe tous les officiers de ce prince; & n'accuſe que lui ſeul. *Tom. 3, liv. 1, chap. 15.*

(2) Le duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, du Pleſſis-Mornay, & l'auteur de la vie du duc de Bouillon. Il ſe peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs mémoires qu'eux tous, par rapport aux vues qu'il attribue en cette occaſion au prince & au duc; mais je crains bien auſſi qu'il n'y ait un peu de prévention ou de paſſion de ſa part. Je ne vois point de juge plus capable de dé-

Le vicomte de Turenne, avec des deſſeins tout pareils ſur le Limoſin & le Périgord, où il poſſédoit déja de grands biens, tint la même conduite, & ſe fai- 1587.

cider cette queſtion, que M. de Thou. En parlant des ſuites de la bataille de Coutras, il dit : Que le conſeil ayant été aſſemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fît, l'avis du prince de Condé fut, qu'on allât au-devant des troupes étrangeres le long de la Loire, & qu'on leur aſſurât un paſſage ſur cette riviere, en ſe ſaiſiſſant de Saumur : Que ce conſeil ne fut point ſuivi pour des raiſons qu'il rapporte, & qui ſont fort mauvaiſes : Qu'il fut ſeulement arrêté, que le prince de Condé iroit avec ce qu'on pourroit lui donner de troupes, joindre l'armée Allemande vers la ſource de la Loire, en prenant ſon chemin par le fond de l'Angoumois & du Limoſin : Que le roi de Navarre de ſon côté ſe voyant abandonné de la meilleure partie de la nobleſſe de Poitou & de Saintonge, avoit marché vers Sainte-Foi en Agénois, d'où il avoit pris la route de Pau, laiſſant la conduite de ſa petite armée au vicomte de Turenne ; que le vicomte, pour ne pas laiſſer ſes ſoldats inutiles, avoit aſſiégé Sarlat en Périgord, à deſſein de la mettre du moins à contribution, s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit de Thou. Et l'on peut y ajouter une circonſtance très-eſſentielle & en même temps très-vraie, puiſque ni le duc de Bouillon, ni ſes apologiſtes ne peuvent s'empêcher d'en convenir, qui eſt, que ce fut le vicomte lui-même qui fit rejetter le ſage conſeil du prince de Condé. Il s'enſuivroit de tout cela, que le prince de Condé n'eſt point coupable de ce dont on l'accuſe ici ; d'autant plus que d'Aubigné ajoute que ce fut ſur la promeſſe que lui fit le roi de Navarre d'aller le joindre au plutôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-temps inutilement, ſans pourtant que cela puiſſe juſtifier le prince d'avoir eu d'ailleurs les vues d'indépendance dont aucune hiſtoire n'a douté.

Pour le vicomte de Turenne, quoiqu'il n'ait paru agir en cette occaſion qu'en conſéquence de la réſolution d'un conſeil général, il ſemble qu'on n'en eſt pas moins autoriſé à tout penſer à ſon déſavantage. Et ce n'eſt pas raiſonner con-

1587. sant suivre des troupes qui recevoient ses ordres, & qui faisoient seules le tiers de l'armée, il les mena faire le siege de Sarlat, en les flattant que cette expédition alloit enrichir jusqu'au moindre soldat. Il justifia parfaitement le proverbe, que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui auroit dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, & du roi de Navarre encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait que contre son avis.

Le comte de Soissons cachoit plus finement ses desseins. Cependant il est vrai que son nouvel attachement au roi de Navarre n'avoit rien de plus sincere, & ne lui étoit dicté que par son intérêt seul. Il avoit su gagner le cœur de madame Catherine, sœur du roi, & il n'entretenoit

séquemment, que de convenir d'une part, comme fait Marsolier, que son ambition lui faisoit former des projets criminels; & de trouver mauvais d'un autre, qu'on rapporte à ce projet toutes ses démarches. C'est détruire l'idée qu'il veut nous donner du duc de Bouillon, comme du plus grand politique de son temps. La religion blâme ces jugements qu'on porte sur l'intérieur : mais les loix de l'histoire les souffrent, & les conjectures politiques sont souvent réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit dans ce même endroit contre M. le comte de Soissons, il est & sera encore appuyé dans la suite sur des preuves, qui ne laissent rien à repliquer. *De Thou, liv.* 87. *Mém. de du Plessis, liv.* 1. *D'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 15. *Marsolier, histoire d'Henri, duc de Bouillon, tom.* 1, *liv.* 3.

ce prince que de la paſſion qu'il avoit de s'unir encore plus étroitement avec lui par un mariage; mais ce deſſein en cachoit un autre trop honteux pour le laiſſer appercevoir. Il prétendoit ſe faire ſubroger par ce mariage dans tous les droits du roi de Navarre. Et comme il ne voyoit aucune apparence que ce prince, ayant pour ennemis déclarés, le Pape, l'Eſpagne & les Catholiques de France, pût jamais venir à bout de ſes entrepriſes, il comptoit s'enrichir de ſes dépouilles, & y gagner du moins les grands biens qui compoſoient l'apanage de la maiſon d'Albret, en-deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ſes conſeils, ni de ſa main, à pouſſer plus loin ſa derniere victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de ſi fortes inſtances de le mener en Béarn voir la princeſſe; que ce prince, qui ſe voyoit d'ailleurs plus abandonné que s'il avoit perdu lui-même la bataille, crut que la reconnoiſſance du ſecours que lui avoit donné M. le comte, l'obligeoit à lui accorder cette ſatisfaction. Il étoit entraîné lui-même de ce côté (& le comte de Soiſſons ne l'ignoroit pas) par une paſſion qui a toujours été le foible de ce prince. L'amour le rappelloit aux pieds de la comteſſe de Guiche, pour y dépoſer les drapeaux pris ſur l'ennemi, qu'il avoit fait mettre à part pour cet uſage. 1587.

Ils prirent donc enſemble le chemin de Béarn. Ce voyage fait ainſi à contretemps,

1587. ne produisit pas heureusement tout le mal qu'on avoit lieu de craindre. Il servit du moins au roi de Navarre à connoître plus particuliérement celui qu'il étoit sur le point de se donner pour beau-frere. M. le comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le roi ne devinât une partie de ses sentiments; & une lettre qu'il reçut de Paris acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit : Que M. le comte n'avoit fait cette démarche auprès de lui qu'à l'instigation des ecclésiastiques, qui avoient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ses biens. Que le comte leur avoit juré qu'aussi-tôt qu'il auroit épousé Madame, il l'emmeneroit à Paris, & abandonneroit le parti de son bienfaiteur, & qu'on prendroit alors des mesures pour achever le reste. Cette lettre que le roi de Navarre reçut au retour de la chasse, & prêt à tomber dans le piege qu'on lui tendoit, lui donna une aversion pour le comte, que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, & regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être témoin de toutes ces résolutions prises après la bataille de Coutras, & auxquelles je me serois inutilement opposé. Quelques jours après le combat, avant que des réflexions si peu sensées eussent empoisonné tous les esprits, le roi de Navarre me prit à quartier dans un jardin, & me demanda mon avis sur la situation où cette action avoit mis les affaires. Je lui répondis, qu'il

falloit ſans perdre de temps marcher avec toutes ſes forces vers la ſource de la Loire, pour y recevoir le ſecours étranger; ou ce qui revenoit au même, lui en faciliter le paſſage, en s'emparant de toutes les villes qui ſont en-deçà de cette riviere, & qui, à la réſerve de Poitiers & d'Angoulême qu'on pouvoit laiſſer, ne me paroiſſoient pas difficiles à prendre. Par-là ce prince s'aſſuroit du moins à tout événement des plus belles & des meilleures provinces dont on n'auroit pu le chaſſer qu'avec des forces & un temps conſidérables. 1587.

Le roi de Navarre préféra cet avis, & me parut être dans l'intention de le ſuivre de point en point. Il me dit qu'il venoit d'envoyer Montglat vers l'armée étrangere, & que ne pouvant aller lui-même ſe mettre à la tête, il auroit fort ſouhaité que M. le prince de (3) Conty ſe fût chargé de cet emploi. Il venoit de recevoir des lettres de ce prince, par leſquelles il lui faiſoit offre de ſa perſonne. Le prétexte d'aller joindre les reſtes de l'armée royale pouvoit ſervir à M. le prince de Conty à ſe rendre ſans riſque juſqu'à l'armée auxiliaire. Le roi me chargea de porter le prince à faire cette démarche, & me commanda de ne pas l'abandonner. Louis de Harlai, ſieur de Montglat.

Je partis de l'armée, chargé pour tout

(3) François de Bourbon, prince de Conty, ſecond fils de Louis I prince de Condé & d'Éléonore de Roye : il mourut en 1614, ſans enfants de ſes deux mariages.

1587. écrit d'une lettre de trois lignes : j'envoyai mon équipage à Pons, & je paſſai dans le Maine, où je croyois trouver M. le prince de Conty, à la faveur des connoiſſances que j'avois avec les gouverneurs des places du paſſage. J'appris en arrivant, que le prince de Conty étoit parti de lui-même deux jours auparavant, & qu'il n'avoit pu tenir ſa marche ſi ſecrete, qu'on ne ſe fût apperçu qu'il étoit d'intelligence avec les étrangers, ce qui avoit fait détacher après lui pluſieurs partis, qui rempliſſoient encore les chemins. Je fus donc obligé de faire un circuit pour chercher à le rejoindre, & de prendre par Roſny, d'où étant venu à Neaufle, ce fut en arrivant dans ce bourg que j'appris que les Allemands, engagés ſans ordre & ſans guide au milieu de provinces inconnues, arrêtés par de groſſes rivieres & ſans ceſſe harcelés par les troupes de la ligue, avoient enfin été totalement défaits à Auneau (4) : que les Suiſſes, pour éviter un

(4) Voyez ce détail dans *de Thou*, *liv.* 87. *D'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 1. *Matthieu*, *tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 537. *La Chronol. Novennaire*, *tom.* 1, *fol.* 89, *& ſur-tout les mémoires de la ligue*, *tom.* 1, où il eſt marqué : Que dans le temps que cette armée étoit campée près de la riviere d'Yonne, Montglat vint de la part du roi de Navarre dire aux chefs de s'acheminer par la ſource de la Loire, où il iroit ſe mettre à leur tête, mais qu'ils ne jugerent pas à propos de le faire. Les chefs étoient le baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervant, Beauvais-la-Nocle, &c. S'ils avoient ſuivi cet ordre, le roi de Navarre, alors de retour de Béarn, auroit eu le temps de les joindre avec ſes troupes, & l'armée n'eût pas été défaite. Davila, *liv.* 8, rap-

ſemblable malheur, avoient pris parti au nombre de douze mille, dans les troupes de la ligue : que le roi de Navarre étoit en Béarn, ſes troupes dans l'inaction & diſperſées de tous côtés. 1587.

Ces triſtes nouvelles abrégeant mon voyage & rendant ma commiſſion inutile, il ne me reſta plus rien à faire que de tourner bride & de regagner Roſny, où tandis que je déplorois dans le cœur les effets d'une ſi mauvaiſe conduite, je feignois pour ma ſûreté de prendre part aux réjouiſſances publiques qui ſuivirent la défaite d'Aunau. Je viſitai mes biens de Normandie, en attendant les remedes que le temps & le retour du roi de Navarre pouvoient apporter à nos malheurs ; & lorſque je fus informé que ce prince étoit revenu de Béarn, j'allai le trouver à Bergerac, où la nouvelle de la priſe de Caſtillon le conſola un peu parmi tant de ſujets d'affliction. Il en avoit coûté un million au duc de Mayenne pour faire le ſiege de cette place, que le vicomte de Turenne reprit pour moins de deux écus. 1588. Sur la Dordogne. Par le moyen d'une échelle de corde.

Nous y fûmes encore informés peu de temps après, de deux événements bien capables de changer la face des affaires.

porte la réponſe que fit le duc de Guiſe au duc de Mayenne, qui trouvoit bien du riſque à attaquer un ennemi ſi ſupérieur en nombre. „ Ceux, dit-il, qui ne „ ſont pas d'humeur de combattre, peuvent demeurer „ ici : ce que je ne réſoudrai „ pas en un quart-d'heure, „ je ne le réſoudrois pas en „ toute ma vie „

1588. L'un eſt la mort du prince de (5) Condé. Une fin auſſi prompte & auſſi tragique, l'empriſonnement de quelques perſonnes qui l'approchoient de plus près, le ſupplice d'un de ſes domeſtiques (6) qui fut tiré à quatre chevaux, ne laiſſerent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poiſon. La nouvelle des barricades (7) &

Le Jeudi 12 Mars.

(5) „ Quoiqu'il y eût „ une ſecrete jalouſie entre le prince de Condé „ & le roi de Navarre, ce „ roi reſſentit cette perte „ avec une extrême douleur; & s'étant enfermé „ dans ſon cabinet avec le „ comte de Soiſſons, il fut „ oui en jetter les hauts „ cris, & dire qu'il avoit „ perdu ſon bras droit „. *Peref. Hiſt. d'Henri le Gr. 1 Part.* Ce prince s'appelloit Henri, & étoit fils de Louis de Bourbon premier prince de Condé. Il n'eut point d'enfants de ſa premiere femme, après laquelle il épouſa Charlotte-Catherine de la Trimouille, qu'il laiſſa groſſe de trois mois. C'eſt une erreur groſſiere, & qui n'a cours que parmi le peuple, que Henri de Condé, deuxieme du nom, eſt venu au monde treize mois après la mort de ſon pere. Il naquit le premier Septembre ſuivant.

(6) Ce domeſtique s'appelloit Brillant. Un de ſes pages fut exécuté en effigie. La princeſſe de Condé elle-même fut compriſe dans cette accuſation. René Cumont, lieutenant particulier de Saint-Jean, commença contr'elle une procédure, que la naiſſance d'Henri II prince de Condé fit ſurſeoir. Après ſix ans de priſon, la princeſſe préſenta requête au parlement de Paris, qui évoqua cette affaire à ſon tribunal: & déchargea Charlotte-Catherine de la Trimouille du crime dont on avoit voulu la rendre complice. Le prince de Condé mourut à St. Jean d'Angely, le 5 Mars 1588, âgé de trente-cinq ans. *De Thou, liv.* 90. Moriſot dit, je ne ſais pas ſur quelle autorité que la mort du prince de Condé peut être attribuée à une bleſſure, qu'il avoit reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la bataille de Coutras. *Henr. Magn. cap.* 12, *p.* 27.

(7) Je n'en ferai point ici le détail, qui ſeroit trop long, & qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de livres. Il ſuffit de dire que

de la ſortie du roi hors de Paris, ſuivit celle-ci de près, & fut répandue par le courier qui étoit chargé d'aller l'annoncer au duc d'Epernon. Voilà à quelle ſcene honteuſe ſe vit expoſé un roi, qui ne ſut 1588.

Henri III pour prévenir les pernicieux deſſeins de la ligue, ayant fait entrer dans Paris environ ſix mille hommes de troupes, Suiſſes pour la plus grande partie, & les ayant répandus dans différents quartiers de la ville, le peuple ſe ſouleva, ameuté par quelques-uns des chefs de la ligue, ſe barricada dans les rues, repouſſa les ſoldats, déſarma les Suiſſes, défit les gardes de ſa majeſté, pouſſa les barricades juſqu'à cinquante pas du louvre, &c. Que Henri III prêt à ſe voir aſſiégé dans le louvre, & ne voulant pas s'expoſer à la violence d'un peuple furieux, ſortit ſecretement par les tuileries, & le fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'enfin la choſe tourna en négociation entre la reine-mere & le duc de Guiſe, & que l'entiere déciſion fut remiſe aux états de Blois.

Je remarque après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henri III que ſes troupes ſe fuſſent ſaiſies & maintenues en poſſeſſion du fauxbourg Saint-Honoré, & des derrieres des tuileries, & que perſonne du côté de la ligue ne ſongea à s'emparer d'abord de ces quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Neſle tirerent de loin ſur la troupe du roi, & voyant venir le bac des tuileries, où ils croyoient que pouvoit être ce prince, ils couperent le cable. *Chronolog. Novenn. tom.* 1.

Henri III de ſon côté fit une faute encore plus grande, en défendant à Crillon, colonel des gardes Françoiſes, de s'emparer de la place-Maubert & du quartier de l'Univerſité, & en empêchant ſes ſoldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme faite à propos, auroit peut-être contenue dans le devoir. Le duc de Guiſe attendit ſix jours entiers à Soiſſons, n'oſant venir à Paris contre l'ordre du roi, que Belliévre lui ſignifia dans deux lettres qu'il lui envoya l'une après l'autre par la poſte. Ce fut encore une faute, comme le remarque l'hiſtorien Matthieu, *tom.* 1, *l.* 8, de n'avoir pas fait porter ces lettres au duc de Guiſe par un exprès: car le duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre,

1588. ni prévenir, ni étouffer, ni diviſer les factions; qui s'amuſa à conjecturer lorſqu'il falloit agir; qui ne fit aucun uſage ni de la prudence, ni de la fermeté; qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il

en niant qu'il eût reçu ces lettres, comme il fit en effet chez la reine la veille des barricades, en préſence du roi & de Bellièvre, à qui il proteſta avec de grands ſerments, qu'elles ne lui avoient pas été rendues. Cette faute ne fut pas commiſe par négligence, mais parce qu'on ne trouva pas ſeulement vingt-cinq écus à l'épargne, pour payer le voyage d'un courier.

Le duc d'Epernon conſeilla à Henri III de faire aſſaſſiner par ſes gardes le duc de Guiſe, lorſqu'il vint au louvre : & ce prince voulut, dit-on, y engager la Gueſle & Villequier, qui l'en diſſuaderent. On dit encore que le jour même des barricades, Alphonſe d'Ornano ſe fit fort de lui apporter la tête du duc de Guiſe, s'il vouloit le laiſſer agir. On jugea enfin que le roi n'avoit pas pris à beaucoup près toutes les précautions qu'il devoit prendre, inſtruit comme il l'étoit des projets de la ligue; ayant manqué lui-même à être pris en allant à Vincennes, & venant d'éprouver par ce qui s'étoit paſſé à la détention de la Morlière, fameux ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occaſion de l'inſulter. Le conſeil du roi s'étoit ſans comparaiſon mieux comporté dans cette affaire de la Morliere, qu'il ne fit le jour des barricades. *Mém. de la ligue, tom. 5. Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande queſtion à agiter, ſur laquelle je ne ſaurois pourtant beaucoup m'étendre : ſavoir, quel étoit le but du duc de Guiſe dans cette entrepriſe. On a ſoutenu ſur cela, comme ſur toute autre matiere, le pour & le contre. Ceux qui veulent qu'il ait eu deſſein de pouſſer, ou de laiſſer le peuple pouſſer les choſes à l'extrême, de ſe ſaiſir de la perſonne du roi; en un mot, de ſe mettre la couronne ſur la tête, s'appuient ſur des pieces importantes, ſur leſquelles je ſuis obligé de renvoyer le lecteur au *premier tom. des mém. de la ligue, & au volume de la bibliotheque du roi, coté* 8866. Les principales ſont : Une lettre que lui écrivit la ducheſſe de Lorraine après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit, qu'il

il commandoit, ni ceux qui l'approchoient le plus près. Les révolutions qui arrivent dans les grands états, ne ſont point un effet du hazard, ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les grands d'un 1588.

ait à ſaiſir l'occaſion préſente de ſe faire déclarer roi, &c. La lettre écrite par le duc lui-même le lendemain des barricades au gouverneur d'Orléans, où on lit ces paroles: „ J'ai défait les Suiſſes, taillé en „ pieces une partie des „ gardes du roi, & tiens „ le louvre inveſti de ſi „ près, que je rendrai bon „ compte de ce qui eſt dedans. Cette victoire eſt „ ſi grande, qu'il en ſera „ mémoire à jamais, &c. Pluſieurs autres lettres, où il eſt parlé peu reſpectueuſement du roi, & avec le dernier mépris des princes du ſang. On joint à cela la douleur que témoigna le duc de Guiſe, & le reproche qu'il fit à la reine mere, de ce que pendant qu'elle l'amuſoit par des pourparlers, ſa proie lui échappoit: enfin les écrits qui furent répandus par ſon ordre, dit-on, dans leſquels étoit établi le prétendu droit de la maiſon de Lorraine à la couronne, ſans parler d'une infinité d'autres pieces, qui à vrai dire ne ſont qu'autant de libelles ſatyriques, où l'on reproche au duc François de Guiſe, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimériques ſur l'Anjou & la Provence; & au Cardinal ſon frere, d'avoir voulu ſe rendre ſouverain de Metz, ſous la protection de l'empereur: projet dont la vigilance de Salcede empêcha l'exécution, mais qu'il paya de ſa tête; & d'avoir traité de la religion avec le roi d'Eſpagne au concile de Trente, ſans la participation du roi ſon maître. La plupart de ces écrits ſont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On juſtifie le duc de Guiſe par toutes les raiſons qu'il déduit lui-même dans une lettre, ou eſpece de manifeſte qu'il écrivit le même jour 13 Mai. Il y expoſe, que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui-même, ſur le bruit qui s'étoit répandu, que le roi alloit remplir la ville d'étrangers, pour faire main-baſſe ſur les bourgeois. Qu'au lieu de le ſoutenir, il s'étoit donné mille mouvements juſqu'à deux heures après-minuit pour le calmer; qu'il avoit ſauvé les Suiſſes & empêché le maſſacre; qu'il avoit conjuré

1588. royaume comme un gouvernement foible & dérangé. Pour la populace, ce n'eſt jamais par envie d'attaquer qu'elle ſe ſouleve, mais par impatience de ſouffrir.

Le ſouvenir des mauvais procédés du

les ſéditieux de reſpecter l'autorité royale bien loin d'oſer attenter à la perſonne du roi, „ que j'euſſe „ pu, dit-il, mille fois arrêter ſi je l'avois voulu, &c. „ Ajoutez à ces raiſons, qu'en traitant avec la reine mere, il n'exigea rien autre choſe, ſinon qu'on détruisît le parti proteſtant & qu'on mît à couvert la religion; & qu'en tout cela ce ne fut jamais en ſon nom qu'il parla, mais en celui du cardinal de Bourbon, dont il ſoutenoit les intérêts contre ceux du roi de Navarre, & des autres princes du ſang.

Je ne trouve de bien prouvé contre le duc de Guiſe, que le deſſein de ſe mettre ſur le trône après la mort d'Henri III & celle du cardinal de Bourbon, & c'eſt beaucoup. Mais où eſt l'ambitieux, qui en ſa place eût réſiſté aux ſuggeſtions du pape, du roi d'Eſpagne, & d'une grande partie de l'Europe, qui conſpiroient pour ſon élévation?

Le jugement que porta le duc de Parme ſur cet événement (*Davila liv.* 9.), c'eſt que „ le duc de Gui„ ſe avoit fait trop de „ ſemblant, & frappé trop „ peu; qu'il ſe devoit ſou„ venir, que qui met l'é„ pée à la main contre ſon „ prince, en doit à l'inſ„ tant jetter le fourreau „. Sixte V en en recevant la nouvelle, s'écria: „ O le „ téméraire duc, & le lâ„ che roi! „ Le ſieur de Straford, ambaſſadeur Anglois, (je rapporte ce trait avec les paroles de le Grain) *liv* 4. „ ayant été „ conſeillé de prendre un „ ſauf-conduit du duc „ de Guiſe: Je ne veux „ dit-il, d'autre aſſurance „ que le droit des gens & „ la protection du roi vers „ lequel je ſuis envoyé, „ & duquel vous & lui „ (le duc de Guiſe) êtes „ ſerviteurs & ſujets „. Le premier préſident de Harlai répondit avec la même fermeté au duc de Guiſe: Qu'en l'abſence du roi il iroit prendre les ordres de la reine-mere.

Une piece qui mérite d'être lue ſur les différentes démarches de la ligue & du conſeil avant & le jour des barricades, eſt celle qui a pour titre: *Pre-*

roi Henri III ne tint pas un moment dans le cœur du roi de Navarre, contre le juſte reſſentiment d'un outrage auſſi ſanglant que celui qui venoit d'être fait à ſon ſang, & qui rejailliſſoit en quelque maniere ſur toutes les têtes couronnées. Il en marqua ſa douleur dans ſon conſeil, & l'avis de défendre & de ſecourir le roi de France, ayant été embraſſé tout d'une voix, il fit partir ſur le champ ſon ſecretaire, pour aſſurer ce prince qu'il pouvoit diſpoſer de ſa perſonne & de ſes ſoldats. 1586.

Le comte de Soiſſons livré à de perpétuelles chimeres, regarda cet événement comme un coup de la fortune, qui, en le délivrant de tous ſes rivaux, alloit le rendre tout puiſſant dans le conſeil & à la cour d'Henri III. Changeant donc incontinent de batterie, il réſolut d'aller s'offrir à ce prince; & pour donner plus de relief à ſon action, il voulut paroître devant le roi, ſuivi d'un grand nombre de créatures, qu'il chercha dans la cour du roi de Navarre & parmi ſes plus affectionnés ſerviteurs, dont il ne ſe fit point de ſcrupule de tenter la fidélité. Le roi de Navarre ſentit comme il le devoit l'indignité de ce procédé : mais diſſimulant ſon reſſenti-

cès-verbal de Nicolas Poulain, lieutenant de la prévôté de l'Iſle de France, ſur la ligue, depuis 1585, *juſqu'en* 1588. Ce Nicolas Poulain qui favoriſoit ſecretement le parti du roi, donna ſouvent dans toute cette affaire de très-bons conſeils : mais qui ne furent point ſuivis. On trouve ce morceau ſecret d'hiſtoire dans le 1 *tom. du Journal du regne d'Henri III, pag.* 132, *& ſuiv.*

ment, & faisant réflexion qu'il étoit de
1588. son intérêt d'avoir une personne de confiance auprès du comte, tant pour éclairer ses démarches, que pour étudier le nouveau système qu'on alloit suivre à la cour, il m'ordonna de prêter l'oreille aux discours de ce prince, & de feindre pour lui un zele que je ne ressentois point. Le comte de Soissons se laissa tromper facilement & s'applaudit de m'avoir gagné. La distinction avec laquelle il me traita me fit des envieux. Je partis avec lui, après avoir reçu secretement les instructions du roi de Navarre & concerté avec lui tout ce que le bien de son service exigeoit que je fisse en cette occasion.

M. le comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat & des honneurs qui l'attendoient à la cour. Il ne croyoit pas que le roi de Navarre pût seulement avoir la pensée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échappoient, d'une vanité & d'un orgueil insupportables, il se mêloit, sans qu'il s'en apperçût, un levain de fiel & d'aigreur contre le roi de Navarre, qui marquoit toute l'aversion & l'antipathie qu'il sentoit pour lui. Je ne pouvois me résoudre ni à flatter ses penchants, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondois autre chose, sinon que je prévoyois que la désunion de la famille royale, déja cause de tant de maux, mettroit enfin la France au pouvoir de la maison d'Autriche, après qu'elle les auroit dé-

truits l'un par l'autre. Un discours plus flatteur auroit été plus du goût de ce prince, mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me savoir bon gré. 1588.

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou & ensuite à Mante, où étoit le roi. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, & pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer; mais avec cela si incapable de profiter de ses revers (8), que dans ce moment même il donna au duc d'Epernon la charge d'amiral, & tout à la fois le gouvernement de Normandie, vacant par la mort du maréchal de Joyeuse. Le comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le roi m'adressa

(8) On croit qu'avec beaucoup de fermeté & de bonne conduite, Henri III auroit encore pu alors rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyerent des députés à Chartres, pour le supplier avec toutes sortes de soumissions de revenir dans cette ville. Pour rendre cette députation plus touchante, ils firent marcher en procession les capucins, qui entrerent dans la cathédrale, portant les instruments de la passion, & criant miséricorde. Le roi les reçut avec l'air de majesté & d'autorité qui convenoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les députés du parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des barricades. Il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, & d'en ôter tous les corps & les cours souveraines: menace qui alarma si fort les Parisiens, que le duc de Guise eut besoin de toute son adresse & de tout son crédit pour les rassurer.

1588. enſuite la parole, & me demanda ſi j'avois quitté le roi de Navarre. Je me démêlai de cette queſtion embarraſſante, en lui diſant, que je ne comptois point m'être ſéparé de ce prince, pour être venu offrir mes ſervices à ſa majeſté, parce que je me tenois aſſuré que le roi de Navarre, dont les intérêts n'avoient plus rien de différent des ſiens, viendroit dans peu en faire autant. Je ſentis que mon diſcours ne déplut point au roi. Il n'en laiſſa rien appercevoir, parce qu'il étoit environné & ſoigneuſement obſervé par des perſonnes, ſur le viſage deſquelles il lut auſſi-bien que moi la peine que leur faiſoit mon diſcours. La foibleſſe de ce prince avoit quelque choſe d'incompréhenſible. Ses véritables ennemis ne pouvoient pas lui être cachés après la maniere ſanglante dont ils venoient de lever le maſque; il feignit encore de ne pas les connoître. Il ſe livra de nouveau à la reine-mere (9),

(9) Dans la lettre circulaire que Henri III envoya dans les provinces, après l'action des barricades & qui commence ainſi: „ Chers & bien-aimés, „ vous aurez comme nous „ eſtimons, entendu les „ raiſons qui nous ont mu „ de partir de ma ville de „ Paris le 13 de ce mois, „ &c. „ ce prince parle moins en roi qu'en ſuppliant. Il ſe défend d'avoir voulu faire entrer une garniſon étrangere dans Paris, & douté de la fidélité des Pariſiens. Il donne une fauſſe & mauvaiſe couleur à ſon évaſion. Il témoigne qu'il eſt prêt à commencer la guerre contre les Huguenots, à la tête de la ligue. *Mſs. de la Bibl. Royale*, *n.* 8866, 8991.

L'auteur veut encore parler des conférences que la reine-mere eut, par ordre de ce prince, avec le cardinal de Bourbon & le duc de Guiſe, où furent auſſi admis, comme je le trouve

& par elle, à ſes perſécuteurs avec leſquels elle le raccommoda. Pourvu cependant que cette derniere démarche ne fût point dans ce prince un trait de la plus profonde diſſimulation ; car le coup hardi (10) 1588.

dans le *Vol.* 8906, *Mſs. de la Bibl. Royale*, les ſieurs de Lanſac, de Lénoncourt, Des-Châteillers & Miron, premier médecin de ſa majeſté, qui avoit déja été employé à porter des paroles de part & d'autre le jour des barricades. Ces conférences ſe tinrent à Châlons, à Sarry, maiſon appartenante à l'évêque de Châlons, à Nemours, &c. La ligue y fit des demandes exorbitantes : comme l'abolition totale de la religion prétendue réformée, & la privation d'emploi de tous les officiers calviniſtes, quand même ils abjureroient ; la publication du concile de Trente, l'inquiſition, &c. Et elle obtint enfin preſque tout ce qu'elle demanda, par l'édit du 21 Juillet qui fut donné en conſéquence. *Mém. de la ligue*, *tom.* 1. *Mém. de Nevers*, *tom.* 1. *Matth. tom.* 1, *liv.* 8. *Chronol. Novenn. tom.* 1, & autres.

(10) La mort des deux freres, le duc & le cardinal de Guiſe, que ce prince fit tuer dans ſes appartements, & par ſes gardes, la ſurveille de Noël, à Blois, où ſe tenoient les états. Voyez cette exécution dans les mêmes hiſtoriens, avec le détail des opérations & des brigues qui ſe firent des deux parts, aux états de Blois. Le cardinal de Bourbon fut détenu priſonnier, les autres freres du duc de Guiſe prirent la fuite.

Le duc de Guiſe périt comme avoit fait l'amiral de Coligny. La préſomption les empêcha de voir tous deux le danger dont ils étoient menacés. Le duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés. On dit que la marquiſe de Noirmoûtier, cette même dame qui avoit fait tant de bruit ſous le nom de madame de Sauves, vint exprès paſſer la nuit avec lui, & qu'elle ne put par raiſons ni par prieres l'empêcher d'aller le lendemain au conſeil,

Quelques-uns ont voulu juſtifier cette action d'Henri III, entre autres le cardinal de Joyeuſe, dans un long mémoire qu'il envoya ſur ce ſujet de Rome, où il étoit alors. *Mém. d'état de Villeroy*, *tom.* 2, *p.* 175. Mais les plus judicieux de nos hiſtoriens, &

1588. qu'il fit aux états de Blois, laisse la liberté de croire qu'il ne perdit pas un moment de vue sa vengeance; & si l'on peut porter un jugement sur cette assemblée, il

ceux même qui ont poussé le plus loin les droits de l'autorité royale, l'ont tous détestée. „ Les circonstances odieuses du meurtre „ des Guises, dit pere„ fixe, l'ont fait paroî„ tre horrible, même aux „ yeux des Huguenots, „ qui disoient que cela res„ sembloit fort au massa„ cre de la Saint-Barthele„ mi „. D'un autre côté, on ne sauroit nier qu'il ne restoit que ce seul moyen à Henri III de conserver la couronne dans sa maison, peut-être même sur sa propre tête : car c'est un sentiment dépourvu de toute vraisemblance que celui qu'on trouve dans les mémoires de Villeroy, *tom.* 1, *p.* 25. Que sans cela, ce prince pouvoit se rendre maître des délibérations des états à Blois, & y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut que déplorer les effets de la mauvaise conduite d'un prince, qui se met dans une semblable nécessité. Il va bientôt lui-même assurer par un dernier exemple cette vérité, que qui frappe du couteau, périt par le couteau.

Le duc de Guise étoit cher aux Catholiques, & principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelloient que *Notre Grand*. Il avoit à la joue gauche, au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendoit que plus respectable, parce qu'il l'avoit reçue en combattant contre les Huguenots à la journée de Château - Thierry, d'un coup de pistolet que lui tira un Reître. Il étoit au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur & une dureté insupportables, qu'on assure que ses parents, & jusqu'à ses propres freres, dans la crainte de tomber entre les mains d'un tyran, furent ceux qui firent donner à Henri III dans les états de Blois, les plus surs avis sur ses démarches, & sur ses desseins. Avis qui étoient suspects à ce prince, comme ceux qui étoient donnés au duc de Guise par plusieurs des courtisans, sur la résolution violente du roi, l'étoient à ce duc, parce qu'ils s'imaginoient tous les deux qu'on ne cherchoit par-là qu'à leur faire quitter la partie, & rompre les états de Blois, où cha-

il y a toute apparence que chacun y avoit un objet caché, vers lequel il marchoit par des voies, que la réuſſite découvrit dans les uns & qui ſont demeuré cachées 1588.

eum d'eux s'attendoit bien à trouver ſon compte. Henri III n'eut d'abord deſſein que d'arrêter le duc de Guiſe; mais il y trouva tant de danger, & encore davantage à le garder, qu'il ſe détermina à le faire poignarder. Les deux cadavres furent conſumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une ſalle baſſe du château, & les cendres jettées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet aſſaſſinat, fut ſans contredit le roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part. Il y a toute apparence que tant que le duc de Guiſe eût vécu, tous les chemins au trône lui auroient été fermés. On aſſure même qu'il y avoit alors de grands projets formés entre la France & l'Eſpagne, non ſeulement pour exterminer le parti calviniſte, mais même pour détrôner Eliſabeth, dont la cataſtrophe des barricades, ſuivie de la mort du duc de Guiſe, étoit ſeule capable d'empêcher l'exécution. Le roi de Navarre ne laiſſa pas de plaindre le duc de Guiſe, ſans blâmer Henri III. „ J'avois, dit-il, toujours „ bien prévu & dit, que „ meſſieurs de Guiſe n'étoient pas capables de remuer l'entrepriſe qu'ils „ avoient miſe en leurs „ entendements, & en venir à bout ſans le péril „ de leur vie „. *Cayet, tom.* 1, *fol.* 114. Bien d'autres perſonnes penſoient ſur cela comme Henri IV. „ Maudit ſoit le Lorrain, „ dit Hubert de Vins, „ dans les mémoires de „ Caſtelnau, a-t'il bien ſi „ peu de jugement, qu'il „ puiſſe croire qu'un roi „ à qui il a voulu ôter „ la couronne en diſſimulant, ne diſſimule pas „ envers lui pour lui ôter „ la vie. „ Puiſqu'ils ſont „ ſi près l'un de l'autre, „ dit auſſi madame de Fourbin, ſœur de de Vins, „ nous apprendrons au premier jour que l'un ou „ l'autre aura tué ſon compagnon „.

Les événements tragiques de l'année 1588 ont paru à quelques-uns vérifier la prédiction de Regiomontanus & de quelques autres aſtrologues, que cette année ſeroit l'année climatérique du monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétendue ſcience.

de la part de ceux qui y ſuccombèrent.

1589. La mort de Catherine ayant ſuivi de peu de jours (11) l'aſſaſſinat du duc de Guiſe, Henri III ne s'en trouva pas plus libre de ſuivre le penchant qui le portoit à s'unir au roi de Navarre. La ligue n'étoit pas éteinte avec le duc de Guiſe. Il avoit à calmer le peuple, à regagner les grands, à appaiſer le pape, à contenir l'Eſpagne, à ménager tous les Catholiques, très-diſ-

(11) Dans l'eſprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette princeſſe, il ſuffit apparemment pour mériter le nom de politique, de ſavoir tout ramener à ſoi & ſe maintenir en poſſeſſion de l'autorité. Mais quand on ſonge que cette habileté prétendue, qui ne conſiſta pourtant qu'à employer des moyens lâches, & de mépriſables artifices, réduiſit enfin les choſes au point, que ni elle, ni perſonne ne ſurent plus y apporter remede, on ne balance point à dire que Catherine ne compenſa pas même les défauts infinis qu'elle avoit par la qualité de politique. Auſſi croit-on que les ſuites funeſtes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guiſes, dont elle n'avoit point été participante, les reproches du cardinal de Bourbon, l'horreur de la conjoncture préſente, & peut-être les remords de ſa conſcience, eurent beaucoup de part à ſa mort arrivée le 5 Janvier 1589. On ceſſa d'en parler dès qu'elle fut morte. *De Thou, liv.* 94. Le dernier conſeil qu'elle donna à ſon fils, fut de ceſſer la perſécution contre les Calviniſtes, & d'établir en France une entiere liberté ſur la religion. *Chron. Novenn. tom.* 1, *fol.* 132. On doit tenir Brantôme pour très-ſuſpect dans tout ce que ſa prévention lui fait dire à l'avantage de cette reine. *Tom.* 7 *de ſes mém. p.* 31 *& ſuiv.* Varillas n'eſt pas plus croyable, lorſqu'il dit qu'elle mourut du regret que lui cauſa la mort du duc qu'elle aimoit beaucoup. Siri la loue en étranger mal inſtruit des affaires de notre cour en ce temps-là, comme n'étant venu en France que long-temps après la mort de cette reine. *Mém. recond di Vittorio Siri, vol.* 1, *pag.* 26

posés à prendre ombrage de sa religion après cette exécution. Henri suivant le caractere des gens foibles, se grossit encore tous ces objets. Il espéra de ramener tout par la douceur. Il exposa son droit & ses raisons, & fit force déclarations pour se justifier. C'étoit uniquement par les armes qu'il falloit agir contre un parti, que le respect dû à l'autorité royale ne touchoit plus; & au lieu d'accroître l'audace du menu peuple, aussi insolent dans sa puissance que rampant dans l'obéissance, par une modération qui ne pouvoit être imputée qu'à foiblesse, c'étoit à ce prince à se déclarer hautement aggresseur & à chercher sa vengeance en roi. S'il eût pris ce parti, conjointement avec le roi de Navarre, peut-être ne se seroit-il pas vu enlever Orléans, avec une infinité d'autres (12) places & réduit enfin aux seules villes de Blois, Beaugency, Amboise, Tours & Saumur. 1589.

Je fus témoin de tous ces événements, ou bien je les appris à Rosny, où je me retirai, comme dans un endroit où j'étois à portée de remarquer tout ce qui se passoit à la cour. Je n'en sortis que quand je jugeai qu'il étoit temps d'aller en instruire le roi de Navarre. Il n'avoit pas été médiocrement embarrassé lui-même pendant tout ce temps-là, à démêler & à renverser les desseins du vicomte de Turenne, qui,

(12) „ C'est une bouffée, disoit Henri III parlant „ de ces villes, qui a jetté par terre un jeu de cartes „.

1589. se mettant en la place du prince de Condé, continuoit pour lui-même tous ses projets, & pour en parler juste, tenoit à l'égard du roi de Navarre la même conduite, que le duc de Guise à l'égard d'Henri III. Il avoit déclaré hautement dans une assemblée des Protestants à la Rochelle, que la France ne pouvoit éviter dans la conjoncture présente de voir démembrer sa monarchie, & il donnoit assez à entendre qu'il ne s'oublieroit pas dans ce démembrement. Le roi de Navarre s'en plaignit dans ces mêmes assemblées, & pour s'attacher encore plus fortement les Réformés, il joignit les actions aux paroles. Il se saisit de
En Poitou. La-Garnache, & prit Niort par escalade, après un sanglant combat. C'est au retour de cette expédition qu'il tomba dangereusement malade (13) à la Mothe-Frêlon.

Je pris mon chemin par Blois, pour tirer mes dernieres conjectures sur la situation où je trouverois la cour. Quoique je prisse toutes les précautions pour n'être
Nicolas d'Angennes. connu de personne, le marquis de Rambouillet me vit passer dans la rue, caché dans mon manteau; me reconnut, & me

(13) Il étoit parti dans le mois de Janvier de Ste. Hermine en bas-Poitou, pour aller secourir La-Garnache, assiégée par le duc de Nevers: du Plessis-Mornay conduisoit sa troupe, & lui marchoit à pied en chassant. Il s'échauffa, & fut saisi d'un mal de côté avec fievre, qui l'obligea de s'arrêter dans la premiere maison qui se rencontra, chez un gentilhomme nommé La-Mothe-Frêlon. Du-Plessis prit sur lui de le faire saigner: ce qui le guérit. *Vie de Du-Plessis-Mornay, liv. 1, pag. 125.*

fit ſuivre, pour ſavoir l'endroit où j'étois deſcendu. M. de Rambouillet étoit un homme droit, qui alloit toujours au bien de l'état ſans aucune conſidération d'intérêt. Il crut devoir ſe ſervir de cette rencontre pour faire un dernier effort ſur l'eſprit du roi, & l'engager enfin à ſe jetter entre les bras du roi de Navarre. Il trouva ce prince dans toutes les diſpoſitions où il le ſouhaitoit, & le roi conſentit d'autant plus volontiers à ſe ſervir de moi en cette occaſion, qu'il ſe ſouvint que je lui avois déja été député à ce ſujet. 1589.

Rambouillet étant venu me chercher par ſon ordre, nous concertâmes enſemble tout ce qu'il y avoit à faire en cette occurrence, après quoi il me préſenta à ſa majeſté, qui me confirma ſon intention de ſa propre bouche. Après toutes les paroles qu'on avoit données au roi de Navarre ſans aucun effet, je crus devoir demander au roi une lettre de créance pour ce prince; il me la refuſa, dans la crainte qu'elle ne tombât entre les mains du (14) nonce Moroſini, ou du duc de Ne-

(14) Jean-François Moroſini, évêque de Breſce. Louis de Gonzague, duc de Nevers, Sixte-Quint venoit de publier contre Henri III une bulle d'excommunication, dont ce prince mettoit tout en œuvre pour ſe faire relever. On a dit que ce pape auſſi propre à gouverner un grand royaume qu'à conduire l'Egliſe, approuvoit ſecretement la juſtice que le roi de France s'étoit faite du duc de Guiſe, mais qu'il ne lui pardonna pas d'y avoir enveloppé un cardinal. Voyez dans *les mém. d'état de Villeroi*, *l.* 2, *p.* 175. Les lettres du cardinal de Joyeuſe, déja citées

1589. vers, auxquels il m'avoua qu'avec toute ſa bonne volonté pour moi, il ne pourroit pas s'empêcher de me livrer, ſi je venois à être découvert dans Blois. Il fallut donc ſe paſſer de lettre. Je demandai enſuite pour la ſûreté du roi de Navarre, lorſqu'il ſe ſeroit avancé au milieu d'un pays plein de ſes ennemis, une ville qui lui donnât un libre paſſage ſur la Loire, ce qui me fut encore refuſé par le même motif. Je ne pouvois attribuer ces refus à aucune mauvaiſe intention de ſa majeſté, mais uniquement à la crainte qu'elle avoit de ces deux hommes, dont elle s'étoit rendue volontairement dépendante. Je ne crus pas pourtant que ſans ce dernier article ſur-tout, le roi de Navarre dût s'avancer juſqu'à Blois avec ſes troupes : mais la difficulté fut en quelque maniere levée par Brigneux, gouverneur de Beaugency, que j'allai voir avant de partir. Cet officier me prévint : après m'avoir dit qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin que le roi tenoit une conduite qui le feroit infailliblement dépouiller de cette place, comme de toutes les autres, il m'offrit de la remettre ou à moi, ou à Rebours, ou à tel autre officier que le roi de Navarre voudroit y mettre; aimant mieux perdre ſa place & ſuivre ce prince ſimple volontaire, que de demeu-

plus haut. Sixte V prédit que la ligue mettroit Henri III dans la néceſſité de rechercher l'aſſiſtance du roi de Navarre & des Huguenots.

rer dans Beaugency, où l'on n'écoutoit pas ſes conſeils. 1589.

Après cette aſſurance, je repaſſai promptement auprès du roi de Navarre. Ce prince m'écouta attentivement. Il ne pouvoit ſe défaire de la défiance que le paſſé lui avoit inſpirée. Il me demanda pluſieurs fois d'un ton inquiet, & en ſe grattant la tête, ſi le roi agiſſoit en cette fois ſincérement. Je l'en aſſurai & j'y joignis le témoignage de Rambouillet. „ Je ne veux „ donc pas, reprit ce prince, prendre „ ſes villes, pendant qu'il traite de bonne „ foi avec moi „. Il venoit de prendre ce jour même Châtelleraud : „ Retour- En Poitou. „ nez, continua-t'il, lui porter mes let- „ tres, car je ne crains ni Moroſini ni „ Nevers „. Il me fit apporter dans le moment même à déjeûner dans ſon cabinet, & je pris la poſte pour Blois.

Le roi qui ne doutoit pas que la réponſe du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé par impatience juſqu'à Montrichard avec toute ſa ſuite. Je trouvai tous les logements de ce petit endroit pris ou marqués ; & comme j'y arrivai fort tard, je crus que j'allois être obligé de paſſer la nuit dans la rue. Heureuſement Maignan me découvrit le logement du marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avoit été deſtiné à un de mes freres alors à Tours. J'allai à minuit trouver le roi, qui m'attendoit dans le galetas du château. Il approuva & ſigna tout juſqu'au paſſage ſur

la Loire, & voulut que je repartiſſe la nuit
1589. même. Le bruit d'un traité entre les deux rois étoit déja répandu dans Châtelleraud lorſque j'y arrivai, & il y étoit ſi paſſionnément deſiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus.

Le roi de Navarre n'y étoit déja plus. Ce prince qui ne comptoit guere que ſur ſon épée, ayant ſu que la ligue étoit
Dans le haut-Poitou. entrée dans Argenton par intelligence, y marcha en diligence, & y arriva ſi à propos, qu'il en délogea les troupes de la ligue, avant qu'elles euſſent reçu le ſecours qui devoit les y maintenir. Il y mit pour gouverneur Beaupré, après que j'eus viſité le château, & fait un état des munitions de la place.

La fatigue de tant de voyages faits ſi précipitamment, fit qu'au retour je fus ſaiſi d'une fievre continue, qui me tint au
Philippe du-Pleſſis-Mornay. lit douze jours entiers. Du-Pleſſis ſut bien ſe prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un traité qu'il n'eut que la peine de dreſſer, & auquel le marquis de Rambouillet (15) avoit eu beaucoup plus de part que lui. Ce traité fut paſſé au Pleſſis-lez-Tours au grand contentement des deux rois. Saumur fut la place de ſûreté dont on convint, & Du-Pleſſis ne manqua pas de s'en faire donner le gouvernement, comme une récom-

(15) Il eſt juſte d'avertir que ces faits ſont rapportés d'une maniere très-différente dans la vie de Du-Pleſſis-Mornay, *l.* 1, *p.* 131. Reſte à ſavoir auquel des deux écrivains on doit ajouter plus de foi.

penſe naturelle de celui à qui on avoit obligation du traité. Ce procédé me parut 1589.
ſi peu régulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre aſſez hautement de lui & du roi de Navarre même, qui favoriſoit un autre du fruit de ma peine. Le comte de Soiſſons qui ne s'accommodoit jamais ni de l'intérêt général, ni de la joie publique, ſe ſervit de cette occaſion pour eſſayer de m'entraîner dans ſes nouveaux deſſeins; & d'un autre côté, mes deux freres me firent les plus fortes inſtances de m'attacher au parti du roi. Je rejettai fort loin cette penſée; & ma fidélité pour mon prince ſe ſoutint dans cette épreuve, qui ne laiſſoit pas d'être ſéduiſante. Lorſque je fais réflexion que l'emploi de gouverneur de Saumur m'auroit obligé d'y faire une continuelle réſidence & m'auroit par conſéquent éloigné de la perſonne du prince pour toujours, je trouve que ce qui me paroiſſoit alors un paſſe-droit, étoit plutôt une faveur dont je devois le remercier.

Il ne reſtoit plus rien à faire aux deux rois, que de s'aboucher, afin de concerter leurs entrepriſes. Pour cela le roi de Navarre prit le chemin du Pleſſis-lez-Tours. Combattu par un reſte de défiance (16) dont il avoit de la peine à ſe

(16) „ Ses vieux capitaines huguenots craignoient, diſoient-ils, „ qu'en un temps où une „ trahiſon étoit ſi néceſſaire à Henri III pour ſe „ retirer du labyrinthe où „ l'action de Blois l'avoit „ jetté, (il avoit été excommunié par Sixte V)

1589. défaire, je me ſouviens qu'il s'arrêta près d'un moulin à deux lieues de ce château, & qu'il voulut encore ſavoir ce que chacun des gentilshommes qui compoſoient ſa ſuite, penſoit ſur la démarche qu'il faiſoit. J'étois de cette troupe, & le ſouvenir de ce que j'appellois une injuſtice me tenoit dans le ſilence. Le roi de Navarre ſe tournant vers moi : „ Vous ne dites „ mot, me dit-il; que vous en ſemble? „ Je lui répondis en peu de mots : que quoique le pas qu'il faiſoit ne fût peut-être pas ſans danger, parce que le roi avoit l'avantage du nombre ſur lui, je croyois que c'étoit ici une de ces occaſions où il falloit donner quelque choſe au hazard, & ſe contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut ſuggérer. Ce prince réfléchit encore quelques moments; enſuite ſe tournant vers nous : „ Allons (17), allons, nous dit-il, la ré„ ſolution en eſt priſe, il n'y faut plus „ penſer „.

Le roi s'étoit avancé dans la campagne au-devant du roi de Navarre, & la joie d'une union ſi deſirée y avoit auſſi attiré

„ il ne voulût acheter ſon „ abſolution au prix de la „ vie du roi de Navarre „. *Peref. ibid.* Ce prince avoit ſouvent dit lui-même, à ce que rapporte DeThou, que jamais il ne lui arriveroit d'entrer dans le cabinet du roi, qu'au milieu de deux armées rangées en haie.

(17) Il écrivit en ces termes à Du-Pleſſis-Mornay : „ Monſieur Du-Pleſſis, la „ glace eſt rompue, non „ ſans nombre d'avertiſſe„ ments, que ſi j'y allois, „ j'étois mort, j'ai paſſé „ l'eau en me recomman„ dant à Dieu, &c. „

un concours de peuple ſi prodigieux, que les deux rois furent plus d'un demi quart-d'heure à cinquante pas l'un de l'autre ſans pouvoir s'approcher. Ils s'embraſſerent avec une ſatisfaction égale (18) & prirent enſemble le chemin de Tours, où le roi de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit; il s'en retourna à ſon quartier à Maillé. Pour moi je demeurai à Tours, où je fus retenu par le grand nombre de mes parents & de mes amis que j'y trouvai, & je pris un logement dans le fauxbourg Saint-Symphorien. 1589.

Le duc de Mayenne armé pour venger la mort du duc de Guiſe & pour ſoutenir l'intérêt de la ligue, n'avoit pas deſſein de nous y laiſſer tranquilles. Il marcha vers cette ville avec toute ſon armée. Le roi qui étoit allé ſe promener à Marmoûtier ſans armes & ſuivi ſeulement de vingt chevaux, manqua de bien peu à être pris, & fut obligé de regagner Tours avec précipitation. Les fauxbourgs n'ayant pour tout retranchement que de méchantes barricades conſtruites à la hâte par ſix ou ſept régiments royaliſtes qui les défendoient, je quittai le fauxbourg Saint-Symphorien & fis tranſporter tout mon équipage dans la ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les officiers, mais

Abbaye proche Tours.

(18) Au Pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours: „ courage, monſeigneur dit Henri IV à „ Henri III, deux Henris „ valent mieux qu'un Carolus „. *Matthieu, tom. 1, p. 752.* Le duc de Mayenne s'appelloit Charles.

elle ne tarda pas à être juſtifiée. Le duc
1589. de Mayenne attaqua le fauxbourg. On l'arrêta quelques moments à la faveur de cinq ou ſix maiſons ſur le haut de la colline, où l'on s'étoit poſté; il fallut bientôt les abandonner, pour ſe retrancher derriere les barricades : comme on s'attendoit à les voir bientôt inſultées, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le roi à la porte de la ville, qui m'y fit rentrer, en me diſant qu'inutilement on s'opiniâtreroit à défendre les fauxbourgs. En effet les barricades ne tinrent pas devant le canon des ennemis. Elles furent forcées tout d'abord, & comme on n'y étoit point ſoutenu par un foſſé, la retraite dans la ville ſe fit ſi à découvert, & avec tant de confuſion, que je me ſuis toujours étonné que les ennemis n'aient pas tué ou pris tout ce qu'il y avoit de ſoldats dans les fauxbourgs, & même qu'ils ne ſoient pas entrés avec eux dans la ville. Deux pieces de canon leur ſuffiſoient pour cela. J'apperçus toute cette déroute du couvent des Jacobins, qui donne ſur les murailles de la ville; & craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes freres à la porte par où tout le monde entroit ſi confuſément; à la faveur de quelques petits retranchements que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger; avec un peu de temps & d'ordre tout entra, & l'on ne ſongea plus qu'à terraſſer la porte; & à y faire bonne garde.

Perſonne ne doutant plus que la ville ne fût aſſiégée en forme, je me joignis avec Châtillon & quelques autres, nous allâmes prier le roi de nous confier la défenſe de quelque poſte important. Il nous donna les (19) Iſles, où nous fîmes travailler ſans interruption depuis ce moment juſqu'au lendemain matin, que le roi vint lui-même viſiter notre ouvrage, & en m'adreſſant la parole, donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile. A la premiere nouvelle de ce qui ſe paſſoit, le roi de Navarre accourut avec ſes troupes, & parut devant la ville au bout de trois heures. Le duc de Mayenne ne l'attendit pas; il ſe retira après avoir fait le dégât dans les fauxbourgs, & aux environs. Un ſervice de cette importance donna de grandes eſpérances de l'alliance des deux princes, & fit regarder à ceux de Tours le roi de Navarre (20) comme leur libérateur. 1586.

Les deux rois paſſerent huit ou dix jours enſemble, après quoi on ſe ſépara pour l'expédition qui avoit été projettée ſur la ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le roi de Navarre me commanda avec trois cents chevaux, & pareil nombre d'arquebuſiers qu'on fit auſſi monter à

(19) Liſez l'Iſle. Ce quartier qui n'eſt habité que par des bateliers & par la plus vile populace, eſt de grande conſéquence pour la défenſe de Tours.

(20) Henri IV loua hautement la conduite d'Henri III, qui montra beaucoup de valeur en cette occaſion. *Mém. de Nevers*, *tom.* 2, *p.* 589.

cheval pour contenir Chartres, dont on
1589. découvrit que Maintenon travailloit sourdement à s'emparer au nom de la ligue.
Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon. Je fis provision d'échelles, de pétards & autres instruments, & nous vinmes d'une traite à Bonneval, sans avoir rien mangé
Bourg sur les confins du Perche. de tout le jour. Quelques prisonniers que nous fîmes sur un détachement de vingt-cinq maîtres, nous apprirent qu'il y avoit en campagne un parti de quatre cents chevaux ennemis, ayant à leur tête Brosse (21), Saveuse, & que (22) Reclainville qui conduisoit les vingt-cinq maîtres, nous avoit pris pour la troupe de cent ou cent
N... de Montgommery de Lorge. vingt chevaux, avec laquelle Lorge venoit de surprendre Châteaudun : ce qui nous fit juger que ce parti de quatre cents chevaux chercheroit à nous joindre, & nous avions la même envie de notre côté. Nous laissâmes nos arquebusiers suivre doucement le chemin de Chartres, & prenant par les côteaux pour pouvoir atteindre l'escadron ennemi, nous nous rencontrâmes au haut d'une colline, que chaque troupe avoit montée de son côté, de maniere que nous ne pûmes nous voir que lorsque nous fûmes à deux cents pas les uns des autres.

Le 18 Mai. On en vint aux mains sans délibérer, & ce fut avec tant de furie, que dans le

(21) Charles de Saveuse, & Anne de Brosse, son frere, de la maison de Tiercelin.

(22) Louis d'Alonville, sieur de Reclainville, ou l'Arclainville, commandant dans Chartres pour le duc de Mayenne.

premier instant quarante des nôtres furent renversés par terre. J'étois de ce nombre avec MM. de (23) Châtillon, de Mouy, Montbazon, d'Avantigni & de Pressaigni. Heureusement je n'étois point blessé; mon cheval qui n'avoit que la mâchoire fracassée d'un coup de lance, se releva, & je me trouvai dessus. Peut-être n'y a-t'il jamais eu une action, dans ce genre de combat, plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtriere. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis se ralliant aussi-tôt qu'ils avoient été enfoncés. J'y eus deux épées cassées, & j'eus recours à deux grands pistolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouverent aucunes armes qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laisserent enfin le champ de bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cents des leurs. 1589.

Nous n'étions guere en état de goûter le fruit de notre victoire, à cause des blessures & de l'épuisement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous desirions, lorsqu'il survint une pluie violente, qui se mêlant avec notre sueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à-cru; & pour comble de disgrace, nous apprîmes que nous étions suivis de près par le duc de Mayenne. Le conseil ayant

(23) François de Châtillon, fils de l'Amiral, chef de la troupe. Isaac Vandré de Mouy. Louis de Rohan, duc de Montbazon.

1589. été assemblé dans cette accablante situation, il fut résolu que malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency. Nous y arrivâmes tellement excédés de lassitude & de soif, que les forces me manquant, je ne pus faire autre chose que de me laisser tomber sur un lit, où il fut impossible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce combat s'étant répandu, le roi de Navarre vint nous visiter à Beaugency & loua infiniment notre action. On lui amena Saveuse, qui étoit du nombre des prisonniers. Ce prince également porté à caresser les braves gens, & à plaindre les malheureux, chercha à le consoler par toutes sortes de louanges & de bons traitements. Mais Saveuse ayant su qu'un grand nombre de ses parents & presque tous ses amis avoient péri dans le combat, cette douleur jointe à la honte d'avoir été vaincu, & aux blessures considérables qu'il avoit reçues, le jetta dans un tel désespoir qu'il devint furieux. Il mourut dans l'ardeur d'une fievre frénétique, sans vouloir souffrir qu'on mît le moindre appareil sur ses plaies. Le roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le passé.

J'étois prêt à en partir, lorsque je vis arriver un courier, qui m'apprit que mon épouse étoit malade à l'extrêmité. Je volai à Rosny, avec d'Orthoman, premier médecin

Nicolas d'Orthoman.

médecin du roi de Navarre, à qui ce prince ordonna de m'accompagner. Tout tenoit pour la ligue en ce canton; & un de mes (24) freres qui s'étoit emparé de ma maiſon, celle-là même où mon épouſe étoit malade, eut la cruauté de lever le pont & de m'en refuſer l'entrée. Je me ſentis pénétré juſqu'au fond du cœur d'un ſentiment ſi dénaturé; & je jurai d'entrer ou de périr. Je me diſpoſois en effet à forcer ma propre maiſon, & l'échelle étoit déja appliquée contre le mur, lorſque mon frere, qui ne s'attendoit peut-être pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte. 1589. natif d'Armhem.

La ſeule conſolation que j'eus, fut de voir encore mon épouſe vivante, & de recevoir ſes derniers embraſſements. Tous les remedes furent inutiles; elle expira au bout de quatre jours. J'avoue que la perte d'une épouſe ſi chere, & dont la vie avoit été ſi cruellement traverſée, ferma mon cœur à tout autre ſentiment pendant un mois entier. J'écoutois avec inſenſibilité les progrès des armes des deux rois, qui en tout autre temps m'auroient enflammé d'un deſir violent d'y prendre quelque part: car c'eſt pendant ce temps-là que ſe firent les ſieges de Gergeau, Pluvriers, Eſtampes Chartres (25), Poiſſi, Pontoiſe, l'Iſle-Adam, Beaumont & Creil. Il n'y avoit point de bicoque qui ne ſe fit

(24) C'eſt ſans doute l'aîné qui ſe faiſoit appeller le baron de Roſny.

(25) Villes aux environs de Paris dans l'Iſle de France, la Beauce & l'Orléanois. Voyez ce détail dans les hiſtoriens.

1589. honneur d'arrêter ſon roi; il ne trouvoit par-tout que révolte & déſobéiſſance. Il comprit alors quel bien c'étoit pour lui, que le ſecours du roi de Navarre. Pour ce prince, il prodiguoit ſa vie comme s'il en eût été las. On étoit ſûr de le voir à la tête des ſoldats, par-tout où il y avoit du danger. Dans un de ces combats fréquents qu'il eut à ſoutenir, au moment que pour ſe repoſer il s'appuyoit ſur Charbonniere, un coup de feu ôta la vie à ce meſtre-de-camp.

Gabriël Prévôt.

Je me réveillai comme d'un profond ſommeil, lorſque j'entendis dire (26) que les deux rois tenoient Paris aſſiégé. Je m'arrachai d'un lieu où tout me rappelloit à ma douleur, & je courus rejoindre l'armée. Il me ſembloit que je ſoulageois l'amertume dont je ſentois que mon cœur étoit encore plein, en m'expoſant témérairement dans toutes les eſcarmouches; & elles étoient alors plus fréquentes que jamais, ſur-tout dans cette plaine, qu'on appelle le Pré aux Clercs. Le roi de Navarre s'en apperçut, & remarquant que Maignan mon écuyer, qu'il avertit pluſieurs fois de venir me retirer du danger, n'oſoit le faire, il le chargea ſimplement de me dire qu'il vouloit que je vinſſe lui parler.

(26) S'il faut en croire Matthieu, *tom.* 2, *p.* 3, ces deux rois n'étoient pas fort contents l'un de l'autre. Henri III ne pouvoit cacher ſa jalouſie contre Henri IV, qui bien loin de ſonger à regner, n'attendoit pour ſe retirer que le moment où il auroit rétabli le roi ſur ſon trône.

Il avoit à peine proféré les premieres paroles, qu'il fut interrompu par l'arrivée d'un gentilhomme, qui s'approcha de ſon oreille, lui dit un mot, & le quitta auſſi-tôt. Le roi de Navarre frappé de ce qu'il venoit d'entendre, me rappella dans le moment, & m'apprit que le roi venoit d'être dangereuſement bleſſé d'un (27) 1589.

(27) Par Jacques Clément, moine Jacobin, natif de Sorbonne, village en Bourgogne. Il fut introduit par la Gueſle, procureur général, dans la chambre du roi, comme ayant à lui rendre une lettre de grande conſéquence. Dans le moment où ce prince, qui careſſoit volontiers les moines, ſe relevoit de deſſus ſa chaiſe percée, ſur laquelle il étoit, ayant déja lu une partie de la lettre, l'aſſaſſin le frappa dans le ventre, & y laiſſa le couteau, que le roi retira, & en donna un coup dans le front du Jacobin, qui fut tué dans le moment par la Gueſle d'un coup d'épée. Son corps fut brûlé, & les cendres jettées dans la Seine. Les hiſtoriens n'ont pas oublié de remarquer comme une choſe dont on ne doutoit point alors, que Henri III fut tué dans la même maiſon, & s'il faut les en croire, dans la même chambre, dans la même place, & dans le même mois, où dix-ſept ans auparavant ce prince avoit aſſiſté au conſeil, dans lequel fut réſolu le maſſacre de la Saint-Barthelemi; & il ſemble que M. Bayle y ait ajouté foi; mais aujourd'hui la fauſſeté de cette anecdote eſt démontrée, cette maiſon n'étant pas encore bâtie du temps de la Saint-Barthelemi. Henri III mourut la nuit du deux au trois Août, âgé de trente-huit ans. „ Jacques Clément étant „ déja à Saint-Cloud: quelques perſonnes qui ſe „ défioient de lui l'épierent pendant la nuit. Ils le „ trouverent dormant d'un „ profond ſommeil, ſon „ bréviaire auprès de lui, „ ouvert à l'article de Judith... Il jeûna, ſe confeſſa, & communia, „ avant de partir pour aller aſſaſſiner le roi... Il „ fut loué à Rome dans la „ chaire où l'on auroit dû „ prononcer l'oraiſon funebre de Henri III. On „ mit ſon portrait à Paris „ ſur les autels avec l'Euchariſtie. Le cardinal de

coup de couteau. Il avoit autour de lui
1589. vingt-cinq gentilshommes, avec lesquels il prit à toute bride le chemin de Saint-Cloud, où étoit le quartier du roi. Il trouva en entrant dans l'appartement de ce prince, qu'il venoit de rendre sans douleur ni sang, le lavement qu'on lui

„ Retz rapporte que le jour „ des barricades, sous la „ minorité de Louis XIV „ il vit un Hausse-col, sur „ lequel étoit gravé ce „ moine, avec ces mots: „ Saint-Jacques Clément „ *Notes sur la Henriade.* „ Le „ roi de Navarre, dit Victor Cayet, *Chronol. Nov. T. 1, fol.* 223, s'étant mis „ à genoux les yeux pleins „ de chaudes larmes, & le „ cœur de gros sanglots, „ ne lui put dire un seul „ mot, & ayant pris les „ mains du roi les baisa. „ Sa majesté voyant qu'il „ ne lui pouvoit rien répondre à cause de ses „ larmes, l'embrassa par la „ tête, & l'ayant baisé lui „ donna sa bénédiction... „ Le couteau étoit empoisonné, sans quoi il ne seroit pas mort, la blessure „ n'étant pas profonde, & „ n'ayant pas offensé les „ intestins. *fol.* 217. Bourgoin, prieur des Jacobins, fut tiré à quatre „ chevaux. On ne put arracher de lui que ces paroles : *Nous avons bien „ fait ce que nous avons pu, „ & non pas ce que nous „ avons voulu.* Ce qui a fait „ croire que Henri IV devoit aussi être assassiné en „ même temps. Le sieur „ de Rougemont fut arrêté „ comme accusé d'avoir „ voulu faire le coup „. *f.* 228. Il mourut dans des sentiments tout-à-fait chrétiens : „ il pardonna à ses „ ennemis, & même à Clément, dit l'Historien „ Matthieu, &c. „ Voyez plus en détail sa mort dans les historiens. Son caractere se connoît assez par tout ce qui en a été dit dans ces mémoires. Il fut nommé au baptême Édouard-Alexandre, par Édouard VI roi d'Angleterre, & par Antoine roi de Navarre; mais Catherine lui fit prendre dans la suite le nom de son pere.

On a dit que dix-sept ou dix-huit personnes, qui avoient ramassé des cendres de Clément dispersées par le vent, s'étant mises dans un bateau avec ces cendres, le bateau fut englouti dans la Seine avec toute sa charge.

avoit fait prendre. Il s'approcha du lit de ſa majeſté avec toute l'inquiétude que peut cauſer l'amitié la plus vive. Le bleſſé le raſſura de ſa propre bouche, en lui diſant qu'il croyoit que ſa bleſſure n'auroit aucune ſuite fâcheuſe, & que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de ſon affection. Le roi de Navarre perdit une partie de ſon appréhenſion, par la maniere dont le malade prononça ces paroles, & ne voyant d'ailleurs aucun ſymptôme mortel, il le laiſſa prendre du repos, ſortit de ſa chambre & retourna à Meudon où étoit ſon quartier. 1589.

Mon appartement étoit au pied de ce château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai pour ſouper, après avoir accompagné le roi de Navarre juſqu'à ce qu'il fût deſcendu de cheval. Je venois de me mettre à table, lorſque je vis entrer Feret ſon ſecretaire, qui me dit : „ Monſieur, „ le roi de Navarre, & peut-être le roi „ de France vous mande dans l'inſtant „. Je treſſaillis à ce diſcours, & ſans m'arrêter je montai au château avec lui. Il me dit pendant le chemin, que d'Orthoman venoit de faire ſavoir au roi de Navarre par un exprès, que s'il vouloit trouver le roi en vie, il n'avoit pas un moment à perdre.

Je montai droit à l'appartement du prince, où pendant qu'on nous ſelloit des chevaux, il me fit l'honneur de me conſulter ſur la conjoncture préſente. Les différentes

réflexions dont mon esprit se remplit en
1589. ce moment, me tinrent quelque temps dans le silence. Le roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus ni la réussite d'une petite négociation, ni le succès d'un combat, ni un petit royaume tel que la Navarre, dont il s'agissoit : c'étoit de la plus belle monarchie de l'Europe. Mais combien d'obstacles à surmonter pour y parvenir? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter? Tous ceux que le roi de Navarre avoit soufferts jusqu'à ce moment, pouvoient en comparaison être comptés pour rien. Comment abattre un parti si puissant & si accrédité qu'il avoit fait trembler un roi affermi sur le trône & l'avoit presque réduit à en descendre? Cette difficulté, déja si grande, se montroit comme insurmontable, quand on y joignoit la réflexion, que la mort du roi alloit détacher de la personne du roi de Navarre la plus grande & la principale partie de ses forces. Il ne pouvoit compter ni sur les princes du sang, ni sur les grands; & telle étoit sa situation, qu'ayant besoin du secours de tout le monde, il ne pouvoit se fier à personne. Je tremblois lorsqu'il me venoit en pensée, que peut-être une nouvelle si surprenante & si imprévue alloit produire une révolution, qui laisseroit le roi de Navarre avec une poignée de fideles serviteurs, à la merci de ses anciens ennemis, & dans un pays où toutes les ressources lui manquoient.

Malgré cela, tout le monde conviendra

qu'il n'y avoit qu'un conſeil unique à donner, & un unique parti à ſuivre pour le roi de Navarre : celui de profiter de l'occaſion, avec toutes les précautions, qui ſont ordinairement ce qui la rend ou bonne ou mauvaiſe. En effet, ſans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de choſes, encore moins prétendre l'aſſujettir à notre précipitation, dans les grandes & pénibles entrepriſes, il ne faut que s'attacher à vaincre les obſtacles l'un après l'autre, & ne point ſe rebuter, parce qu'ils ſont grands & en grand nombre. On ne doit jamais déſeſpérer de ce qui a été poſſible à quelqu'un; & combien de choſes auxquelles on attache l'idée d'impoſſibles, deviendroient faciles à qui ſauroit tirer parti du temps, des occaſions, des fautes d'autrui, des moments heureux, des différentes diſpoſitions & d'une infinité d'autres circonſtances! 1589.

La réponſe que je fis au roi fut ſelon ces maximes, il ne penſoit pas différemment lui-même. Nous convinmes donc qu'au lieu de regagner les provinces éloignées, ce prince reſteroit au milieu de l'armée royale pour y faire valoir ſes droits, & que nous irions de ce pas à Saint-Cloud, mais bien armés, à tout événement, en obſervant pourtant de tenir cachées nos armes extraordinaires, afin de ne pas jetter nous-mêmes la terreur & le ſoupçon. En entrant dans Saint-Cloud, on nous dit que le roi ſe portoit mieux, & on nous fit mettre bas nos épées. Le

1589. roi de Navarre s'avançoit vers le château, & je le ſuivois, lorſque tout d'un coup nous entendîmes un homme s'écrier : „ Ah mon Dieu, nous ſommes perdus „. Le roi de Navarre fit venir cet homme, qui continuoit en diſant : „ Ah ! le roi eſt „ mort : „ & lui fit pluſieurs queſtions, auxquelles il ſatisfit par un récit de la mort du roi trop bien circonſtancié pour que nous en puſſions douter. Henri en fut encore plus aſſuré, lorſqu'après avoir avancé quelques pas il vit la garde écoſſoiſe qui vint ſe jetter à ſes pieds, en lui diſant : „ Ah ! Sire, vous êtes préſente- „ ment notre roi & notre maître : „ Et quelques inſtants après, MM. de (28) Biron, de Bellegarde, d'O, de Château-vieux, de Dampierre & pluſieurs autres firent la même choſe.

Le roi de Navarre ſentit qu'il étoit dans un de ces moments critiques, dont le bon ou le mauvais emploi pouvoit décider de ſon ſort pour tout le reſte de ſa vie. Sans ſe laiſſer éblouir par la vue d'un trône où cet inſtant le plaçoit, ni ſe laiſſer abattre par le découragement, ou par une douleur inutile, il commença à donner tranquillement des ordres, pour tenir tout dans le devoir & prévenir les ſoulevements. Il ſe tourna vers moi, & avec cet

(28) Armand de Gontaut, maréchal de Biron. Roger de Saint Larry de Bellegarde, grand-écuyer de France. François d'O, gouverneur de Paris, & ſurintendant des finances. Joachim de Château-vieux,

cet air de familiarité dont il entretenoit ceux qu'il connoiſſoit lui être affectionnés, il me dit d'aller au quartier du maréchal d'Aumont (29), d'y ſemer parmi les troupes la nouvelle de la mort du roi, avec tout le ménagement néceſſaire pour ſe les attacher davantage; de faire parler par ce maréchal aux gardes françoiſes, afin d'engager leurs officiers à venir lui préſenter leurs hommages l'après-midi, & de porter la nobleſſe à faire la même choſe. Le roi ajouta que j'euſſe l'œil ſur mes propres quartiers, pour les contenir dans l'obéiſſance. Il ſongea encore à s'appuyer de toutes les puiſſances étrangeres, ſur les ſecours deſquelles il crut pouvoir compter. Il écrivit ou députa en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, aux Suiſſes, & à la République de Veniſe, pour leur faire part du nouvel événement & pour les inſtruire du droit qu'il lui donnoit à la couronne de France. 1589.

Je lui repréſentai qu'une des choſes qui ſembloit preſſer davantage, étoit de tâcher de s'emparer de Meulan, place d'une très-grande importance en cette occaſion, & dont on connoiſſoit le gouverneur, nommé Saint-Marc, pour être paſſionné ligueur dans le cœur. Je lui expliquai en peu de mots comment l'exécution m'en paroiſſoit aſſez facile, & le roi l'ayant approuvée, j'allai à Meulan demander à conférer avec Saint-Marc, ſur des choſes Dans l'iſle de France.

(29) Jean, duc d'Aumont, maréchal de France.

1589. que je disois être de grande conséquence pour lui. Il sortit, & tandis que je l'amusois d'une feinte confidence, le maréchal d'Aumont se présenta avec des troupes pour passer sur le pont; & profitant d'un premier moment de surprise pour se faire passage jusques dans le château, il s'en rendit le maître, & nous en chassâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le roi m'offrit ce gouvernement, que plusieurs considérations m'empêcherent d'accepter. Une partie de ce que le roi avoit appréhendé étoit arrivé. Il avoit été impossible d'arrêter auprès de lui ni le duc d'Epernon (30), ni quantité d'autres Ca-

(30) L'auteur de sa vie donne de si mauvaises raisons de cette retraite, qu'on voit bien que rien ne peut le disculper. Il parut en cette occasion qu'outre le parti Protestant, on en pouvoit encore compter trois différents parmi les seuls Catholiques, le premier de ceux qui abandonnerent Henri IV après la mort d'Henri III. Le second de ceux qui n'ayant pu obtenir de ce prince qu'il déclarât dans le moment même qu'il embrassoit la Religion Catholique, resterent auprès de lui, mais sans affection ni véritable attachement. Le nombre en étoit très-grand. Les principaux étoient les ducs de Longueville & de Nevers, d'O, qui avoit porté la parole au nom de tous, & une infinité d'autres. Et le troisieme de ceux qui parlerent hautement de servir le roi, dit d'Aubigné, sans si & sans car. Ceux-là étoient en fort petit nombre, les maréchaux d'Aumont & de Biron, Givri, &c. Henri IV fut extrêmement embarrassé de cette brusque proposition que lui firent les Catholiques, & de la déclaration qu'ils y joignirent qu'ils alloient se retirer, s'il ne leur donnoit cette satisfaction. Il leur répondit avec fermeté qu'il ne lui seroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la seule contrainte : & il leur demanda six mois pour y penser. Voyez à ce sujet les historiens, & sur-tout

tholiques mal intentionnés, ſur-tout ceux qui doivent leur fortune au feu roi. Leur déſertion le réduiſoit preſqu'aux ſeules troupes qu'il avoit amenées, & le mettoit dans l'impuiſſance de continuer le ſiege de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les puiſſances étrangeres, ou ne lui rendoient que de belles paroles, ou ne lui offroient que des ſecours qui n'apportoient pas un remede à des maux actuels. Il alloit donc être obligé de ſe retirer vers le centre du royaume, & il avoit déja répandu parmi les gens de guerre, ſans pourtant leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage qu'il étoit ſur le point de faire à Tours. Cette retraite n'importoit pas moins à la conſervation de ſa perſonne, qu'à l'état de ſes affaires. Mille dangers le menaçoient aux environs d'une ville, où le roi ſon prédéceſſeur, tout catholique qu'il étoit, & ayant ſous ſes ordres une armée puiſſante, n'avoit pu éviter une fin tragique. On y prenoit en ce moment les dernieres réſolutions pour ſe défaire de ce prince, & il y a de quoi frémir, lorſqu'on ſonge que ces conſeils cruels ſe tenoient au milieu même de ſon armée, & que ſes aſſaſſins étoient peut-être à ſes côtés. Dans une conjoncture ſi embarraſ- 1589.

d'Aubigné, tom. 3, liv. 2, chap. 23. Les ſervices que le maréchal de Biron rendit en cette occaſion à Henri IV furent ſi importants, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait roi; & on ajoute que ce maréchal le reprocha un jour à Henri IV en ſe ſervant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantôme, tom. 3, p. 356.*

1589. sante, on ne pouvoit mettre dans Meulan qu'un homme qui eût actuellement un régiment prêt, avec lequel il pût défendre une place, dont la ligue, devenue insolente par la mort du roi, dévoroit la conquête. Je n'en avois point, ni assez de temps pour en composer un. Ce gouvernement fut donné à Bellengreville (31).

Beauvoisis. En se retirant le roi prit Clermont & quelques autres petites places. Le peu de monde qu'il avoit avec lui l'empêcha de faire des entreprises plus considérables, & cette même raison me fit aussi manquer

Ville de Normandie. Louviers, sur laquelle j'avois un dessein, qui suivant toutes les apparences auroit réussi. Je l'expliquai au roi en lui demandant des forces pour l'exécuter. Il ne put me donner que la compagnie de ses chevaux-légers que conduisoit d'Arambure, ce qui n'étoit pas suffisant; mais il m'assura que je serois joint à Louviers par un régiment de douze cents hommes, qui étoit alors à Nogent, & il écrivit à ce sujet à Couronneau, colonel de ce régiment.

Je vins dans cette espérance devant Louviers, où j'attendis inutilement le secours qui m'avoit été promis. La riviere d'Eure qui coule dans les fossés de Louviers ayant été détournée, laissoit à sec un grand aqueduc qui porte l'eau dans la ville. Je l'avois remarqué, & c'est par cet endroit que je comptois y entrer; mais comme

(31) Joachim de Berengueville, mieux que Bellengreville.

il n'étoit pas vraiſemblable que MM. d'Aumale (32), de la Londe, de Fontaine-Martel, de Madavy, de Contenant, & pluſieurs autres officiers de la ligue, dont cette ville étoit pleine, ſe rendroient ou ſe laiſſeroient prendre ſans coup férir, je crus qu'il y auroit de la témérité à entreprendre de les y forcer avec une poignée de monde. Je me contentai donc pour la juſtification de ce que j'avois avancé, de faire entrer pluſieurs perſonnes dans cet aqueduc, dont il ne s'agiſſoit que d'élargir l'entrée en faiſant ſauter avec le pétard la grille qui le fermoit; ils pénétrerent juſques dans la ville, & en reſſortirent à pluſieurs repriſes ſans être apperçus; ce qui les convainquit que l'entrepriſe ne manquoit que faute de monde. 1589.

Je retournai par Pont-de-l'Arche trouver le roi à Ecouy, d'où il eſpéroit paſſer inceſſamment en Touraine; mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que ſur leurs offres il réſolut de faire le ſiege important de Rouen. Pendant qu'on faiſoit les préparatifs pour cette expédition, nous prîmes Gournay, Neuf-Châtel, la ville d'Eu, le Tréport & Darnetal, où le roi reçut avis que le duc de Mayenne le cherchoit pour le combattre. Je fus commandé avec cinquante chevaux

Dans la haute Normandie.

(32) Charles de Lorraine, duc d'Aumale. N... Bigars de la Londe, maire de la ville de Rouen. François de Fontaine-Martel, gouverneur de Neuf-Châtel. Charles-François de Rouxel de Médavy. Thimoléon de Bauves de Contenant.

1589. pour aller reconnoître l'armée de ce général, que je trouvai aux environs de Mante, & répandue sur mes terres. J'allai me poster dans ma forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai au roi que l'armée de la ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pieds effectifs, & de huit mille chevaux. Le roi qui n'avoit à opposer à une armée si formidable qu'un petit camp volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déja fait sonder le commandeur de (33) Chastes, pour savoir si ce gouverneur seroit d'humeur, en cas d'inconvénient, de le recevoir dans Dieppe, & il avoit eu tout sujet d'être content de sa réponse. Il voulut s'assurer par lui-même des dispositions de ce commandeur & alla conférer avec lui. Il en revint extrêmement satisfait, & voyant qu'il pouvoit compter sur une place de retraite aussi sûre que Dieppe (34), il en craignit moins de tenir la campagne devant l'ennemi, & résolut de lui faire tête jusqu'à la derniere extrémité, il vint se poster devant Arques.

Dans le pays de Caux.

Au bout de la chaussée d'Arques regne un long côteau tournoyant, couvert de bois taillis. Au-dessous est un espace de

(33) Aimar de Chastes, commandeur de Saint-Lazare, gouverneur de Dieppe.

(34) On a dit que dans l'extrêmité où Henri IV se vit réduit sous les murailles de cette ville, il fut sur le point de se retirer en Angleterre, & que ce fut le maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conseillant de tenir bon à Arques. Il disoit avant la journée d'Arques, qu'il étoit, roi sans royaume, mari sans femme, & guerrier sans argent.

terre labourable au milieu duquel paſſe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux haies épaiſſes. Plus bas encore à main gauche, au-deſſous de ce terrein labouré, eſt une eſpece de grand marais ou terre fangeuſe. Un village nommé Martingliſe borne le côteau environ à une demi-lieue de la chauſſée. C'eſt dans ce village & aux environs qu'étoit campée l'armée entiere du duc de Mayenne. 1589. Ou Martin-Egliſe.

Le roi vit bien qu'on pouvoit le taxer de témérité, d'entreprendre de réſiſter à une armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guere plus de trois mille. Mais outre que difficilement il eût pu trouver un endroit plus favorable à ſon petit nombre, & qu'il ne laiſſoit pas d'y avoir du danger à reculer, il crut que la foibleſſe de ſon parti demandoit dans ces commencements un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque maniere compenſer le nombre. Il fit couper de profondes tranchées, le bas de la chauſſée, & le deſſus auſſi bien que le deſſous du grand chemin. Il poſta douze cents Suiſſes ſur les côtés de ce chemin. Il mit ſix cents lanſquenets pour défendre les tranchées ſupérieures, & en plaça mille ou douze cents autres dans une chapelle qui ſe trouvoit dans le milieu des tranchées inférieures & ſupérieures. C'étoit tout ce qu'il avoit d'infanterie. Il partagea ſa cavalerie, qui ne montoit en tout qu'à ſix cents hommes, en deux parties éga-

1589. les. Il en prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le bois & le chemin, & fit descendre l'autre séparée par pelotons, entre le chemin & le marais, pour en remplir en quelque sorte l'intervalle. Il ne se coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les ennemis ne se rendissent maîtres de la chaussée : il y fit la garde lui-même. Le matin il se fit apporter de quoi manger dans une fosse, où il appella ses principaux officiers pour déjeûner avec lui. Il comptoit avoir peut-être après cela quelques moments pour se reposer, lorsque les gardes vinrent lui annoncer que l'armée de la ligue marchoit à lui en ordre de bataille.

A cette nouvelle, il fit avancer dans le bois le vicomte de Chartres, Palcheux, Brasseuse, Avantigny & trois ou quatre autres, pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent presqu'aussi-tôt, ramenant le comte de (35) Belin, qu'ils avoient pris. Le roi alla à sa rencontre, & l'embrassa en souriant. Celui-ci qui cherchoit par-tout des yeux une armée, & qui ne voyoit presque personne, ne lui répondoit qu'en marquant sa surprise de voir si peu de soldats autour du roi. „ Vous ne „ les voyez pas tous, lui dit le roi avec „ la même gaieté ; car vous n'y com„ ptez pas Dieu & le bon droit qui m'as„ sistent „. Tout accoutumé que j'étois

(35) François de Faudoas d'Averton de Serillac, comte de Belin, sous-gouverneur de Paris pour le duc de Mayenne.

à voir ce prince, je ne pouvois me lasser d'admirer son visage serein & tranquille, où dans une occasion d'autant plus désespérante, qu'elle laissoit tout le temps de la réflexion, paroissoit à la fois un air de sang froid & d'une sage ardeur, qui sembloit aux soldats avoir quelque chose au-dessus de l'humanité, & leur inspiroit à leur tour toute l'intrépidité de leur chef. 1589.

Le duc de Mayenne fit d'abord attaquer les tranchées supérieures par un escadron de ses lansquenets, qui parurent refuser de se battre, parce qu'ils n'avoient en tête que des lansquenets comme eux: ils feignirent même de se rendre, & les nôtres furent si bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laissèrent avancer & gagner la tranchée, d'où ils chassèrent ensuite les nôtres, & de ce poste avantageux ils nous incommoderent extrêmement. Je perdis bientôt de vue tout ce qui se fit du côté du bois, parce que celui du marais où j'étois avec dix de mes gens, fut attaqué en ce moment par un escadron de huit à neuf cents chevaux. A l'approche de cette troupe si supérieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante chevaux, & nous la repoussâmes jusqu'au tournant du vallon, où ayant rencontré quatre autres escadrons, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas, jusqu'à ce que trouvant à notre tour le comte d'Auvergne (36), qui

(36) Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il en sera parlé dans la suite. C'est sur la relation de ce comte depuis duc d'Angoulême, que le pere Daniel,

1589. amenoit à notre ſecours les autres cent cinquante chevaux, nous remenâmes battant pour la ſeconde fois les eſcadrons ennemis. Ce manege ne pouvoit pas durer long-temps. Trois cents chevaux de l'armée ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier, & nous regagnâmes en déſordre la chapelle, où par bonheur nos gens de pied qui l'occupoient, arrêterent court cette cavalerie, & engagerent un combat, où (37) Sagonne & quelques autres officiers furent tués.

Le duc de Mayenne ayant commandé

nous a donné dans ſon hiſtoire de France, *tom.* 9, une deſcription de ce combat, à laquelle on ne peut rien ajouter. Elle n'eſt que légerement différente de nos mémoires. Voyez auſſi *P. Matthieu*, *tom.* 2, *pag.* 14, *& ſuiv. Cayet*, *tom.* 1, *liv.* 2. *fol.* 263, *& ſuiv. Les mémoires de Nevers*, *tom.* 2, *p.* 597. *La relation du médecin du Cheſne*, *&c.* Ce combat ſe donna le Mercredi 20 Septembre à dix heures du matin, & finit à onze. Il fut précédé de pluſieurs tentatives que fit le duc de Mayenne cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appella les eſcarmouches du Pollet. „ Mon compere, dit Henri IV à Arreguer, colonel „ du régiment de Soleure, „ je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec „ vous. Il rechargea les lanſquenets trois fois, &c. „ *Le-Grain*, *liv.* 5. „ Mon „ pere, dit encore ce prince au colonel Galati, „ gardez-moi ici une pique, car je veux combattre à la tête de votre „ bataillon „. *Matthieu*, *ibid. p.* 14. Après le combat, il écrivit à Crillon en ces termes: „ Pends-toi, „ brave Crillon, nous „ avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas. „ Adieu, brave Crillon, je „ vous aime à tort & à „ travers „.

(37) Jean Babou, comte de Sagonne. Les comtes de Montbazon & de Roſſy (Louis de Rohan, Joſias de la Rochefoucault) y perdirent auſſi la vie.

tout le reſte de ſes lanſquenets pour attaquer la chapelle, nous cédâmes enfin ce poſte, & accablés par le nombre, nous abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, & tout le chemin même. C'étoit là un commencement de déroute. Les ſuites en auroient été à craindre, ſi nous n'euſſions pas rencontré heureuſement le bataillon des Suiſſes, qui ſoutint le choc & nous donna le temps de nous rallier & de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvoit m'arriver perſonnellement rien de plus à propos; mon cheval tomba mort en ce moment de ſes bleſſures, & j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave réſiſtance de nos Suiſſes, les ennemis jugerent à propos de faire prendre à cinq cents chevaux le chemin le long du marais. Ils nous auroient pris en queue, & enveloppés facilement avec les Suiſſes & le reſte des combattants; mais de bonne fortune ces chevaux s'étant trop approchés du marais, ils demeurerent engagés dans la fange, & ceux qui les montoient s'en retirerent avec aſſez de peine, en y laiſſant leurs lances. 1589.

Le combat s'étant encore ſoutenu quelque temps en cet état, c'eſt-à-dire tant que nos forces purent y ſuffire, la laſſitude commença à nous ſurmonter. De notre côté c'étoient toujours les mêmes perſonnes qui agiſſoient; au lieu que nos ennemis ſe renouvelloient & ſe multiplioient à chaque moment. Une grande partie de notre brigade étoit déſarmée &

1589. démontée. Dans cette extrêmité, je fus député de toute la troupe pour aller représenter au roi notre situation, & lui demander du renfort. Je rencontrai ce prince qui passoit dans notre quartier : „ Mon „ ami, me dit-il, je n'ai personne à vous „ envoyer ; mais pour cela il ne faut pas „ perdre courage „. En effet il n'étoit pas lui-même en meilleur état que nous. Il se tourna pourtant vers M. le Grand, & lui dit de me suivre avec tout ce qu'il pourroit ramasser au-dessus du chemin. Je retournai vers les miens, & leur annonçai avec une joie apparente un secours sur lequel je ne comptois guere. Chacun se ranima, & l'on peut dire qu'en ce moment il se fit des coups de valeur incroyables : couverts d'un brouillard fort épais qui nous déroboit nos ennemis, nous ne connoissions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouillard étant venu à se dissiper, les rayons du soleil nous montrerent aux ennemis, & nous firent découvrir toute leur armée, qui venoit pour nous accabler. Elle étoit déja si proche, que personne ne se flatta de pouvoir seulement gagner le bout de la chaussée, qui eût été un dernier retranchement, & ne songea plus qu'à mourir en vendant cherement sa vie.

Roger de Saint-Sarry de Bellegarde.

Notre salut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le canon du château d'Arques étoit devenu inutile par l'épaisseur du brouillard ; dès qu'il put voir l'ennemi, il fit une décharge si juste, & d'un effet si terrible,

quoique nous n'y euſſions que quatre ſeules pieces de canon, que les ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant ſuccédé aſſez rapidement, l'armée ennemie qu'il perçoit toute entiere, ne put ſupporter ce feu, & ſe retira en déſordre ſur le flanc du vallon, derriere lequel ſe perdit quelques moments après toute cette épouvantable multitude, étonnée ſans doute de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite & rebutée par une réſiſtance à laquelle le duc de Mayenne ne s'étoit point attendu. 1589.

Le roi après une action qui le couvroit de gloire, ſe retira à Arques. De-là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les ennemis, & dans des eſcarmouches continuelles, dont je ſupprime le détail, comme n'ayant rien d'aſſez intéreſſant après celui de la journée d'Arques. Cependant le roi ſe trouva expoſé à un péril plus évident, dans l'une de ſes rencontres, où ſe croyant loin des ennemis, & s'exerçant avec nous dans une prairie à une eſpece de jeu militaire, il eſſuya une décharge de deux cents fuſiliers, qui s'étoient mis en embuſcade le ventre à terre en deux haies, à deux cents pas au plus de l'endroit où nous étions. Le Saut de l'Allemand.

Il eſt certain que tout autre que Henri auroit été infailliblement accablé, avant que d'avoir reçu les ſecours qu'on lui préparoit; mais par ſa valeur (38) & ſon ha-

(38) „ Sixte V pronoſtiqua que le Béarnois auroit le deſſus, puiſqu'il n'étoit pas plus long-„ temps au lit que le duc „ de Mayenne étoit à table... Le duc de Mayenne „ étoit extrêmement lent;

1589. bileté à disputer le terrein, il donna le temps à quatre mille Anglois & Ecossois, que lui envoyoit la reine Elisabeth, de passer la mer, & ce renfort fut bientôt suivi d'un plus grand, que lui amenerent MM. le comte de Soissons, Henri d'Orléans, duc de Longueville, d'Aumont & de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe, que par la faute du comte de Soissons, qui s'amusoit à disputer sur le commandement, au lieu de voler au secours du roi.

Mayenne n'osa attendre la jonction de toutes ses troupes; il disparut avec son armée, & le laissa maître de la campagne. Henri ne parla plus alors de tenir la Normandie; il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Il vint passer à Meulan & à Poissy, & me détacha en cet endroit avec M. le duc de (39) Montpensier, pour aller essayer de faire réussir une intelligence qu'il pratiquoit depuis long-temps dans Vernon, ou s'emparer

Ces villes sont sur la Seine

„ s'il n'y va pas d'une autre façon, dit le roi, je „ suis assuré de le battre „ toujours à la campagne „. *Peref. ibid. 2 Part.* Le même pape appliqua à Henri IV après la journée d'Arques, ces paroles : *Super aspidem & basiliscum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem:* Entendant par l'Aspic, le duc de Mayenne; par le Basilic, le duc de Savoie; le roi d'Espagne, par le lion, & lui-même par le Dragon.

(39) Henri de Bourbon-Montpensier, prince du sang, fils unique de François, & de Renée d'Anjou, pour lors âgé de vingt-sept ans. Henri III lui avoit ôté sans aucune raison le gouvernement de Bretagne, pour le donner au duc de Mercœur; il eut bien sujet de s'en repentir,

de cette ville à la faveur de l'épouvante que ſon approche y auroit cauſée. Nous trouvâmes l'un & l'autre ſans apparence. M. de Montpenſier retourna en Normandie, & moi je rejoignis le roi à Villepreux. 1589.

Son deſſein étoit de jetter l'alarme dans Paris, de l'inſulter même, & ſuivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le pont de Sainte-Maixance, par où le duc de Mayenne pouvoit ſecourir cette grande ville; car ce général, alarmé de la marche du roi, s'étoit auſſi approché de Paris par le côté oppoſé, pour ne pas rencontrer le roi. Ce prince donna donc les ordres néceſſaires pour que tous les fauxbourgs fuſſent attaqués en même temps. Celui de Saint-Germain tomba en partage à MM. d'Aumont & de Châtillon, & à moi. Auſſi-tôt que le ſignal eut été donné, nous fondîmes ſur ce fauxbourg, & n'ayant en tête qu'une multitude immenſe à la vérité, mais confuſe & effrayée, nous enveloppâmes deux troupes conſidérables de ſoldats dans l'enclos de la foire Saint-Germain, & là dans un eſpace de moins de deux cents pas, nous en couchâmes ſur la place en un moment plus de quatre cents: je ne tuois qu'à contre-cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous réſiſter, nous paſſâmes plus avant, & vinmes juſqu'à la porte de Neſle. Quinze ou vingt de nous entrerent même dans la ville, &

Sur la riviere d'Oiſe.

1589. vinrent fort près du pont-neuf ; mais voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon, fut un ordre du roi qui leur vint de cesser l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le pont (40) de Sainte-Maixance, s'étoit si mal acquitté de cette fonction, que le duc de Mayenne parut avec toute son armée à la vue de Paris, presqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes.

Le roi jugea que par-là son entreprise devenoit impossible, & que quand même nous nous serions emparés de la ville (ce qui fût infailliblement arrivé, du moins de notre côté) une armée ainsi dispersée dans une ville de l'étendue de Paris, auroit couru risque d'y être accablée ; ayant en même temps à soumettre un peuple innombrable au-dedans, & à se défendre au-dehors contre une armée qui y seroit entrée après nous, ou qui nous y auroit assiégés. C'est ainsi que l'ardeur que ce prince portoit dans les combats, ne l'emportoit jamais au point de l'empêcher de prendre

(40) De Thou marque que ce pont avoit été confié à la garde de Guillaume de Montmorency, sieur de Thoré ; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, *liv.* 97. Cette attaque se fit le jour de la Toussaints, sur un avis que Jacques Corbinelli, gentilhomme Florentin, donna à Henri IV par ces trois mots : *Venez, venez, venez*, écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume : elle manqua faute de canon pour enfoncer les portes. *Matthieu*, *tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 17. *Cayet*, *tom.* 1, *p.* 170.

prendre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait, que d'avoir jetté l'épouvante dans le cœur de cette ville qui osoit le mépriser, & lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des fauxbourgs fut pillée : nos soldats ne sortirent point de celui de St. Germain (41), qu'ils n'eussent enlevé tout ce qu'ils trouverent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus, & tous mes gens y firent un butin très-considérable. 1589.

Deux jours après cette expédition le roi alla se saisir d'Estampes, & reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du royaume, du moins avec une partie de ses troupes, il s'achemina vers Tours & prit en fort peu de temps quantité de petites villes de la Touraine (42), de l'Anjou, du Maine & de la Basse-Nor- Dans la Beauce.

(41) „ Les sieurs de Châtillon & la Noue, dit le „ Grain, *liv.* 5, assaillirent „ les fauxbourgs de Saint-„ Germain, de Bussi & de „ Nesle, qui étoient les „ plus beaux & les plus riches, & où il devoit y „ avoir plus de résistance, „ tant à cause des bonnes „ maisons qui sont au faux-„ bourg Saint-Germain, „ qui vaut autant que la „ deuxieme ville de France, qu'à cause de l'Abbaye Saint-Germain qui „ étoit fortifiée .... Châtillon montra qu'il se „ souvenoit de la journée „ de Saint-Barthelemi, & „ voulut par des matines „ contraires expier le „ meurtre, & appaiser les „ manes de l'amiral son „ pere „

(42) Alençon, le Mans, Châteaubriant, Sablé, Château-Gontier, Mayenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Bayeux, Ponteau-de-Mer, Pont-l'Evêque, Honfleur, le Havre-de-Grace, Domfront, &c. *De Thou, livre* 97 ; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 4, *&c.* Voyez aussi les mémoires de la ligue, & les relations particulieres de ces expéditions, imprimées en ce temps-là.

1590. mandies. Il laiſſa quelques troupes au maréchal de Biron, qui s'empara d'Evreux ſans canon. Je chaſſai les Catholiques de devant Anfreville. Le roi m'avoit donné tout le pays des environs de Mante & de Roſny à conſerver, avec un petit corps de troupes, avec lequel je faillis prendre le duc d'Aumale en paſſant par Roſny; je me joignis enſuite au maréchal de Biron, pour le ſiege d'Evreux. Je ne puis circonſtancier davantage des actions ſi peu conſidérables : il en faut même ſupprimer tout-à-fait la plus grande partie, parce qu'il n'eſt ni poſſible, ni à propos de s'étendre ſur des faits ſi légers.

Je préviens donc le Public, afin qu'il ne s'attende à voir détailler dans ces mémoires que les événements de quelque conſidération, & ceux-là ſeulement dont j'ai été témoin, ou qui ſont arrivés au roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres, ce ne ſera que ceux dont je puis garantir la certitude, par la fidélité des mémoires qui m'en ſont tombés entre les mains : pour tous les autres, c'eſt aſſez de les indiquer, afin que le lecteur puiſſe conſtater de lui-même l'état & les affaires de Henri le Grand dans les différentes années. L'envie de ſoulager ma mémoire me fit au commencement jetter ſur le papier quelques traits qui m'avoient frappé, & en particulier les diſcours que le roi m'avoit tenus, ou que je lui avois entendu tenir, ſoit ſur la guerre, ſoit ſur la politique, où je voyois qu'il y avoit infini-

ment à profiter pour moi. Ce prince qui s'en apperçut, parce que je lui rappellois quelquefois mot pour mot ce qui étoit ſorti de ſa bouche, m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail & de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés; celle qui venoit de mon ſtyle n'étoit qu'une des moindres; mais ſur le commandement réitéré de ſa majeſté, & ſur la promeſſe qu'elle me fit de la corriger de ſa main, je repris & continuai ce travail plus aſſiduement. Voilà ce qui a donné naiſſance à ces mémoires. Je reviens à mon ſujet. 1590.

L'armée de la ligue s'attacha de ſon côté à Pontoiſe, qu'elle prit: après quoi elle alla mettre le ſiege devant Meulan. Comme je jugeai cette place d'un extrême importance pour le roi, je cherchai tous les moyens d'y faire tenir de la poudre (43), & d'y faire entrer quelqu'un de confiance, qui exhortât les aſſiégés à tenir bon juſqu'à l'arrivée d'un prochain ſecours: ce que j'exécutai, en y faiſant paſſer un homme à la nage. J'envoyai en même temps avertir le roi de ce qui ſe paſſoit, & lui demander du ſecours. Sur mes inſtances redoublées, ce prince ſe détermina à y venir lui-même; mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits, où ſa préſence n'étoit pas moins néceſſaire. „ Par votre importuni- Dans l'Iſle de France.

(43) Le duc de Sully eſt nommé avec diſtinction dans le détail de ce ſiege, par *M. de Thou, liv.* 98, *& P. Matth. tom.* 2, *p.* 22.

1590. „ té, je m'achemine au ſecours de Meu-
„ lan; c'eſt ainſi qu'il m'en écrivit : s'il
„ m'en arrive inconvénient, je vous le
„ reprocherai à jamais „. Il étoit, ce me ſemble, aſſez difficile qu'il ne lui en arrivât pas; ce prince ayant laiſſé toute ſon infanterie devant Honfleur, & n'amenant avec lui qu'un eſcadron ſi modique, qu'il ne pouvoit pas le ſoutenir contre une armée entiere qui preſſoit Meulan, & qui lui tomberoit ſur les bras, ſi-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit ſi mal accompagné.

C'eſt ce que je pris la liberté de lui repréſenter. Effectivement il ne fut pas plutôt parti de Verneuil pour gagner Ivry, qu'étant allé à la découverte je vis que l'armée entiere de la ligue, ſans doute inſtruite de ſa marche, venoit droit à lui. Il fut obligé de tourner bride, & de regagner Verneuil : il n'étoit pas ordinaire à ce prince de reculer devant ſes ennemis; auſſi ne le fit-il pas ſans beaucoup de dépit. Il m'accuſa dans ce premier mouvement de colere, de l'avoir expoſé à cet affront, & de m'être moins ſoucié de ſa réputation, que du ſoin de préſerver mes terres du pillage, en l'y appellant. Il m'étoit facile de me juſtifier, & ce prince qui comprit l'importance d'une place telle que Meulan, donna ordre à ſon armée de venir le joindre, ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les ennemis voyant l'armée en marche, commencerent à retirer leur canon en-deçà de la riviere, & ſans lever

Dans le Perche.

Sur la riviere d'Eure, évêché d'Evreux.

enérgiement le siege, ils en abandonnerent le soin pour veiller à n'être pas surpris. 1590.

Après que j'eus fait ce rapport au roi, ce prince jugea à propos de précipiter sa marche pour éviter tout inconvénient qui eût pu lui faire perdre Meulan, & il me donna les coureurs de son armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquiéter toujours les assiégeants. Il vint peu après & entra dans le fort, où voulant observer l'armée ennemie, il (44) monta avec quelques-uns de nous dans le clocher. Les assiégeants ayant pointé en ce moment une batterie contre ce clocher, ils en ruinerent si bien le degré, que lui & nous, nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde & d'un bâton passé entre nos jambes. Le roi fit dresser en cet endroit quatre pieces de canon, pour leur rendre la pareille, & ce fut encore contre mon sentiment, parce que je prévoyois que les ennemis les auroient bientôt démontées: ce qui arriva effectivement avant qu'on eût pu en tirer le moindre service; & les assiégeants y firent de plus un si grand feu tout le jour, qu'il fallut attendre que la nuit fût venue pour retirer ces quatre pieces. Les ennemis, qui avoient mis la riviere entre le roi & eux, firent encore un effort terrible sur le pont qui est par-delà; mais aussi ce fut le dernier, le roi

(44) „ Comme Henri IV montoit au clocher de „ Saint-Nicaise, un boulet de canon lui passa entre „ les jambes „. *Matthieu, ibid.* 24.

1590. étant venu ſe poſter aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés & décamperent tout-à-fait.

Chriſtophe d'Alegre, gouverneur de Giſors.

Le marquis d'Alegre réuſſit mieux à ſe ſaiſir de Rouen pour la ligue. J'en reçus la nouvelle de Roſny. Le roi qui auroit tout tenté pour empêcher cette priſe, ſe mit incontinent en marche vers Rouen; mais il apprit en arrivant à Gaillon, que le mal étoit ſans remede; en échange il alla aſſiéger Dreux, après m'avoir mis en garniſon dans Paſſy. Le duc de Mayenne qui venoit d'être renforcé de toute l'armée des Eſpagnols, paſſa la riviere, & ſe répandit aux environs de Mante & de Roſny, réſolu de faire lever ce ſiege.

Dans l'évêché d'Evreux.

L'avant-garde de cette armée, que conduiſoit un de mes parents, & qui portoit mon nom, eut ordre du général de ſe ſaiſir, chemin faiſant, de Paſſy. Je donnai avis de ſon approche au roi, qui pour toute réponſe me laiſſa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je réſolus de me défendre; & quoique M. de Roſny m'écrivît lui-même, pour me repréſenter qu'il y avoit de la témérité à me laiſſer forcer dans une place qui n'avoit pas même de murailles, & me fît offrir des conditions très-avantageuſes (45), il ne put rien ga-

(45) P. Matthieu parle de ce fait préciſément comme nos mémoires : il rapporte même la réponſe du duc de Sully dans les propres termes dont il ſe ſervit. „ Voilà le roi qui eſt „ prêt à donner la bataille : „ dites au duc de Mayenne „ qu'il penſe à la gagner, „ & puis je penſerai ſi je „ me dois perdre „. La

gner ſur moi. Je le remerciai de ſa fauſſe politeſſe, & je me mis dès la nuit même à faire creuſer un foſſé qui mît du moins la garniſon à couvert. Heureuſement l'ennemi n'avoit pas deſſein de perdre du temps à une priſe ſi médiocre, & n'avoit voulu que s'en emparer en paſſant. Le lendemain le bruit des bagages me fit comprendre que l'armée avoit pourſuivi ſa route, ce qui me tira d'une grande inquiétude. Pendant cette nuit que je paſſai toute entiere dehors à fortifier Paſſy, je crus voir diſtinctement deux armées en l'air (46) qui en venoient aux mains. Je ne ſais ſi c'eſt réalité, ou illuſion, mais cet objet me de- 1590.

ſeule différence dans les deux écrits, eſt que cet officier ennemi, qui eſt nommé ici Roſny, & parent du baron de Roſny, eſt ſelon Matthieu, le baron de Roſne, qui étoit en effet l'un des officiers généraux de la ligue. Cependant il paroîtra comme impoſſible à ceux qui liront cette particularité dans les mémoires de Sully, que l'erreur ſoit de leur côté. Confrontez les deux écrivains, Économies royales, &c. *Tom.* 1, *pag.* 71, & l'hiſtoire de Matthieu, *t.* 2, *l.* 1, *p.* 25.

(46) Davila qui remarque auſſi ce phénomene, *liv.* 11, le décrit en cette maniere: „ Les tonnerres, „ les foudres & les éclairs „ s'entremêlant aux ténebres, les rendirent encore plus effroyables „ qu'elles n'étoient, & il „ tomba tout-à-coup de ſi „ groſſes ravines de pluie, „ que toute l'armée en fut „ en alarme.... Ce qui „ augmenta la frayeur ce „ fut une prodigieuſe apparition qui ſe fit au Ciel „ incontinent qu'il eut ceſſé „ de pleuvoir; car alors „ durant le bruit des tonnerres qui épouvantoient les plus hardis, „ furent remarquées manifeſtement deux groſſes „ armées qui s'entrechoquerent quelque temps, „ puis ſe couvrant d'un „ épais nuage, diſparurent „ aux yeux des regardants „ qui ne purent voir l'effet de ce combat.

1590. meura si avant dans l'esprit, que je ne fus nullement surpris à la lecture d'une lettre, que je reçus le lendemain du roi. Il me mandoit que l'armée du duc de Mayenne jointe aux Espagnols, s'étoit approchée à dessein de lui livrer bataille; qu'il s'étoit attendu au combat dès la veille du jour qu'il m'écrivoit, mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher, à se loger, & à prendre ses avantages, & que l'action générale avoit été remise au lendemain. La lettre finissoit par ces mots: „ Je vous conjure donc de venir, & d'a-„ mener tout ce que vous pourrez, sur-„ tout votre compagnie & les deux com-„ pagnies d'arquebusiers à cheval de Badet „ & de James, que je vous ai laissées, car „ je les connois, & m'en veux servir „.

Je compris que sans une très-grande diligence, j'arriverois trop tard pour le combat avec ces compagnies, dont je voyois que le roi avoit un extrême besoin, étant de beaucoup inférieur en nombre aux ennemis. Je ne perdis pas un moment, & je fus assez heureux pour arriver une heure & demie avant qu'on commençât. Le roi m'ordonna de faire passer ma compagnie à l'aile droite, où étoit son escadron, dans lequel il la fit entrer, & de faire mettre pied à terre aux deux compagnies d'arquebusiers, dont il envoya ses chevaux parmi le bagage, ayant dessein de s'en servir, comme d'enfants perdus. Après cet ordre, il me dit de le suivre pour voir la disposition des deux armées, afin, ajouta-t'il,

ta-t'il, que je puſſe apprendre mon métier. Il ne fut pas plutôt arrivé à la tête de ſon eſcadron (47), qu'on ſonna la charge. 1590.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des hiſtoriens. Je leur laiſſe à particulariſer toute cette action, pour me renfermer dans ce que j'ai vu moi-même. Je crois qu'il ſuffira de dire que les principales cauſes qui firent triompher en cette occaſion le petit nombre du plus grand, furent la valeur du Maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entiere défaite des chevaux-légers, la différence infinie entre la maniere dont notre artillerie & celle des ennemis furent ſervies, & plus que tout cela, les talents ſinguliers du roi qui ne ſe montroient jamais ſi parfaitement qu'en un jour de combat, dans l'ordonnance des troupes, le ralliement, la diſcipline, la prompte & entiere obéiſſance.

(47) „ Il dit à ſon eſcadron : mes compagnons, „ ſi vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours „ auſſi la vôtre : je veux „ vaincre ou mourir avec „ vous. Gardez bien vos „ rangs, je vous prie, ſi la „ chaleur du combat vous „ les fait quitter, penſez „ auſſi-tôt au ralliement, „ c'eſt le gain de la bataille; „ vous le ferez entre ces „ trois arbres que vous „ voyez là-haut à ma droite, & ſi vous perdez vos „ enſeignes, cornettes ou „ guidons, ne perdez point „ de vue mon panache „ blanc, vous le trouverez „ toujours au chemin de „ l'honneur & de la victoire „. *Peref. ibid.* 2 *part.* „ on le perdit de vue „ dans la mêlée, où il ſe „ trouva ſeul avec douze „ ou treize au milieu des „ ennemis..... Il tua de „ ſa main l'écuyer du comte d'Egmont. Il faut jouer „ du piſtolet, dit-il à ſa „ troupe... Plus de gens, „ plus de gloire „. *Matth. tom. 2, liv. 1, p. 26, & ſuiv.*

1590. Il eſt conſtant que le duc de Mayenne & le comte d'Egmont, qui étoient à la tête des Eſpagnols, s'imaginoient que ſi le roi oſoit les attendre, la victoire étoit aſſurée pour eux; s'il cédoit ou reculoit devant eux, comme ils s'y attendoient, ils ne comptoient pas moins que de le forcer en quelque endroit qu'il ſe retirât, & de faire finir ainſi la guerre d'un ſeul coup. Que doit-il arriver dans ces diſpoſitions? Je ne touche point à la perſonne des généraux, qui vaut ſeule pluſieurs milliers d'hommes. Du côté du plus fort, on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un ennemi de même force; & de l'autre on ne forme point la réſolution de ſe défendre contre une armée plus nombreuſe, ſans être déterminé auſſi à montrer une valeur & une adreſſe, qui ſuppléent à ce qui manque du côté du nombre. La ſurpriſe que donne un courage qui s'anime par la gloire & par les difficultés, ſert encore le petit nombre contre le grand; par-là tout redevient en quelque ſorte égal.

L'eſcadron (48) du roi où j'étois eut à

(48) Voyez ſur cette action, *De Thou, liv.* 98; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 3. *Le-Grain, liv.* 5. *Les mémoires de la ligue. P. Matthieu, idem. La Chronolog. Novenn. de Cayet, tom.* 2, *fol.* 327. *La rélation imprimée en* 1590 *& autres.* M. de Thou & Cayet remarquent, que l'artillerie de Henri IV avoit déja fait neuf décharges, que celle du duc de Mayenne n'avoit pas encore commencé à tirer. On blâma encore le duc de Mayenne d'avoir diſpoſé ſon armée en croiſſant, comme l'étoit celle du roi de Navar-

ſoutenir le comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le ſien & un ſecond de mille ou douze cents Reîtres. Il eſt vrai que les Reîtres, qui étoient de même religion que nos ſoldats, tirerent preſque tous en l'air, mais pour le comte d'Egmont, il lui faut rendre la juſtice, qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que malgré la déſertion des Reîtres, après un feu terrible & une mêlée d'un gros quart-d'heure qui couvrit la terre de morts, la gauche de notre eſcadron prit la fuite, & la droite fut enfoncée & plia. Au premier choc, mon cheval bleſſé dans les nazeaux, & d'un ſecond coup au col, qui alloit reſſortir au défaut de la ſelle, s'abattit d'un troiſieme, 1590.

re, au lieu qu'étant ſupérieur en nombre il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon Matthieu, Henri IV fit auſſi une grande faute, de n'avoir pas donné avant le combat ſur la cavalerie légere, commandée par Du-Terrail, & ſur le gros du duc de Mayenne, qui s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi-lieue en retraite. Il paroît qu'il n'y eut guere que la cavalerie qui ſe battit, & ſi l'on en croit Le-Grain, douze cents chevaux défirent une armée de vingt mille hommes; mais il y a ici un peu d'exagération. L'armée du roi étoit compoſée d'environ deux mille hommes de cavalerie, & ſix ou ſept mille d'infanterie; & celle de la ligue d'environ cinq mille chevaux, & huit mille fantaſſins. Le comte d'Egmont s'étoit vanté, que ſon eſcadron ſeul ſuffiroit pour vaincre l'armée royale: il fut tué dans la mêlée. Il étoit fils de Lamoral d'Egmont, décapité à Bruxelles avec le prince de Horn. On rapporte de lui, que celui qui le harangua lorſqu'il vint à Paris ayant mêlé dans ſon diſcours les louanges de Lamoral ſon pere, il répondit: „ Ne „ parlez pas de lui, il mé„ ritoit la mort, c'étoit un „ rebelle „.

1590. qui lui emportoit deux pieds de la peau, & à moi un morceau du gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main. Un coup de piſtolet me fit une troiſieme bleſſure plus conſidérable, la balle perça la hanche, & ſortit par le bas-ventre. J'aurois péri indubitablement, ſi mon écuyer ne fût accouru à mon ſecours, & ne m'eût amené un autre cheval, ſur lequel je montai, quoiqu'avec beaucoup de peine; cette affection attira pluſieurs coups au pauvre Maignan, & penſa lui coûter la vie.

A une ſeconde charge, mon cheval fut encore tué, & dans le même moment je reçus un coup de piſtolet dans la cuiſſe, & un coup d'épée dans la tête. Je demeurai ſur la place, où avec la connoiſſance je perdis toute la ſuite de l'action, dont l'avantage du comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous; & très-certainement le roi étoit battu, ſi l'on ſe fût comporté de même dans tout le reſte de l'armée ennemie. Tout ce que je ſais, c'eſt qu'ayant repris mes ſens après un aſſez long eſpace de temps, je ne vis près de moi ni ennemis ni aucun de mes domeſtiques, que la frayeur ou le déſordre avoit diſperſés; autre augure qui ne me paroiſſoit pas plus favorable.

Je me retirai ſans caſque & preſque ſans armure, la mienne avoit été miſe en pieces. En cet état, je vis accourir vers moi un cavalier des ennemis qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune proche d'un poirier, ſous lequel je me

traînai, & avec un peu de mouvement dont j'étois encore capable, je me ſervis 1590.
ſi bien des branches qui étoient extrêmement baſſes, que j'évitai les atteintes de mon adverſaire, & ne me laiſſai point joindre, las de tourner autour de l'arbre, il me quitta enfin. Feuquieres n'eut pas le même bonheur; je le vis tuer en ce moment ſous mes yeux. La-Rocheforêt qui a été depuis à moi, étant venu à paſſer en ce moment, je lui demandai un petit bidet qu'il menoit, pour lequel je lui donnai ſur le champ trente écus. J'ai toujours cru que dans ces ſortes d'occaſions, il eſt à propos de porter quelque argent ſur ſoi.

Je cherchois, ainſi monté, à apprendre des nouvelles de la bataille, que je croyois perdue, lorſque je vis venir droit à moi ſept des ennemis, dont l'un portoit la cornette-blanche de la compagnie du duc de Mayenne; nouveau danger, dont je ne jugeai pas pour cette fois pouvoir échapper. On cria, qui vive, & je me nommai prêt à me rendre priſonnier. Quelle fut ma ſurpriſe, quand je vis qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces perſonnes me prierent de les recevoir eux-mêmes pour mes priſonniers & de leur ſauver la vie, & qu'ils ſe rangeoient autour de moi, paroiſſant charmés de m'avoir rencontré. Je les laiſſois faire. Il me paroiſſoit ſi ſingulier que quatre hommes ſaints & bien armés vinſſent ſe rendre à un homme déſarmé, tout couvert de ſang, pouvant à

1590. grande peine ſe ſoutenir & monté ſur un très-méchant bidet, que j'étois tenté de prendre tout ce que je voyois pour une illuſion, ou pour l'effet de mes bleſſures. Je fus bientôt éclairci. Mes priſonniers, puiſqu'ils vouloient l'être, ſe firent connoître pour MM. de (49) La-Châtaigneraie, de Sigogne, de Chanteloup, & d'Aufreville. Ils m'apprirent que le duc de Mayenne avoit perdu la bataille, & qu'en ce moment le roi étoit à la pourſuite des vaincus, ce qui les obligeoit à ſe rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer du danger; & Sigogne me préſenta en même temps en ſigne de reddition, la cornette-blanche. Les trois autres de cette troupe, qui étoient le duc de Nemours, le chevalier d'Aumale & Trémont, ne parlerent point de ſe rendre. Je voulus les convaincre par de bonnes raiſons qu'ils devoient le faire, mais je ne les perſuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre camarades, voyant avancer vers eux un gros de victorieux, ils donnerent des deux, & me firent voir que leurs chevaux étoient

Charles de Savoie, duc de Nemours.

(49) Jean de Vivonne, ſieur de La-Châtaigneraie, Charles de Beauſoncle, ſieur de Sigogne, cornette de la compagnie du duc de Mayenne. Les hiſtoriens ont parlé des priſonniers que fit M. de Roſny dans cette rencontre, & des bleſſures qu'il y reçut, au nombre de ſept.... On crut pendant quelque temps que Henri IV avoit été tué. Ce qui occaſionna apparemment ce faux bruit, c'eſt qu'on vit le marquis de Neſle, qui étoit habillé ce jour-là comme le roi, enveloppé par les ennemis recevoir pluſieurs bleſſures, dont il mourut. *Matthieu, ibid.*

encore assez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis. 1590.

Je m'avançai avec mes prisonniers vers un bataillon de Suisses, & rencontrant un des grands pages du roi, je le chargeai de la cornette, qui étoit un fardeau trop lourd pour moi. Je vis alors plus clairement les marques de notre victoire. La campagne pleine de fuyards ligueurs & Espagnols, & l'armée victorieuse du (50) roi poursuivant & dissipant des restes de plus grands corps qui se dispersoient & se rassembloient. Les Suisses des deux armées s'étant trouvés en présence les uns des autres, se morguoient les piques baissées sans donner un seul coup ni faire aucun mouvement.

La vue de la cornette-blanche semée de fleurs de lis noires, connue de tout le monde pour être celle des Guises, qui

(50) „ Le roi fit crier: „ Sauvez les François, & „ main basse sur l'Etranger: „ *Peref. ibib. part.* „ 2. Henri, dit l'Auteur de „ la henriade, fut redevable de la victoire à la „ supériorité de ses connoissances & de sa valeur; mais il avoua que „ Mayenne avoit rempli „ tous les devoirs d'un „ grand général. Il n'a péché, dit-il, que dans la „ cause qu'il soutenoit „. Le duc de Mayenne auroit été pris, s'il n'avoit pas eu la précaution, en fuyant, de faire rompre le pont d'Ivry: mais il mit à la boucherie par-là les Reîtres & les Lansquenets dont il demeura douze cents sur la place, pareil nombre d'infanterie françoise, & mille cavaliers: quelques-uns font monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura des royalistes que cinq cents hommes, & environ vingt gentilshommes. Cette bataille se donna entre Dreux & Nonancourt, aux villages de Saint-André & de Foucrainville.

1590. la portoient telle en mémoire & par horreur du massacre de la Saint-Barthelemi, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme à une proie également riche & honorable. Les casaques de mes prisonniers, qui étoient de velours noir, couvertes de croix d'argent, brilloient de loin dans la campagne. Les premiers qui accoururent pour s'en saisir, furent MM. de Chambrai, de l'Archant, du Rolet, de Crevecœur, de Palcheux & de Brasseuse, auxquels se joignit le comte de Thorigny. Je m'avançai vers eux, & ne comptant pas qu'on pût me reconnoître à mon visage, que le sang & la poussiere avoient entiérement défiguré, je me nommai. Le comte de Thorigny n'eut pas plutôt reconnu La-Châtaigneraie qui étoit son parent, que jugeant à l'état où il me voyoit que je ne pouvois pas préserver mes prisonniers d'insulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondoit. Je le lui accordai avec plaisir, en le voyant pourtant partir à regret. Ce que Thorigny faisoit par un principe d'amitié, eut en effet une suite bien funeste pour le malheureux Châtaigneraie; il fut apperçu au bout de quelques moments par trois hommes de la compagnie d'O, qui avoient été des gardes du roi Henri III. Ces trois hommes ne l'eurent pas plutôt reconnu, qu'ils le tirerent à bout portant, & le renverserent mort en lui disant : „ A mordieu! traître à ton prince, tu „ t'es réjoui du meurtre de ton roi & as

„ porté l'écharpe verte de ſa mort „. Je pouvois faire payer au comte de Thorigny la rançon de ce priſonnier, & pluſieurs me le conſeilloient, mais je ne voulus pas ajouter ce ſujet de douleur à celle qu'il reſſentoit de la mort d'un homme, que j'avois moi-même connu particuliérement. 1590.

Je ne fus pas long-temps ſans voir autour de moi beaucoup de gens raſſemblés, dont il n'y en avoit pas un qui n'enviât ma bonne fortune. D'Andelot (51) arriva après les autres, & perçant la foule, il apperçut Sigogne & le page qui portoit la cornette. Il ſe diſpoſoit à s'en ſaiſir, croyant que ſon bon deſtin lui gardoit cette proie, lorſqu'un bruit qui ſe répandit que les ennemis ſe rallioient, l'obligea à partir bruſquement. Je n'eus pas le temps de le tirer de ſon erreur, parce qu'après avoir dit au page de lui conſerver cette cornette, il s'éloigna comme un trait. La nouvelle ſe trouva fauſſe, & n'avoit d'autre fondement que l'arrivée de deux cents Picards que MM. d'Humiers, de (52) Mouy & de la Boiſſiere amenoient au duc de Mayenne.

Débarraſſé de la foule & ayant beſoin de ſecours, ſur-tout pour ma bleſſure à la hanche, par laquelle je perdis beau-

(51) Charles de Coligny, marquis d'Andelot, l'un des fils de l'amiral de Coligny.

(52) Charles d'Humiers. Le Vol. des Mſs. de la bib. du roi *cotté* 8930, n'eſt plein que de ſes belles actions. Iſaac de Vaudré de Mouy. Chriſtophe de Lanoy de la Boiſſiere, gouverneur de Corbie.

1590. Bertrand de Vignoles.

coup de sang, je gagnai avec ma prise la tête du régiment de Vignelles, qui s'étoit fait admirer dans le combat. Là ne craignant plus de surprise, je fis venir un chirurgien pour bander ma plaie, & je demandai du vin, pour prévenir l'évanouissement que je sentois approcher. Après avoir repris des forces, je gagnai Anet, dont le concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier appareil à mes plaies, en présence du maréchal de Biron, qui y passa quelques moments après mon arrivée & se fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre. Il conduisoit le corps de réserve qu'il commandoit au roi, qui sans s'arrêter après sa victoire, avoit passé la riviere d'Eure à la suite des ennemis, & prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha cette même nuit (53).

(53) „ Le soir comme „ il soupoit au château de „ Rosny, ayant été averti „ que le maréchal d'Aumont venoit lui rendre „ compte de ce qu'il avoit „ fait, il se leva pour aller „ au-devant de lui; l'ayant „ étroitement embrassé, il „ le convia à souper, & „ le fit asseoir à sa table „ avec ces obligeantes paroles : qu'il étoit bien „ raisonnable qu'il fût au „ festin, puisqu'il l'avoit si „ bien servi à ses noces „. *Peref. ibid.* 2 *part.* M. de Perefixe rapporte encore au même endroit un autre trait qui fait honneur au roi. „ Il se souvint que la „ veille de la bataille, il „ avoit maltraité de paroles le colonel Théodoric „ Schomberg, qui lui avoit „ demandé de l'argent, & „ qu'il lui avoit dit en colere : que ce n'étoit pas le „ fait d'un homme d'honneur de demander de „ l'argent quand il faut „ prendre les ordres pour „ combattre. Il alla le trouver après qu'il eut rangé „ ses troupes, & lui dit : „ Colonel, nous voici dans

D'Andelot arriva à Anet, après que le maréchal de Biron en fut parti. Plein de ressentiment de ce que je lui avois enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, & me demanda une explication, d'un air également fier & insultant, ou plutôt il chercha à s'en faire raison lui-même; car appercevant la cornette-blanche qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma compagnie, il voulut s'en mettre en possession par force & sans faire attention à ce que je lui disois. Je changeai promptement de ton, & les paroles s'échaufferent de part & d'autre. Je ne pouvois rien de plus en l'état où j'étois; mais comme il parloit avec menace & emportement, ce bruit attira dans la chambre quinze ou vingt de mes cavaliers armés, dont la vue arrêta la fougue de d'Andelot: il sortit en faisant commandement 1590.

„ l'occasion; il se peut faire que j'y demeurerai; il „ n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme comme „ vous: je déclare donc „ que je vous reconnois „ pour un homme de bien, „ & incapable de faire aucune lâcheté. Cela dit, „ il l'embrassa cordialement. Alors le colonel „ ayant de tendresse la larme à l'œil, lui répondit: „ Ah! Sire, me rendant „ l'honneur que vous m'aviez ôté, vous m'ôtez „ la vie; car j'en serois indigne, si je ne la mettois aujourd'hui pour votre service: si j'en avois „ mille, je les voudrois „ toutes répandre à vos „ pieds. De fait il fut tué „ en cette occasion „. *Ibid.*

Le Maréchal de Biron, qui avoit beaucoup contribué à la victoire, à la tête du corps de réserve, dit à Henri IV: „ Sire, vous avez „ fait ce que devoit faire „ Biron, & Biron ce que „ devoit faire le roi „.

1590. à Sigogne de le ſuivre ; celui-ci le refuſa & chercha inutilement à lui faire comprendre l'injuſtice de ſa prétention.

Dès le lendemain matin je me fis tranſporter par eau à Paſſy, pour me rendre de-là à Roſny, afin de me faire guérir. En arrivant à Paſſy, j'appris qu'une partie des ſoldats de ma ſuite, mes valets, avec tout mon bagage, s'y étoient retirés ne ſachant ce que j'étois devenu, & intimidés par un faux bruit qui s'étoit répandu, que le roi avoit perdu la bataille. Ils appréhendoient les reproches que je pouvois leur faire & ſe tenoient cachés. Je les fis chercher, mais ils eurent tant de honte de s'être montrés ſi lâches, qu'ils ſe ſauverent la nuit ſuivante à pied, ſans que j'aie jamais pu ſavoir ce qu'ils étoient devenus. Ils laiſſerent avec tous mes bagages, quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan, & dont je diſtribuai l'argent à ceux de leurs camarades qui étoient bleſſés.

Comme j'étois hors d'état de pouvoir ſouffrir le cheval, je me fis faire à la hâte une eſpece de brancard avec des branches d'arbres encore couvertes de leurs écorces, & des cercles de tonneau, & je pris par Beurons, pour éviter les montées & deſcentes de la Rougevoie & de Châtillon. Maignan, garçon plein de gaieté & d'imagination, jugea à propos de donner à cette marche l'air d'un petit triomphe. Deux de mes palefreniers étoient à la tête du cortege, menant en main deux de mes

plus beaux chevaux. Ils étoient ſuivis de mes pages, dont l'un montoit mon cheval, celui-là même qui ayant été bleſſé de trois coups dans le combat & terraſſé d'un quatrieme, s'étoit relevé ſans ſelle & avoit été heureuſement reconnu, courant dans le champ de bataille, par trois de mes arquebuſiers; ce page portoit ma cuiraſſe & la cornette du duc de Mayenne. L'autre portoit mes bracelets & mon caſque, le tout ſi fauſſé & ſi martelé qu'il étoit impoſſible de s'en ſervir. Mon écuyer, auteur de cette plaiſante idée, marchoit après, la tête bandée & un bras en écharpe; ſuivoit mon valet de chambre Moreines, vêtu de ma caſaque de velours orangé à clinquant d'argent, monté ſur ma haquenée angloiſe & tenant à ſa main comme un trophée, un paquet d'éclats de mes piſtolets, de tronçons de mes épées & de lambeaux de mes panaches. Enſuite marchoit la litiere où j'étois couché, couverte ſeulement d'un drap, ſur lequel on avoit attaché les caſaques de velours ras noir de mes priſonniers, avec leurs panaches & des pieces de leurs piſtolets & de leurs épées, aux quatre coins. Ces priſonniers ſuivoient ma litiere & précédoient le reſte de mes domeſtiques, derriere leſquels étoit rangée en ordre ma compagnie de gendarmes. La marche étoit fermée par les deux compagnies d'arquebuſiers de James & de Badet. Elles étoient ſi maltraitées, qu'on n'y voyoit que des têtes bandées & des bras en écharpe. Une

1590.

1590. partie de ces braves ſoldats étoient même obligés de ſe faire porter.

En arrivant ſur le côteau de Beurons, nous apperçûmes toute la plaine couverte de chevaux & de chiens; & le roi lui-même, qui après un léger repas s'en retournoit de Roſny à Mante, en chaſſant dans ma garenne. Ce ſpectacle parut le réjouir: il en trouva l'ordonnance heureuſe, & rit de la vanité de Maignan, qui avoit l'honneur d'être connu de ce prince, depuis que ſon pere, fort brave homme, s'en étoit fait remarquer à la priſe d'Eauſe. Le roi s'approcha de mon brancard, & ne dédaigna pas à la vue de toute ſa ſuite de deſcendre à tous les témoignages de ſenſibilité qu'un ami, s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme, pourroit rendre à ſon ami. Ne pouvant me jetter à ſes pieds pour lui en marquer ma reconnoiſſance, je l'aſſurai, comme je pus, que je ſouffrirois avec plaiſir mille fois davantage pour ſon ſervice. Il s'étoit fait inſtruire de tous les hazards que j'avois courus dans le combat. Il me demanda avec une inquiétude obligeante, ſi toutes mes plaies étoient de nature à pouvoir eſpérer d'en guérir, du moins ſans être mutilé de quelque partie du corps: ce qu'il regardoit preſque comme impoſſible, ſachant que j'avois été renverſé, froiſſé & foulé aux pieds des chevaux. Quand il ſut que je n'avois rien à craindre, il ſe jetta à mon cou, & ſe tournant vers les princes & les grands qui le ſuivoient, il dit hautement qu'il m'honoroit

du titre de vrai & franc chevalier : titre qu'il regardoit, disoit-il, comme bien supérieur à celui de chevalier de ses ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop, & finit cet entretien si aimable par sa protestation ordinaire, que je participerois à tous les biens que le Ciel lui enverroit ; & sans me laisser le temps de lui répondre, il s'éloigna en me disant : „ Adieu, „ mon ami, portez-vous bien, & soyez „ sûr que vous avez un bon maître „. On voit des princes qui sont capables de retour & de gratitude ; mais qu'il est rare que ce sentiment augmente, ou même qu'il se conserve dans la bonne fortune ! 1590.

Fin du premier Volume.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES

Contenues dans ce premier Volume.

A.

AGEAUX (des) sert Henri IV à la bataille de Coutras, *page* 191. N. 57.

AGELLE (mademoiselle d') aimée par Henri IV. 11. N. 5.

AGEN pris, 83.

AIGUES-MORTES engagé au prince Casimir, 98.

ALBE (le duc d') s'abouche à Bayonne avec Catherine de Médicis, 26. N. 41.

ALBRET (Henri d') roi de Navarre. Trait de ce prince sur la naissance de son petit-fils, 12. N. 19.

ALBRET (Jeanne d') reine de Navarre, *voyez* JEANNE, &c.

ALBRET (Henri d') baron de Miossens, *voyez* MIOSSENS.

ALEGRE (Christophe d'), gouverneur de Gisors, 262.

ALENÇON, pris, 257. N. 42.

AMBOISE restée fidelle à Henri III. 219.

ANDELOT (Charles de Coligny, marquis d'), dispute au duc de Sully ses prisonniers, 273. N. 51.

ANJOU, *voyez* HENRI IV.

ANJOU (Charles d') *voyez* BETHUNE.

ANJOU (François de Valois, duc d'Alençon, puis duc d') autrement Monsieur, veut engager le roi de Navarre à étrangler Catherine de Médicis, 19. N. 31. On travaille à le marier avec la reine Elisabeth, 24. Il est obligé de lever le siege de la Rochelle, 55-56; se joint aux mécontents, 57; est gardé, 59; se sauve de sa prison, 64. Sa haine contre Henri III, 63. N. 79. Il unit ses forces avec celles du roi de Navarre & du prince de Condé, 66. *voyez* CATHERINE de Médicis, Traits sur ce prince & son caractere, 108-109. *Voyez* SAUVES. Il passe en Flandre, 112, est reçu dans Cambray, & emporte d'assaut Cateau-Cambresis, 113; attaque Arleux, 114. Trahison dont il use envers d'Inchy, 115. Il passe en Angleterre, contracte une sorte d'engagement avec la reine Elisabeth, 116. N. 11; revient en Flandre, où il est reconnu duc de Brabant, 117. Ce qui le rend odieux aux Flamands, 117-121. Ressentiment qu'il conserve contre la ville d'Anvers, 118. Mécontentement qu'il donne à Sully & aux Protestants, 118-119. Il tente en vain de s'emparer d'Anvers, 119-121. Il perd son armée & revient en France, 121. Il se retire, disgracié, à Château-Thierry, 127. Il y meurt, 128. N. 20. Titres qu'il prenoit, 127. N. 19.

ANTECHRISTS. Les Protestants donnoient ce nom aux Médicis, 28.

ANTOINE de Bourbon, roi de Navarre, 1. N. 1. *p.* 16. N. 24, manque d'être tué par le duc de Guise; trait sur ce monarque, 16. N. Sa mort, 19. N. 32.

ANTON (Claude Batarnay d') premier mari de l'amiral de Coligny. 22. N. 37.

ANTONIN, fils de la comtesse de Guiche; sa réponse à Henri IV, 125. N. 16.

ANVERS. Soulevement qui y arrive à l'occasion de la blessure du

prince d'Orange, 117-118. N. 12.

ARCHANT (N. de l') ſe trouve à la bataille d'Ivry, 272.

ARCHIDUCS & ARCHIDUCHESSES. Princes & princeſſes qui ont porté ce nom, *voyez* AUTRICHE.

ARGENTAN, pris 257 N. 42.

ARGENTON, la ligue en eſt chaſſée, 224.

ARGOULETS. Ceux qu'on appelloit ainſi & pourquoi, 151. N. 42.

ARLEUX, *voyez* ANJOU.

ARNES (N. d') évite le maſſacre de la Saint-Barthelemi, 41.

ARPENTIS (Louis du Bois des) gouverneur de Touraine, 145. N. 36. Services qu'il rend à Sully, 154.

ARQUES, *voyez* BATAILLES.

ARRAS. Ancêtres du duc de Sully qui ont porté le titre d'Avoué d'Arras, 7. N. 9.

ARREGUER, colonel du régiment de Soleure. Paroles que lui adreſſe Henri IV, 250. N.

AVANTIGNY, officier calviniſte, 119, ſe trouve au ſiege de Fontenai-le-Comte, 169, au combat de Saveuſe, 231; à la journée d'Arques, 248.

AUBETERRE, *voyez* HENRI IV.

AUBIGNÉ ou AUBIGNY (Théodore Agrippa d') mal intentionné pour le parti de Henri IV, 140.

AUMALE (Charles de Lorraine, duc d') ſert la ligue, 245, eſt preſque fait priſonnier, 258.

AUMALE (Claude de Lorraine, duc d'), ſouche de la maiſon de Guiſe, 16 N. 26.

AUMALE (le chevalier d') combat pour la ligue à Ivry, 270.

AUMONT (Jean d'), maréchal de France, 145. N. 36, prête ſerment de fidélité à Henri IV 241. N. 29, ſurprend Meulan, *ibid.* amene des troupes à Henri IV, 254, emporte d'emblée le fauxbourg Saint-Germain, 255, a beaucoup de part au gain de la bataille d'Ivry, 265. *Voyez* HENRI IV.

AUNEAU, *voyez* GUISE (François d')
AURILLY, Gentilhomme, 127.
AUFREVILLE. Les Catholiques sont chassés de devant Aufreville, 258.
AUTRICHE. (maison d') Sentiment de l'auteur sur l'origine de cette maison, 5 *& suiv.* D'où elle descend; distinction de la premiere & seconde maison d'Autriche; noms des différents princes de cette maison; erreurs à tous ces égards rectifiées, 5-6, N. 7. 8.
AUVERGNE (Charles de Valois, comte d') se trouve à la journée d'Arques, 249. N. 36.

B

BADET (Compagnie de) sert d'enfants perdus à la bataille d'Ivry, 264.
BALAGNY (Jean de Montluc de) a le gouvernement du château de Cambray, 116. N. 10.
BARLAYMONT (comte de) donne un passeport à Sully, 122.
BARRICADES (journée des) Circonstances de la maniere dont elle se passa, 206, 207. N. 7.
BATAILLES & COMBATS.... d'*Arnay-le-Duc*, 3-4. N. 4, d'*Arques*, 246, devant *Beaumont*, 78, de *Bonneval*, 230, de *Coutras*, 190. N. 56. Fautes commises après cette bataille, à qui elles doivent être attribuées, 198. N. 1, 2, *de Dieppe*, 246. N. 34. d'*Ivry*, 263. N. 46, 47. de *Lépante*, 15. N. 23, de *Meaux*, 28. N. 45, du *Pollet*, 250. N. de *Saint-Quentin*, 17. Combat de *Savense*, 230.
BAUDOUIN. Comte de Flandre, 8. *Voyez* FLANDRE.
BAUGENCY restée fidelle à Henri III, 222, accordée à ce prince, 223.
BEAUDISNER (Galliot de Crussol de), gentilhomme, 32. N. 49, tué à la Saint-Barthelemi, 44. N.
BEAULIEU (couvent) où est donné l'édit de LXIII. Articles, 66. N. 83.

BEAUMANOIR, *voyez* LAVARDIN.

BEAUMONT pris, 233, 234. N. 26.

BEAUVAIS (N. de) gouverneur de Henri IV, persuade à la reine de Navarre & aux chefs du parti Calviniste de venir à Paris, 25. N. 40, est tué à la Saint-Barthelemi, 44. N. *Voyez* USSEAU.

BEAUVAIS-la-NOCLE, (Jean de Lafin de) est député par les Calvinistes à Charles IX, 22, est en partie cause de la défaite d'Auneau, 204. N. 4.

BEHOLENS ou BEGOLE, officier calviniste, 70.

BÉLIN (François Faudoas d'Averton de Sérillac, comte de) sous gouverneur de Paris, est fait prisonnier, 248. N. 35.

BELLEGARDE (Roger de Saint Larry, duc de), grand-écuyer de France, reconnoît Henri IV pour roi, 239 N. 28, se trouve à la journée d'Arques, 252.

BELLEMANIERE. Sa compagnie est défaite, 183.

BELLEZUNS se trouve à la bataille de Coutras, 191. N. 57.

BENEHART (Jacques de Mailly de) gouverneur de Vendôme, 149. N. 41.

BERENGUEVILLE ou BELLENGREVILLE (Joachim de), gouverneur de Meulan, 327. N. 31.

BERTICHERE (la) secourt le duc de Sully, 92.

BÉTHUNE. Ville & premiere baronnie du comté d'Artois, 7. N. 9.

BÉTHUNE (maison de), son origine, ses alliances; grands hommes qui en sont sortis, 5 & *suiv.* Erreurs à ce sujet rectifiées, 5-8. N. 7. 8. 9. Cette maison sert utilement Charles d'Anjou dans ses guerres, 8 N. 9.

BÉTHUNE. Différentes personnes de ce nom. Ancêtres du duc de Sully, 5. 131. N. 25. Leurs actions, 7. N. 9.

BÉTHUNE (Antoine de), ses actions, 8. N. 10.

BÉTHUNE (Gui de) épouse Françoise de Courtenay Bontin, 131. N. 25.

BÉTHUNE (Coësne ou Conon de). Ses belles actions; est fait régent de l'empire de Constantinople, 8. N. 10.

BÉTHUNE (François de), *voyez* ROSNY.

BETHUNE (Floreſtan de (commande dans Montflanquin, 161.

BETHUNE (Jacques de) évêque de Cambray, 8.

BETHUNE (Jean de), abbé d'Anchin, 8.

BETHUNE (Jean de), chef de la branche d'où ſort le duc de Sully, 10. N. 14.

BETHUNE (Maximilien de), *voyez* SULLY, (duc de)

BETHUNE (Philippe de), le comte de Béthune, frere du duc de Sully, II. N. 16, l'un des mignons de Henri III. diſgracié, 128. N. 21.

BETHUNE (Salomon de), frere du duc de Sully, 11. N. 16, l'un des mignons de Henri III, diſgracié, 128. 21. Il ſe fait Catholique, *ibid.*

BEZE (Théodore de) accuſé d'avoir eu part à l'aſſaſſinat du duc de Guiſe, 17. N. 26.

BIRAGUE (René de) chancelier, 38. N. 54.

BIRON (Armand de Gontaut, maréchal de), 4. N. 5. Député par Charles IX vers les Calviniſtes, 23, 24, ſe fortifie dans l'Arſenal à la Saint-Barthelemi, 48. N. 61; conclut une trêve avec Henri IV, 72; commande l'armée royale, 96; inſulte Nérac, 100; diſſuade le duc d'Anjou de la trahiſon d'Anvers, 119. N. 15. ſe ſoumet à Henri III, 240. N. 28. Service important qu'il lui rend, 243. N. Bon conſeil qu'il lui donne 246. N. 34. Il lui amene des troupes 154; prend Evreux, 258. contribue au gain de la bataille d'Ivry, 273. N. 52. Bon mot de Biron à Henri IV, 275. N.

BLOIS. Premiers états tenus en cette ville; ils députent à Henri IV, 80. Seconds états où

le duc de Guise est tué: objet de ces états, 215 & *suiv.* N. 10. Cette ville demeure fidelle au roi, 219.

Bois (Louis du), *voyez* ARPENTIS.

BOISBREUIL, gentilhomme, 149.

BOIS-DU-LYS, officier huguenot, 166.

BOISSEC, gentilhomme calviniste, échappe au massacre de la Saint-Barthelemi, 41.

BOISSIERE (Christophe de Lanoy de la) amene au duc de Mayenne un secours, 273. N. 52.

BORDEAUX. Lettres de cette ville sur la personne de Henri IV, 14. N. Elle ferme ses portes à ce prince, 26.

BOUCHAVANES (N. de Bayancourt, sieur de) seigneur Calviniste, 33. N. Charles IX lui pardonne, 44. N.

BOUILLON (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de) s'attache au roi, 70. Sa haine pour Sully, 71, est appellé en duel par le prince de Condé, 82; se bat avec lui, 88; avec les Duras, 89. N. 97. Sentiments sur ce duel, *ibid.* N. Il déconcerte les desseins du prince de Condé, 98; est fait prisonnier devant Cambray, 112-113. N. 7; forme le projet d'établir une république calviniste en France, 140. Son caractere, 140. N. 32. commande un corps de troupes en Guyenne, 158. Ses troupes se comportent mal à la bataille de Coutras, 193. Ses desseins après cette bataille, 199. N. 2. Il manque Sarlat, 200; prend Castillon, 205; songe à démembrer la monarchie, 219.

BOULAYE (Charles Echalard sieur de la) gouverneur de Fontenay, 172.

BOURBON (maison de), ses riches apanages, 11 N. 18.

BOURBON MONTPENSIER, *voyez* MONTPENSIER.

BOURBON-RUBENPRÉ, *voyez* RUBENPRÉ.

BOURBON-SOISSONS,

voyez SOISSONS.

BOURBON (Charles de) duc de Vendôme, 1. N. 1.

BOURBON (Antoine de), roi de Navarre, *voyez* ANTOINE.

BOURBON (Charles I, cardinal de) s'oppose au mariage du prince de Navarre avec Marguerite de Valois, 37. Ses conférences avec Catherine de Médicis après la journée des Barricades, 214. N. 9, est mis en prison lors d'un meurtre des Guises, 215. N. 10.

BOURBON (madame Catherine de), *voyez* MADAME.

BOURGES pris, 28.

BOURGOIN, prieur des Jacobins, tiré à quatre chevaux; ses dernieres paroles, 236. N. 27.

BOURSAULT (N. de), gentilhomme Calviniste, conseille à la reine de Navarre de se rendre à Paris, 25.

BRASSEUSES. Officier Calviniste, 169, se trouve à la journée d'Arques. 169, à celle d'Ivry, 272.

BREUIL (du), gentilhomme Calviniste, & quelques autres seigneurs échappent au massacre de la Saint-Barthelemi, 40.

BRESOLLES (N. de), Protestant, 140.

BRIGNEUX, gouverneur de Baugency, remet cette place à Henri IV. 222.

BRILLANT, domestique du prince de Condé, tiré à quatre chevaux, 206. N. 6.

BRIQUEMAUT (François de), député vers Charles IX. 22.

BRISSAC (Charles de Cossé, comte de), gouverneur du château d'Angers, 146.

BROSSE (La). 139.

BROSSE - SAVEUSE, *voyez* SAVEUSE.

BROUAGE pris, 4. N. repris, 8. N. 92.

BUHY (Pierre de Mornay, seigneur de), est du complot pour enlever les princes à Saint-Germain en Laye, 59 N. 68.

BUSSY - D'AMBOISE. (Louis de Clermont de) perd la faveur de Monsieur, 71. N. 86.

BUTRICK, envoyé de l'électeur Palatin aux assemblées des Calviniſtes en France, 140. N. 32.

C

CABRIERES, gouverneur de Cahors, 96.

CAHORS pris, 95 N. 100.

CALAIS acquis à la France, 17.

CALDERON, envoyé d'Eſpagne à Henri IV. 125.

CALVINISTES, *voyez* PROTESTANTS.

CAMBRAY. Le blocus en eſt levé, 113.

CAMBRAY (N. de) ſe trouve à la bataille d'Ivry, 272.

CAMPAGNAC (Madame de) ſéjour que fait Sully chez elle pendant la peſte à Roſny, 173-174.

CANTONS SUISSES, *voyez* SUISSES.

CAPUCINS, députés par les Pariſiens vers Henri III, à Chartres, 213. N. 8.

CARLOS (Don) prince d'Eſpagne, *voyez* PHILIPPE II.

CARNAVALET (tire Henri IV de ſon erreur, 64.

CAROUGE. (N. de) *voyez* VENEUR. (Tannegui le)

(CASIMIR le prince) entre en France avec une armée, 64. On l'en fait ſortir à force d'argent, *voyez* MÉDICIS.

PAIX DE MONSIEUR. Villes que lui engage le prince de Condé, 98.

CASTEL-JALOUX, ville calviniſte, 81.

CASTETS manqué, 157.

CASTILLON pris par le duc de Mayenne & repris par le vicomte de Turenne, 205.

CATEAU CAMBRESIS, forcé par Monſieur, 113.

CATHERINE de Médicis, reine de France & régente, réuſſit mal dans la guerre contre les Calviniſtes, 2, 3; favoriſe les princes de Lorraine par haine pour la maiſon de Bourbon, 18 & *ſuiv.* Sujet de l'entrevue qu'elle eut à Bayonne avec le duc d'Albe, 26. N. 41. Ses artifices pour attirer les Huguenots

nots à Paris, 26. Moyens qu'elle met en uſage pour perdre les Calviniſtes, 33. N. 51. Elle s'attire les grands contre elle, 56. Ses deſſeins pour l'établiſſement de ſes enfants, 56 & *ſuiv.* Ses artifices pour déſunir Monſieur & Henri IV, 63. Elle les trompe par la paix de Monſieur, 66. N. 83. Conférences en différents endroits entre elle & Henri IV, ſans fruit, 83. N. 95. Ses moyens pour enlever à ce prince une partie de ſes officiers, 88. Lettre où elle remercie le prince de Condé d'avoir pris les armes contre la cour, 98. N. 102. Elle brigue la ſouveraineté des Pays-Bas & le royaume d'Alger pour le duc d'ANJOU, 105. N. 1. Sa mauvaiſe foi en traitant avec Sully, 127. Elle manque l'occaſion d'abattre la ligue & de réunir les Pays-Bas à la France, 138. N. 31. Réflexions ſur ſa mauvaiſe politique, 176 & *ſuiv.* Elle va en Poitou, où elle s'abouche en différents endroits avec Henri IV, 177. Parole d'elle qui montre qu'elle ſe ſoucioit peu de la religion, 176. N. 49. Elle s'en retourne ſans avoir rien obtenu, 179. Différentes négociations entre elle, le duc de Guiſe, &c. 206 & *ſuiv.* N. 7. Elle raccommode les Guiſes avec Henri III, 214, confére avec le cardinal de Bourbon & le duc de Guiſe, &c. *ibid.* N. 9. Sa mort, 218. Jugement peu favorable à cette princeſſe, 218. N. 11.

CATHERINE (Madame), *voyez* MADAME.

CATHOLIQUE (Religion), *voyez* RELIGION.

CAVAGNE (Arnaud de) député par les Huguenots à Charles IX, 22. N. 35.

CAUMONT, (François Nompar de) tué à la St. Barthelemi, 44. N.

CHALAIS, *voyez* HENRI IV.

CHALIGNY (Henri de Lorraine comte de), tue Chicot, 137. N. 30.

CHALLANDEAU, officier Huguenot, 169.

CHAMBRE-MI-PARTIE, *voyez* Paix de MONSIEUR, Paix de 1577.

CHANTELOUP (N. de), prisonnier à la bataille d'Ivry, 270.

CHARBONNIERES (Gabriël, prévôt de), se poste vis-à-vis la Motte Saint Eloy, 180.

CHARITÉ (la), rendez vous des Calvinistes, 2.

CHARLES IX, roi de France, affectionne Henri IV, 15, partage sa faveur entre les princes du sang, les Guises & le connétable, 18. Profonde dissimulation dont il use pour perdre les Huguenots, 21. N. 34. Traits sur sa haine pour le duc de Guise, *ibid.* Il attire les Calvinistes à Paris, 25. Manque à être pris par eux à Meaux, 28. N. 45. Caresses qu'il fait aux chefs du parti, 32. Sécurité qu'il leur inspire, 33. Réflexions sur sa conduite avec Coligny, 33. N. 51. Violence de ce prince à l'égard du roi de Navarre & du prince de Condé, 47 & *suiv.* Il en sent des remors & désavoue le massacre, 52. Traits de sa cruauté, 53. N. 63. Il favorise les Calvinistes en haine de sa mere, qu'il soupçonne avoir empoisonnée, 57. Regret qu'il témoigne du massacre de la Saint-Barthelemi à sa mort, 61. Sa mort, ses bonnes & mauvaises qualités, 61. N. 74.

CHARNY (Eléonor de Chabot, comte de), sauve les Huguenots de son gouvernement, du massacre de la Saint-Barthelemi, 53. N. 64.

CHARTRES pris, 233.

CHARTRES (Jean de Ferrieres, vicomte de), échappe au massacre de la Saint-Barthelemi, 40. N. 57, se trouve à la journée d'Arques, 248.

CHASTES (Aymar de), gouverneur de Dieppe, 246. N. 33.

CHATAIGNERAIE (Jean de Vivonne sieur de la), prisonnier à la bataille d'Ivry, 270 N. 49. Comment il fut tué, 272.

CHATEAU-THIERRY

donné à d'Inchy par Monsieur, 116.

CHATEAUVIEUX (Joachim de), capitaine des gardes, fait serment à Henri IV, 240. N. 28.

CHATELLERAUT pris, 223.

CHATILLON (Odes de) cardinal, se marie; sa négociation en Angleterre; sa mort, 23. N. 38.

CHATILLON-COLIGNY (François de), fils de l'amiral, se trouve à Geneve au massacre de la Saint-Barthelemi, 48. N. 61; son conseil sur l'entrée des troupes étrangeres en France, n'est point suivi, 167, est employé à la défense de Tours, 229. Il gagne le combat contre Saveuse, 231, emporte le fauxbourg Saint-Germain, 257.

CHASTRE (Claude de la), maréchal de France, 3. N. 3.

CHICOT, Gascon, tour qu'il joue à Laverdin.... 137; est tué, *ibid.* N. 30.

CLAIRVANT (Claude-Antoine de Vienne, sieur de), négocie en Allemagne, 165.

COCONNAS (Annibal comte de), décapité, 59. N. 69.

COLIGNY (Gaspard de Châtillon), amiral de France, passe à la Rochelle, 20. Son mariage, 22. N. 37. Son dessein sur le roi, 28. N. 45. Il est blessé, 33. N. 51; assassiné, 42. N. 60.

CONDÉ (Louis I prince de), est fait prisonnier, 1. N. 1, *pag.* 30. N. 47. Son dessein sur le roi, 28. N. 45. Il est tué, 1. N. 1.

CONDÉ (Henri I prince de), 146. Ses mariages, 22. N. 36. Il échappe au massacre de la Saint-Barthelemi, 48. Ses menées en Allemagne, 64. Il se sépare du roi de Navarre, 82, est appellé en duel, 88. Villes qu'il attire dans son parti, & d'autres dont il s'empare.... 98. Il assiége Brouage, marche au secours d'Angers, 148. Danger qu'il court, 153, amene du secours au roi de Navarre, 168. se signale à

la bataille de Coutras, 193. Projet qu'il s'efforce d'exécuter, 198. Sa mort, 206. N. 5.

CONTY (François de Bourbon, prince de), 203. Sa mort, *ibid.* N. 3.

COSSÉ (Artus de), seigneur de Gonnor, maréchal de France.... 3. N. 4. *pag.* 22 *& suiv.*

CREIL pris, 233.

CREVECŒUR (N. de Montmorency) se trouve à la bataille d'Ivry, 272.

CRILLON (Louis-Berton de); conseil qu'il avoit donné à Henri III, 207. N. Lettre que lui écrit Henri IV, 250. N.

CRUSSOL, *voyez* BEAUDISNER. UZÈS.

D.

DANGEAU, officier calviniste, 169.

DAMVILLE, *voyez* MONTMORENCY (Henri de).

DAVAILLES, gouverneur de Maillezais, 172.

DESCHAMPS, 99.

DES-HAYES, Gasque, échappe au massacre de la Saint-Barthelemi, 40. N.

DESPEUILLES rend lâchement Sainte-Bazeille, 161. Sa compagnie est défaite devant la Rochelle, 180.

DEVEZE (la), combat singulier proposé entre lui & Lavardin, 78.

DOMFRONT pris, 257. N. 42.

DOMINGE, gentilhomme, 99.

DURANDIERE (la), précepteur de Sully, 29.

DURAS (Jean de Durefort, vicomte de), l'un des chefs Protestants, 33, obtient son pardon, 44. N. Il passe dans le parti des Catholiques; 88, se bat, accompagné de Durefort de *Rosan* son frere, contre le vicomte de Turenne, 89. Sentiments sur ce duel, *ibid.* N. 97.

E.

EAUSE prise, 74 & *suiv.*

ÉCOSSOIS. Quatre mille Anglois & Écossois arrivent au secours d'Henri IV, 254.

ÉGLISE assiégée, 79.

EGMONT (Lamoral d')

décapité à Bruxelles, 267, N.

EGMONT (Comte d'), ſa valeur à Ivry; il y eſt tué, 267, N.

ELISABETH de France, reine d'Eſpagne, *voyez* PHILIPPE II.

ELISABETH, reine d'Angleterre. Négociations pour lui faire épouſer Monſieur, 23. N. 38. Raiſons qui l'empêcherent de ſe marier, 116. N. 11. Elle envoie une armée à Henri IV, 253.

ENTREMONT (Jacqueline de Montbel, comteſſe d'), épouſe l'amiral de Coligny, 22. N. 37.

EPERNON (Jean de Nogaret, pere du duc d'), 3. N. 3.

EPERNON (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'), conſeille à Henri III de faire aſſaſſiner le duc de Guiſe le jour des barricades, 207. N. eſt fait amiral & gouverneur de Normandie, 213, quitte le parti de Henri IV, 242. N. 30.

EPINOY (Robert de Melun, prince d'), 118. N. 14.

ESPAGNE & ESPAGNOLS. Ses offres à Henri IV, 125. L'armée Eſpagnole ſe joint à celle du duc de Mayenne, 262, ſe bat avec valeur à Ivry, 266.

ESTAMPES pris, 233, repris, 257.

ETATS GENERAUX à Blois, premiers & ſeconds, *voyez* BLOIS.

EU (ville d') priſe, 245.

F.

FAVAS, officier calviniſte, 70, ſe trouve à la bataille de Coutras, 191, N. 57.

FAYOLLE, gouverneur de Chizay, 166.

FERE (la) priſe, 90, repriſe, 98. N. 102.

FERVAQUES (Guilleaume de Hautemer, comte de Grancey, ſeigneur de), maréchal de France, 107, 112, envoyé à la cour de Henri III, pour redemander Madame, 65. N. 82.

FEUQUIERES (N. de Pas de), officier calviniſte, 149. N. 40 *p.* 169, tué à Ivry, 269.

FIGEAC ſurpris &

abandonné par les royaliſtes, 89, 90.

FLANDRE, Pays bas & Provinces-unies, Charles IX, en y envoyant une armée trompe les Proteſtants, 24. Origine de la révolte des Provinces-unies, 106. N. 2. Elles ſe donnent à l'archiduc Mathias, *ibid*, enſuite à Monſieur, *ibib.*

FONT (La), valet de chambre de Sully, 130. N. 23, lui fait connoître & épouſer Mademoiſelle de Courtenay, 130, 131. N. 24.

FONTAINE-MARTEL (François de), gouverneur de Neuf-Châtel, 245. N. 32.

FONTENAI-LE-COMTE pris, 60, aſſiégé & repris; aventure comique pendant ce ſiege, 169 & *ſuiv.*

FONTENAY (Jean de Rohan, ſieur de), échappe au maſſacre de la Saint-Barthelemi, 40. N. 57.

FOSSEUSE (Mademoiſelle de), aimée par Henri IV, 84. N.

FOUCRAINVILLE, village où ſe donne la bataille d'Ivry, 271. N.

FOUQUEROLLES, officier, 166.

FOURBIN (Madame de), prédit l'aſſaſſinat des Guiſes, 217. N.

FRANCE (Claude de), épouſe du duc de Lorraine, 19. N. 30.

FRANÇOIS II, roi de France, ſa mort, 18. N. 29.

FRANCOURT (Gervais Barbier, ſieur de), chancelier du roi de Navarre, l'un des auteurs du conſeil de venir à la cour, 25. N. 40, tué à la Saint-Barthelemi, 43. N.

FRESNE (Léon de) s'empare d'Angers, 147. N. 38, reperd cette place & y eſt tué, 147.

FRONTENAC, officier calviniſte, ſa querelle avec Sully, 71.

G.

GALATY, colonel Suiſſe; parole que lui adreſſe Henri IV au combat d'Arques, 250. N.

GALERANDE (Georges de Clermont d'Amboiſe, marquis de), 153.

GAMACHE (Nicolas Rouault, ſieur de), calviniſte, 32. N. 49.
GAND (vicomte de), *voyez* MELUN.
GARDE (baron de la) cherche à ſurprendre la Rochelle, 27, N. 42.
GARNACHE (La) priſe, 172. N. 48, repriſe, 220. N. 13.
GARNACHE (la dame de la) fait ſon fils priſonnier après avoir été priſe par lui, 172. N. 48.
GATINE (Philippe de), affaire de la Croix de Gâtine, 28. N. 46.
GAUCHERIE (La), précepteur de Henri IV, 13. N. 21.
GENEVOIS (prince de), 172. N. 48.
GENLIS (Jean d'Angeſt d'Ivoy de), défait en Flandre, 37. N. 53.
GERGEAU pris, 233. N. 25.
GIVRY (Anne d'Anglure de) s'attache à Henri IV, 242. N.
GONDY (Albert de), duc de Retz, *voyez* RETZ.
GONTAUT DE BIRON (Jean de), baron de Salignac, 89. N. 97.
GORDES (Bertrand de Simiane, ſieur de), cherche à ſauver les Proteſtants à la Saint-Barthelemi, 53. N.
GOURDON (N. de Terride, vicomte de), auteur de l'entrepriſe ſur Cahors, 91.
GOURNAY pris, 245.
GRAMMONT (Antoine de), ſeigneur calviniſte, 32. N. 49, obtient ſon pardon, 44. N.
GRAMMONT (Philibert de) quitte le parti de Henri IV, 88. N. 96.
GRANDRY (Pierre de), gentilhomme calviniſte, échappe au maſſacre de la St. Barthelemi, 40. N.
GRAVELINES (Déroute de), 17.
GREC, capitaine-lieutenant dans Angers, y eſt tué, 147.
GREGOIRE XIII, pape. Joie qu'il témoigne de la Saint-Barthelemi, 42. N. 60.
GUELE (La) diſſuade Henri III de faire aſſaſſiner le duc de Guiſe, 208. N. tue Jacques Clément, 235. N.
GUERCHY (Antoine de Maraſin, ſieur de), tué

au massacre de la Saint-Barthelemi, 44. N.

GUICHE (Diane Dandoins, comtesse de), aimée de Henri IV, 125. N. 16, auquel elle envoyoit des troupes à ses frais, *ibid.* N.

GUISE (maison de) s'établit en France, 16. N. 26.

GUISE (François de Lorraine, duc de), rallume la guerre entre la France & l'Espagne, 16. 17. Parole de lui sur François II, 16. N. 24. Il est mis à la tête du conseil & des armées, 17, & perd la faveur à la mort de François II, 17. Ses titres, 18. N. Il forme le plan de la ligue, 135. N. Sa prétention & celle du cardinal de Lorraine sur la Provence, l'Anjou, Metz, &c. 209. N.

GUISE (Henri de Lorraine, duc de), forme avec la reine mere le projet du massacre de la Saint-Barthelemi, 38; conduit les assassins de l'amiral de Coligny, 42. N. 60; poursuit Montgommery, 44. N. Son amitié pour le roi de Navarre, 63. N. 79. Foiblesse de son parti dans le commencement, 134. N. 27; accusé d'être indifférent pour toutes les religions, 144. N. Il défait les troupes étrangeres à *Auneau*, 204. N. 4. Son objet quant aux barricades. Jugements différents sur son objet dans cette entreprise, 204. N. 4, *p.* 206. N. 7. Résistance qu'il trouve dans le président de Harlay, Stafford, &c. 210. N. Ses conférences avec Catherine de Médicis, 214. N. 9. Il est assassiné à Blois, 215. N. 10. Son caractere, ses projets, &c. 216. 217. N.

GUISE (Louis de Lorraine, cardinal de), assassiné à Blois, 215. N. 10.

GUITRY (Jean de Chaumont, marquis de), manque d'enlever les princes à Saint-Germain en Laye, 59. N. 68; négocie en Allemagne pour le parti Protestant, 165; est en partie cause de la défaite d'Auneau, 204. N. 4.

H.

HABSBOURG (Raoul ou Rodolphe d'), Auteur de la grandeur de la maiſon d'Autriche, 7. N.

HALLOT (Michel Bourrouge du) gouverneur d'Angers. Son ſupplice, 147. N. 38. 39.

HARLAY (Achille de), premier préſident, ſa réponſe ferme au duc de Guiſe après les barricades, 210. N.

HARLAY-MONGLAT, *voyez* MONGLAT.

HAVRE-DE-GRACE livré aux Anglois par les Huguenots, pris par les troupes de Henri IV, 257. N. 42.

HAUTEVILLE (Eliſabeth de), ſon mariage, 23. N. 38.

HAYE (La) en Touraine. Eſcarmouches en cet endroit, 183.

HENRI II roi de France. Parole de lui au prince de Navarre, 13. N. 21. Rupture entre les rois de France & d'Eſpagne, 16. Il eſt tué dans un tournois, 17. N. 27.

HENRI III roi de France, accuſé d'avoir fait aſſaſſiner le prince de Condé, 1. N. 1. Son diſcours à Miron ſon premier Médecin, 34. N. Il eſt élu roi de Pologne, & leve le ſiege de la Rochelle, 55. 56. Il déclare la guerre aux Huguenots à ſon retour de Pologne, leve le ſiege de Livron, &c. 62, épouſe Louiſe de Lorraine, 63. N. 78. Traits de ſon averſion contre Monſieur, 63. N. 79. Il fait la paix de 1577, en haine des Guiſes. Sa conduite mêlée de dévotion & de volupté, 82. N. 93. Il reçoit mal Monſieur à ſon retour de Flandre, 127. Reproches qu'il fait au roi de Navarre au ſujet de Marguerite de Valois, 126. N. 18. Il ſe brouille & ſe raccommode avec la ligue, avec laquelle il s'unit malgré lui, 134. N. 27. Il manque l'occaſion de réunir les Pays-bas à la France, 138. N. 31. Il ſoutient la ligue par foibleſſe, 145. Commencement de la négo-

ciation pour l'union des deux rois, 161. Ce qu'il entreprend sur les Protestants & sur la ligue, *ibid.* N. 46. Sa conduite est cause de la défaite des troupes étrangeres à Auneau, 89 & *suiv.* Mauvaise politique de son conseil, 175. Son dessein en mettant le duc de Joyeuse à la tête de son armée, 179. Faute qu'il commet en la journée des barricades; il se retire à Chartres, 206. N. 7. Sa foiblesse & ses fautes rassurent la ligue; il est obligé de lui accorder tout, 213 & *suiv.* N. 9. Sa conversation avec Sully dont il ne suit point le conseil, 214. Il fait assassiner le duc & le cardinal de Guise. Jugement sur cette action, 215. N. 10. Il se met dans la dépendance de la ligue, 218. Nouvelles fautes de ce prince. Extrémité où il se voit réduit, 219. Il n'ose résister au nonce du pape, 221, conclut le traité avec le roi de Navarre & ils s'abouchent ensemble, 223 & *suiv.* N. 18, manque d'être pris, 227. Sa jalousie contre Henri IV, 234. N. 26. Succès de ses armes; il assiége Paris, 234. N. 27. Il est blessé à Saint-Cloud, & meurt. Sentiment d'amitié qu'il témoigne à Henri IV, 237. Circonstances sur cet événement, 235. N. 27. Faute qu'il fit de donner le gouvernement de Bretagne au duc de Mercœur, 254. N. 59.

HENRI IV roi de France, commande les troupes calvinistes au choc d'Arnay-le-Duc, 3. N. 4. Son discours sur le combat d'Arnay-le-Duc, 4. N. 5. Fautes qu'il remarque sur l'escarmouche de *Loudun*, sur la journée de *Jarnac*, & la bataille de *Montcontour*, 12. N. 20. Particularités sur sa naissance, 12. N. 19. Son éducation, son enfance, ses heureuses dispositions, ses talents pour la guerre, 15. Il est déclaré chef des Protestants. Ennemis puissants qu'il a à combattre, 19. 20. Complot entre lui

& le duc d'Alençon d'étrangler Catherine de Médicis, 19. N. 31. Il vient demeurer à la Rochelle, 20. Projet de son mariage avec Marguerite de Valois, 22. Il entend quelque chose du réſultat de la conférence de Bayonne, 26. N. 41. Il épouſe Marguerite, 36. N. 52. On ne peut l'engager à ſortir de Paris, 41. Comment il évite la mort au maſſacre de la Saint-Barthelemi. Il eſt obligé à changer de religion & retenu priſonnier, 47 & *ſuiv.* N. 62. Se brouille avec Monſieur, 63. Il a horreur de tuer ce prince. Trait de ſon amitié avec le duc de Guiſe, 63. N. 79. Il ſe ſauve de la cour & ſe joint à Monſieur & au prince de Condé, 65; il eſt abandonné par Monſieur, 67. N. 84; reprend les armes ſans beaucoup de fruit, 68; manque Marmande, 72. L'amour le conduit en Béarn, 73. N. 87. Il emporte Eauſe de vive force, 74; ſe retire à Jegun, 77. Coup hardi qu'il fait devant Nérac, 81; ſon entrevue avec le prince de Condé; ſe brouillent enſemble; Henri IV ne peut empêcher la priſe de Brouage, 82; il s'abouche avec la reine-mere; propoſitions qu'il accepte & qu'il refuſe, 84. N. 95; ſes réponſes à Catherine de Médicis; ſes galanteries pour les filles de la reine, 84. N. Il prend Fleurance, 86, & Saint-Emilion, 87; conduit dans le comté de Foix la cour de Catherine de Médicis, 88; valeur ſurprenante avec laquelle il emporte d'aſſaut Cahors, 90, 91; il fait échouer le projet du prince de Condé, 98; prend Monſégur & s'enferme dans Nérac, 100; amitié qu'il prend pour Sully, auquel il reproche & pardonne ſes fautes, 102; ſa converſation avec Sully, où il lui prédit ce qui lui arrivera & à Monſieur en Flandre, 108; accueil qu'il lui fait à ſon retour de cette

expédition, 124; il l'envoie communiquer à la cour les offres avantageuses que lui fait l'Espagne, 125, & observer les démarches de la ligue, 128; réponse qu'il fait aux lettres piquantes de Henri III, 126. N. 18; on lui donne du poison qui ne fait aucun effet; autre danger qu'il court, 132. N. 26. Il se prépare à résister aux forces de la ligue; son indignation du traité de Nemours, 136. N. 29; traits de sa confiance en Sully, 142; il reçoit des députés de la cour, 143. Son parti manque Angers, 146. Ses vrais sentiments sur la religion, 144. N. Il résiste aux armées de Mayenne, Joyeuse & Matignon, 157. Il va à la Rochelle, 158. Il prend Talmont, Chizai, 166. Sanzai, Saint-Maixent & Fontenay, 168. Accident qui l'empêche d'être instruit de la marche des troupes étrangeres, 167. Il prend Maillezais, Mauleon, la Garnache; manque Niort & Parthenay, & se retire dans la Rochelle, 169. Il s'abouche avec la reine-mere, 177. Réponse qu'il fait à cette princesse; péril qu'il court à Saint-Brix, *ibid.* N. 50. Saint-Maixent, Maillezais lui sont enlevés, 180. Avantages qu'il remporte sur l'armée de Joyeuse, 181. Il s'empare des passages de Chalais & d'Aubeterre, gagne la bataille de Coutras, 190. Actions & paroles de lui & particularités sur sa personne pendant & après cette bataille, 192. N. 58. Fautes qui l'empêchent de profiter de sa victoire, 197, 198. N. 1. Il va en Béarn & y découvre les complots du comte de Soissons, 201. Sa douleur de la mort du prince de Condé, 206. N. 6. Il s'offre à Henri III, 211. Ce qu'il dit sur l'assassinat des Guises, 218. N. Il cherche à déconcerter les desseins des chefs du parti Protestant, 219, reprend la Garnache & Niort; tombe malade à la

la Motte-Frélon, 220. Il s'abouche avec Henri III. Conseil qu'il prend & paroles de lui à ce sujet; ce qu'il en écrit à du *Plessis-Mornay*, 226. N. 17. Il chasse le duc de Mayenne de Tours; loue la conduite d'Henri III, 229. N. 20. Succès des armes des deux rois; grands services que rend Henri IV & dangers auxquels il s'expose, 234. Il va voir ce prince blessé, 235. Il prend conseil de Sully, 237. Il est reconnu par une partie des principaux officiers royalistes & abandonné par d'autres; mesures qu'il prend dans cette conjoncture, 240 *& suiv.* N. 28, 29, 30. Il surprend Meulan, 242. Raisons qui l'obligent de s'éloigner de Paris, 243. Il prend Clermont & autres villes de Normandie, 244. Victoire qu'il remporte à Arques, 247 *& suiv.* Il s'assure de Dieppe pour place de retraite, 246. Bon mot de lui en cette occasion & autres traits durant & après l'action, 249 *& suiv.* N. Il harcele ses ennemis. Danger qu'il court près de Dieppe, 253. Il manque Vernon & autres villes, 254, se rapproche de Paris, dont il fait attaquer les fauxbourgs sans succès, 255 *& suiv.* N. 41. Prend Etampes & plusieurs villes d'*Anjou*, 257. N. 42; fait lever le siege de Meulan, 260. Danger qu'il y court, 261. N. 44; ne peut empêcher la prise de Rouen, 262. Particularités sur la maniere dont ce prince s'est comporté à la bataille d'Ivry, 265 *& suiv.* N. 47. Caresses qu'il fait au maréchal d'*Aumont*, 274. N. à Sully en le faisant chevalier, 278.

HARTRAY (René de Saint-Denis de) se saisit d'Alençon, 65.

HONFLEUR pris, 257. N. 42.

HORN (prince de) décapité à Bruxelles, 266. N. 48.

HORTES (N. vicomte d'), sa réponse à Charles IX 54 N.

HUGUENOTS massa-

crés à Paris, *voyez* SAINT-BARTHELEMI (la).

HUMIERES (Charles d') amene un ſecours au duc de Mayenne, 273. N. 52.

J.

JAMES, ſa compagnie ſert d'enfants perdus à Ivry, 264.

JAUREGUY (Jean de), Baſque, manque le prince d'Orange, eſt tué, 117. N. 12.

JEANNE d'Albret, reine de Navarre, 12. N. 19; ſe retire à la Rochelle, 20. Motifs de ſon retour à Paris, 23, 24; ſa ceſſion à ſon fils en faveur de mariage, 36. N. Sa mort, 37.

INCHY (Charles de Gaure d') reçoit Monſieur dans Cambrai, 113; par lequel il eſt chaſſé du château, 115.

JOYEUSE (Anne, duc de) maréchal de France, conduit l'armée royaliſte contre la ligue, & la tourne tout d'un coup contre les huguenots, 136. N. 28. Ce qu'il dit à cette occaſion à Sully, 138; conduit l'armée de Henri III en Guyenne, 157; marche contre Henri IV, 174; il prend Saint-Maixant, Maillezais, &c. 180; ſes troupes ſont maltraitées, 183; il vient ſe mettre à leur tête, 188; trait de généroſité de lui, 188. N. 54. Sa conduite à la bataille de Coutras, 189 & *ſuiv.* Il y eſt tué, 194. N. 62, 64.

JOYEUSE (N. de) cardinal, veut juſtifier à Rome l'aſſaſſinat des Guiſes, 215. N.

JOYEUSE (Guillaume de), 136. N. 28.

ISLE-ADAM (l') pris, 233.

JUAN D'AUTRICHE (D.) gagne la bataille de Lépante, 15. N. 23; concerte la ligue avec le duc de Guiſe, 135. N.

IVRY, *voyez* BATAILLES.

L.

LANDEREAU (Charles Rouhault du) tente de ſurprendre la Rochelle, 27. N. 42.

LANGLOIRAN (N. de Montferrant baron de)

échappe au massacre de la Saint-Barthelemi, 40. N. 57 ; prend le parti de Sully contre Bouillon, 71.

LANSAC le jeune cherche à surpreudre la Rochelle, 27. N. 42.

LANSQUENETS, trahissent Henri IV à Arques, 249; sont taillés en pieces à Ivry, 271. N. 50.

LAVAL pris, 257. N. 42.

LAVAL (Charlotte de), premiere femme de l'amiral de Coligny, 22. N. 37.

LAVAL (Guy de), fils de d'Andelot, se sauve du massacre de la Saint-Barthelemi, 48. N. 61.

LAVARDIN (Jean de Beaumanoir de) prend le parti de Sully contre Frontenac & Bouillon, 71. Combat singulier proposé entre lui & la Deveze, 78. Il quitte le parti de Henri IV, 88. *voyez* CHICOT. Il est chassé du poste de Couras, 190.

LAVERDIN (Charles de Beaumanoir de), tué à la Saint-Barthelemi, 42. N. 60.

LENONCOURT (Philippe de), cardinal, député de la cour à Henri IV, 143. N. 34. 164.

LESDIGUIERES (N.) commande pour Henri IV, 158.

LESIGNAN (Louis de Saint-Gélais de), officier, 70.

LIBERGE, valet de chambre de Sully, 170.

LIGUE (la) rend puissants les Guises, 82; leve l'étendard de la révolte, 134. Son origine, sa foiblesse, ses progrès, 134. N. 27. Son assemblée à Châlons où elle oblige Henri III à se rejoindre à elle, 138. N. 31, & dispose de ses troupes, 145. Elle fait marcher trois armées contre Henri IV, 157. Places qu'elle prend & qu'elle perd, 172 & *suiv.* Défait les troupes étrangeres à Auneau, 204. Elle oblige Henri III à sortir de Paris; son insolence avant & après cette action, 206 & *suiv.* N. 7. Elle manque Meulan & prend Pontoise, 260 & *suiv.* s'empare de Rouen, 262.

LONDE (N. de la), Maire de Rouen, 245. N. 32.

LONGA (N. de), gentilhomme, 156.

LONCAUNAY, gentilhomme, se sauve à la Saint-Barthelemi, 40.

LONGUEVILLE (Henri d'Orléans, duc de), reste fidele à Henri IV, 242. N. lui amene des troupe) 254.

LORGES surprend Châteaudun, 230.

LORRAINE (maiſon de), droits chimérique de cette maiſon à la couronne, 207 & *ſuiv.* N

LORRAINE (Charle cardinal de), 16. N. 20 Ses véritables ſentimens ſur la religion, 144. Ses prétentions ſur Metz &c. 208. N. Sa mort 60. N. 75.

LORRAINE (Charle de) duc de Mayenne *voyez* MAYENNE.

LORRAINE (Charle de) duc d'Aumale, *voyez* AUMALE (Charles de Lorraine duc d').

LORRAINE (Claude de) duc d'Aumale, *voyez* AUMALE (Claude de Lorraine, duc d').

LORRAINE (François de) duc de Guiſe, *voyez* GUISE (François de Lorraine).

LORRAINE (François de), grand prieur de France, 16. N.

LORRAINE (Henri de) duc de Guiſe, *voyez* GUISE (Henri de Lorraine).

LORRAINE (Louis de), cardinal de Guiſe, *voyez* GUISE (Louis de).

LORRAINE (Nicolas de) comte de Vaudemont, *voyez* VAUDEMONT (Nicolas de), &c.

LORRAINE (Philippe-Emmanuel de), duc de Mercœur, *voyez* MERCŒUR.

LOUDUN, *voyez* HENRI IV.

LOUISE de Lorraine, reine de France, 63. N. 78.

LOUVIERS manqué, 244.

LUDOVIC (Louis de Naſſau, comte), un des chefs des ſeigneurs religionnaires, 30. N. 48.

M.

MADAME Catherine de Bourbon, ducheſſe

de Bar, eſt renvoyée par Charles IX à ſon frere, 65. N. 82. Son goût pour les divertiſſements, 74. Ses amours avec le comte de Soiſſons, 200.

MAIGNAN, valet de chambre de Sully, le ſecourt à propos au ſiege de Paris, 234; lui ſauve la vie à Ivry, 268; le ramene en triomphe à Roſny, 276.

MAILLEZAIS pris, 172; repris, 180.

MAILLY (Jacques de) *voyez* BÉNÉHART.

MAINE (villes du) priſes, 257. N. 42.

MAINFROY, concurrent de Charles d'Anjou, 8.

MAINTENON (Louis d'Angennes, ſeigneur de), manque Chartres, pris, 180.

MAIXENCE (pont de Sainte-) mal gardé, 256. N. 40.

MALASSISE (N. de Meſmes de), 4. N. 5, député par Catherine de Médicis à la Rochelle, 20.

MANDELOT (François de), ſon humanité envers les calviniſtes à la S. Barthelemi, 53. N. 64.

MANDOCE (Bernardin de), député de l'Eſpagne vers Henri IV, 125. N. 17.

MARCEL (Emezigot) rebelle, 8.

MARGUERITE de Valois, reine de France, célébration de ſon mariage, 36. N. 52. Elle le quitte & retourne à la cour, où elle n'eſt pas de bonne intelligence avec ſa mere & ſon frere, 126.

MARIE de Lorraine-Guiſe, reine d'Ecoſſe, 18. N. 28.

MARIE Stuart, reine d'Ecoſſe, 18. N. 28.

MARMANDE. Eſcarmouche devant cette ville, 96.

MARONIERE, gouverneur de Talmont, 166.

MARSILLIERE (N. de), Officier député en Allemagne, 165.

MASTIN (Madame de), comment elle reçoit Sully ſon neveu, 122.

MATIGNON (Jacques de), maréchal de France, 189, fait Montgommery priſonnier; jugement ſur ſon procédé, 60. N.

70; conduit une armée en Guyenne; manque Caſtets, 157.

MATTHIAS, archiduc d'Autriche, devient ſouverain des Provinces-Unies, 105.

MAULEON pris 172.

MAUREVERT (Nicolas de Louviers de) bleſſe l'amiral de Coligny, 33. N. 51.

MAYENNE (Charles de Lorraine, duc de) prend Brouage, 82. N. 92; conduit l'armée de la ligue en Guyenne; y prend quelques villes & ne peut ſurprendre Henri IV, 157 *& ſuiv.* s'approche de Tours où il manque de prendre Henri III, 227 *& ſuiv.* & en eſt chaſſé par Henri IV, 229; ſes troupes défaites à Arques, 252; il eſt obligé d'abandonner les environs de Dieppe & ſe rapproche de Paris, 255. Il prend Pontoiſe, 259, & manque Meulan, 261; perd la bataille d'Ivry; fautes qu'il y fait, 265. N. 47, *pag.* 266. N. 48.

MEDAVY (Charles François Rouxel de) officier général de la ligue, 245. N. 32.

MEILLES (comte de), officier calviniſte, 78.

MELUN (maiſon de) & perſonnages de ce nom, 9. N. 13.

MELUN de ROUBAIS, *voyez* ROUBAIS.

MELUN (Hugues de), vicomte de Gand, 9. N. 13.

MELUN (Anne de), dame de Roſny, 9. N. 13; *pag.* 108. N. 5.

MENAGER, député des états de Blois à Henri IV, 80. N. 90.

MERCŒUR (Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de), ſon bagage eſt pris, 184; il eſt fait gouverneur de Bretagne, 254. N. 39.

MESMES (N. de), *voyez* MALASSISE.

MEULAN pris, 241, manqué par la ligue, 261.

MICHAUT (le capitaine), 132. N. 26.

MIGNONVILLE, officier, 166, eſt tué, 151. N.

MILON, officier, contribue à la priſe de Ségur, 100.

MIOSSENS (Henri d'Albret, baron de), 70.
MIRANDE, piege que ſes habitants tendent à Henri IV, 76.
MIRON, premier médecin de Henri III, *voyez* HENRI III. Conférences auxquelles il aſſiſte, 214. N. 9.
MOLE (Joſeph-Boniface de la) décapité, 59. N. 69.
MONDOUCET (Claude), réſident dans les Pays-bas, 37. N. 53.
MONS pris, 24.
MONTAGNE, *voyez* THOU.
MONTAGU pris, 90.
MONTAUBAN, ville de ſûreté donnée aux calviniſtes, 4. N. 5. Elle maintient ſes privileges, 56, *voyez* PROTESTANTS.
MONTAUSIER, officier, ſert Henri IV à la bataille de Coutras, 191. N. 57.
MONTBAZON (Louis de Rohan, duc de), 145. N. 36. Son accueil à Sully, 154. Il ſe trouve au combat de Siveuſe, 231. N. 23; eſt tué, 250. N. 37.
MONTESQUIOU (le baron de) tue le prince de Condé, 1. N. 1.
MONTGLAT (Louis Harlay de), envoyé par Henri IV au-devant de l'armée étrangere, 203.
MONTGOMMERY (Gabriël comte de), tue Henri II dans un tournois, 17. N. 27; échappe à la Saint-Barthelemi, 44. N. repaſſe en France, 58; eſt pris & exécuté; jugement ſur la prétendue parole de Matignon, 59, 60.
MONTGOMMERY, fils du précédent, 70, eſt tué, 191. N. 57.
MONTLUC (Blaiſe de), maréchal de France, commande en Languedoc, 55; ſon ſentiment ſur le ſiege de la Rochelle, 56. N. 66.
MONTLUC (Jean de), évêque de Valence, révele le ſecret de la cour ſur la Saint-Barthelemi, 41.
MONTMORENCY (Anne de), connétable, rallume la guerre, 16. N. 25.
MONTMORENC (François maréchal de), envoyé à Rouen pour pu-

nir les violences contre les huguenots, 21. N. 33; traite à Londres du mariage d'Eliſabeth avec le duc d'Alençon, 24; refuſe de venir à la cour, 42; pourquoi ſes freres ſont épargnés à la Saint-Barthelemi, 42. N. 60.

MONTMORENCY (Guillaume de) *voyez* THORÉ.

MONTMORENCY (Henri de), maréchal de Damville, ſe joint aux calviniſtes, 62. N. 77. Son jugement ſur le duel de Turenne & de Duras, 89. N. 97; ſon conſeil aux Proteſtants. 142. N. 33, commande les troupes de Henri IV, 158, 167.

MONTRAZIER & VILLEFRANCHE ſe ſurprennent mutuellement, 69, 70.

MONTPENSIER (François de Bourbon, dauphin de), leve le ſiege de Livron, 60. N. 73; ſuit Monſieur en Flandre, 117, & cherche à le détourner de la trahiſon d'Anvers, 119. N. 15.

MONTPENSIER (Henri de Bourbon, duc de) commande les troupes royaliſtes en Normandie, 254. N. 39.

MOREAU ou MORÉE (le commandeur), offres qu'il fait à Henri IV de la part de l'Eſpagne, 125. N. 17.

MORISQUES en Eſpagne, 15.

MORNAY (Philippe du Pleſſis-), 153, guérit Henri IV à la Mothe-Frélon, 220. N. 13; eſt fait gouverneur de Saumur, 224, *voyez* HENRI IV.

MOROSINI (Jean-François), nonce du pape, 221. N. 14.

MORSAN (préſident) fait rendre juſtice aux huguenots à Rouen, 21.

MOUY (Iſaac-Vaudré de), officier calviniſte, 149. N. 40.

MOTTE-SAINT-ELOI (la) priſe, 180.

N.

NARBONNE, (vicomté de), acquis par la maiſon de Bourbon, 12. N.

NASSAU (Louis comte de), un des chefs des ſeigneurs re-

ligionnaires, 30. N. 48.
NASSAU (Guilleaume de) prince d'Orange, *voyez* ORANGE.
NAVARRE (royaume de) usurpé par les Espagnols, 14.
NAVARRE (Henri de Bourbon, prince, puis roi de), enfuite roi de France, *voyez* HENRI IV.
NEMOURS (le duc de) combat pour la ligue à Ivry, 270. N. 49.
NEMOURS de la GARNACHE (M. de), 132.
NESLE (le marquis de) eſt tué à Ivry, 270. N. 49.
NEVERS (Louis de Gonzagues, duc de); ſa crainte de Henri 221. N. 14; s'accorde avec Henri IV, 242. N.
NEUF-CHATEL pris, 245.
NEUFVY (Bertrand de Melet de Fayoles de), 155. N. 44.
NEUFVY (Magdeleine de Melet de Fayoles de), officier du parti de la ligue, 155. N. 44.
NIEUPORT manqué, 119. N. 15.
NISMES, 56.
NOAILLES (François de), ſujet de ſon ambaſſade à la Porte, 105. N. 11.
NOCLE (Beauvais la), *voyez* BEAUVAIS.
NOIRMOUTIER (marquiſe de), *voyez* SAUVES (madame de).
NORMANDIE, places priſes de cette province, 257. N. 42.
NOUE (François de la), ſa défaite en Flandre, 37; éloge de cet officier, *ibid.* N. 53; il emporte d'emblée le fauxbourg Saint-Germain, 257. N. 41.

O.

O (François d') ſurintendant des finances, s'accorde à Henri IV, 240. N. 28.
OLERON (iſle d') priſe, 4. N.
ONAU (baron d') bâtit à Auneau, 204. N. 4.
ORADOUR (N. d'), gentilhomme, 153.
ORANGE (Guilleaume de Naſſau, prince d'), prend Mons, 24, lieutenant général de l'archiduc Matthias,

106; manque d'être tué à Anvers : révolte qu'il appaise, 117. N. 12; prévient & rend sans effet la trahison d'Anvers, 119; son avis à Sully, 120; il cherche en vain à reconcilier Monsieur avec les Flamands, 121.

ORLEANS pris, 28.

ORTES ou HORTES, *voyez* HORTES.

ORTHOMAN, premier médecin de Henri IV, envoyé par ce prince pour secourir madame de Rosny, 232.

OSTENDE manqué à la trahison d'Anvers, 119. N. 15.

OTTOCAR, roi de Bohême, 7.

OURS, chasse de ces animaux dangereuse, 88

P.

PAIX de 1570, 4 N. 5; de Monsieur, 66. N 83; de 1577; article de cette paix, 83. N. 95. Paix de Fleix, 107. N. 4.

PALATIN (électeur), *voyez* PROTESTANTS.

PALCHEUX, officier, se trouve à la journée d'Arques, 248; à celle d'Ivry, 272.

PARÉ (Ambroise), chirurgien de Charles IX; ce qu'il dit à ce prince au sujet de la Saint-Barthelemi, 51.

PARIS, *voyez* SAINT-BARTHELEMI. BARRICADES. Consternation de cette ville après la sortie de Henri III; la députation à ce prince, &c. 213. N. 8; elle est assiégée, 234; ses fauxbourgs sont attaqués, 257.

PARLEMENT de Paris. Il ne trempe point dans les complots de la ligue à la journée des Barricades, 213. N. 8.

PARME (Alexandre Farnese, duc de) tient Cambray bloqué, 112; leve ce blocus & fait une belle retraite 113; oblige Monsieur à sortir de Flandre, 121; son jugement sur les barricades, 210. N.

PARTHENAY manqué 174.

PASSY, *voyez* SULLY.

PAYS-BAS, *voyez* FLANDRE.

PECAIS engagé au prince Casimir, 98.

PELLEVÉ (Nicolas de), cardinal, révele le complot de la Saint-Barthelemi, 41. N. 58.

PERONNE (assemblée de), où la ligue se forme, 134. N. 27.

PHENOMENE vu la veille de la bataille d'Ivry, 263. N. 46.

PHILIPPE. Il est accusé d'avoir fait empoisonner ELISABETH de France; il fait mourir Don CARLOS, 23. N. 39.

PIE IV, pape, dégrade le cardinal de Châtillon, 23. N. 38.

PIE V refuse la dispense pour le mariage de Henri IV & de Marguerite de Valois, 35; déplore le massacre de la Saint-Barthelemi, 42. N. 60.

PIENNE (compagnie de) défaite, 183.

PILES (Armand de Clermont, baron de), seigneur, 32. N. 49; tué à la Saint-Barthelemi, 48. N. 61.

PLESSIS-MORNAY, *voyez* MORNAY.

PLUVIAUT-CLAVEAU, gentilhomme, tué à la Saint-Barthelemi, 32. N. 49.

PLUVIERS pris, 233.

POIGNY (Jean d'Angennes, seigneur de) député de la cour à Henri IV, 143. N. 34, & *pag.* 164.

POISSY pris, 233.

POLTROT de Meré, (Jean), assassin du duc de Guise, 16. N.

PONTOISE pris, 233, 259.

PRESSAIGNI, gentilhomme, se trouve au combat de Saveuse, 231.

PRESCHES, leur nombre augmenté, 4. N. 5; diminué, 83. N. 94.

PRISE d'armes du mardi-gras, ce qu'on appelle ainsi; 58.

PROTESTANTS, état des affaires de ce parti à la paix de 1570. Leurs succès dans la guerre, 3. N. 4. Ils se laissent tromper par Catherine de Médicis malgré mille motifs de défiance; artifices employés pour cet effet, 20. Caresses faites à leurs chefs à la cour, 32. Plusieurs

quittent Paris, 40. ils rétablissent leurs affaires, 54; prennent plusieurs villes, 58. N. 67; deviennent puissants par leur jonction avec Monsieur & le prince Casimir, 64. Traité de paix avantageux pour eux, 66. Ils reprennent les armes, 68; perdent une partie de leurs avantages à la paix de Monsieur, 83. N. 94; recommencent la guerre, 89. Entreprises exécutées & manquées, 90. Ce qu'ils gagnent par le traité de 1580, 107. N. 4. Assemblée de MONTAUBAN & conférence à SAINT PAUL DE LAMIATTE, où leurs chefs jettent les fondements d'une république calviniste en France, 140, sous la protection de l'électeur PALATIN, 140. Trois armées marchent contre eux, 157. Conseils sur l'entrée des troupes étrangeres en France, où ils prennent le mauvais parti; 167, 168. Ils sont persécutés. 185. Leurs desseins pernicieux contre Henri IV dans leur assemblée à la Rochelle, 219.

PROVINCES-UNIES, *voyez* FLANDRE.

PROUTIERE (Philippe Gourreau de la), député par Catherine de Médicis à la reine de Navarre, 20.

Q.

QUASY, gentilhomme, son aventure devant Marmande, 97.

R.

RABODANGES, gentilhomme, évite le massacre de la Saint-Barthelemi, 40. Lettres qu'il reçoit de Charles IX, 40. N. 57.

RAMBOUILLET (Nicolas d'Angennes, marquis de), 145. N. 36; a beaucoup de part à l'union des deux rois, 220.

RECLAINVILLE (Louis d'Alonville de) ou l'Arclainville, commande dans Chartres, 230. N. 22.

RÉFORMÉS, *voyez* PROTESTANTS.

REISTRES, Lansquenets & autres troupes étrangeres

étrangeres en France, 167, défaits à Auneau, 204. Les Réistres & les Lanſquenets trahiſſent Henri IV à Arques, 249; tirent en l'air à Ivry, 267, & y ſont mis à la boucherie, 271. N. 50.

Reniers, ſauvé à la Saint-Barthelemi, 54. N. 65; raſſure Montauban, & défait un corps de troupes ligueuſes, 55.

Republique Calviniſte; deſſein de l'établir en France, 140.

Resnel (Antoine de Clermont, marquis de), l'un des chefs du parti Calviniſte, 32. N. 49; tué à la Saint-Barthelemi, 43. N.

Resnel (compagnie de) défaite par Henri IV, 183.

Retz (Albert de Gondy, duc de), 38.

Rochefoucault (François de la) ſoupçonné du meurtre du duc de Guiſe, 16. N. tué à la Saint-Barthelemi, 43. N.

Rochefoucault (François duc de la), fils du précédent, colonel général de l'Infanterie, ſe trouve au ſiege de Fontenai, 168. N. 47; de Coutras, 189

Roche-Guyon (N. de Silly, comte de la), 145. N. 36.

Rochelle (la) accordée aux Calviniſtes comme ville de ſûreté, 4. N. 5; aſſiégée en vain, 55. N. 66. Elle fait ſon traité, 56. Honneurs qu'elle rend à Henri IV; ceux auxquels elle refuſe l'entrée, 67.

Rochepot (Antoine de Silly de la), ſon avis au duc de Sully, 107.

Rohan (René vicomte de) défend Luſignan, 60.

Rolet (de), ſe trouve à la bataille d'Ivry, 272.

Ronsoy (compagnie de) défaite, 183.

Roclaure (de), l'un des chefs du parti Calviniſte, 70.

Rosan (N. de Durfort de), *voyez* Duras.

Rosny, château, la peſte y regne, 173.

Rosny (François de Béthune, baron de), pere du duc de Sully;

se retire chez lui, 5. Ses alliances, 5. N. 6. Etat de sa famille & de ses affaires domestiques, 15. N. 10 & *p.* 42. N. 47. Il suit la reine de Navarre à Paris, 30. Ses paroles à son fils, 29; est fait prisonnier, 30. N. 47. Ses conseils ne sont point écoutés, 31. Il présente son fils, le duc de Sully, au prince de Navarre & se retire à Rosny, 31. Il échappe au massacre de la Saint-Barthelemi, 41. Précis de sa lettre à son fils duc de Sully, 47.

ROSNY (Maximilien de Béthune, baron, ensuite marquis de), duc de Sully, *voyez* SULLY.

ROSNY (baron de), *voyez* BETHUNE (Salomon de).

ROUBAIS ou ROBECK (Robert de Melun, marquis de), fait Turenne-prisonnier, 113. N. 7. Cause de sa haine pour SULLY, 114.

ROUEN pris, 28; repris, 262.

ROUSSIERE (la), gouverneur de Fontenay, 168.

ROUSSY (N. comte de), tué à Arques, 250. N. 37.

ROUXEL, *voyez* MEDAVY.

RUBEMPRÉ (André de Bourbon de), député à Henri IV, 80. N. 90.

RUERES, parrain du marquis de Rosny, 187.

S.

SAGONNE (Jean Baron de), tué à Arques, 250. N. 37.

SAINT-BARTHELEMI (massacre de la), projet de ce massacre, 33. Remarques sur ce projet, 33. N. 51. Comment il s'exécute, 42. N. 60. Jugement sur cette action, 45, 48. N. 61, 62.

SAINT-BRIX, conférences qui s'y tiennent, 84. N. 95, *pag.* 177. N. 50.

SAINT-CRIQ, officier, brûlé dans Mirande, 76.

SAINT-EMILION pris, 87.

SAINT-ETIENNE, gentilhomme, évite le massacre de la Saint-Barthelemi, 41.

SAINT GELAIS (Gui

de) échappe du massacre de la Saint-Barthelemi, 40. N. 57, *p.* 153.

SAINT-GERMAIN, fauxbourg emporté d'emblée, 255.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE; les princes manquent d'y être enlevés, 59.

SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ, l'un des chefs des Calviniſtes, 140; fait gouverneur d'Argenton, 224.

SAINT-GERMAIN de Clan (N. de), l'un des chefs des Calviniſtes, 140.

SAINT HERAN de Montmorin (N.), refuſe d'obéir aux ordres de Charles IX, 53. N.

SAINT LARRY, *voyez* BELLEGARDE.

SAINT MACARY manqué, 68.

SAINT MAIXENT pris, 180.

SAINT MARC chaſſé de Meulan, 241.

SAINT MARTIN (Charles le Clerc de), tué, 91.

SAINT-MESMIN (mademoiſelle de), *voyez* SULLY.

SAINT PAUL DE LAMIATTE, *voyez* PROTESTANTS.

SAINT SAUVEUR (Claude de Joyeuſe de), tué à la bataille de Coutras, 195. N.

SAINTE ALDEGONDE (Philippe Marnix), officier, eſt averti de la trahiſon d'Anvers, 119.

SAINTE BAZEILLE priſe, 160.

SALCEDE, ſa réſiſtance aux deſſeins des Guiſes, cauſe de ſa mort, 209. N.

SALIGNAC (Jean de Gontaut, de Biron, baron de), ſon duel avec Roſan, 89. N. 97.

SANCERRE eſt aſſiégée, extrémité où elle ſe trouve; elle fait un traité, 55.

SARDAIGNE. Projet d'en obtenir la ſouveraineté pour le duc d'Anjou, 105. N. 1.

SAVEUSE (Anne de Broſſe) ſe trouve au combat de Bonneval, 230. N. 21.

SAVEUSE (Charles de Broſſe) perd le combat de Bonneval; y eſt bleſſé & meurt de déſeſpoir, 232.

SAUMUR, resté fidele à Henri III, 219; accordé à Henri IV pour place de sûreté par le traité entre les deux rois, 225.

SAUVES (Simon de Fizes, baron de), 110. N. 6.

SAUVES (N. de Beaune de Semblançay, dame de), rivalité à son sujet entre Henri IV & le duc d'Alençon, 110. N. 6. Elle introduit Sully auprès de Catherine de Médicis, 126, & l'instruit de ses desseins, 178. Son avis au duc de Guise, 215. N. 10.

SEGUR de Pardaillan (N. de) échappe au massacre de la Saint-Barthelemi, 40. N. & *pag.* 70.

SEGUR (Jacques de), baron de Pardaillan, tué à la Saint-Barthelemi, 48. N. 61.

SELIM, le grand-seigneur, 105. N. 1.

SEY (N. de), gentilhomme, échappe au massacre de la Saint-Barthelemi, 40.

SIGOGNE (Charles de Beausoncle, sieur de), fait prisonnier à Ivry, 270. N. 49.

SILLERY (Nicolas Brûlart de), chancelier, député de la cour à Henri IV, 143, N. 34.

SILVESTRE (le pere), cordelier, directeur de madame de Mastin, 122.

SIMIANE, *voyez* GORDES.

SIXTE QUINT, bon mot de lui au cardinal de Joyeuse, 82. N. 93. Il excommunie également les Calvinistes & les ennemis de l'autorité royale, 136. N. 29. Ses paroles sur les barricades, 210. N. Il excommunie Henri III, ses véritables sentiments sur le meurtre des Guises & sur la conduite des chefs de la ligue, 221. N. Ses paroles & prédictions sur Henri IV, le duc de Mayenne, le duc de Savoie, 253. N. 38.

SOISSONS (Charles de Bourbon, comte de), se joint à Henri IV & défait le bagage du duc de Mercœur, 184. N. 52. Il se comporte vaillamment à la journée de Coutras, 193. N. 61;

mais il empêche Henri de profiter de la victoire, 200. Ses desseins en cherchant à épouser Madame malgré ce prince, 201. Il quitte Henri IV après les barricades & va s'offrir à Henri III, 211, dont il est mal reçu, 213. Il cherche à enlever Sully au parti de Henri IV, 225. Il s'avance lentement au secours de ce prince à Dieppe, 254.

STRATAGÊME d'une femme pour dérober sa proie à l'avidité du soldat, 171.

STROZZY (Philippe), l'un des principaux officiers de Charles IX, 3. N. 3; cherche à surprendre la Rochelle, 27. N. 42.

SUISSES. Ils empêchent Charles IX d'être pris, 28. N. 45; accordent des troupes à Henri III, 161; s'engagent avec la ligue, sont désarmés à la journée des barricades, 206. N. 7; combattent pour Henri IV à Arques, 251, ne se battent point à la bataille d'Ivry, 271.

SULLY (Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, puis duc de), ses principes de religion peu dangereux, 2. N. 2; refutés, 185. N. 53. Particularités sur ses ancêtres, sa famille & sa naissance, 5. N. 7, *voyez* ARRAS. Il est élevé dans la religion protestante, 11; suit la cour de Navarre à Paris, 32; est présenté au roi de Navarre, ses études, *ibid*; échappe au massacre de la Saint-Barthelemi, 45; son éducation, 49. Ses premiers faits d'armes, 66. Il défend Périgueux & Villeneuve; danger qu'il court au siege de Villefranche, 69. Il se brouille avec Frontenac & Turenne, 71, suit Henri IV en Béarn; ses économies, 73; se trouve à la prise d'Eause, à un combat devant Miran de, devant Nérac & autres rencontres; dangers qu'il y court, 74 & 75. Sa conduite dans les cours rassemblées de Catherine de Médicis & du roi de Navarre, 84. Dangers qu'il court à la prise de Cahors, 90 *& suiv.*

& devant Marmande, &c. 96. Il défend Monségur, 100; eſt conſeiller de Navarre & chambellan ordinaire de Henri; fautes qu'il commet, 102; perd la ſucceſſion du vicomte de Gand, 107. N. 3. Motifs qui lui font ſuivre Monſieur en Flandre; ſa converſation avec Henri IV, 108. Il prend pluſieurs gentilshommes à ſa ſuite, 111. Son aventure devant Cambrai, 112. Il fait des priſonniers à Arleux, 114. Cauſe de ſon éloignement pour Monſieur, 118, *voyez* ORANGE. Il retourne trouver Monſieur; ſes réflexions ſur les devoirs d'un prince, 121, *voyez* MASTIN. Honneurs qu'il reçoit des bourgeois de Béthune, 123. Il revient en France, 124; va faire part à la cour de Henri III des propoſitions faites au roi de Navarre par l'Eſpagne, 125. La curioſité le porte à aller voir Monſieur à Château-Thierry, 127. Il obſerve à la cour les démarches de la ligue; il y trouve ſes freres diſgraciés, 128; devient amoureux de mademoiſelle de SAINT MESMIN, 129, & épouſe mademoiſelle de Courtenay, 131. Ses occupations domeſtiques pendant la premiere année de ſon mariage, 132. Il va retrouver le roi de Navarre & lui porte des ſecours en argent, 133; reçoit le duc de Joyeuſe à Roſny, 136. Bon conſeil qu'il donne dans les aſſemblées des Proteſtants, 142. Il retourne à Paris entamer une négociation, 145. Il repaſſe en Guyenne; périls auxquels il eſt expoſé dans ce voyage, 148 & *ſuiv.* Son conſeil au roi de Navarre, 158. Il ſe jette dans Sainte-Bazeille, 160. Il eſt député à Saint Maur vers Henri III, pour négocier l'union des deux rois, 162. Il traite auſſi avec les Suiſſes & pour l'emploi des troupes étrangeres en France, 164; ſe trouve au ſiege de Talmont, 166, & à celui de Fontenay; ſon

aventure comique à ce ſiege, 168 & *ſuiv.* Il va ſecourir ſon épouſe pendant la peſte à Roſny, 173. Ses réflexions ſur la foibleſſe de Henri III, 175. Il défait un eſcadron de Joyeuſe, 182, & profite de l'abſence de ce général pour harceler ſes troupes; ſervices qu'il rend à ſes freres, 185. Il va ſecourir madame de Roſny à Paris; périls auxquels il s'y expoſe, 187. Il retourne vers le roi de Navarre & le ſert utilement à la bataille de Coutras, 190 & *ſuiv.* Anecdotes à ce ſujet, 195. N. 65. Sage avis qu'il ouvre après cette bataille, 202. Il eſt député vers le prince de Conti, 203; va trouver le roi de Navarre à Bergerac, 205. Ses réflexions ſur la journée des barricades & ſur la conduite de Henri III, 206. Il accompagne le comte de Soiſſons à la cour, 211. Son entretien avec Henri III, 214. Ses réflexions ſur la foibleſſe de ce prince, 218. Il vient faire ſon rapport au roi de Navarre, & repart pour conſommer le traité entre les deux rois, 219 & *ſuiv.* Sa maladie pendant laquelle du Pleſſis-Mornay lui ôte l'honneur de ce traité; mécontentement qu'il en reſſent, 224. Son avis à Henri IV ſur ſon entrevue avec Henri III. Il aide à défendre Tours, 229 & *ſuiv.* Part qu'il a au combat de Saveuſe, 228 & *ſuiv.* Il oblige un de ſes freres de lui ouvrir les portes du château de Roſny; va aſſiſter ſon épouſe; chagrin extrême qu'il reſſent de ſa mort, 232. Il retourne à l'armée des deux rois, où il s'expoſe aux plus grands dangers, 234; ſuit Henri IV à Saint-Cloud, 235; eſt conſulté par ce prince, 237. Réponſe qu'il lui fait, 239. Services qu'il rend à Henri IV pour contenir les chefs de l'armée royaliſte; il s'empare de Meulan, 241, dont il refuſe le gouvernement, 242; manque Louviers, 244; va reconnoître

l'armée de Mayenne, 245. Il assiste au combat d'Arques ; dangers qu'il y court, 246 & *suiv.* manque Vernon, 254 ; force le fauxbourg Saint-Germain, 255 ; conserve le pays de Mante, 257 ; manque de prendre le duc d'Aumale, 258. Motifs qui le déterminent à écrire ses mémoires, 258. Il contribue à la levée du siege de Meulan, 259. Son rapport au roi, 260. Avis qu'il lui donne, 261. Il défend Passi, 262. N. 45. Sa conduite à la bataille d'Ivry, 264. Blessures qu'il y reçoit, 266 & *suiv.* N. 49. Il est porté en triomphe à Rosny, 276. Il est visité par le roi, 278, qui le fait chevalier, 279, *voyez* ANDELOT, ROUBAIS.

T.

TALMONT pris, 166.

TAVANNES (Gaspard de Saulx de), l'un des conseillers de Catherine de Médicis, 3. N. 3.

TÉLIGNY (Charles seigneur de), est député à Charles IX, 22. N. 35 ; tué à la Saint-Barthelemi, 44. N.

TENDE (Claude de Savoie, comte de), refuse d'obéir aux ordres de Charles IX, 53. N. 64.

TERRAIL (du) commande la cavalerie légere à la bataille d'Ivry, 266. N. 48.

THERMES (Paul de la Barthe seigneur de), battu à Gravelines, 17.

THIGNONVILLE (mademoiselle de), aimée de Henri IV, 73. N. 87.

THORÉ (Guilleaume de Montmorency de) manque à se saisir du pont Sainte-Maixence, 256. N. 40.

THORIGNY (comte de), se trouve à la bataille d'Ivry, 272. Il y est cause de la mort de la Châtaigneraie en voulant le sauver, *ibid.*

THOU (Jacques Auguste de), président, sa conversation avec MONTAGNE, 144. N. 35.

TONNEINS. Escarmouche devant cette ville, 96.

TOUCHET (N. du), gentilhomme, évite le

maſſacre de la S. Barthelemi, 40. N. 57.

TOURS, reſtée fidelle à Henri III, 219, eſt inveſtie, 227. L'ennemi ſe retire, 229.

TRAITÉ de Nemours, 136. N. 29.

TRAITÉ du Pleſſis-lès-Tours, 223.

TRAPE (la), valet de chambre de Sully, auquel il eſt d'un grand ſecours aux attaques de Villefranche, 77, de Mirande, 78, & de Cahors, 92.

TREMONT, officier de la ligue à Ivry, 270.

TRIMOUILLE (Claude duc de la), 153, prend Talmont, 166; combat à Coutras, 190, donne de mauvais conſeils au prince de Condé, 198.

TRIMOUILLE (Charlotte-Catherine de la) eſt impliquée dans le procès ſur la mort du prince de Condé, eſt juſtifiée, 206. N. 6.

TRENTE (concile de) juſtifié ſur le ſauf-conduit accordé aux proteſtants, 27. N. 44.

TREPORT (le) pris, 245.

TREVE, 73.

TURENNE (vicomte de), *voyez* BOUILLON.

V.

VAINDORÉ, officier, ſe trouve à la bataille de Coutras, 191. N. 57.

VALETTE (Jean-Louis de Nogaret de la), *voyez* EPERNON.

VALOIS (Charles de), comte d'Auvergne, *voyez* AUVERGNE.

VALOIS (François de) duc d'Anjou, *voyez* ANJOU.

VAUBROT, officier de l'armée de Henri IV, 169.

VENEUR de Carouge (Tanneguy le) refuſe d'exécuter l'ordre du roi contre les huguenots, 53. N.

VENTADOUR (Anne de Lévis, duc de), eſt fait priſonnier devant Cambrai, 113. N. 8.

VERAC, gentilhomme, 153.

VERNON manqué, 180.

VEZELAY, ville calviniſte, 2.

VEZINS ſauve la vie à Reniers ſon ennemi à la

Saint-Barthelemi, 54. N. 65; défend Cahors & y eſt tué, 90. N. 99.

VIC (compagnie de) défaite, 183.

VIGNOLES ſe diſtingue à la tête de ſon régiment à Ivry, 274.

VILLANDRY, offenſe Charles IX, obtient ſa grace, 33. N. 50.

VILLARS (Honorat bâtard de Savoie, marquis de), commande l'armée royaliſte en Guyenne, 26, 78; fait quelques tentatives ſur Caſtel Jaloux & Nérac, 81. N. 91.

VILLARS (Pierre de), archevêque de Vienne. Député à Henri IV, 80. N. 90.

VILLEFRANCHE en Périgord, emportée d'aſſaut, 95, *voyez* MONTPAZIER.

VILLEMUR (Pierre Pite de), précepteur des Guiſes, 39.

VILLENEUVE priſe, 83.

VILLIERS, miniſtre proteſtant, 119.

VINS (Hubert de la Garde de) prédit l'aſſaſſinat des Guiſes, 215. N. 10.

USSAC livre la Réole aux Catholiques, 86.

USSEAU, officier, ſon duel avec Beauvais, fils de N. Beauvais, 102.

UZÉS (madame d') inſtruit Sully des deſſeins de Catherine de Médicis, 178.

Y.

YVETOT (N. d') ſecourt Sully à l'attaque de Mirande, 77.

Fin de la Table du premier Volume.